PLAN LOCAL D'URBANISME DE REIMS

Rapport de présentation

TOME 3 – RECENSEMENT PATRIMONIAL

Dates d'approbation:
Révision : 28/09/2017
Modification simplifiée n°1 : 19/12/2019
Modification n°1 : 19/12/2019
Modification simplifiée n°2 : 24/06/2021
Révision allégée n°1 : 30/09/2021
Modification n°2 : 15/12/2022
Révision allégée n°2 : 30/03/2023
Modification simplifiée n°3 : 27/06/2024
Révision allégée n°3 : 26/09/2024
Mise en compatibilité n°1 : 26/09/2024
Modification n°3 : 18/12/2024
Révision allégée n°4 : 26/06/2025

SOMMAIRE

Préambule - Description des typologies ..... page 12

IMMEUBLES ISOLES

rue du 18 Juin 1940 (avenue du), 1 - Ecole élémentaire Maison Blanche ..... page 14
rue du 18 Juin 1940 (avenue du), 2 - Ecole maternelle Maison Blanche ..... page 16
30 août 1944 (place du), 1 ..... page 18
Anquetil (rue), 15 - 23 - Ecole élémentaire Anquetil ..... page 20
Archiac (rue d'), 3 - Ancienne usine de peignage de laines Holden ..... page 22
Arnould (boulevard Charles), 11 ..... page 24
Arnould (boulevard Charles), 17 - 19 ..... page 26
Arnould (boulevard Charles), 62 ..... page 28
Arnould (boulevard Charles), 115 ..... page 30
Belges (boulevard des), 9 – 15 - Ecole élémentaire Jean Macé ..... page 32
Berru (rue de), 22, Cernay (rue de), 92 ..... page 34
Bétheny (rue de), 38 - Maison des Petites Sœurs des Pauvres ..... page 36
Bezannes (rue de), 54 - Chapelle cimetière de l'ouest ..... page 38
Bocquaine (chaussée), 3 - La Comédie de Reims ..... page 40
Bonaparte (avenue du Général) - Eglise Saint-Bruno ..... page 42
Bonne Femme (rue de la), 14 ..... page 44
Briqueterie (rue de la), 16 ..... page 46
Brouette (place) - Bibliothèque Holden ..... page 48
Brouette (place) - Transformateur ..... page 50
Camus (rue du Chanoine) - Eglise Saint-Louis ..... page 52
Carteret (boulevard), 26 - 30 - Ecole élémentaire Carteret ..... page 54
Carteret (boulevard), 43 ..... page 56
Cazin (rue), 10 - 12 - Eglise Sainte-Geneviève ..... page 58
Cerisaie (rue de la), 28 bis – Pigeonnier ..... page 60
Cernay (rue de), 9 ..... page 62
Cernay (rue de), 43 – Transformateur ..... page 64
Cernay (rue de), 277 – 281 ..... page 66

César (boulevard Jules), 18 ..... page 68
Châlet (rue de), 99 bis – Transformateur ..... page 70
Champ de mars (rue du), 12 - Etablissement de vins de champagne Ernest Irroy et Cie, puis Taittinger ..... page 72
Champ de mars (rue du), 29 - Etablissement G.H.Mumm et Cie ..... page 74
Champ de mars (rue du), 34 - Etablissement G.H.Mumm et Cie ..... page 76
Charlier (rue), 6 ..... page 78
Clairmarais (rue de), 10 ..... page 80
Clémenceau (avenue Georges), 7-11 ..... page 82
Clémenceau (avenue Georges), 25 ..... page 84
Clémenceau (avenue Georges), 46 - Lycée Clémenceau ..... page 86
Cognacq Jay (rue), 45 - Hôpital Maison Blanche ..... page 88
Cognacq Jay (rue), 47 - Hôpital Américain ..... page 90
Coquebert (rue), 83, Champ de Mars (rue du), 78 - Maison de Champagne Henriot ..... page 92
Corpelet (rue Jules) - Eglise de la Neuvillette ..... page 94
Courlancy (rue de), 25 ..... page 96
Courlancy (rue de), 31 ..... page 98
Courlancy (rue de), 33 ..... page 100
Courlancy (rue de), 64 - 70 - Maison de Champagne Lanson ..... page 102
Courlancy (rue de), 72 - Fondation Boisseau Roederer ..... page 104
Courlancy (rue de), 74 - 74 bis ..... page 106
Courlancy (rue de), 86 - Pensionnat du Sacré-Cœur ..... page 108
Courlancy (rue de), 171 ..... page 110
Courlancy (rue de), 209 ..... page 112
Croutelle (rue), 8 ..... page 114
Dallier (rue), 1 ..... page 116
Dauphinot (boulevard), 120 ..... page 118
Debar (rue Jean-Louis) - Château d'eau Croix-Rouge ..... page 120
Déramez (rue Laurent), 23 ..... page 122
Déramez (rue Laurent), 29 ..... page 124
Deschamps (rue Eustache), 9 ..... page 126

Ecoles (rue des), 1 - 7 - Ecole élémentaire Jamin ..... page 128
Ecu (rue de l'), 8 - 12 ..... page 130
Epernay (avenue d'), 12 ..... page 132
Epernay (avenue d'), 20 - 22 ..... page 134
Epernay (avenue d'), 92 ..... page 136
Epernay (avenue d'), 102 ..... page 138
Fabien (rue du Colonel), 1 ; Bocquaine (chaussée), 2 ..... page 140
Fabien (rue du Colonel), 12 - 14 ..... page 142
Fabien (rue du Colonel), 43-45 ..... page 144
Fabien (rue du Colonel), 47 – 49 ; Paris (avenue de), 1 ..... page 146
Gare (cour de la), - Gare ..... page 148
Gerbault (rue), 5 - Ecole maternelle et élémentaire Gerbault ..... page 150
Géruzez (rue), 42 – 44, Maldan (rue), 52 ..... page 152
Gosset (rue), 63 - Ancienne Filature de soie dite La Schappe ..... page 154
Guernier (rue), 1 ..... page 156
Guyot (rue Raymond) - Transformateur ..... page 158
Guyot (rue Raymond), 2 - Eglise Saint-André ..... page 160
Guyot (rue Raymond), 7 ..... page 162
Guyot (rue Raymond), 8 ..... page 164
Guyot (rue Raymond), 10 ..... page 166
Guyot (rue Raymond), 12 ..... page 168
Guyot (rue Raymond), 33 - Collège Saint-André ..... page 170
Harman (rue du Docteur), 10 ..... page 172
Henriot (rue Nicolas) 2 – 4 ..... page 174
Henriot (rue Nicolas), 8 ..... page 176
Henriot (rue Nicolas), 20 – 22 ..... page 178
Henriot (rue Nicolas), 38 ..... page 180
Hourlier (rue Léon), 14 – Transformateur ..... page 182
Jamin (boulevard), 21 ..... page 184
Jamin (boulevard), 49 ..... page 186
Jamin (boulevard), 53 ..... page 188

Jamin (boulevard), 61 ..... page 190
Jamin (boulevard), 67 ..... page 192
Jamin (boulevard), 71 ..... page 194
Jamin (boulevard), 77 ..... page 196
Jamin (boulevard), 85 ..... page 198
Jaurès (avenue Jean), 66 – 68 ..... page 200
Jaurès (avenue Jean), 110 et 110 bis ..... page 202
Jaurès (avenue Jean), 152 ..... page 204
Jaurès (avenue Jean),165 ..... page 206
Jaurès (avenue Jean), 182 - Eglise Saint-Jean-Baptiste de la Salle ..... page 208
Jaurès (avenue Jean), 235 ..... page 210
Jaurès (avenue Jean), 241 - clôture, bureau et crématorium du Cimetière de l'Est ..... page 212
Justice (rue de la), 46 – 48 - Ancien établissement de vins de champagne Charles Heidsieck, puis G.H. Mumm et Cie, actuellement école ..... page 214
Knoeri (place du Docteur), 5 - 7 ..... page 216
Laon (avenue de), 9 ..... page 218
Laon (avenue de), 10 ..... page 220
Laon (avenue de), 24 – 30, Hourlier (rue Léon), 2 - 6 ..... page 222
Laon (avenue de), 29 – 33 ; Roosevelt (rue du Président Franklin), 2 - 6 ..... page 224
Laon (avenue de), 40 ..... page 226
Laon (avenue de), 46 - 48 ..... page 228
Laon (avenue de), 55 ..... page 230
Laon (avenue de), 254 ..... page 232
Laon (avenue de), 258 ..... page 234
Laon (avenue de), 260 ..... page 236
Laon (avenue de), 283 ..... page 238
Laon (avenue de), 442 ..... page 240
Leclerc (boulevard du Général) - Transformateur ..... page 242
Lecointre (rue), 53 – 55 ..... page 244
Lecointre (rue), 103 – 105 ..... page 246
Ledru-Rollin (rue), 110 ..... page 248

Lemoine (rue du Docteur), 20 – Transformateur ..... page 250

Lenoir (rue Camille), 8 ..... page 252

Lenoir (rue Camille), 19 ..... page 254

Lenoir (rue Camille), 28 - 30 ..... page 256

Lenoir (rue Camille), 31 ..... page 258

Lesage (rue), 1, Laon (avenue de), 2 ..... page 260

Lesage (rue), 3 bis ..... page 262

Lesage (rue), 5 ..... page 264

Lesage (rue), 13 - Usine de matériel agricole Brunot, puis Veuve Turquin, puis Fontaine, puis Perrotte, actuellement garages ..... page 266

Lesage (rue), 26 ..... page 268

Lesage (rue), 46 ..... page 270

Lesage (rue), 52 ..... page 272

Louvois (rue de), 3, Chezel (rue Clovis) - Ecole Clovis Chezel ..... page 274

Louvois (rue de), 17 ..... page 276

Louvois (rue de), 22 ..... page 278

Louvois (rue de), 62, Ludes (rue de), 3 ..... page 280

Luton (place) - Transformateur ..... page 282

Macquart (rue), 11 ..... page 284

Mairie (place de la) - Mairie de la Neuvillette ..... page 286

Maldan (rue), 64 ..... page 288

Malraux (Esplanade André) - Centre culturel Saint-Exupéry ..... page 290

Mathieu (rue Léon) - Transformateur ..... page 292

Mathieu (rue Léon), 51 ..... page 294

Moissons (rue des), 14 -14 bis - Etablissement de vins de champagne Billiard,actuellement Alain Thiénot ..... page 296

Moissons (rue des), 19 ..... page 298

Moll (rue du Colonel), 39 ..... page 300

Mont d'Arène (rue du), 24 ..... page 302

Mont d'Arène (rue du), 57 ..... page 304

Mont d'Arène (rue du), 111 - Ecole élémentaire Clairmarais ..... page 306

Nationale (avenue), 62 ..... page 308

Neufchâtel (rue de), 38 – Transformateur ..... page 310
Noue Saint-Antoine (rue de la), 19 – Transformateur ..... page 312
Paris (avenue de), 6 – 6 bis ..... page 314
Paris (avenue de), 22 ..... page 316
Paris (avenue de), 62 ..... page 318
Paris (avenue de), 94 - 96 ..... page 320
Paris (rue Paulin), 1 ..... page 322
Peller (rue Martin), 18 ..... page 324
Peller (rue Martin), 20 – 22 ..... page 326
Pérignon (rue Dom), 16 ..... page 328
Perseval (rue), 23 ..... page 330
Pierret (rue), 22 ..... page 332
Pierret (rue), 24 ..... page 334
Piper (rue), 13 ..... page 336
Pommery (boulevard), 23 – Transformateur ..... page 338
Pommery (boulevard), 176 - Ecole élémentaire Pommery ..... page 340
Pongivart (rue de), 27 - Eglise Saint-Benoît ..... page 342
République (place de la) - Transformateur ..... page 344
République (place de la), 8 - Maison de Champagne Charles de Cazanove ..... page 346
Roederer (boulevard Louis), Saint-Brice (rue de) – Le Trianon ..... page 348
Romains (rue des), 9 ..... page 350
Rousselet (place Marguerite) – Transformateur ..... page 352
Ruinart de Brimont (rue), 17 - Lycée Jean-Jaurès ..... page 354
Saint-Thomas (place) - Eglise Saint-Thomas ..... page 356
Saint-Vincent-de-Paul (place), Brazzaville (rue de) - Eglise Saint-Vincent-de-Paul ..... page 358
Sainte-Clotilde (avenue), 4 - 4 bis ..... page 360
Sainte-Clotilde (place) - Basilique Sainte-Clotilde ..... page 362
Sainte-Geneviève (rue), 23 ..... page 364
Sainte-Thérèse (place) - Eglise Sainte-Thérèse ..... page 366
Savoye (rue de), 74 – 78 ..... page 368
Schweitzer (rue du Docteur), 41 - Eglise Saint-Paul ..... page 370

Sébastopol (rue de), 11 ..... page 372
Sillery (rue de), 50 – 52 - Maison de Champagne Henri Abelé ..... page 374
Taittinger (rue Pierre), 57 - Amphithéâtres de la Faculté Droit et Lettres dites "les Coquilles" ..... page 376
Templiers (rue des), 28 ..... page 378
Thionville (rue de), 23 ..... page 380
Verdun (rue de), 85 ..... page 382
Vernouillet (rue), 51 ..... page 384
Vernouillet (rue), 53 ..... page 386
Verte (place) – Transformateur ..... page 388
Vinci (rue Léonard de) – Transformateur ..... page 390
Zola (rue Emile), 28 ..... page 392
Zola (rue Emile), 101 - Ecole élémentaire Zola ..... page 394
Zola (rue Emile), 107 ..... page 396
Zola (rue Emile), 111 ..... page 398

SEQUENCES ARCHITECTURALES

30 août 1944 (place du), 14 ; Cernay (rue de), 42 ; Ruinart de Brimont (rue), 35 bis ..... page 400

Arnould (boulevard Charles), 66 – 68 ; Bourgoin (rue), 1 - 9 ..... page 402

Barbusse (rue Henri), 65 – 71 ..... page 404

Berru (rue de), 29 – 35 ..... page 406

Boucher de Perthes (rue), 32 – 42 ..... page 408

Bourgogne (rue de), 26 – 32 ..... page 410

Bourgogne (rue de), 44 – 50 ..... page 412

Cernay (rue de), 144 -148 ; Croix Saint-Marc (rue), 86 – 90 et 105 – 119 ..... page 414

Coquebert (rue), 10 – 14 ..... page 416

David (rue), 41 – 47 ..... page 418

Doublié (place Amélie), 1 – 12, Rogelet (rue Victor), 28, 29-43, Thomas (rue du Docteur), 84, 86, 90, 92 ..... page 420

Goussiez (rue Antoine), 1 – 11 ..... page 422

Hannequin (rue), 19 – 41 et 20 - 30 ..... page 424

Henriot (rue Nicolas), 1 – 7 ..... page 426

Henriot (rue Nicolas), 19 – 25 ..... page 428

Henriot (rue Nicolas), 39 – 45 ..... page 430

Jacquart (rue), 6 – 14 ; Guyot (rue Raymond), 30 ..... page 432

Jamin (boulevard), 46 – 64 ; Guernier (rue), 1 ..... page 434

Jeunehomme (rue), 6 - 30 et 7 – 29 ..... page 436

Laurent (rue Gustave), 12 – 36 ..... page 438

Lesage (rue), 6 – 68 ..... page 440

Lesage (rue), 21 – 71 ..... page 442

Lesage (rue), 85 – 89 ..... page 444

Luton (place), 53 – 81 ..... page 446

Paris (avenue de), 50 – 54 ..... page 448

Périn (rue), 2 bis – 28 ..... page 450

Périn (rue), 17 – 35 ..... page 452

Perseval (rue), 4 – 26 ..... page 454

Perseval (rue), 23 – 35 ..... page 456
Piper (rue), 7 - 13 ..... page 458
Saint-Brice (rue de), 31 – 41 ..... page 460
Saint-Marceaux (boulevard), 134 – 140 ..... page 462
Templiers (rue des), 13 -27 ..... page 464
Templiers (rue des), 30 - 34 ..... page 466
Trianon (rue de), 2 - 42 ..... page 468
Warnier (rue), 11-21 ..... page 470
Zola (rue Emile), 138 – 144 ..... page 472

Préambule

Description des typologies

Maison ouvrière
Maison à l'architecture simple, sans ornement, de 2 niveaux avec un toit à deux versants et ouverte sur un petit jardin. Elle est construite au sein d'une cité ouvrière, « ensemble concerté d'habitat ouvrier, généralement mono-familial » (définition de l'Inventaire du patrimoine culturel de la base Mérimée du ministère de la culture). Accompagnée parfois d'équipements collectifs, la maison est exclusivement destinée aux ouvriers d'une même usine et à leur famille, selon la mise à disposition du patron de l'usine.

Maison d'employé
Maison avec jardin à l'architecture soignée, ornée de quelques décors avec une toiture travaillée. Destinée à recevoir le logement de la famille d'un employé particulier de la société, elle est généralement située sur le site de l'entreprise ou bien à proximité.

Maison de ville
Maison unifamiliale à 2 travées généralement, élevée sur 2 ou 3 niveaux avec un toit à 2 versants. Elle est bâtie en alignement sur la rue sur l'ensemble de la largueur de la parcelle, laissant un jardin modeste à l'arrière. Son écriture architecturale est simple et homogène, ponctuée par des éléments de décors sobres, ou parfois très élaborés dans les quartiers centraux.

Petite maison bourgeoise
Maison unifamiliale de caractère, élevée sur 3 niveaux avec une élégante toiture en ardoise au sein d'un jardin, bâtie soit en alignement de la rue, soit en retrait avec une clôture de qualité décorée offrant ainsi un jardin avant. Elle est caractérisée par une écriture architecturale élaborée utilisant soit un matériau unique noble en façade, soit une richesse de matériaux, associés à des décors architecturaux équilibrés révélant le statut social de la famille.

Hôtel particulier
Demeure urbaine luxueuse de 3 à 4 niveaux, coiffée par un toit complexe à longs pans brisés en ardoise, appartenant et occupée à l'origine par un unique propriétaire avec son personnel de maison. Elle s'élève soit au sein d'un quartier résidentiel de caractère, soit le long d'un axe stratégique visible. Elle est implantée généralement en retrait de la rue (parfois en alignement de rue) offrant une cour d'honneur encerclée par une haute clôture de caractère, intégrant un grand portail ou une porte cochère, et un grand jardin plantée à l'arrière. Son écriture architecturale très recherchée, utilisant des matériaux nobles, présente une très grande richesse de décors associée à de grandes baies, révélant ainsi le haut statut social de son propriétaire

Immeuble de rapport haussmannien
Immeuble bâti entre 1850 et 1900 sous l'influence du style architectural haussmannien, qui distingue un étage noble. Généralement situé dans les quartiers centraux et anciens, il abrite plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Il se développe généralement sur 4 à 6 niveaux avec un rez-de-chaussée qui peut accueillir un commerce, un entresol, un étage noble et un étage de combles à lucarnes.

Immeuble de rapport 1900
Immeuble bâti entre le début du XXème siècle et la 1ère guerre mondiale, abritant plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Généralement situé dans les quartiers centraux et anciens, Il se développe sur 3 à 5 niveaux avec un rez-de-chaussée pouvant accueillir un commerce.

Immeuble de rapport Reconstruction
Immeuble bâti lors de la période de reconstruction de la ville, après les destructions massives de la 1ère guerre mondiale. Situé généralement dans les quartiers centraux et de faubourg, il abrite plusieurs logements loués à l'origine par un ou plusieurs propriétaires. Il se développe sur 4 à 7 niveaux sous différentes écritures architecturales avec des éléments de décors à partir d'un rez-de-chaussée qui accueille généralement un commerce avec un dernier étage de combles à lucarnes.

Immeuble ordonnancé
Construction destinée à recevoir plusieurs logements, qui présente une façade avec une composition structurée, généralement caractérisée par la distinction des niveaux, un alignement des baies avec des décors soulignant les formes architecturales.

Immeuble classique
Construction destinée à recevoir plusieurs logements de famille, bâtie entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Elle fait référence à l'écriture classique et néo-classique avec l'utilisation de formes architecturales antiques (fronton, colonne, portique, proportions harmonieuse, pilastre, guirlande, balustrade, arche…).

Bâtiment industriel
Construction de la fin du XIX^{ème} siècle jusque dans les années 1960, destinée à recevoir une activité industrielle (atelier, halle, laboratoire…) ou de représentation (administration, réception…). L'espace de production est constitué par un grand volume libre grâce à l'usage de techniques nouvelles grâce au fer, à l'acier et au béton. Ces édifices fonctionnels révèlent leur structure. Bénéficiant d'une grande luminosité avec de larges ouvertures et d'un éclairage zénithal fort, ces constructions se caractérisent par une grande simplicité formelle, une rationalité poussée dans la composition de leurs façades, avec l'absence ou la présence mesurée d'ornements épurés. Tandis que les édifices industriels de représentation avec des écritures architecturales très singulières offrent généralement une grande richesse de décors reflétant leur identité et leur puissance.

Edifice public
Grand bâtiment à l'architecture de représentation ou équipement créé afin de répondre aux besoins et aux activités des habitants : mairie, bibliothèque, administration…

Edifice religieux
Grand bâtiment à l'architecture symbolique très décorée, destiné à recevoir le culte des habitants : chapelle, église, temple…

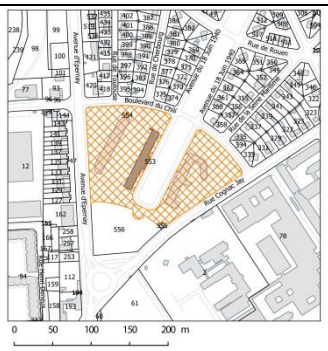
Monument
Edifice majeur d'architecture de grande dimension, ou ouvrage de sculpture, généralement très ornementé. Il est destiné à instruire la postérité en conservant le souvenir d'une personne ou d'un évènement. Il marque ainsi la grandeur de la ville.

Grand magasin
Commerce de centre-ville réparti sur 4 à 6 niveaux au sein d'un grand bâtiment à l'architecture prestigieuse décorée, présentant un large assortiment essentiellement basé sur l'équipement de la maison et de la personne.

Place ou square
Espace libre de rencontre avec un aménagement à dominante végétale (square) ou minérale (place), privilégiant certains usages : promenade, jouissance d'une vue, marché, évènementiel, valorisation d'un monument, d'un équipement, d'une sculpture… A Reims, cet espace de forme composée, agrémenté d'arbres, est généralement cadré par des voies latérales de circulation et des séquences bâties plus ou moins homogènes.

Ecole élémentaire Maison Blanche : avenue du 18 juin 1940

Maison Blanche



Références Cadastrales : DR 553

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928-30
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole élémentaire Maison Blanche, positionnée en symétrie de l'école maternelle par rapport à la voie emblématique de la cité-jardin, d'esprit basco-landaise, axée sur la cathédrale :

- Corps central à 5 travées en avancée sur l'avenue, avec un toit au faitage perpendiculaire aux 2 longues ailes latérales à 10 travées chacune ; Annexes plus basses, au toit plat (dont un préau en structure béton), parallèles au bâtiment principal, cadrant une grande cour ouverte avec clôture ;
- Composition symétrique de la façade principale (sur l'avenue) avec un rez-de-chaussée surélevé en moellons de pierre (soupiraux rectangulaires en longueur) et un étage en léger encorbellement à pans de béton (imitation pan de bois) avec un remplissage en enduit ocre jaune ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants peu pentus, avec un débord aux chevrons de bois apparents ;
- Corps central au socle évasé, avec 2 entrées latérales (sur rue), marquées par des baies en plein cintre sur un perron donnant accès sous un porche, ouvert en angle, et surmonté par une loggia ouverte à une colonne d'angle ;
- Régularité des travées aux formes de baies simples, à 1 ou 2 meneaux, ou à montant horizontal en béton (2 ou 3 baies réunies), plus hautes que larges ou en longueur, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (entrée), rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : chaine d'angle, dès de balcon, encadrement de baie, console (S sous saillie)…
- Garde-corps en bois des loggias ; Volets bois ;
- Clôture en moellons de pierre avec de larges piliers encadrant un fin grillage aux montants en béton.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

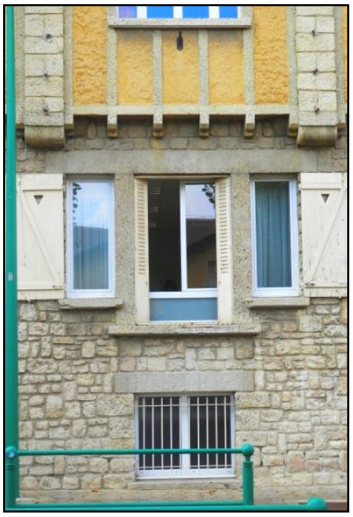
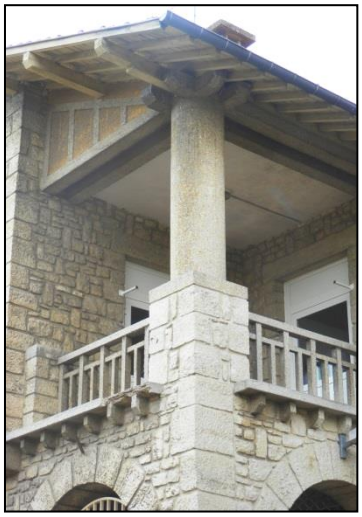
<u>Reconstruction – le Régionalisme</u>

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

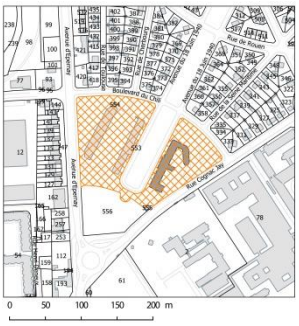
Gabarit :
R (annexes), R+1

Matériaux de façade :
Béton, pierre, faux pans de bois en béton, enduit


Crèche Maison Blanche : avenue du 18 juin 1940

Maison Blanche



Références Cadastrales : DR 553

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928-30
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole maternelle Maison Blanche, aménagée en **crèche** en 2011, positionnée en symétrie de l'école élémentaire par rapport à la voie emblématique de la cité-jardin, d'inspiration basco-landaise, axée sur la cathédrale :

- Corps central à 3 travées en avancée sur l'avenue, avec un toit au faitage perpendiculaire aux 2 longues ailes basses à 9 travées ; Annexes basses, au toit plat (dont un ancien préau en structure béton) dans la continuité de la clôture ; Nouvelle extension cubique colorée sur cour (entrée) ;
- Composition symétrique de la façade principale (sur rue) avec un rez-de-chaussée en moellons de pierre (percé de soupiraux rectangulaires en longueur) et un étage de combles en léger encorbellement à pans de béton (imitation pan de bois) avec un remplissage enduit ocre ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants peu pentus avec un débord aux chevrons de bois apparents
- Corps central au socle évasé (sur rue), marquée par une large baie d'entrée en plein cintre avec perron ;
- Régularité des travées aux formes de baies simples, à 1 ou 2 meneaux en béton (2 ou 3 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (entrée), rectangulaire, ovale verticale, complexe (sur cour) ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : encadrement de baie, console (support en S sous saillie), chaine d'angle ;
- Menuiseries bois à l'origine et volets bois ; Ferronneries ;
- Clôture en moellons de pierre avec de larges piliers encadrant un fin grillage aux montants en béton.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – le Régionalisme</u>

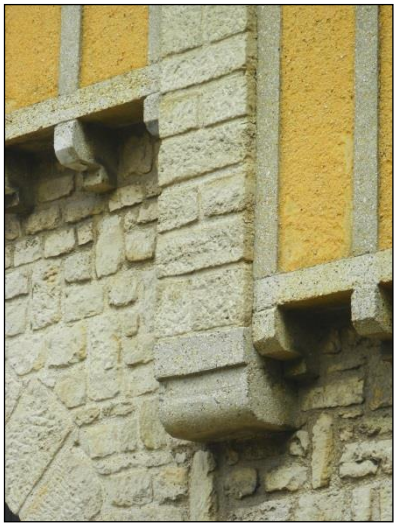
L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+C

Matériaux de façade :
Béton, pierre, enduit
(nouvelle extension non protégée)



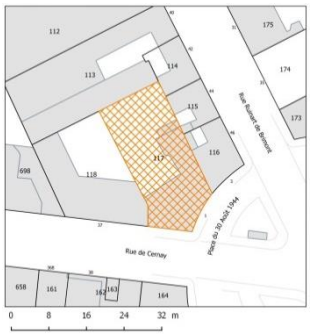






1, place du 30 Août 1944

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 117

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise classique aux décors en pierre épurés dont la façade d'entrée épouse le cintrage de la place du 30 Août 1944 de forme circulaire :

- Composition ordonnancée en angle de rue à 2 travées et 3 travées rue de Cernay, formant un L sur le jardin ;
- Composition assise sur un petit soubassement en pierre, percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre décorées ;
- Toiture à plusieurs pans brisés en ardoise (le terrasson, pan peu incliné en zinc), ponctuée de 4 lucarnes coiffant les travées ; 2 travées latérales de la rue Cernay coiffées par une seule lucarne axée sur le trumeau (espace entre les 2 baies) ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ; présence d'une baie aveugle aux mêmes décors ;
- Sobriété des décors en pierre en légère saillie : encadrement de baie, chaine d'angle et de travée, corniche, bandeau, encadrement plus riche des lucarnes, (volute, entablement, piédroit…)…
- Richesse des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Grande porte d'accès en bois moulurée (porche) avec 2 parties hautes rectangulaires vitrées, ornées de grilles décorées ; Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

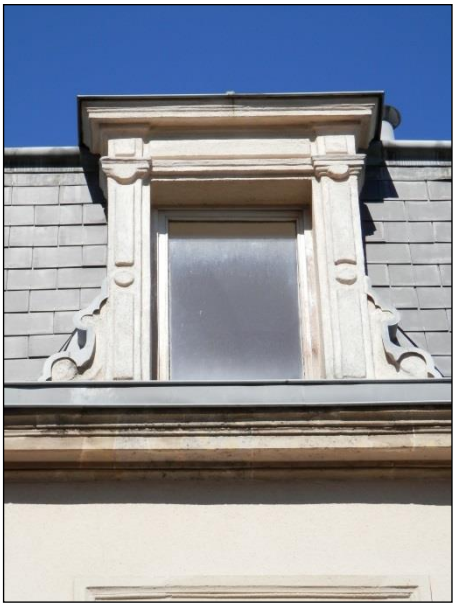
La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit


Ecole élémentaire Anquetil : 15-23, rue Anquetil

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 287

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1876
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Monumentalité de l'**école élémentaire Anquetil** de par sa composition urbaine et architecturale en symétrie, s'inspirant du parti architectonique des édifices industriels :

- Ensemble caractérisé par 3 pavillons en alignement sur la rue, reliés entre eux par 3 galeries vitrées plus basses, en retrait et à l'architecture moderne (en remplacement des 3 porches d'entrée prolongés de clôture sur rue à l'origine) ; Galeries récentes prolongées par 3 longues ailes perpendiculaires et parallèles aux pavillons et à la rue ;
- Pavillons ordonnancés à 3 travées établis sur un soubassement continu en pierre avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre et châssis de toit métalliques ;
- Toiture en ardoise à pans brisés ponctuée d'une seule lucarne encadrée de 2 châssis et de hautes souches de cheminée en brique au chaperon de pierre cintré (excepté le pan sur cour avec une large souche de cheminée) ;
- Pavillon central orné de l'écusson de la ville sculpté situé dans l'axe de symétrie, marqué par une lucarne décorée ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage, en arc surbaissé et à 1 meneau (2 baies) à l'étage de combles ;
- Présence des décors en pierre et en brique (en alternance) : encadrement de baie, chaine d'angle et de travée, fronton, clé de voûte, corniche, bandeau, corbelet (sous corniche), motif végétal gravé sur tympan, fronton cintré, volute…
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée *(Disparition des menuiseries bois et des portes d'entrée bois).*





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit



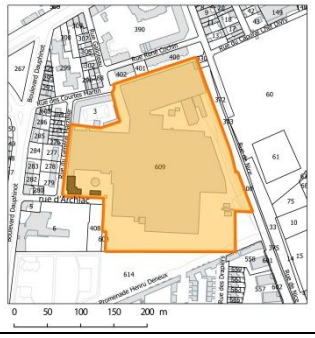






3, rue d'Archiac

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CT 609

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1965
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon de bureaux (toutes les façades protégées) et annexe (2 façades protégées) à l'architecture moderne sans décor, encadrant l'entrée sur le site industriel de l'ancienne usine de peignage de laine Holden (actuellement Transports Caillot) :

- Pavillon d'angle à l'architecture très épurée, avec 2 ailes sur rue formant un L : composition structurée à partir d'un petit soubassement en béton, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique rouge à joints creux horizontaux ;
- Toiture à 2 longs versants et à croupe de faible pente en zinc avec un débord de toit plat en béton ;
- Valorisation de l'angle de rue par un recul de la grande verrière de toute hauteur (2 niveaux) en pavés de verre, encadrée par une fine structure en béton clair en saillie ;
- Régularité des 9 travées successives rue du Gl. Mazillier, constituées d'un cadre en béton en saillie, encadrant 2 baies alignées rectangulaires, séparées par une allège en petit carreau de céramique de teinte marron foncée ;
- Façade rue d'Archiac, caractérisée par 2 fines baies à 3 meneaux en longueur ; Façade en béton enduit de l'annexe (1 niveau), traitée par 3 lignes horizontales de 14 pavés de verre, insérés chacun dans un cadre en saillie en béton ;
- Diversité des formes de baies rectangulaires simples, d'angle, ou à meneaux en brique plus ou moins larges (réunissant 2 ou 4 baies), en longueur ou plus hautes que larges, de dimensions très variées avec des proportions harmonieuses, au sein d'un cadre en béton en saillie ;
- Finesse des menuiseries métalliques ;
- Clôture d'entrée composée par de simples piliers béton encadrant 2 portails et une grille métalliques à claire-voie.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit : R (annexe), R+1

Matériaux de façade : Béton, brique, céramique (petits carreaux)



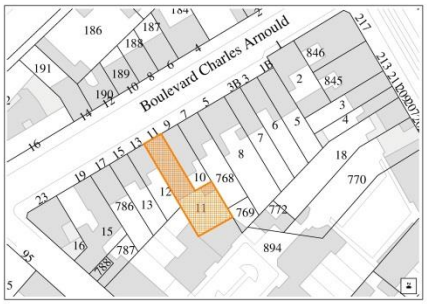






11, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AV 11

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de 2 travées avec un couronnement latéral droit d'esprit Art Nouveau :

- Composition asymétrique en brique ocre et rouge, reposant sur un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée en pierre striée, un étage et un étage de combles ;
- Couverture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuiles mécaniques ;
- Travée majeure magnifiée par un oriel en brique ocre régnant sur 2 niveaux, avec un fronton cintré en pierre, orné de bas-reliefs ;
- Variété des formes de baies aux proportions équilibrées et aux dimensions variées plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (forme d'ellipse), aux angles arrondis…
- Appareillage de brique ocre et rouge, formant des dessins géométriques : frise…
- Richesse des décors en pierre d'esprit Art Nouveau : console (sous oriel), encadrement de baie, corniche, bandeau, fronton cintré, clé de voûte, dé de balcon…
- Grande finesse des ferronneries aux dessins élaborés ;
- Persiennes métalliques associées parfois à une grille d'imposte travaillée ;
- Grattoir et grille de soupirail ;
- Porte d'entrée en bois vitrée avec une imposte vitrée en plein cintre (avec une traverse horizontale en pierre).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

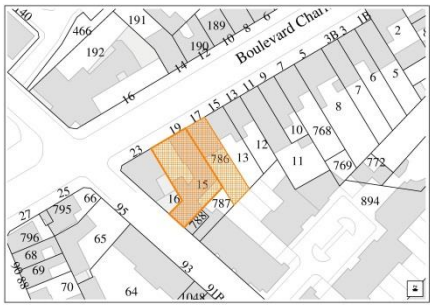
Matériaux de façade :
Brique et pierre






17-19, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AV 15 et 786

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 maisons de ville « jumelées » à 2 travées et pignons sur rue avec une toiture en ardoise à 2 pentes inclinées:

Maison n°17 à encorbellement

- Singularité de la maison avec un oriel en faux pans de bois régnant sur 1 étage, reposant sur 3 consoles, et avec un pignon à redan (en gradins dans l'esprit picard) ;
- Singularité des formes de baies simples ou à meneaux et à traverse horizontale, aux dimensions équilibrées plus hautes que larges : légèrement cintrée, géométrique, rectangulaire, aux angles complexes (baie d'accès)…
- Singularité des décors (encorbellement, meneau, console, ancre…) et légèreté des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, avec des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée en bois surmontée d'une baie rectangulaire sous l'encorbellement et grattoir.

Maison n°19

- Elévation avec un savant appareillage de brique ocre et rouge sur un rez-de-chaussée en pierre striée ;
- Formes de baies plus hautes que larges, de dimensions harmonieuses et variées : en anse de panier (arc en ½ ellipse), et rectangulaire (linteau en fer avec rosette) ;
- Finesse des décors: bas-relief, encadrement de baie, volute, clé de voûte, corniche, bandeau, chaîne d'angle…
- Ferronnerie et grille d'imposte aux dessins élaborés, et persiennes métalliques (du rez-de-chaussée) ;
- Porte d'entrée moulurée bois avec une imposte vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville e
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

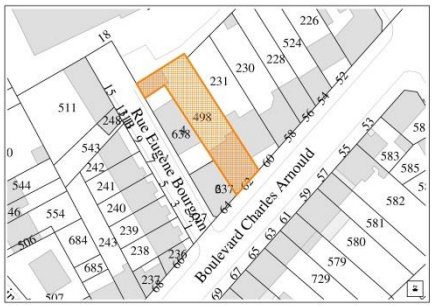
Matériaux de façade :
Pierre, brique et faux pans de bois (n°17)






62, bd Charles Arnould

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AN 498

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1924

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ COSSON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville particulièrement remarquable par son pignon avec des décors équilibrés sur le thème de la vigne :

- Maison asymétrique à 3 travées élevée sur un rez-de-chaussée en pierre bosselée, un étage en brique et un étage de combles ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur la pente visible et en zinc sur la partie haute peu inclinée ;
- Elancement du pignon caractérisé par un décor en pierre en forme de gradins (corniche), des bas-reliefs qualitatifs, et ponctué par une croix et de petits piliers effilés ;
- Mise en valeur de la baie d'entrée en plein cintre, soulignée par un important bas-relief en pierre ;
- Régularité des formes de baies aux dimensions harmonieuses et variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre et cintrée (meurtrière), en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Délicatesse des décors en pierre : bas-relief, encadrement de baie, corniche ponctuée de petits piliers décorés (nœud, grappe…), clé de voûte, dé de garde-corps, console (sous balcon), fronton du pignon (de côté), souche de cheminée…
- Légèreté des ferronneries d'inspiration Art Nouveau ;
- Portes d'entrée bois moulurée avec une Imposte vitrée en plein cintre ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Avant 1914
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

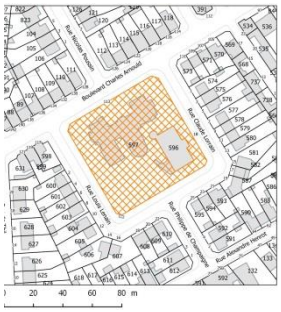






Maison des Compagnons du Devoir : 115, boulevard Charles Arnould

Laon Zola



Références Cadastrales : AO 597

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1934 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean de la MORINERIE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison Commune de la cité-Jardin des Trois-Fontaines, située au cœur d'un jardin arboré, devenue **Maison des Compagnons du Devoir du Tour de France** vers 1950 :

- Composition symétrique en U avec une aile principale ponctuée par une lucarne pignon monumentale, encadrée par 2 pavillons d'angle légèrement plus bas en avancée ; Aile sur jardin perpendiculaire à l'aile sur rue, prolongée par une extension récente semi-circulaire à toit plat ; Tour d'escalier extérieur ajourée en béton apparent aux courbes élégantes ;
- Composition assise sur un soubassement en béton noble, avec un rez-de-chaussée enduit, et 1 ou 2 étages de combles en faux pans de bois à lucarnes en bois de forme variée ;
- Elancement de la toiture complexe, de très grande qualité, en tuile plate à 2 longs versants à coyau et à croupe, ponctuée de grandes lucarnes à croupe et de lucarnes rampantes ;
- Mise en valeur des entrées par un avant-corps avec un perron de forme variée (marches), couvert par le balcon semi-circulaire de l'étage (entrée majeure), un auvent semi-circulaire (rond inscrit en sous-face) ou une marquise en angle ;
- Harmonie des proportions et des formes variées de baies simples ou à meneaux (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges ou en longueur : rectangulaire, plein cintre, oculus ;
- Simplicité des décors : encadrement des baies d'entrée en brique et béton (linteau décoré), épi de toit en terre cuite ;
- Sobriété des motifs de ferronnerie ;
- Finesse des menuiseries bois à petits bois et persiennes ;
- Clôture béton composée par un muret bas, surmonté de grilles sobres et de piliers massifs au chaperon de tuile à l'entrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☒ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☒ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C , R+2C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, enduit, pierre et brique











Ecole Jean Macé : 9-15, boulevard des Belges

Laon-Zola



Références Cadastrales : AM 869

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Architecte Municipal

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire Jean Macé, l'un des plus modernes de l'époque avec des classes spacieuses et lumineuses ;

- Composition monumentale de deux édifices symétriques homogènes : un bâtiment d'angle (5 travées) à 2 niveaux, prolongé par 2 ailes basses orthogonales d'1 niveau (9 et 13 travées) et un pavillon central à 2 entrées en avancée sur le boulevard de 3 niveaux (8 travées), prolongé par 2 ailes de 2 niveaux (11 travées), dont les angles sont marqués par une légère avancée du bâti (6 travées) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et les étages en brique couronnés par un entablement en enduit tyrolien, ponctué de céramiques vertes et un étage de combles pour le pavillon central ;
- Elégante toiture à débord en ardoise à 2 versants, ponctuée aux angles par un toit légèrement plus pentu à croupe, et une flèche élancée marquant l'angle ; 2 toits hauts à pans brisés coiffent le pavillon central d'entrée, orné de 2 lucarnes cintrées à fronton chantourné ;
- Harmonie des proportions et de la forme rectangulaire de baie simple et à un meneau (2 baies réunies marquant la travée centrale), plus haute que large ;
- Travées d'entrée valorisées par deux baies à meneau, un balcon, les frontons décorés des entrées et des lucarnes ;
- Ailes rythmées par 4 petits frontons cintrés, ponctués de céramiques coiffant le trumeau (partie entre deux baies) ;
- Décors épurés en pierre, en brique et en céramique verte : inscription gravée, encadrement de baie, bandeau, ancre (fer forgé), console cannelée, dès de balcon, fronton, médaillon (céramique) ; Finesse des ferronneries.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1,
R+2+C (pavillon central)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique et céramique



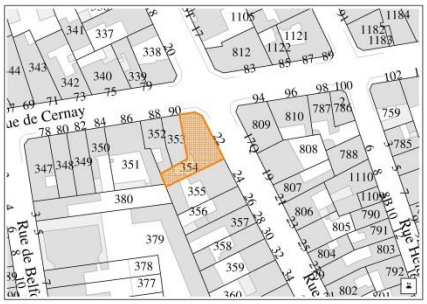






22, rue de Berru – 92, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 354

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe PROST

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice primé au concours de Façade de 1922 :

- Immeuble d'angle en brique composé par un rez-de-chaussée avec commerce, 2 étages et un étage de combles ;
- Singularité de la toiture à pans brisés en béton armé ornée de lucarnes en béton ponctuant chaque travée ;
- Composition ordonnancée à 6 travées, caractérisée par 2 oriels : un oriel à pan coupé régnant sur 2 étages au-dessus des baies d'entrée, et le second de forme cintrée marquant l'angle de rue avec des baies singulières ;
- Simplicité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (en 3 parties à l'angle bâti) aux proportions équilibrées, plus hautes que larges : rectangulaire et en anse de panier (arc en ½ ellipse de l'entrée du commerce)…
- Discrétion des décors bien intégrés en béton, en brique ou céramiques colorées (tons ocre, vert, bleu) : frise, corniche, bandeau, sommier bosselé (angles de baies), console (sous oriel), encadrement des baies d'entrée (en cavet : profil concave en portion de cercle)…
- Légèreté des ferronneries aux lignes ondulées ;
- Menuiseries bois à petits carreaux en partie haute, qui épousent la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- 2 portes d'entrée bois avec une partie vitrée, ornée de grille, disposée sous l'encorbellement de l'oriel ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique, béton armé, céramique





Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres : 38, rue de Bétheny

Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BK 91

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1875, 1878
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, fondée par Jeanne Jugan en 1869, et résidence de retraite Saint-Martin :

- Ensemble bâti monumental suivant un plan en E avec une chapelle d'inspiration néo-gothique(1878) au centre, créant 2 patios plantés ouverts sur le vaste parc arboré (extensions récentes plus basses à toit en zinc sur 1 patio) ;
- Composition ordonnancée à 3 ailes, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, 2 étages en pierre et en enduit (et brique pour les ailes latérales) et un étage de combles ;
- Toiture en ardoise à 2 versants et à croupe, rythmée par des lucarnes en pierre à fronton triangulaire ;
- 3 dépendances situées en limite de clôture, caractéristiques de la période de la Reconstruction de la ville, établies sur 1 ou 2 niveaux en enduit et brique, avec un toit en zinc ou en tuile mécanique, à 2 versants et parfois à demi-croupe ;
- Grande régularité des travées avec la façade d'entrée magnifiée par un large fronton triangulaire, réunissant les 3 travées principales en pierre, ponctué par une niche et sa sculpture dans l'axe du porche d'entrée à fronton ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges : en plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaire, en arc surbaissé (ailes latérales), à pans coupés, en arc brisé et oculus avec vitraux (chapelle)…
- Sobriété des décors en pierre (et brique ailes latérales) : corniche, pilastre, bandeau, clé de voûte, clé, inscription JMJ, corbelet, niche avec statue, croix, fronton triangulaire, pointe de diamant, encadrement de baie…
- Piliers décorés en pierre de la clôture avec un chaperon.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C
R, R+1 (annexes)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit
Pierre, enduit et brique (dépendance)











Chapelle du cimetière de l'Ouest et portail : 54, rue de Bezannes

Croix-Rouge



Références Cadastrales : HV 4

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1893
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ed. THIEROT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Chapelle du cimetière de l'ouest néo-gothique en pierre du cimetière de l'Ouest, située dans l'axe d'entrée du **portail** (protégé) aux motifs de ferronnerie très élaborés :

- Chapelle basée sur un plan simple rectangulaire, avec un soubassement en pierre marqué et un rez-de-chaussée surélevé, couronné par un toit en ardoise à 2 versants cadrés par les arrêtes des pignons ;
- Composition avec un arrière-corps légèrement plus bas ; Façade principale, encadrée de 2 pinacles avec un porche d'entrée ponctué par une croix monumentale, et qui présente une baie en ogive au tympan orné d'un bas-relief ;
- Façades latérales percées d'une large baie en ogive à 2 meneaux (1 baie centrale encadrée de 2 plus petites), et structurées par 3 arcs-boutants peu prononcés ;
- Entrées caractérisées par une baie à coussinets (angles renforcés) sur perron, avec une porte en bois ponctuée de pièces décorées en ferronnerie ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche avec modillons simples, bandeau, pinacle, baie trilobée, croix, statue, colonne et chapiteau, bas-relief, frise aux motifs végétaux, arcature (série d'arc), inscription gravée, cul-de-lampe (sous gargouille), inscription gravée, voussure…
- Portail aux motifs élaborés et recherchés de ferronnerie, encadré par des piliers en pierre de taille, couronnés par un chapeau à 4 frontons simples triangulaires ;
- Clôture qualitative, composée par un mur en pierre avec un soubassement en meulière et des piliers encadrant une grille aux motifs complexes et recherchés.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

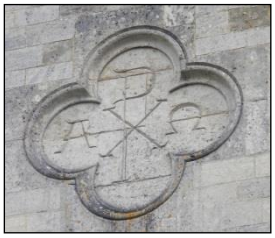
PRECISIONS :

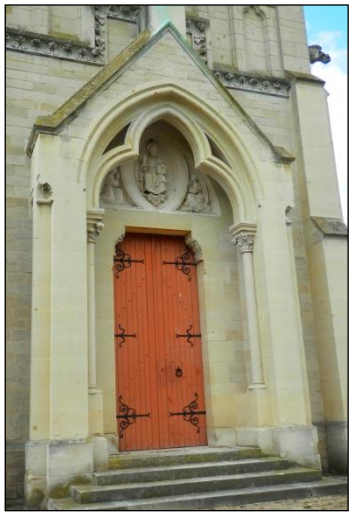
Gabarit :

R

Matériaux de façade :

Pierre

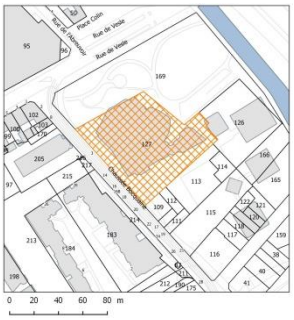





La Comédie : 3, chaussée Bocquaine

Porte de Paris



Références Cadastrales : HZ 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1965-69
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

■ Jean LECOUTEUR, Denis SLOAN

All A. SMIT, P.HERBE, F. VUARNET, P. PHILIPPON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de la Culture André Malraux, puis Centre Dramatique national dit La Comédie avec un théâtre de 1200 places (Label patrimoine XXème siècle), située en limite de l'arboretum du paysagiste Edouard Redont. Chaque élément du programme est traduit par une forme architecturale lisible à l'extérieur :

- Bâtiment de forme complexe de style brutaliste, composé par une barre de bureaux en béton à alvéoles sur 3 niveaux, légèrement brisée pour épouser le tracé de la rue, adossée à un grand volume en courbe (théâtre) cadré par des ailes latérales variées, plus basses, droites ou souples, recouvertes de décors de brique losangée (singuliers) ; Entrée avec une longue baie à 2 meneaux donnant sur l'esplanade, signalée par le vide créé par le retrait des volumes hauts et marquée par un long auvent béton reliant les ailes fragmentées ;
- Toiture terrasse en béton ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie carrées et rectangulaires, simples ou à meneaux (fin montant vertical), plus hautes que larges, aux dimensions variées ;
- Grandes verrières en courbe constituées par une série de montants verticaux et horizontaux en béton très rapprochés, formant des fentes de lumière très étirées, nécessitant une extrême finesse des menuiseries métal et des joints ;
- Hautes verrières sur 2 niveaux à 5 meneaux de béton (6 fentes vitrées) marquant les entrées de la barre de bureaux ;
- Alvéoles formées par un cadre en béton avec une jardinière continue en rez-de-chaussée et une baie carrée en retrait, aux menuiseries bois, formant un jeu de plein et de vide proportionnés ; Volets roulants à lamelles bois horizontales ;
- Porte d'entrée de forme rectangulaire en lames de bois.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

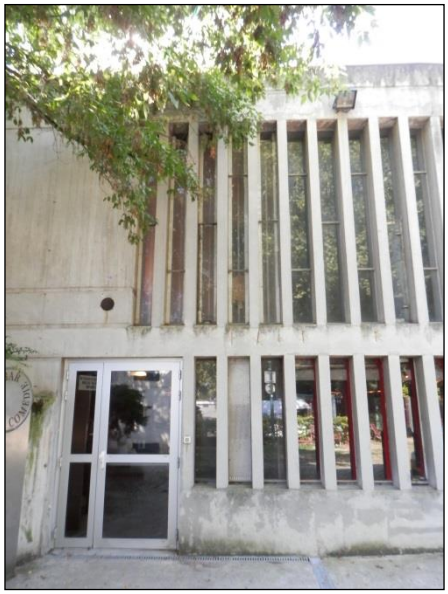
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 (équivalent)

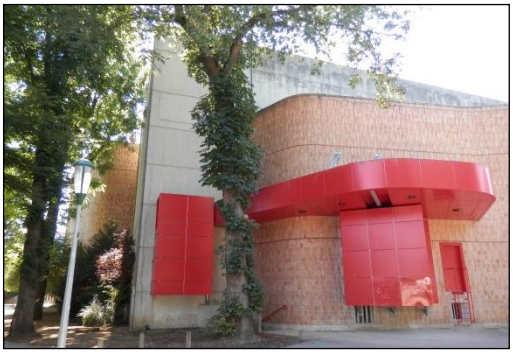
Matériaux de façade :
Béton armé, brique (forme losangée)





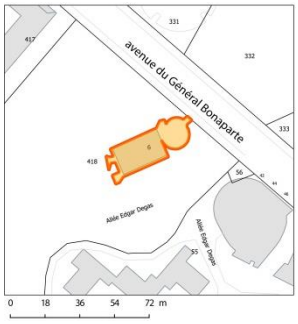






Eglise saint-Bruno : Avenue du général Bonaparte

Croix-Rouge



Références Cadastrales : IV 6

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1975 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

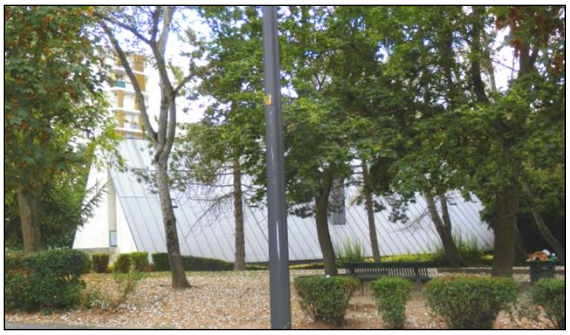
ARCHITECTE :

- ■ Bernard FOUQUERAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

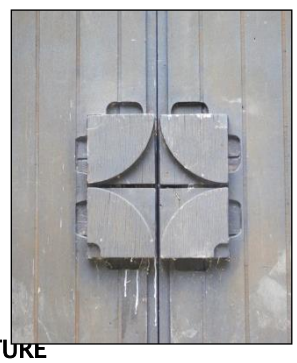
Eglise Saint-Bruno (né vers 1035 à Cologne, et fondateur de l'ordre des Chartreux en 1084), créée par l'association diocésaine en 1975 lors de la construction du quartier Croix-Rouge. Cet édifice symbolique, à l'architecture moderne (sans décor), reprend l'image d'une tente, d'un refuge qui abrite le nomade, qui crée l'espace sacré protecteur :

- Composition simple sur un plan allongé rectangulaire, à 2 façades triangulaires sobres, dessinées par la pente des 2 versants du toit ;
- Composition assise sur un soubassement en pans vitrés continus en léger retrait ponctués par de fins piliers de béton (éclairage du sous-sol), créant un toit soulevé du sol ;
- Façade d'entrée devant un parvis de forme souple, cadré par la végétation, et ponctué par une légère sculpture métallique posée sur un socle bombé circulaire ; Baie d'entrée de toute hauteur, accessible depuis une passerelle (décorée au sol par une forme en pavés de verre) ; Façade arrière accessible depuis un escalier en béton ;
- Grand vaisseau intérieur (nef) à la structure bois apparente, éclairé ponctuellement ;
- Toiture en zinc à 2 longs pans, intégrant des petits châssis métalliques, et une lucarne retroussée en zinc avec une baie rectangulaire en hauteur, située au-dessus de l'hôtel (création d'une lumière zénithale naturelle) ;
- Fine croix métallique en façade d'entrée ;
- Porte d'entrée en bois à pan incliné suivant la pente du toit, avec une poignée de forme recherchée.









TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit : R

Matériaux de façade : Béton



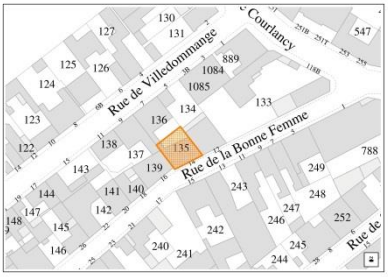






14, rue de la Bonne Femme

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DO 135

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐



CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à faux pans de bois avec un rez-de-chaussée en pierre à l'aspect rugueux, élevée sur trois niveaux côté rue et deux niveaux en façade arrière sur petit jardin.

- Composition asymétrique à 3 travées, assise sur un léger soubassement en pierre bosselée à appareil simple régulier.
- Rez-de-chaussée en pierre rugueuse en opus romain (dallage en éléments appareillés carrés et rectangulaires).
- Etage en enduit ciment présentant une forte épaisseur et un aspect rugueux, et un étage de combles (au nu de la façade), à faux pans de bois et enduit.
- Mise en valeur du rez-de-chaussée par la forme des baies à arcs surbaissés en pierre rugueuse.
- Façade ordonnancée, les baies sont alignées verticalement.
- Toiture dans la partie centrale avec un débord, aux chevrons de bois apparents, soulignant la composition de la façade.
- Toit à pente bisée aux extrémités avec égouts pendants.
- Simplicité des formes de baies à meneau.
- Simplicité des décors en pierre et faux pans de bois, platebande surlignant le niveau du rez-de-chaussée.
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée.
- Porte d'entrée bois moulurée à imposte vitrée.

Remarques : les modifications de la porte d'entrée et de la fenêtre surbaissée altèrent l'homogénéité et la qualité de la composition originelle







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

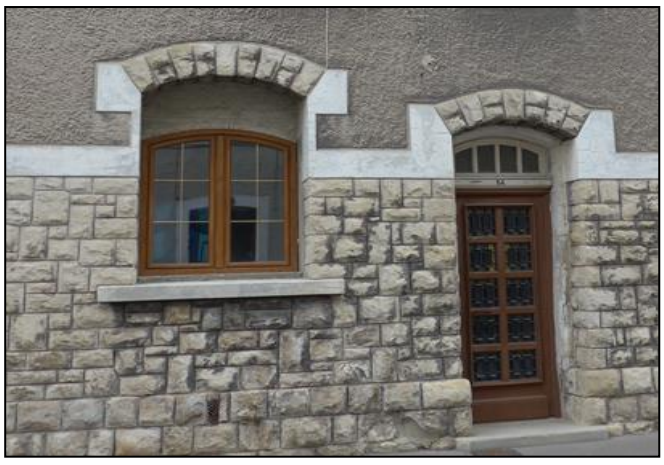
PRECISIONS :

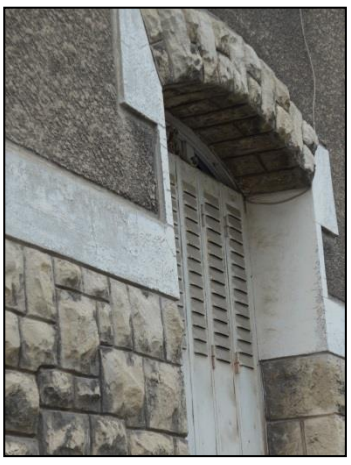
Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre enduit et Faux pans de bois



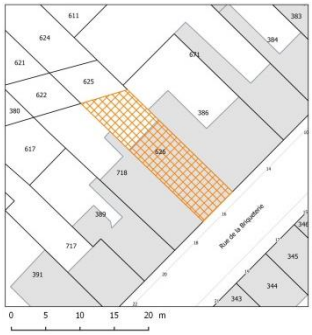






16, rue de la Briqueterie

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DV 626

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ RAISIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à faux pans de bois avec un rez-de-chaussée en pierre à l'aspect rugueux :

- Composition à 2 travées (1 travée majeure et 1 travée d'entrée) assise sur un léger soubassement percé par un petit soupirail (grille décorée) avec un rez-de-chaussée en pierre en opus romain (dallage en éléments appareillés carrés et rectangulaires), un étage en enduit et un étage de combles à faux pans de bois et enduit formant une lucarne pignon ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique avec un léger débord aux chevrons de bois apparents, caractérisée par 2 lucarnes en faux pans de bois à baies jumelées (2 baies identiques) au toit débordant ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Simplicité des décors en pierre et faux pans de bois : entablement marqué, encadrement de baie ;
- Simple barre d'appui en bois aux extrémités sculptées avec 2 attaches métalliques en pointe de diamant ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Porte d'entrée bois moulurée (en 3 parties) en plein cintre à l'imposte circulaire vitrée, ornée d'une grille aux motifs quadrillés de ferronnerie ; Grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.

Remarques : Plusieurs barres d'appui disparues ; Menuiseries bois et volets d'origine modifiés.



TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

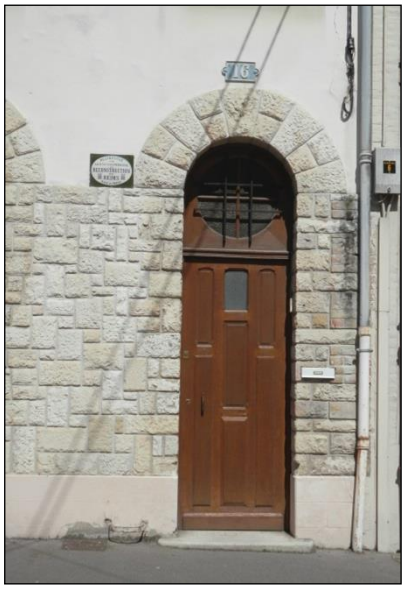
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, enduit, pierre

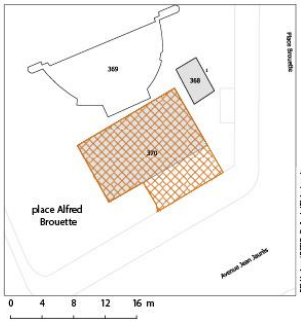






Bibliothèque Holden : Place Alfred Brouette

Cérès -Cernay -Jaurès



Références Cadastrales : BI 370

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1887
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest Brunette

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

En 1888, un négociant en laine d'origine anglaise, Jonathan Holden, élève à l'occasion du Jubilé de la reine Victoria, la **bibliothèque Holden** sous la forme d'un pavillon dont l'architecture évoque celle des octrois (Pavillons symétriques encadrant une grille pour payer l'octroi à l'entrée de la ville) :

- Petit pavillon de symétrie pure à 3 travées, assis sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée en brique, marqué par des bandeaux de pierre et couronné par une corniche prononcée ;
- Toiture en pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc (sur le terrasson), ponctuée de petites sculptures d'angles et d'outeaux de ventilation ;
- Travée d'entrée majeure avec une baie en plein cintre marquée d'un fronton triangulaire, (portant l'enseigne gravée sur une plaque de marbre rouge *Bibliothèque Municipale*), soulignant l'axe de symétrie par des décors ;
- Proportions harmonieuses des baies carrées à 1 meneau (2 baies réunies) et de la baie en plein cintre plus haute que large à l'entrée ;
- Grande richesse des décors en pierre finement sculptés : corniche avec denticules, frise et bas-relief aux motifs singuliers ou végétaux, bandeau, pilastre de travée et de chaine, colonnette avec chapiteau, clé de voûte, cartouche sculpté, volute, encadrement de baie, cartouche au nom des disciplines du savoir (*sciences, roman, littérature…*), guirlande, cannelure, goutte, ruban, bandeau…
- Menuiseries bois à petits bois singuliers ;
- Imposte vitrée de la porte d'entrée bois (disparue).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

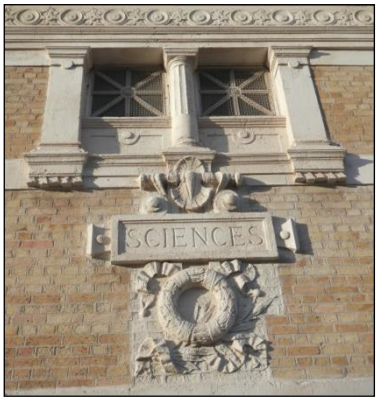
La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre et brique, marbre





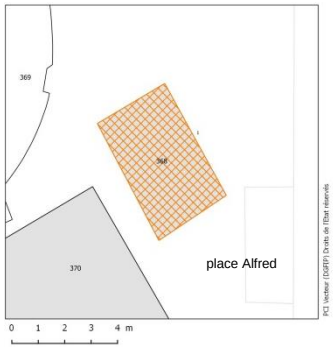






Transformateur Demay : place Alfred Brouette

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1938
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur forme un ensemble sur la place Brouette avec la bibliothèque Holden qu'il accole en retrait à 1 mètre de distance :

- Edicule symétrique à 2 travées de plan rectangulaire avec une écriture architecturale classique (4 façades traitées) ; Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, divisé en 2 parties, ceinturé par une balustrade continue avec un petit débord de toit plat (corniche saillante) et ponctué par une excroissance cubique ;
- Régularité de la composition à 2 baies d'entrée en façade principale de forme rectangulaire, plus haute que large, dont l'une est couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneaux formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé



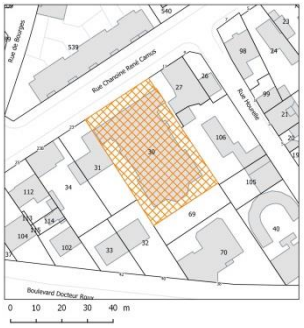






Eglise Saint-Louis : Rue Chanoine René Camus

Maison Blanche



Références Cadastrales : DS 30

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932-36
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ F. MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Louis, en l'honneur du roi Louis IX, bâtie dans le quartier maison blanche selon les vœux du cardinal Luçon, qui souhaitait édifier une chapelle à proximité de l'hôpital Maison Blanche, qui en est dépourvu. Réalisée avec une réelle économie de moyens, sans clocher, l'église allie les formes traditionnelles et des procédés modernes de construction :

- Eglise en pierre sur un plan à nef unique, avec un plafond de pente soutenu par de grands arcs en diaphragmes en ciment armé, et un chœur (chevet cadré de pavillons bas) ;
- Toiture à 2 longs versants en ardoise, ponctuée par une cheminée en brique sobrement décorée ;
- Façade majeure symétrique composée par 2 petits porches latéraux et un monumental porche sur perron, avec une ouverture en ogive, présentant un grand vitrail à 4 meneaux de béton au sein d'en encadrement à redent et la statue des sculpteurs rémois Fery et Albert Pellus sur un socle très élevé, marquant l'axe de symétrie ;
- Chevet caractérisé par une très haute baie à 2 meneaux (linteau décoré) ; Façades latérales de la nef à 5 travées, composées par une fine baie à vitraux (montant en ciment) située entre 2 légers arcs-boutants en ciment ;
- Régularité des formes de baies simples ou à meneaux en brique (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées (suivant la façade) et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en ogive ;
- Sobriété des décors en pierre et béton : croix gravée, encadrement de baie (à redent…), linteau, entablement…
- Portes d'entrée bois (baie rectangulaire) ou en ferronnerie (baie en ogive) avec des motifs Art Déco recherchés.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

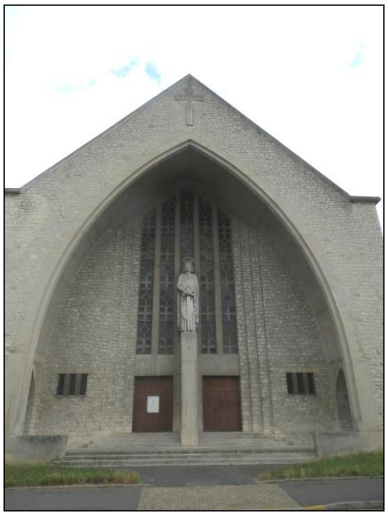
Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent 20 mètres de haut)

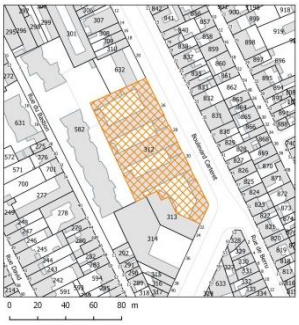
Matériaux de façade :
Ciment armé, pierre, brique (parties latérales basses)






Ecole Carteret : 26-30, boulevard Carteret

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 312

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1881-82
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Monumentalité de l'**école élémentaire Carteret** de par sa composition urbaine et architecturale en symétrie, s'inspirant du parti architectonique des édifices industriels :

- Ensemble caractérisé par 3 pavillons plus élevés en alignement sur la rue, reliés entre eux par 3 porches d'entrée, et prolongés par deux ailes basses aux extrémités ; Pavillons prolongés par une aile basse perpendiculaire à la rue recevant les salles de classe ;
- Pavillons centraux ordonnancés à 4 et 3 travées, établis sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée, un étage enduits et un étage de combles à lucarnes en pierre sur rue et en zinc (baie en plein cintre latéral) ; Aile basse sur un soubassement en meulière avec un rez-de-chaussée enduit aux larges baies en arc surbaissé ;
- Toiture en ardoise à pans brisés pour les pavillons ; Toit à 2 longs versants avec une croupe en ardoise et en zinc sur le terrasson couvrant les 2 ailes basses ; Porches prolongés par un toit en zinc à 2 faibles versants ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé ou en plein cintre (rez-de-chaussée), rectangulaire (étage) (petite lucarne zinc en plein cintre) ;
- Décors en pierre et brique : encadrement de baie et de porche, chaine d'angle, clé, clé de voûte, corniche, bandeau, fronton cintré, médaillon, enseigne peinte…
- Menuiseries bois à traverse d'imposte épousant la forme des baies, accompagnées de persiennes métalliques ;
- Monumentalité des portes d'entrée bois aux boiseries moulurées avec, ou sans, imposte en plein cintre vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R (aile), R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre brique, meulière et enduit





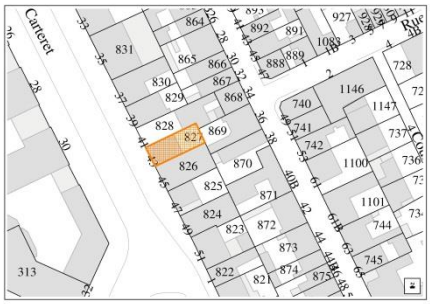






43, boulevard Carteret

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CV 827

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation..

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 2 travées à fenêtres jumelées (par 2), en style pseudo Louis XVI (sous l'influence de l'Antiquité) :

- Maison ordonnancée en pierre de taille établie sur un rez-de-chaussée en pierre striée et un étage carré ;
- Couverture en tuiles mécaniques à 2 pentes inclinées ;
- Harmonie de la composition asymétrique à 2 travées distinctes : la travée majeure est constituée par des fenêtres jumelées (par 2) sur les 2 niveaux. La travée mineure plus étroite est caractérisée par la baie d'entrée la surmontant avec des décors particuliers soulignant la baie en plein cintre ;
- Sobriété des formes de baies simples et à meneaux en pierre (en 2 parties), aux dimensions équilibrées plus hautes que larges : rectangulaire et en plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre de style néo-classique : corniche finement moulurée, bandeau, appui de fenêtre décoré de gouttes, encadrement de baie (avec un léger retrait), clé de voûte, guirlande de feuillage, médaillon, balustre, piédroit (« pilier ») de l'arc…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois de la baie cintrée, épousant sa forme ;
- Persiennes métalliques.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Hôtel particulier de 1er ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport 1925
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ■ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre

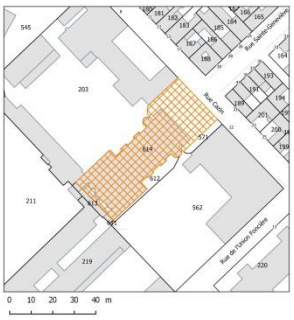






Eglise Sainte-Geneviève : 10-12, rue Cazin

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 614

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1877-1881
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

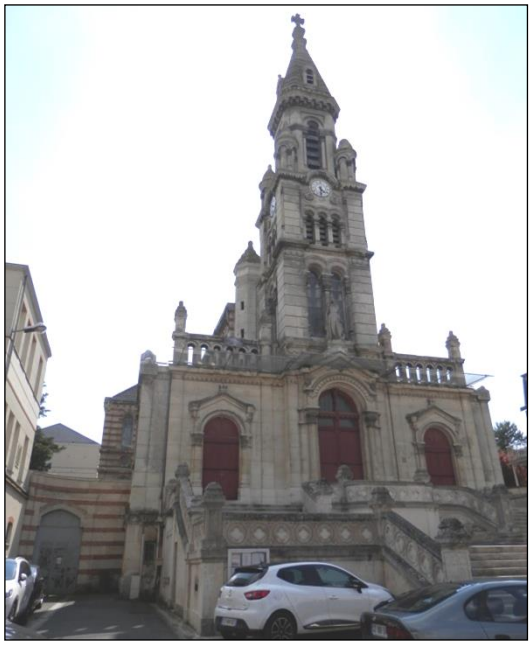
ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'église Sainte-Geneviève consacrée en 1878 est financée par Madame Roederer Boisseau, aidée de donateurs. Inspirée par les basiliques romaines et byzantines, l'église avec une seule effigie de la sainte, s'oriente en ligne droite vers la cathédrale :

- Composition basée sur un plan en croix, avec une façade principale et sa tour centrale en pierre, élevée depuis un grand escalier à double révolution, sous lequel est située la crypte (Alternance de brique et de pierre pour les autres façades) ;
- Toiture en ardoise à longs versants et à croupe ;
- Composition assise sur le perron monumental avec un niveau marqué par 3 baies d'entrée en plein cintre, couronné par une épaisse balustrade ponctuée de piliers ; Tour en gradins (clocher) à 3 niveaux coiffée par une flèche, ornée d'une statue centrale marquant l'axe de symétrie ;
- Longue nef centrale, dont la charpente est contrebalancée par les bas-côtés (petites salles couvertes) avec tribunes à l'étage, percés d'une baie romane séparée par des contreforts (piliers extérieurs) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 1 ou 2 meneaux (2 ou 3 baies réunies) en plein cintre plus hautes que larges avec des dimensions variées :
- Imposants décors en pierre en façade majeure : bas-relief, balustre, frise, pinacle, fronton, colonne avec chapiteau, corniche avec denticule, pilastre, statue, chapeau de pilier…
- Abondance des vitraux retraçant la vie de la sainte ;
- Portes en bois avec imposte vitrée ou pleine en plein cintre ;
- Clôture en pierre avec une frise et des petits piliers décorés.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

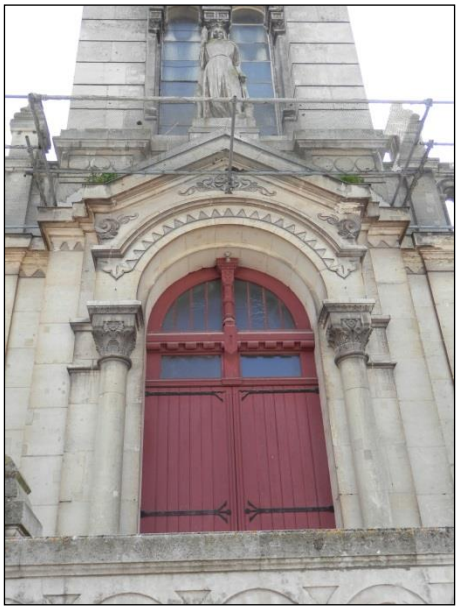
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

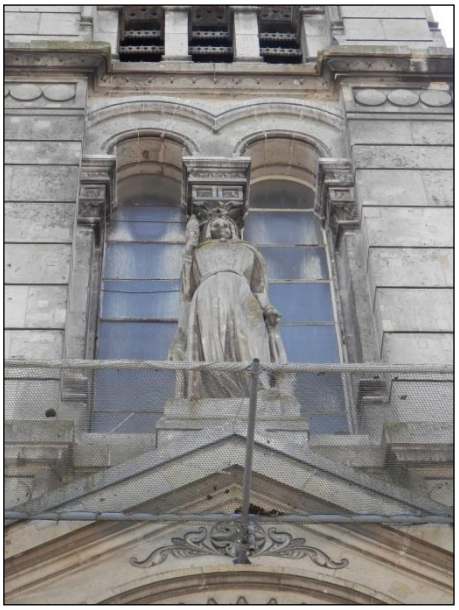
PRECISIONS :

Gabarit :
Equivalent à R+4

Matériaux de façade :
Pierre et brique



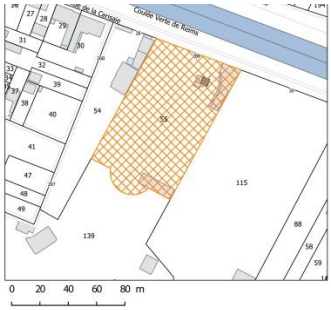






28 bis, rue de la Cerisaie

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DY 55

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

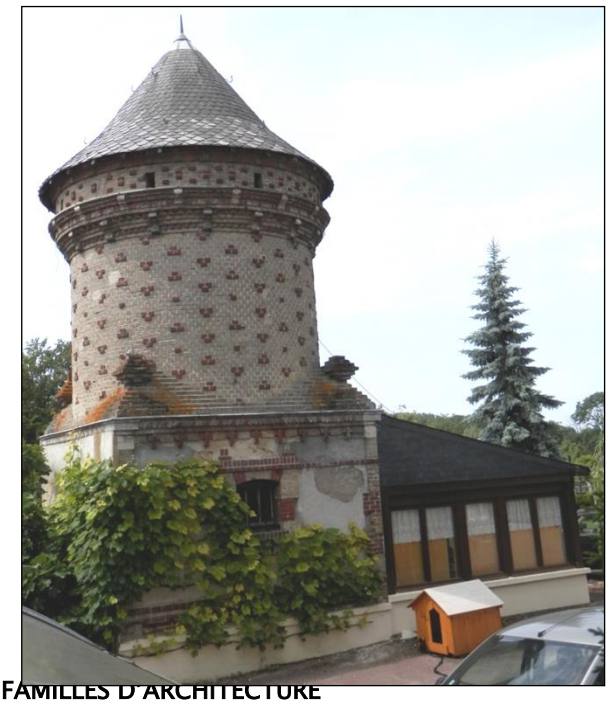
☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pigeonnier aux décors soignés et recherchés, situé au cœur d'une parcelle (Véranda récente en extension non protégée) :

- Tour circulaire en brique assise sur un soubassement de plan carré en enduit et brique, percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, couronné par un petit attique (petit étage au-dessus de la corniche) ;
- Toiture conique à coyau en ardoise en forme d'écaille, avec un léger débord de toit aux chevrons de bois apparents, et ponctuée par un épi de toit en zinc ;
- Socle carré, décoré par une corniche et une frise aux motifs géométriques de brique rouge, mise en valeur par 4 acrotères en brique créant une forme sculptée pyramidale à redents élancée, marquant les 4 angles ;
- Attique, percé de petites meurtrières rectangulaires, qui couronne l'entablement avec sa corniche débordante et sa frise en brique soutenues par des corbelets en pierre (petits support en S sous saillie), ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre, ou alternant la brique ocre et la brique rouge : frise aux motifs géométriques recherchés (en pointe de diamant, en relief, en épi…), corniche, encadrement de baie, corbelet, chaine d'angle (socle), bandeau…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

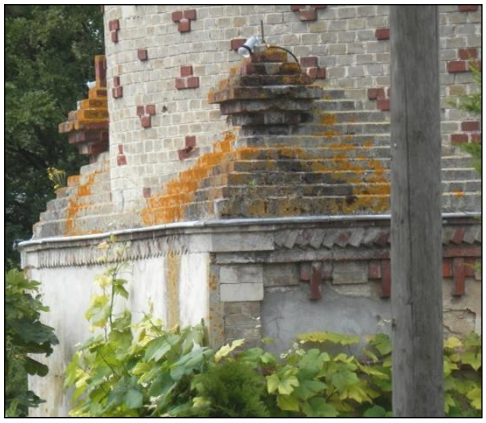
Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

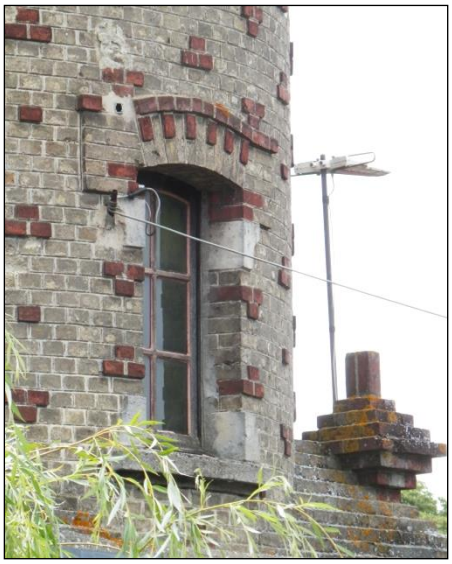
PRECISIONS :

Gabarit : R+1 (équivalent)

Matériaux de façade : Pierre, brique, enduit









9, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 75

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice d'inspiration classique basé sur un plan triangulaire, influencé par la forme de la parcelle :

- Elévation en brique rouge et pierre depuis un rez-de-chaussée avec un soubassement en pierre, un étage et un étage de combles ;
- Complexe toiture à croupe avec des pans brisés en ardoise sur le brisis (pans très inclinés visibles) et en zinc sur le terrasson (pans non visibles peu pentus) ;
- Composition symétrique à 4 travées, dont les 2 travées centrales en pierre sont rapprochées, flanquée d'une entrée latérale avec chartil à gauche ;
- Travées couronnées par deux typologies de lucarnes pendantes en pierre : 2 lucarnes en plein cintre et 2 lucarnes groupées légèrement cintrées ;
- Régularité des formes de baies de grandes dimensions, aux proportions harmonieuses, et plus hautes que larges : rectangulaire en rez-de-chaussée et légèrement cintrée à l'étage (soupirail cintré) ;
- Simplicité des décors en pierre : chaine d'angle, encadrement de baie, corniche, bandeau parfois très prononcé, clé de voûte en pointe de diamant ;
- Ferronneries aux lignes recherchées;
- Persiennes bois épousant la forme des baies.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. On y trouve tout à la fois des programmes d'une grande unité : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre

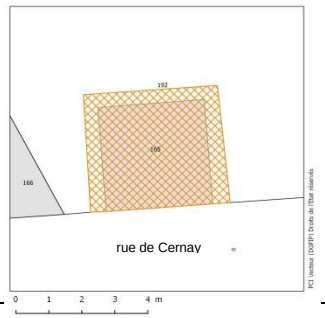






Transformateur Demay : 43, rue de Cernay

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 165

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise gravée « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Transformateur intégré dans une clôture haute en maçonnerie enduite et au chaperon de tuile mécanique, et encerclé par le jardin d'une grande parcelle :

- Edicule à 1 seule travée de plan carré avec une écriture architecturale classique ; Composition en béton armé symétrique assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué par une petite excroissance cubique de plan rectangulaire, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors sculptés en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : corniche débordante, pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), balustre droite, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

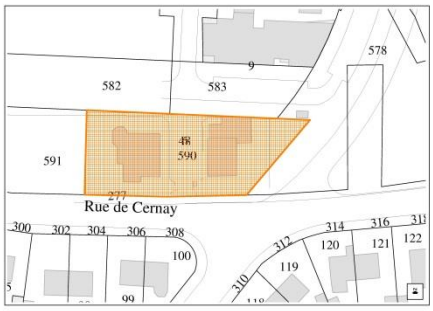
Matériaux de façade :
Béton armé





277-281, rue de Cernay

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CT 579 et 590

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922-1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 Pavillons d'habitation distincts en retrait de la rue, qui cadrent l'entrée de la ferme des Anglais :

- Ensemble élevé sur un soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée, un étage traités en enduit et un étage de combles en faux pans de bois peints (vert) ;
- Toiture en tuiles mécaniques à croupe avec débord, ornée de hautes souches de cheminées décorées en brique et de lucarnes en bois à croupe ou rampantes (en zinc) ;
- Pavillon (gauche) aux formes plus complexes :
  - un volume en avant, aux angles biseautés, orné d'un pignon à faux pans de bois,
  - un avant-corps latéral en pans coupés, caractérisé par un auvent en tuile et un toit polygonal ;
- Diversité des formes de baies, plus hautes que larges aux proportions équilibrées avec de largeurs variées (baie double d'escalier : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en 1/2 ellipse), légèrement cintrée…
- Simplicité des décors simples mariant la brique et la pierre : arc, clé de voûte, bandeau et frise, corniche, ornement de toit, aisselier en bois (supportant le débord de toit), dés de balcon, corbeau (portant le balcon)…
- Grande simplicité des ferronneries ;
- Menuiserie bois épousant la forme des baies ;
- Imposte vitrée et cintrée des portes d'entrée bois ;
- Clôture mixte composée par un muret en pierre meulière, surélevé par une grille cadrée de piliers en brique décoré avec un chapeau en tuiles.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire

- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

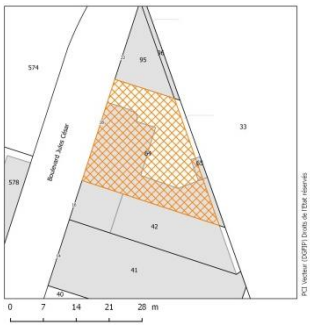
Matériaux de façade :
Enduit, faux pans de bois, brique, pierre meulière





18, boulevard Jules César

Centre-Ville



Références Cadastrales : BD 64

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier situé en alignement sur le boulevard, orné d'un riche entablement stylisé avec des décors pendants singuliers entre les baies et aux angles bâtis :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 3 travées symétriques sur boulevard, établie sur un soubassement percé de soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée et un étage en attique (ou un étage de combles) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis et en zinc sur le terrasson avec des lucarnes en pierre au fronton triangulaire brisé et aux décors très abondants ;
- Composition avec un corps principal sur rue plus large que celui sur le jardin à 3 travées (baie d'entrée), avec une tourelle aux petites baies en partie latérale, donnant sur la voie d'entrée de la parcelle depuis le portail sur rue ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Profusion des décors en pierre formant l'entablement et le couronnement : console (sous saillie), corniche avec denticule, bandeau, clé, encadrement de baie, goutte (élément tronconique pendant), bas-relief pendant au motif végétal, volute, modénature, chaine d'angle…
- Richesse des motifs de ferronneries ; Forme galbée des garde-corps de l'étage ;
- Clôture composée par un muret bas en pierre, avec 2 piliers encadrant une grille et 2 portails.

Remarques :Modification des menuiseries et suppression des garde-corps (ferronnerie) des baies du rez-de-chaussée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

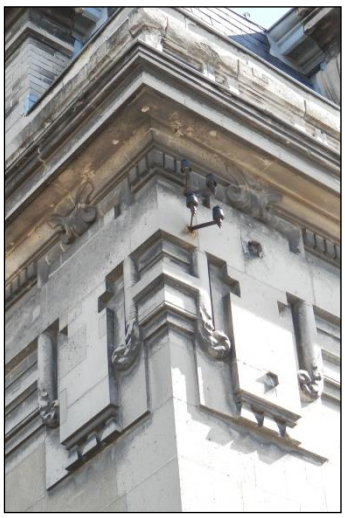
La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

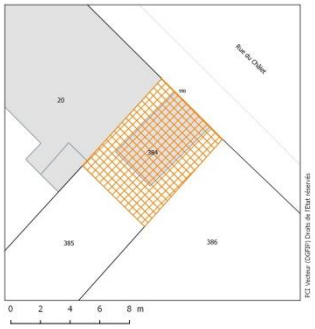
Matériaux de façade :
Pierre de taille



Transformateur Demay : 99 bis, rue du Chalet

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BK 384

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », fondée en 1900 par René Demay. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur finalise un front bâti et caractérise l'entrée de l'allée plantée d'arbres aménagée en parking, le long d'un espace vert résidentiel :

- Edicule en béton armé à 1 travée de forme cubique sur un plan rectangulaire, avec une partie principale alignée sur la rue à l'écriture architecturale classique et une seconde partie plus basse, côté allée, à l'écriture sobre peu ornementée ;
- Composition majeure symétrique, assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, dont la partie du volume haut est ceinturée par une balustrade avec un débord de toit plat (corniche saillante) et ponctué par une excroissance cubique ;
- Composition régulière à une baie d'entrée rectangulaire plus haute que large (petit auvent), ornée du blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades : entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), pilastre et chaine d'angle ornés parfois de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, balustre, corniche débordante, blason de la ville apposé sur un panneau aux angles concaves et encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, petit auvent.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé



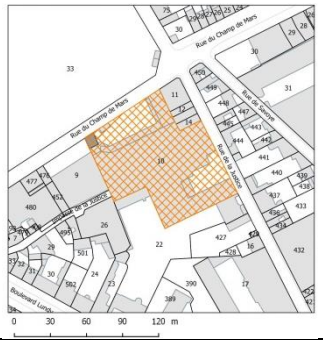






Champagne Taittinger : 12, rue du Champ de Mars

Centre-ville



Références Cadastrales : BE 10

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1920
- ■ Par estimation : Vers 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse Gosset (1900)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logement de contremaitre de **l'établissement vinicole Ernest Irroy et Cie**, bâti vers 1900 par l'architecte rémois Alphonse Gosset. Les bâtiments détruits au cours de la 1ère guerre mondiale sont reconstruits en 1920. Actuellement maison de champagne **Taittinger**, le logement, seul témoignage architectural de cette époque sur le site, est aménagé aujourd'hui en bureaux :

- Composition ordonnancée à 3 travées, assise sur un soubassement lisse, percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et 2 étages enduits, couronnés par une corniche débordante ;
- Toiture terrasse, ceinturée par un acrotère au chaperon de tuiles marquant les 4 angles ;
- Façade latérale orientée sur la cour, à 3 travées identiques de même composition que la façade sur rue ;
- Régularité des travées aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en brique et en maçonnerie enduite ton pierre : clé de voûte, corniche, frise, encadrement de baie, table d'allège moulurée sous appui de baie marquant la verticalité, bandeau aux composantes variées ;
- Porte d'entrée en panneau de bois avec une haute imposte vitrée en arc surbaissé.

Remarques : Modification récente de la corniche avec la suppression des denticules et des menuiseries bois.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit : R+2

Matériaux de façade : Enduit, brique

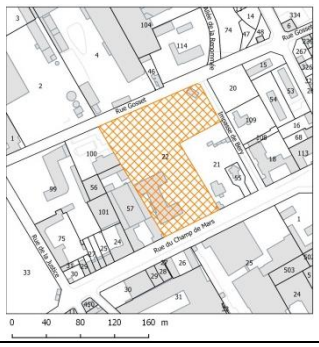






Champagne Mumm : 29, rue du Champ de Mars

Centre-ville



Références Cadastrales : BD 22

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900, 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Bureaux de la Maison de champagne Mumm, établie vers 1900, et reconstruite après la 1ère guerre mondiale :

- Composition bâtie à 3 ailes située dans un parc et formant un U orienté sur le jardin avec un pavillon d'entrée plus élevé, marquant l'angle ; (Toutes les façades protégées) ;
- Composition à 5 travées symétrique (pavillon) et à 3 travées (aile dans le prolongement), assise sur un soubassement en pierre (de taille ou en meulière) percé de petits soupiraux à 1 meneau (2 baies réunies), avec un rez-de-chaussée surélevé (aile) et un étage enduits, (pavillon d'entrée) couronnés par un auvent en tuile mécanique et un attique marquant les angles par un amortissement (boule) ; Toit terrasse avec une verrière ;
- Entrée du pavillon magnifiée par 3 travées centrales encadrées de 2 pilastres de travée et d'un fronton en attique, ponctué de 2 amortissements, dans l'axe du porche sur perron avec une baie en plein cintre décorée ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie rectangulaire, en plein cintre, plus hautes que larges ;
- Equilibre des décors d'inspiration classique en pierre : clé de voûte, frise, corniche, chaine d'angle et pilastre en pierre à joints creux, fronton triangulaire, rose, corniche avec denticules, panneau en allège, encadrement de baie, entablement souligné, bandeau, claustra, archivolte…
- Menuiseries bois ; Richesse des motifs de ferronneries, dont les portes d'entrée vitrées à imposte ;
- Clôture très qualitative avec un muret bas surmonté par une grille décorée avec des motifs de fleurs, encadrée de piliers en pierre cannelée, coiffés par une lanterne.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

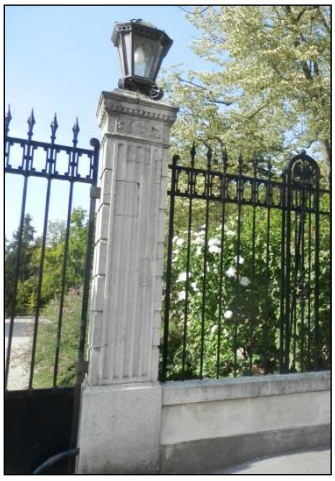
Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R (aile), R+1(pavillon d'entrée)

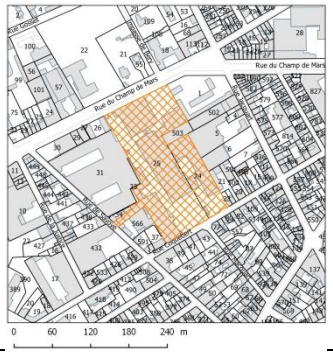
Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, meulière (aile arrière)



Champagne Mumm : 34, rue du Champ de Mars

Centre-ville



Références Cadastrales : BH 24, 25

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900, 1920
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1899, 1907

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de champagne Mumm établie vers 1900 et reconstruite après la 1ère guerre mondiale (Conciergerie, magasin industriel, atelier de fabrication, entrée des caves protégés) :

- Composition complexe de plusieurs grands bâtiments, formant une allée centrale traversante avec 2 petits pavillons d'entrée et 2 cours carrées ouvertes sur rue ;
- Composition générale assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires à 1 meneau (grille métal), avec un rez-de-chaussée (surélevé pour conciergerie), et un étage (ou non) enduits, couronnés par un léger auvent en tuile mécanique et un attique décoré ;
- Toit à 2 versants et à croupe des petites ailes latérales à 1 niveau ; Toit terrasse (pavillon, atelier…) avec un attique alternant la pierre et les cabochons en céramique ;
- Tourette d'angle en pierre très décorée à 2 horloges, de plan carré, au toit en pavillon en tuile mécanique à débord ;
- Elégance et diversité des formes de baies simples ou à 2 et 4 meneaux, plus hautes que larges ou allongées, de proportions harmonieuses : en plein cintre, rectangulaire, en arc surbaissé ; Baie d'entrée à coussinets décorés (angles renforcés, avec un linteau en métal) ;
- Richesse des décors en pierre (parfois alternant avec la brique) : corniche avec denticules, bandeau, linteau, frise, encadrement de baie avec un harpage sur les piédroits, chaine d'angle et pilastre (pierre striée), cabochon ou médaillon et bas-relief en céramique rouge, rosette, corbelet sous corniche (support en S), tourelle, clé, cartouche avec motif de grappe de raisin, pilier (clôture)…
- Finesse des Menuiseries bois : fenêtres et portes à imposte.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :

R, R+1

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit, brique, céramique



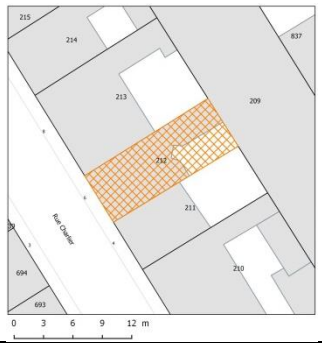






6, rue Charlier

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 212

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT, SALAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etroite maison de ville, ornée d'une haute lucarne pignon en plein cintre, et coiffée par un pan de toit en ardoise très travaillée (brisis : pan de toit très incliné) :

- Composition à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement en pierre percé par un soupirail rectangulaire, avec un rez-de-chaussée en brique ocre aux joints creux de teinte ocre rouge et un étage en brique au joint creux de ton pierre et un étage de combles à 2 lucarnes en bois et brique ;
- Toiture qualitative en ardoise avec 2 pans brisés sur rue : ardoises en forme d'écaille dessinant un losange ou à pans coupés marquant le faitage (1 seul versant de toit en tuile mécanique sur cour) ;
- Travée majeure aux plus larges baies, magnifiée par une lucarne pignon en brique, ornée de sobres décors ; Lucarne jacobine en bois avec un débord et au tympan de bois décoré, coiffant la travée d'entrée ;
- Diversité des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Sobriété des décors en pierre et brique soulignant la travée majeure : fronton cintré (relié à la baie de l'étage), bandeau, corniche, encadrement de baie, clé de voûte, encadrement du pignon, entablement avec triglyphe (3 canaux verticaux), bas-relief floral (métal : grille de soupirail), tympan bois, linteau (pierre)…
- Rationalité des motifs géométriques de ferronneries ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée rectangulaire.



TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

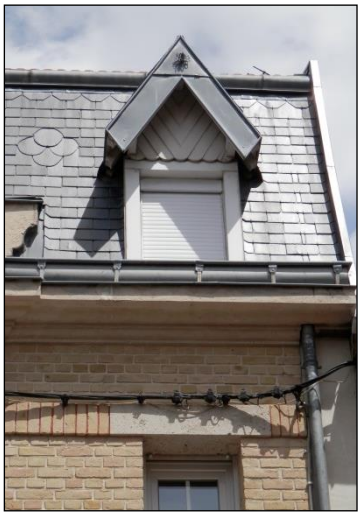
L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

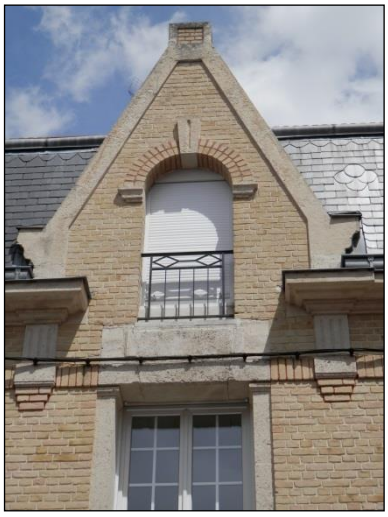
Matériaux de façade :
Brique et pierre





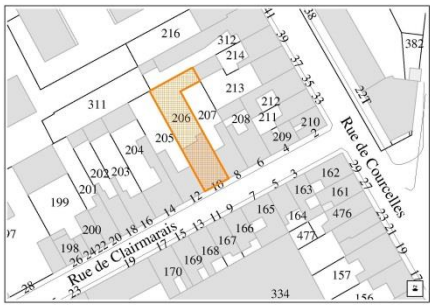






10, rue de Clairmarais

Faubourg Clairmarais



Références Cadastrales : AT 206

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 4 travées avec un léger balcon dominant les deux baies centrales du 1er étage et encadrés par deux balconnets :

- Immeuble de rapport en pierre de taille élevé sur un soubassement avec un rez-de-chaussée traité en bossage (strié de refends horizontaux), deux étages et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (sur les deux travées centrales) ;
- Toiture en pavillon à longs pans brisés en ardoise ;
- Régularité des formes de baie légèrement cintrées (arc surbaissé), plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Rez-de-chaussée très ouvert par de larges et hautes baies avec une devanture en applique (activité tertiaire) ;
- Grande richesse des décors en pierre finement sculptés : corniche, frise, guirlande et feston, panneau de décors variés, frise de glyphe (1er étage), clé de voûte, console sous balcon et corbelet (petit support sous saillie), fronton cintré, ove (ornement ovoïde sur moulure), encadrement de baie, feuillage, moulure, chute de fleurs, petit médaillon de fleurs…
- Grande finesse de ferronneries aux motifs complexes.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims permet le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre

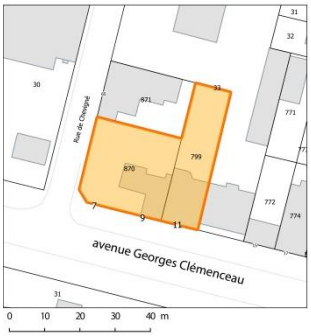






7-11, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau



Références Cadastrales : CL 870, 799

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice FOURNIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux maisons de ville et bourgeoises de même écriture architecturale de teinte ocre rouge et aux ferronneries très recherchées, avec un jardin arboré en angle de rue :

- Composition à 6 travées assise sur un soubassement en maçonnerie percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en enduit et un étage de combles à lucarnes en pierre et brique ;
- Elégante toiture en ardoise à longs pans brisés, ponctuée de 3 lucarnes en arc surbaissé (situées dans l'axe du trumeau), avec une verrière zénithale centrale ;
- Régularité des travées sur la façade principale : Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges en arc surbaissé ou rectangulaires…
- Petite extension latérale sur jardin rompant la régularité, au toit en zinc avec des baies de toute largeur ;
- Sobriété des décors en pierre et brique : bandeau, encadrement de baie, corniche, chaine d'angle…
- Finesse des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois ou métal (extensions sur jardin) épousant la forme des baies et persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée à imposte cintrée, en grande partie vitrée avec des motifs fins de ferronnerie élaborés ;
- Présence d'un grattoir et de chasse-roue (portail) ;
- Clôture au traitement architectural similaire : soubassement et muret haut en maçonnerie enduite avec des bandeaux et des piliers en brique, cadrant les angles, les portails et les grilles décorées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...



PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Enduit, brique et pierre de taille



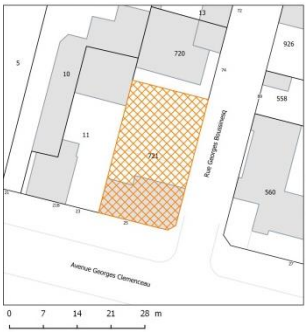






25, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau



Références Cadastrales : CL 721

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ P. BOUCHETTE, L. BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier d'inspiration Art Déco, souligné par une tourelle hexagonale à pans vitrés en encorbellement, coiffée par un toit élancé en ardoise (Toutes les façades protégées) :

- Composition majeure symétrique à 3 travées avenue G. Clémenceau, à 1 travée complexe sur la rue et 3 sur jardin, accolée à une annexe (toit terrasse accessible) bien traitée dans la continuité architecturale (partie haute en enduit) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre percé d'étroits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée (posées en opus romain : dallage de pierre appareillée carrée et rectangulaire), un étage en brique et un étage de combles ; Façades sur jardin en moellons de pierre ;
- Toiture qualitative à longs pans, à croupe et à coyau avec un débord plat, ponctuée de 2 petits outeaux triangulaires en zinc encadrant une seule lucarne à croupe, de souches de cheminées de brique et d'épis en zinc ;
- Harmonie des formes de baies simples, en croisée (structure en croix) et à meneaux en pierre (plusieurs baies réunies de la tourelle) aux dimensions variées : en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse) et rectangulaire ;
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement de baie, architrave, corbeau (sous saillie), corniche, bandeau, frise (pointe de diamant...), ancre (métal), pierre bosselée…
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte décorées ; Elégance des motifs épurés de ferronneries ; Grattoir ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée cintrée (auvent ardoise) ;
- Clôture sur un soubassement en pierre, composée par un mur enduit au chaperon de tuile mécanique et des piliers en pierre bosselée, encadrant un portail décoré métallique.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1+C

Matériaux de façade : Brique, pierre, enduit à la tyrolienne, moellons



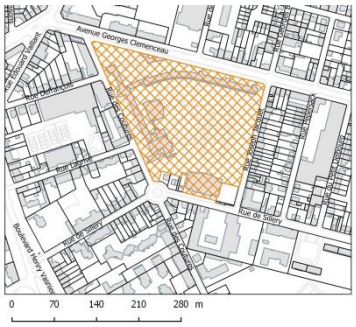






46, avenue Georges Clémenceau

Clémenceau



Références Cadastrales : CK 31

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1958
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. Dubard de GAILLARBOIS DORY, VILLENEUVE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Lycée Clémenceau pour 3000 élèves bâti en 1958 sur le vaste terrain des Coutures (3,8 hectares) afin de remplacer le collège des Bons Enfants devenu trop à l'étroit sur son site historique du XIIIème siècle, rue de l'Université :

- Composition de deux longues ailes très étirées au toit plat, implantées en retrait des voies, et articulées par la rotonde (avec un vaste jardin arboré central et des terrains de sport) ;
- Entrée du site mise en scène par la rotonde très ouverte en structure béton, qui reçoit en son centre la sculpture symbolique en feuille de cuivre de « L'homme dans l'univers en expansion » de Louis Leygue de 1950-52 ;
- Très longue aile bâtie de forme cintrée et tendue en béton, ponctuée par des avant-corps en pierre bosselée, côté avenue, et créant une courbe lisse parfaite soulignée par un auvent continu en métal, côté cour ;
- Composition de 200 mètres de long, assise sur un soubassement en pierre bosselée avec un rez-de-chaussée et trois étages traités par une structure béton apparente intégrant de grands vitrages et un couronnement en pierre ;
- Longue aile orthogonale, avec 2 décrochés côté rue des Coutures, de 5 et 2 niveaux, traitée par le même système de travée verticale en légère saillie, intégré dans un grand cadre en béton enduit ;
- Extrême régularité des travées de faible largeur, constituées par de fins cadres en béton apparent en saillie, alignés verticalement, qui intègrent une baie rectangulaire plus haute que large avec un encadrement traité par un revêtement en carrelage de ton pierre clair.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+3 (aile courbe), à R+4 (rue des Coutures)

Matériaux de façade :
Béton, terre cuite (carrelage), pierre

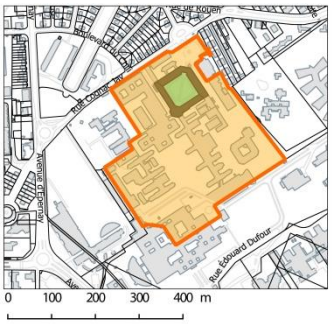






Hôpital Civil Maison Blanche : 45, rue Cognacq Jay

Maison Blanche



Références Cadastrales : DS 78

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926-33
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ H. et M. PORTEVIN

Paysagiste : Ed.Redont

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôpital civil Maison Blanche, réalisé par les architectes parisiens Poitevin dans une écriture architecturale Art déco très épurée. Ils sont choisis lors du concours pour leur conception en pavillons distincts suivant les services, qui sera abandonnée au profit de l'hôpital à étages superposés (jardin intérieur protégé) :

- Composition monumentale sur un plan carré d'un édifice symétrique avec un vaste jardin central (protégé) en pente aménagé par Edouard Redont ; Jardin symétrique inscrit dans la diagonale du carré, rythmé régulièrement par de petits bosquets taillés en boule et souligné par des haies continues basses ;
- 2 angles bâtis traités par : un large pan coupé à 3 travées, recevant la baie d'entrée et une rotonde hexagonale avec escalier d'honneur à l'opposé ;
- Composition assise sur un haut soubassement en béton formant le rez-de-chaussée avec 2 étages en brique ;
- Toiture à 2 faibles pentes en tuiles mécaniques ; Rotonde ponctuée par un lanternon en béton, ajouré par des baies en continu et coiffé par un toit en zinc ;
- Grande régularité des formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, aux dimensions distinctes et aux proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée (sur patio) et au 2ème étage, en plein cintre au 1er étage ; Baies à 2 meneaux en brique (3 baies réunies) surmontant les baies d'entrée en plein cintre (étirées) aux dimensions monumentales ;
- Sobriété des décors épurés en béton et brique : corniche, frise, architrave, encadrement de baie, encorbellement du balcon ;
- Singularité des menuiseries bois à petits bois qualitatives ;
- Richesse des motifs de ferronnerie (artiste Roze) des portes d'entrée métal portant le blason de la ville et le nom de l'hôpital.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

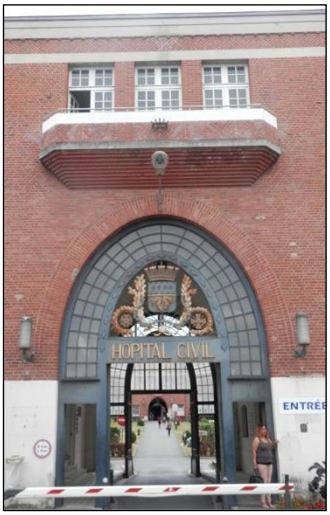
Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, béton





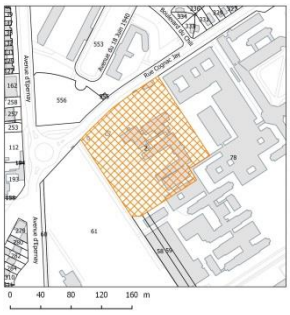






Hôpital mémorial américain : 47, rue Cognacq-Jay

Maison Blanche



Références Cadastrales : DS 2

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ch. BUTLER, A. PELLECHET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'American Memorial Hospital inauguré le 30 avril 1925 est créé par « l'american Found for French Wounded » créé en 1915, qui souhaite bâtir un hôpital pour enfant dans une ville meurtrie par la guerre. Un étage en brique coté patio est ajouté en 1935-39 :

- Ensemble de plusieurs corps bâtis en béton reliés par des ailes basses, qui forment une façade en longueur (2 niveaux) côté porche d'entrée ; Edifice principal de 3 niveaux sur un plan en U, encadrant un patio planté vers le grand jardin ;
- Composition rationnelle assise sur un léger soubassement en pierre puis en enduit, avec un rez-de-chaussée surélevé, 1 ou 2 étages enduits et un étage d'attique en pierre formant une loggia continue avec de grandes baies vitrées en retrait ;
- Toiture en tuile mécanique à deux versants de faible pente et à croupes, ponctuée de petits pavillons carrés plus élevés en retrait, qui marquent les angles de l'édifice ;
- Valorisation des entrées par des porches décorés en pierre d'inspiration classique ;
- Harmonie des proportions et des formes variées de baie en hauteur ou en longueur : rectangulaire, carrée, oculus…
- Finesse des décors en pierre : médaillon, inscription, colonne, chapiteau, corniche, bandeau, encadrement de baie, clé, arc…
- Finesse des menuiseries bois avec des persiennes bois et des volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Portes d'entrée aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée en plein cintre ; Ferronneries aux motifs élaborés ;
- Porche d'accès enduit de forme complexe avec un chaperon de tuile, et percé par une large baie en anse de panier ;
- Plaque de la Reconstruction.







TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+2

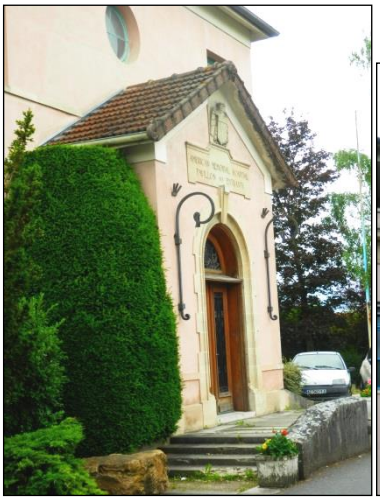
Matériaux de façade :

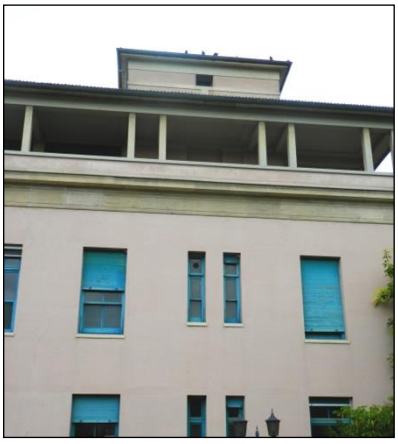
Pierre, béton enduit, brique











Champagne Henriot : 83, rue Coquebert _ 78 rue du Champ de Mars

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 827

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880-85, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de Champagne Heidsieck et Cie et Walbaum Goulden et Cie, reconstruit à l'identique, actuellement **champagne Henriot** :

- Composition complexe de plusieurs ailes perpendiculaires, formant 2 cours rectangulaires ouvertes sur les 2 rues ;
- Longue aile traversante à 13 grandes travées (atelier et magasin) formant chacune un pignon, au toit métallique à 2 versants ; Bâtiment d'angle sur rue (Coquebert) de bureaux au toit à pans brisés en ardoise et zinc ; Large aile centrale parallèle à la rue à 8 travées, percée par un grand porche reliant les 2 cours, et coiffée par un attique en pierre ornée d'un fronton (vasque), au toit métallique à 2 faibles pentes ;
- Composition variée des ailes, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux à meneau, avec un rez-de-chaussée surélevé (et un étage de combles pour les bureaux) et un étage enduits pour les ateliers ;
- Elégance des travées régulières aux formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies), ou à un montant horizontal en pierre, plus hautes que larges ou allongées, aux dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé et rectangulaire (bureaux) ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique, et en alternance : chaine de travée, corniche, encadrement de baie, frise, arc de décharge, médaillon (ornant les pignons en brique), linteau plat, corniche, bandeau, fronton, vasque, pilastre, horloge…
- Marquise (fine structure métallique) de forme cintrée protégeant un perron aux marches élégantes ;
- Menuiseries bois ; Sobriété des motifs de ferronneries ;
- Portes d'entrée en métal ou bois moulurées à imposte vitrée ;
- Clôture aux piliers en pierre et au portail métal très décoré.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C (rue Coquebert), R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique





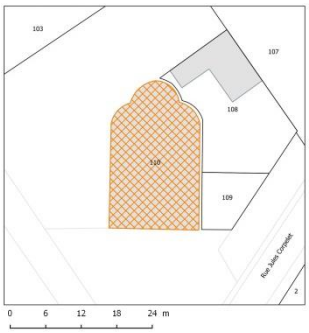






Eglise de la Neuvillette : rue Jules Corpelet

La Neuvillette



Références Cadastrales : CM 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise de la Neuvillette inaugurée en 1949, construite vers 1930 à l'emplacement de la mairie-école, bâtie entre 1875 et 1886, mais détruite par les bombardement lors de la 1ère guerre mondiale tout comme la 1ère église du XIIème siècle :

- Eglise dégagée de toute construction, au sein d'un espace ouvert à dominante végétale au chevet, et implantée en face de l'esplanade de la mairie-école ;
- Eglise d'inspiration romane de plan simple, assise sur un léger soubassement avec un 1er niveau surélevé en pierre, coiffé par une toiture imposante percée de hautes fenêtres en plein cintre (lucarne pendante) :
- Toiture très élancée en tuile plate à 2 longs versants très pentus, ponctuée d'outeaux cintrés de ventilation ;
- Façade pignon occidentale, élancée dans sa partie droite par le clocher de plan carré, élevé de 25 mètres, coiffé par un toit à 2 versants avec 4 baies en plein cintre ;
- Nef centrale dont la voûte en berceau est contrebalancée par les bas-côtés (petites salles couvertes), percés de baies en plein cintre à 2meneaux (3 baies réunies) et séparées par les contreforts (piliers extérieurs) ;
- Porche d'entrée depuis un perron donnant sur l'arche ouverte, avec la baie d'entrée en retrait décorée ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) plus hautes que larges : plein cintre, rectangulaire (fente), oculus…
- Simplicité des décors en pierre : encadrement de baie, voussure, corniche, colonne, chapiteau, tympan, linteau…
- Porte d'entrée en bois robuste aux boiseries sobres.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – l'Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2, clocher à 25 mètres

Matériaux de façade :
Pierre



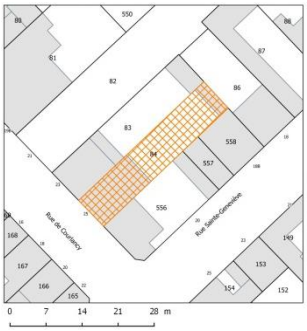






25, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : HX 84

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à deux travées, ornée d'un cartouche à tête de lion situé entre les deux baies de l'étage :

- Composition assise sur un soubassement en pierre, percé par un soupirail à un meneau, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en brique jouant sur la couleur des matériaux ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique, ponctuée de souches de cheminée ;
- Diversité des formes de baie toutes distinctes, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses avec des dimensions variées : rectangulaire, en arc surbaissé…
- Diversité des décors mêlant la pierre, la brique ocre et la brique rouge : corniche, frise, architrave en brique, bandeau, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), arc, clé de voûte allongée, table d'allège en brique (sous baie), corbelet (support en S sous saillie), chaine d'angle en harpage, cartouche décoré en pierre à tête de lion…
- Finesse des ferronneries aux motifs complexes : garde-corps, grille…
- Porte d'entrée bois avec une grande imposte vitrée en arc surbaissé ;
- Présence d'un grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique

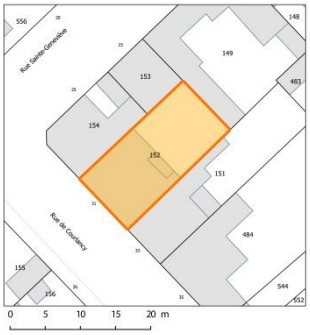






31, rue de Courlancy

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 152

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en brique à 3 travées, caractérisée par un balcon léger aux motifs délicats de ferronnerie :

- Composition symétrique (exception du balcon) établie sur un soubassement en brique claire, percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants, ponctuée par 2 lucarnes jacobines au toit en tuile mécanique à long débord, avec des chevrons bois apparents ;
- Valorisation de la travée centrale, soulignant l'axe de symétrie, avec la baie d'entrée coiffée par un fronton, et surmontée par une baie à 1 meneau en pierre, de plus petites dimensions, ornée d'un arc en plein cintre ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) rectangulaires, plus hautes que larges, avec des proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique ocre et rouge : allège (sous baie), encadrement de baie, bandeau, frise, corniche, fronton triangulaire, chaine d'angle en pierre ou alternant la pierre et la brique, console (ferronnerie support en S sous balcon), imposte marquée par un arc en plein de cintre, linteau, chevron et aisselier bois sculpté (support ajouré sous débord de toit))…
- Finesse et richesse des motifs de ferronneries à volutes ;
- Menuiseries bois et lambrequins métalliques ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée rectangulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique

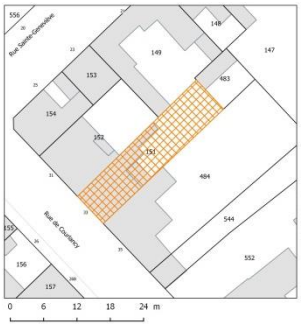






33, rue de Courlancy

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 151

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées régulières formant une composition colorée ordonnancée :

- Composition symétrique (exception de la baie d'entrée) établie sur un soubassement en pierre percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre, un étage en brique et un étage de combles à une lucarne jacobine en bois ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants ponctuée par une lucarne jacobine au toit en ardoise débordant, avec des chevrons bois apparents ;
- Régularité des travées aux formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges avec des dimensions légèrement variées et des proportions équilibrées : en arc surbaissé en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage (arc de décharge en brique) ;
- Equilibre des décors en pierre, en brique et en enduit coloré de teinte bleue : allège et partie supérieure de l'arc de décharge enduites, encadrement de baie distinct suivant les niveaux, arc de décharge (baie de l'étage), clé de voûte, bandeau, frise, corniche avec denticules…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Imposte vitrée en arc surbaissé de la porte d'entrée ;
- Grattoir ;

Remarques : Porte d'entrée, menuiseries et système d'occultation des baies non d'origine ; Clés de voûte des baies du rez-de-chaussée modifiées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit





Champagne Lanson : 64-70, rue de Courlancy

Porte de Paris



Références Cadastrales : HY 52, 51

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1886, 1926-30, 1941
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etablissement vinicole Binet Fils et Cie créé en 1886, puis racheté par **Lanson** vers 1925 (cuvage, conciergerie, bureau, magasin industriel protégés) :

- Vaste ensemble établi sur un plan en U avec un pavillon d'entrée néo-classique, en partie centrale sur la cour avant, prolongé par 2 ailes en retrait de même hauteur à l'écriture moderne ; Pavillon de conciergerie de style régionaliste situé à l'extrémité du site, formant la clôture ;
- Pavillon d'entrée à 3 travées symétrique, souligné par 2 petits avant-corps à pans coupés à 1 travée (1 niveau) ; Composition harmonieuse assise sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée surélevé avec perron et un étage en brique, couronnés par un attique décoré ;
- Toit à 1 pente en zinc (pavillon entrée) ; Toit terrasse des ailes latérales (béton) ; Toit complexe de la conciergerie à longs pans en tuile plate, ponctué de lucarnes à faux pans de bois (une à entrait retroussé) et de pignons sur rue ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) plus hautes que larges ou allongées (ailes latérales), aux dimensions très variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé (façade principale), à coussinets (aux angles) ;
- Sobriété ou richesse des décors en pierre et en brique : corniche, frise, encadrement de baie varié, entablement, architrave, bandeau, chaine d'angle et de travée, clé de voûte, pilastre, chapiteau (…) ; Menuiserie bois et métal ;
- Portes d'entrée métal ou bois à imposte vitrée (variée) ;
- Clôture avec un muret bas, surmonté d'une grille en fer forgé, cadrée par de hauts piliers décorés en pierre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit, calcaire,
faux pans de bois (et verre sur extension récente)





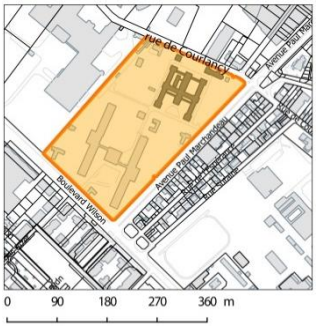






Fondation Boisseau Roederer : 72, rue de Courlancy

Porte de Paris



Références Cadastrales : HY 50

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1899
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul MARBEAU, Edouard THIEROT, Léon MARGOTIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Fondation Boisseau Roederer, résidence pour personnes âgées fondée grâce au legs de Marie-Louise Boisseau, veuve d'Eugène Roederer. Elle est attribuée aux Hospices civils de Reims (devenus CHU) et confiée à des congrégations religieuses jusqu'en 1996 :

- Bâtiment central à 3 ailes parallèles, dont les centres sont reliés par une aile commune, avec 6 pavillons d'angle et centraux légèrement plus élevés ; Façade principale sur cour avant avec 3 pavillons, reliés par une galerie couverte ouverte plus basse (structure en fonte) ; 2 pavillons d'entrée détachés (conciergerie), dont l'un accolé à une aile basse, la chapelle ;
- Composition symétrique assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée surélevé, 1 étage en meulière et 1 étage de combles à petites lucarnes jacobine bois ou en pierre sur pignon ;
- Toiture des ailes à 2 versants pentus à croupe en tuile mécanique à débord ; Pavillons avec un toit au faîtage perpendiculaire à celui des ailes ; Petit campanile central en structure bois (horloge) ;
- Régularité des travées aux formes de baie simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre (et avec vitraux pour la chapelle) ;
- Equilibre des décors jouant sur la couleur des matériaux en brique et pierre : aisselier bois sculpté, encadrement de baie, linteau, frise, entablement enduit, bandeau, inscription gravée, pilastre de travée, chaine d'angle, linteau avec rosette métal…
- Richesse des motifs de ferronneries ; persiennes, menuiseries bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Elégante clôture avec une grille et un portail décorés, ponctuée de piliers alternant les lignes de pierre et de brique.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

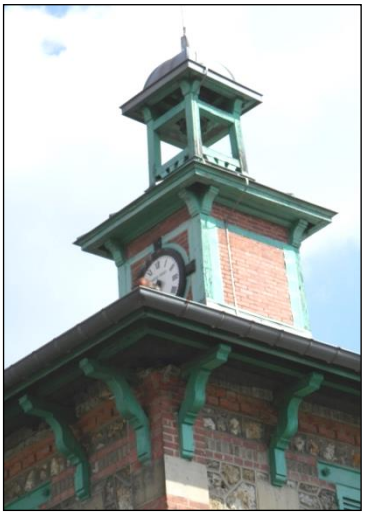
Gabarit :
R, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, rocaille meulière, brique (de Montchanin), enduit











74-74bis, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DO 56, 57

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (2 PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ROLISSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maisons jumelées en pierre meulière, caractérisées par un bow-window en faux pans de bois :

- Composition à 3 travées distinctes assise sur un léger soubassement, avec un rez-de-chaussée, un étage en pierre meulière et un étage de combles à lucarne ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique (n°74) et en ardoise (n°74b) avec un léger débord de toit ;
- Pignon (côté av. P. Marchandeau) avec un débord de toit, traité par un pan vertical en meulière et par un pan en brique (retournement des façades : façade sur jardin en brique et une aile enduite en avancée) ;
- Bow-window en faux pans de bois sur un étage, percé par une baie allongée, couronnée par la lucarne rampante de même largeur ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, ou en longueur, aux proportions harmonieuses et variées : en plein cintre, en anse de panier (ellipse surbaissé sous bow-window), rectangulaire (baie allongée du bow-window et lucarne)…
- Equilibre des décors en brique : bandeau, encadrement de baie, corniche, corbeau en pierre (support en S sous saillie)…
- Ferronneries aux motifs délicats ;
- Persiennes métalliques associées à des grilles d'imposte ;
- Portes d'entrée bois moulurées d'inspiration Art Nouveau avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Plaque de la Reconstruction et grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des 12 cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

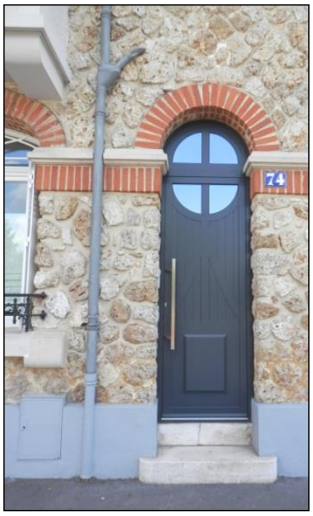
PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

Matériaux de façade :
Meulière, brique et faux pans de bois, enduit





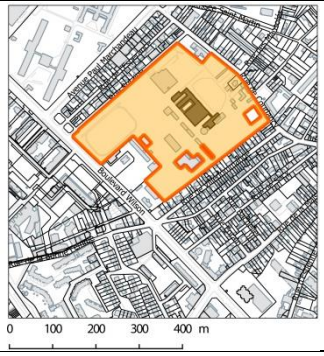






Pensionnat et lycée Sacré Cœur : 86, rue de Courlancy

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DO 876, 717

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1884-85
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edouard LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pensionnat et lycée Sacré Cœur à Reims caractérisés par un édifice central monumental en point élevé, valorisé par un vaste espace vert très arboré bien intégré dans la pente :

- Edifice en forme de U avec une galerie couverte sur jardin, formant un écrin autour de la chapelle, située au centre, et avec un lanternon marquant l'articulation des deux ;
- Composition symétrique sur le jardin d'honneur avec 3 légers avant-corps à 3 travées, soulignant les deux angles bâtis et l'axe de symétrie marqué par un léger perron ;
- Edifice assis sur un soubassement en pierre, deux étages en maçonnerie enduite et un étage de combles à lucarnes en bois en arc surbaissé ;
- Toiture à pans brisés et à croupe en ardoise, ponctué par des châssis de toit métalliques sur le terrasson (pan peu incliné) ; Elancement du toit conique de la chapelle rayonnante à deux longs versants en ardoise, et rythmé par des œils-de-bœuf ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé aux proportions équilibrées, plus hautes que larges : présence de deux plus larges travées aux grands pans vitrés en arc surbaissé sur les ailes latérales, et ponctuées par des lucarnes au fronton triangulaire ;
- Diversité des décors en pierre ou brique : corniche travaillée, bandeau, encadrement de baie, chaine de travée, clé de voûte, fronton, corbelet en brique (supports en S sous saillie)…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies et portes en bois des petits pavillons ponctuels ;
- Chapelle à l'architecture moderne en béton brut et en brique (porte en bois), au toit à une pente en ardoise vers 1960-70.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

R ou R+C (chapelle),

Matériaux de façade :

Pierre, brique, enduit





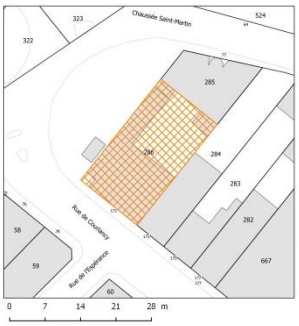






171, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DN 286

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNENHEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville située en angle de rue le long d'un rond-point créé ultérieurement, avec une partie de la façade en retrait de la rue, offrant une petite courette de transition devant la baie d'entrée :

- Composition asymétrique à 2 travées avec une longue aile sur jardin de 2 niveaux à une seule pente ; Ensemble accolé à deux box simples enduits de garage sur rue ;
- Maison assise sur un soubassement bas, avec un rez-de-chaussée en meulière, un étage en maçonnerie enduite et un étage de combles à lucarne pignon ;
- Toiture à 1 ou 2 longs versants en tuile mécanique avec un débord, rythmé par les chevrons bois peints, qui marque le pignon de la lucarne par des tuiles de rives décorées et une tuile fronton sculptée à la pointe ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : en anse de panier (ellipse surbaissée au rez-de-chaussée), plein cintre (lucarne), arc surbaissé…
- Simplicité des décors en brique : bandeau, encadrement de baie, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de brique), aisselier bois (pièce ajourée de support de toit)…
- Légèreté des ferronneries aux motifs singuliers ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une partie vitrée et une imposte légèrement cintrée vitrée, protégée par un auvent en tuile plate soutenu par un aisselier en bois sculpté ;
- Clôture à pierre vue (côté maison) ou enduite avec une tranche en brique, coiffée par un chaperon de tuile.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

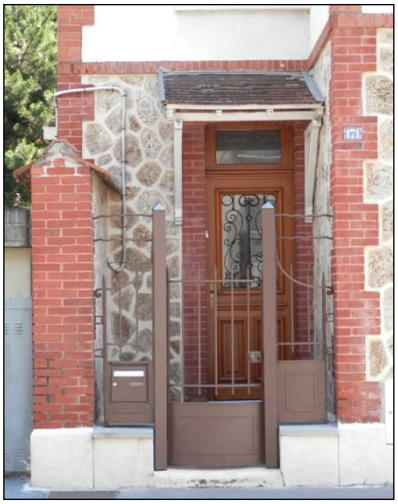
L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

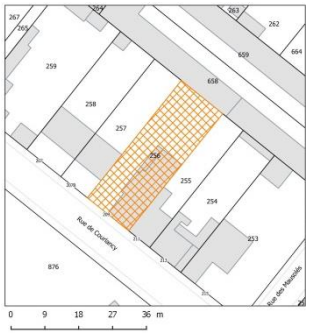
Matériaux de façade :
Meulière, enduit et brique




209, rue de Courlancy

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DN 256

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 2 travées en alignement sur la rue avec un mur pignon de même traitement architectural (protégé aussi) :

- Composition à 2 travées distinctes, ornées de décors de brique, assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage enduit et un étage de combles (baie sur le pignon) ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique ponctuée par 2 larges souches de cheminée, et avec un débord sur le mur pignon soutenu par des chevrons bois décorés ;
- Mur pignon caractérisé par 3 percements dont la baie d'entrée à un meneau (2 baies réunies) et le prolongement des décors (frise, bandeau, encadrement de baie…) ;
- Equilibre des proportions et des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions légèrement variables : arc surbaissé (étages) et rectangulaire (rez-de-chaussée) ;
- Diversité des décors en pierre, en brique (alternant la brique rouge et la brique blanche) et métal : encadrement de baie (suivant la forme de baie), chaine d'angle en harpage, clé de voûte, linteau métallique avec rosette, archivolte, frise, bandeau, corniche, arc de décharge…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies du pignon ;
- Diversité des contrevents (volet) suivant les façades et les niveaux : persiennes et grilles de soupiraux métalliques, persiennes bois et volets roulant bois à lamelles ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec un portail métallique encadré par 2 piliers en briques rouges et blanches.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R +1+C

Matériaux de façade :
Meulière, enduit, brique, pierre

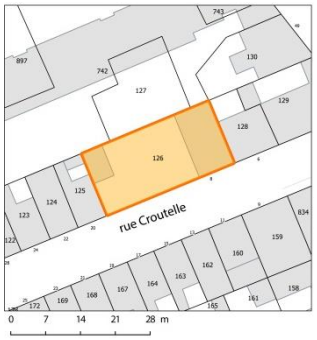






8, rue Croutelle

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 126

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Remarquable maison de ville aux briques émaillées et céramiques colorées :

- Composition à 2 travées distinctes établie sur un soubassement en pierre meulière, percé par un soupirail en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée et un étage en meulière de teinte claire (joints ocre rouge) et un étage de combles caractérisé par une lucarne au fronton singulier et une petite lucarne bois rampante ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants pentus et à débord rythmé de chevrons bois peints, avec une lucarne en pierre ornée d'une crête sculptée en terre cuite et de 2 hautes souches de cheminée en brique, en saillie sur le pignon ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies formant un arc en plein cintre), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé (lucarne), en plein cintre ;
- Singularité des décors en brique émaillée colorée (bleu, rouge, blanche), en pierre et céramique, en enduit : console (support en S sous saillie) en continuité des meneaux de la large baie, clé de voûte, bandeau, entablement, frise, sommier (pierre aux angles des baies), encadrement de baie, corbeau (petit support en S sous saillie), cabochon sculpté en céramique, chaine d'angle, linteau métal ;
- Sobriété des motifs de ferronneries (dont grille de porte) ;
- Porte d'entrée bois à imposte cintrée vitrée et grille décorée ;
- Clôture en maçonnerie enduite au chaperon de tuile mécanique avec portails métalliques au linteau métal ou béton et aux piédroits en brique.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

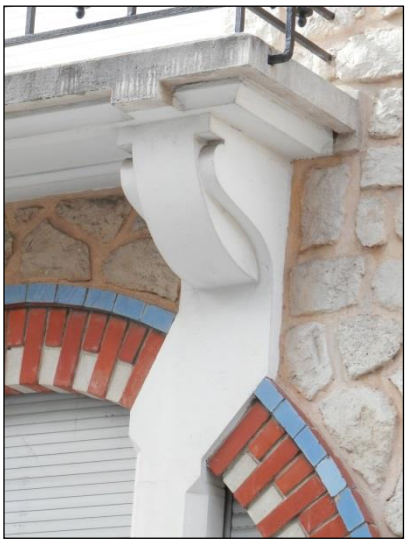
Matériaux de façade :

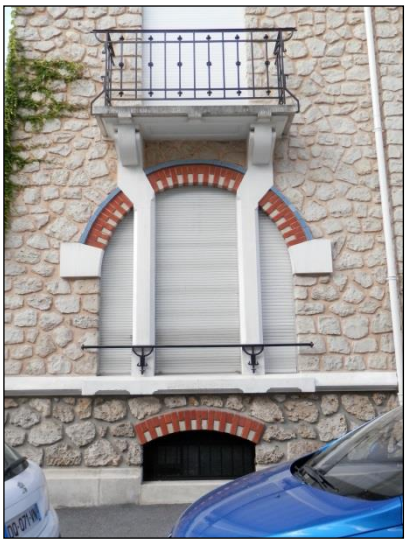
Pierre, meulière, brique, céramique, enduit





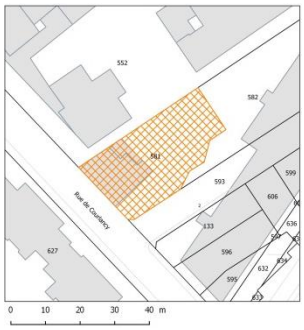






1, rue Dallier

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 581

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1896

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située en angle de rue (divisée en plusieurs logements) formant un pavillon ordonnancé avec un jardin :

- Pavillon reposant sur un plan en L, assis sur un soubassement en pierre, percé de soupiraux avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes au fronton triangulaire ;
- Façade sur cour caractérisée par une terrasse surélevée encadrée par un muret en meulière (soubassement) et en brique avec un perron d'accès, ouvert sur la baie d'entrée ; Récente véranda en métal se prolongeant par un auvent, aménagée sur les murets existants, et contrebalancée par un petit édicule en brique de 1 niveau à 1 travée ;
- Finesse du balcon central marquant la symétrie de la façade majeure sur jardin, rue Dallier ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), ponctuée de lucarnes régulières (coiffant chaque travée de façade), et en zinc sur le terrasson (peu incliné) ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses (et 2 petites baies rectangulaires sur cour encadrant la baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre et brique ocre, rouge : linteau métal avec rosette (soupirail), encadrement de baie, frise en brique, clé de voûte, fronton triangulaire, corniche, chaine et travée d'angle en harpage de brique, bandeau, date gravée, console en métal et corbelet (support sous saillie)…
- Persiennes métalliques ; légèreté des ferronneries ;
- Clôture composée par un muret en pierre avec une grille et un portillon encadrés de piliers imposants en brique.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R (édicule)

Matériaux de façade :

Brique, pierre et meulière





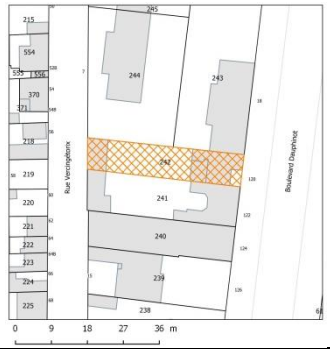






120, boulevard Dauphinot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : HX 84

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. DUVAL

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à trois travées à petite courette délimitée par une clôture, et caractérisée par une tourelle d'angle :

- Composition avec une lucarne pignon sur rue, assise sur un soubassement enduit à joints dessinés horizontaux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage enduits et un étage de combles ;
- Toiture à deux longs versants en tuile mécanique avec un léger débord soutenu par des montants en bois sculptés,
- Elancement de la flèche conique en ardoise de la tourelle ;
- Travée majeure avec tourelle en alignement sur la rue, formant avec la partie de la façade en recul une courette ornée d'un petit perron, caractérisé par une vasque ponctuant la 1ère marche ;
- Marquise rectangulaire décorée protégeant la baie d'entrée, prenant naissance à la base du seuil du balcon ;
- Diversité des formes de baie suivant les niveaux, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses et variées : rectangulaire (lucarne), anse de panier à l'étage (ellipse surbaissé), plein cintre (rez-de-chaussée)…
- Diversité des décors en pierre : encadrement de baie, chaine d'angle, clé de voûte, goutte, cul-de-lampe galbé à cannelure décoré, bandeau, fronton cintré, console…
- Finesse des ferronneries aux motifs délicats à volutes : structure décorée de la marquise, grille de la clôture…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies et garde-corps en bois d'esprit régionaliste ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec trois parties vitrées ;
- Clôture composée par un muret bas enduit, surmonté par une grille en ferronnerie à claire-voie et portail.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R +1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit



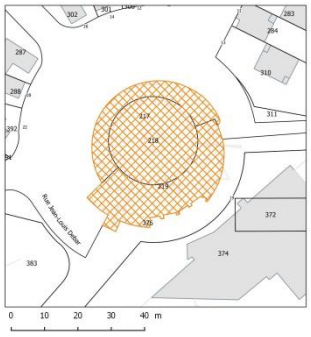






Château d'eau Croix-Rouge : rue Jean-Louis Debar

Croix-Rouge



Références Cadastrales : IV217, 218, 219

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1972
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Gilbert WEIL, Pierre VETTER, Claude DAMERY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Château d'eau Croix-Rouge en béton de style brutaliste, situé dans l'axe de la perspective de l'avenue du 18 juin 1944 sur la cathédrale. Aménagé en Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) par Rémi Butler en 1978 (bureaux à l'origine), il marque l'entrée du quartier Croix-Rouge avec la médiathèque (2003) :

- Edifice repère aux formes géométriques robustes, avec une base étirée en hauteur, surmontée par un cône renversé. Base prolongée au sol vers la médiathèque par un volume demi-cylindrique sur 3 niveaux, souligné par 2 longues loggias au garde-corps épais formant le couronnement ;
- Composition monumentale aux formes dynamiques, assise sur un rez-de-chaussée en maille métallique ou en béton :
  - La base très légèrement évasée avec 3 étages aux baies en longueur incluses (ou non) dans un léger cadre en saillie, est formée par la fine dalle du plancher et les poteaux rectangulaires en façade ; Réserve d'eau sous forme de cône élargi, rythmé par les poteaux lisibles et ponctué par un entablement aux 2 pointes triangulaires (flèche) ;
  - Le volume bas demi-cylindrique, aux poteaux ronds, avec un étage en revêtement métallique accessible depuis 2 escaliers droits extérieurs en béton (entrée), et un 2ème étage en béton aux petites baies carrées ou rectangulaires ;
- Toit terrasse avec une verrière zénithale circulaire centrale ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires (ou carrées), plus hautes que larges ou en longueur continue, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses ;
- Décors en béton brut de forme géométrique : profil en U en saillie des gouttières, pointe triangulaire, petit cube ponctuel (poteau), profil cintré des garde-corps…





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

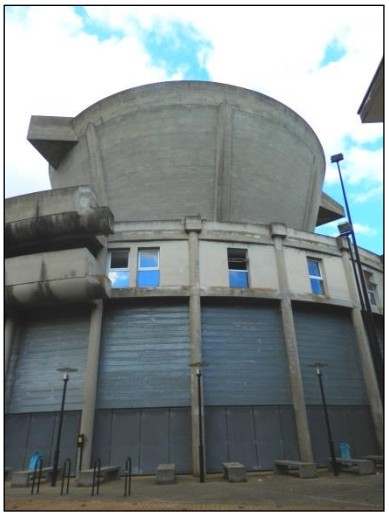
Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3 +Réservoir

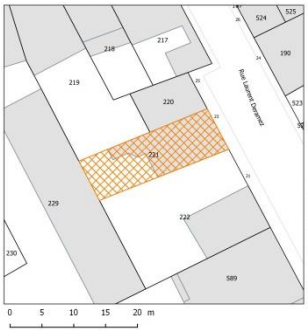
Matériaux de façade :
Béton armé, revêtement métallique






23, rue Laurent Déramez

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 221

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

Jacques RAPIN

■

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise de caractère avec une grande baie à 2 meneaux de pierre et des ornements délicats :

- Composition ordonnancée à 2 travées distinctes en pierre de taille, assise sur un soubassement marqué, un rez-de-chaussée, 2 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton complexe ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise (avec outeaux) ;
- Rez-de-chaussée valorisé par 2 baies singulières aux riches décors : la baie d'entrée en plein cintre marqué par une corniche prononcée et la plus large baie à 2 meneaux (3 baies réunies) en anse de panier (½ ellipse surbaissée) ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses et variées : rectangulaire (aux étages), en plein cintre et en anse de panier…
- Finesse des décors aux motifs originaux en pierre : clé de voûte, piédroit avec chapiteau, corbeau et console (support en S sous saillie), encadrement de baie varié, corniche, entablement en pierre rosée, frise avec postes (volute), bandeau, goutte (pendante), table d'allège (sous large baie), fronton cintré avec acrotère, cartouche encerclé de bas-relief, motifs variés (feuille d'acanthe, palmette, écaille, géométrique…), clé…
- Ferronnerie aux motifs réguliers ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée en plein cintre aux boiseries moulurées et présence d'un grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

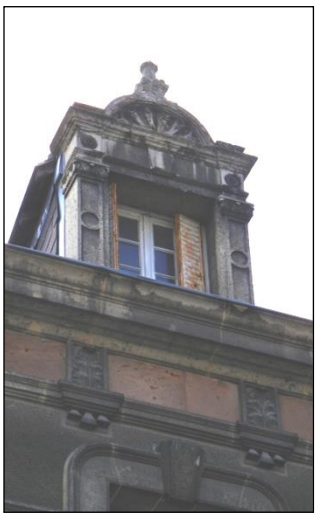
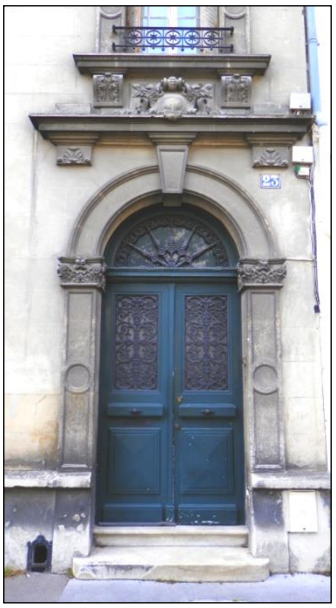
Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

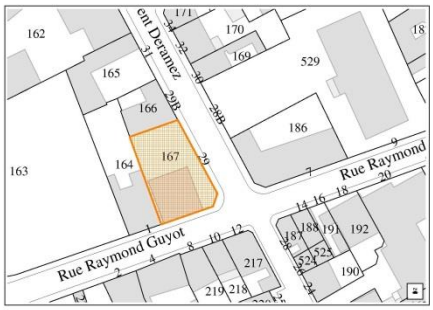
Matériaux de façade :
Pierre



29, rue Laurent Déramez

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 167

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1933
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier de composition classique sur plan centré, construit pour lui par l'entrepreneur Huygue :

- Edifice en retrait élevé sur un soubassement de pierre sur une parcelle d'angle, mais en alignement sur la rue R. Guyot, déployant un jardin rue L. Déramez ;
- Elancement de la toiture à croupe en ardoise suivant un plan en U, encerclant une verrière centrale, avec des souches de cheminée raffinées et élancées ;
- Travées régulières, ponctuées d'œils-de-bœuf et de lucarnes en pierre décorées de forme cintrée ;
- Composition symétrique ordonnancée en pierre et brique rouge à 3 ou 4 travées (rue R. Guyot) avec une large baie d'entrée cintrée formant un porche (retrait de la porte d'entrée) ;
- Simplicité et régularité des formes de baies, aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : rectangulaire, plein cintre…
- Décors en pierre caractéristiques : clé de voûte, corniche encadrement de baie, pilastre, entablement, frise, fronton triangulaire…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques ;
- Grande sobriété des ferronneries ;
- Elégance de la clôture en pierre et brique rouge composé d'un muret bas et de grilles cadrées par de hauts piliers ornementés ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte cintrée vitrée (porte principale) ou une ouverture circulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV, assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre





9, rue Eustache Deschamps

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 147

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOSSARD

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet hôtel particulier subit plusieurs influences : éclectisme de la fin du XIXe, Art Nouveau (formes vitalistes issues de l'attrait des formes végétales) et courant pittoresque (balcon en bois). Composition complexe à 2 travées :

- Composition asymétrique avec une travée majeure marquée par un oriel et une travée d'entrée sur un soubassement et un rez-de-chaussée en pierre striée ;
- Toiture à plusieurs pans en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuiles mécaniques sur le terrasson (long pan peu incliné) ;
- Oriel de forme complexe sur 1 niveau, composé de baies jumelées (rez-de-chaussée) et tripartites à l'étage, couronné par un balcon avec un garde-corps et un pignon en ogive orné d'une seule baie en plein cintre ;
- Grande diversité des formes de baies (simple, double ou tripartite (par 3)), plus hautes que larges, aux proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, à arc surbaissé, à arc déprimé (2 angles en ¼ de cercle)…
- Décors stylisés d'inspiration Art Nouveau : bas-reliefs au motif de feuillage et de roses, clé de voûte, encadrement de baie (en cavet pour la baie d'entrée (forme concave)), corniche, bandeau, fronton, garde-corps (bois, pierre), arc en brique, tympan, volute…
- Raffinement des ferronneries aux motifs éclectiques ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Persiennes métalliques.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

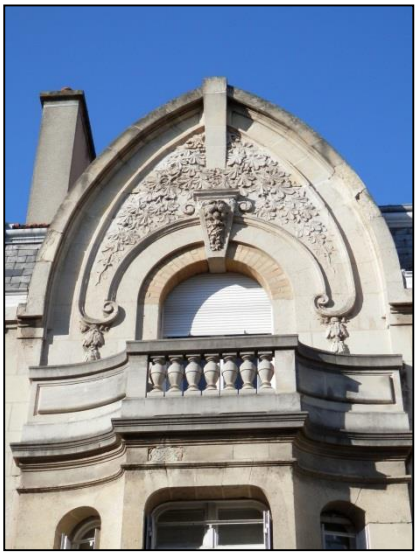
<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

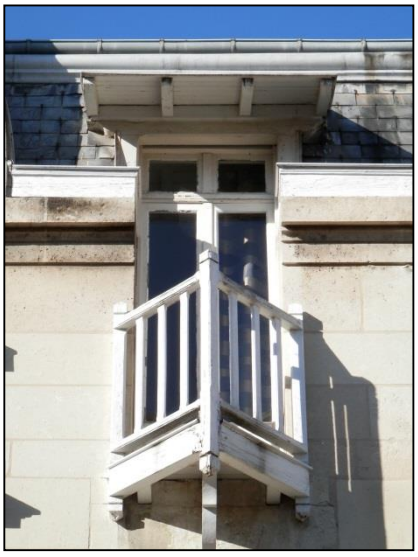
L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

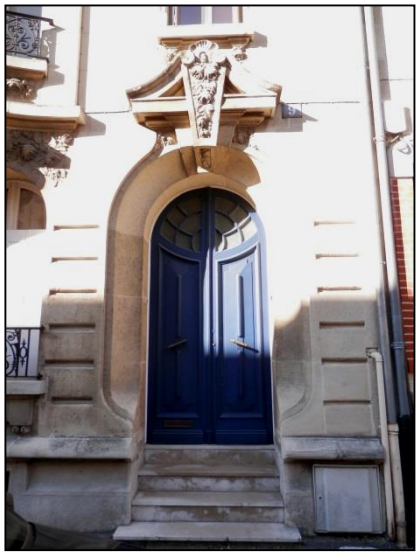
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre







Groupe scolaire Jamin : 1-7, rue des Ecoles

Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BI 50

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1906
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire Jamin, inauguré le 15 juillet 1906 par le ministre et sénateur de la marne Léon Bourgeois, et rénové entre 2007 et 2011 :

- Bâtiment principal à l'architecture monumentale et symétrique, composé par un corps principal plus élevé (7 travées) de 3 niveaux en légère avancée, prolongé par deux ailes en alignement sur la rue de 2 niveaux (7 travées), ponctuées chacune par un petit pavillon à 2 travées en légère avancée et fermées par un petit pavillon d'angle d'un niveau (2 travées) ;
- Composition très régulière assise sur un soubassement en pierre de taille et meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage en attique pour le corps central aux travées régulières ;
- Elégante toiture en ardoise à deux versants pour les ailes et à croupe pour le corps principal, en pavillon pour les extrémités des ailes, et à pans brisés pour les petits pavillons d'angle (et en zinc sur le terrasson) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges : rectangulaire et en plein cintre à l'étage et à coussinet pour les petits pavillons d'angle…
- Richesse des décors en pierre et brique jouant sur la couleur des matériaux : inscription gravée, bandeau, frise, clé, corbeau et corbelet (supports en S), corniche, encadrement de baie et de l'horloge, table d'allège, clé de voûte, ancre (fer forgé), fronton, pilastre, volute…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Finesse des menuiseries métal épousant la forme de baies.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

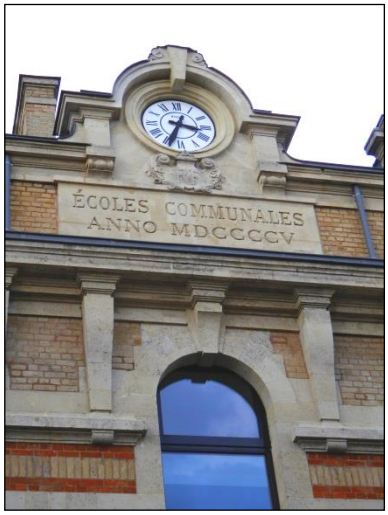
Gabarit :
R (bâtiment angle), R+1,
R+1+c (pavillon central)

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière











8-12, rue de l'Ecu

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 4

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cette ancienne biscuiterie Triqueneaux de la fin du XIXe laisse place à un commerce vers 1960. La composition symétrique est encadrée par 2 grandes lucarnes pignons (Selon Fiche Mérimée) :

- Edifice en pierre et en pierre de taille claire sur rue, élevé sur un étage carré et 2 étages de combles ;
- Ensemble jouant sur les contrastes entre les lucarnes triangulaires des combles et les lignes courbes au 1er étage. L'utilisation de pierre de taille en façade et de l'ardoise en toiture confère un caractère prestigieux à la biscuiterie (façade sur cour en brique) ;
- Grande hauteur de toit en ardoise à 2 pentes, celle sur rue étant fortement inclinée avec des lucarnes pignons en bois décorées ;
- Composition à 6 travées avec 2 travées latérales, dessinant un oriel de forme galbée sur 1 niveau, coiffé par une grande lucarne pignon à la baie en plein cintre ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, (à l'exception de la lucarne rampante en longueur finalisant la composition) : baie simple ou à meneaux (par 3), en plein cintre, en arc surbaissé, rectangulaire, percement aux arêtes arrondies au 1er étage…
- Sobriété des décors : corniche, bandeau droit ou cintré, console (sous l'oriel)…
- Légèreté des ferronneries d'inspiration Art Déco ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée épurée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Fin du XIX^{ème} siècle : éclectisme

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

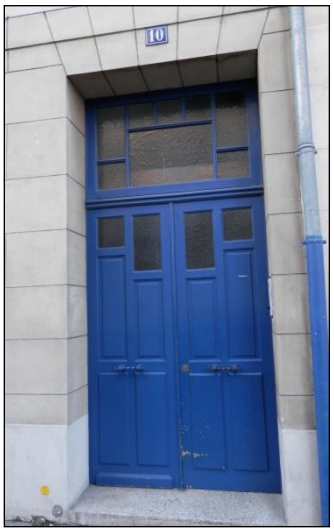
Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

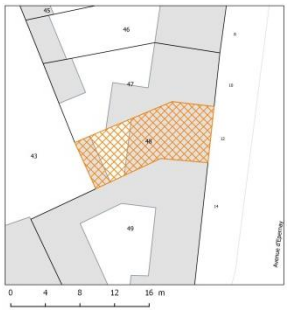






12, avenue d'Epernay

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 48

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1893

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées avec un élégant appareillage de brique, ornée d'un cartouche décoré portant la date :

- Composition établie sur un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes bois ;
- Composition architecturale à 2 travées identiques, établies à partir de 2 soupiraux en arc surbaissé et, à 1travée mineure d'entrée à une seule baie ;
- Toiture à pans brisés en shingle (imitation ardoise) sur le brisis (pan très incliné), et en tuile mécanique sur le terrasson, ponctuée de lucarnes jacobines avec un léger débord de toit (1 seul long versant en tuile mécanique côté jardin) ;
- Régularité des formes de baie en arc surbaissé plus hautes que larges (exception des soupiraux) aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre et brique rouge et ocre : arc en brique, corniche, frise aux motifs géométriques en brique rouge, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant ou striée suivant les niveaux, allège aux motifs géométriques en brique, cartouche décoré avec inscription gravée, et valorisant la travée d'entrée…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Persiennes bois ;
- Grattoir décoré avec des motifs floraux et de feuillage ;
- Porte d'entrée bois moulurée au décor de rose sculptée avec une imposte cintrée vitrée.



TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1+C	Brique, pierre

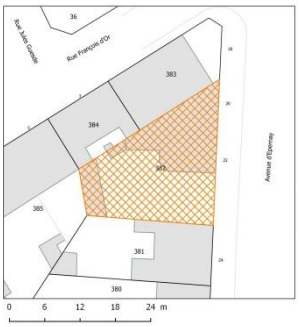






20-22, avenue d'Epernay

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 382

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE, Louis BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville avec une grande richesse de matériaux, caractérisée par un avant-corps décoré en pierre meulière valorisé par une baie en plein cintre singulière, et coiffé par un toit à demi-croupe à débord :

- Composition en 2 parties distinctes, reposant sur un même soubassement en pierre meulière : pavillon établi sur un rez-de-chaussée en meulière, en brique et un étage et aile latérale basse sur un rez-de-chaussée enduit, un étage de comble à lucarne rampante ;
- Toiture en ardoise de forme complexe à longs versants et à demi-croupe avec un débord, ponctué de chevrons bois sculptés, ornée de décors de toit en zinc et de souches de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : à coussinets en pierre (angles renforcés), rectangulaire, en plein cintre avec un montant horizontal en métal (avant-corps) ;
- Diversité des décors en pierre et brique : frise, médaillon hexagonal, clé de voûte, archivolte, arc de décharge, bandeau, encadrement de baie, décor en brique, linteau et rosette en métal...
- Finesse et légèreté des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à fines lamelles horizontales ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec des parties vitrées, et séparée par un montant horizontal décoré en pierre de l'imposte rectangulaire vitrée (à petits bois) ; Grattoir ;
- Clôture en maçonnerie enduite avec un soubassement en meulière et un chaperon de tuile mécanique.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+C, R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière, enduit, métal








92, avenue d'Epernay

Porte de Paris



Références Cadastrales : HW 15

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : vers1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 4 travées singularisée par une lucarne en guitare (à l'armature de bois cintrée) coiffée par une toiture conique aux tuiles plates et ornée d'un épi de toit en zinc très élancé :

- Composition avec une travée majeure (large baie) de plus grande hauteur, établie sur un soubassement percé de petits soupiraux cintrés (avec grille), avec un rez-de-chaussée surélevé en moellons de pierre (à pierre vue : joint clair ou ocre rouge), un étage enduit et un étage de combles ; Petite excroissance latérale (en retrait) sur jardin, plus basse à faux pans de bois peints et enduit ;
- Toiture en tuile plate de forme complexe à léger débord, aux chevrons apparents, avec un seul long versant côté rue, ponctué de 2 lucarnes bois : rampante et en guitare (pendante) ; Toit à coyau de l'excroissance en tuile plate ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en anse de panier en rez-de-chaussée (½ ellipse) et en arc surbaissé à l'étage ;
- Sobriété des décors en brique et pierre : encadrement de baie, bandeau, frise, entablement, corniche…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte ;
- Rationalité des motifs de ferronneries ;
- Elégante porte d'entrée bois moulurée avec une imposte cintrée vitrée et une partie haute vitrée ;
- Clôture en continuité de la façade composée par un muret à pierre vue et des piliers au chaperon de tuile plate qui encadrent une légère grille ou un remplissage enduit et un large portail métallique.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 +C

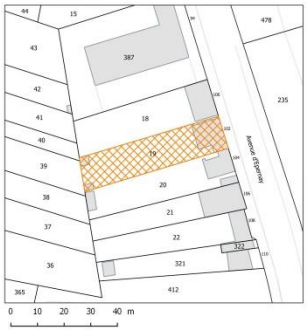
Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique, maçonnerie à pierre vue
Faux pans de bois






102, avenue d'Epernay

Porte de Paris



Références Cadastrales : HW 19

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert JACTAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison utilisant une grande richesse de matériaux et de couleurs aux décors d'inspiration Art déco :

- Composition à 3 travées assise sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée en meulière, un étage en brique rouge couronné par un entablement enduit ;
- Elégance de la toiture en ardoise à croupe et à débord (chevrons bois apparents) avec de longs versants, animés par les hautes souches de cheminée en brique et par les mouvements de toits (ardoise) de la lucarne pendante (façade côté annexe) et sous les baies de l'étage ; Toit en zinc à un versant peu pentu de l'annexe sur rue ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1, 2 meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire à l'étage et en arc surbaissé en rez-de-chaussée ;
- Sobriété des décors en pierre : bandeau, pierre en angle, encadrement de baie, clé de voûte, traitement de l'angle (brique et pierre dépassant), ancre en fer forgé (souche), console (support en S sous débord de toit, sous pignon, en angle)…
- Elégance des motifs de ferronneries répétitifs ;
- Persiennes métalliques ; grilles de soupiraux métalliques ; grattoir ;
- Imposte rectangulaire vitrée de la baie du garage avec des menuiseries métalliques.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

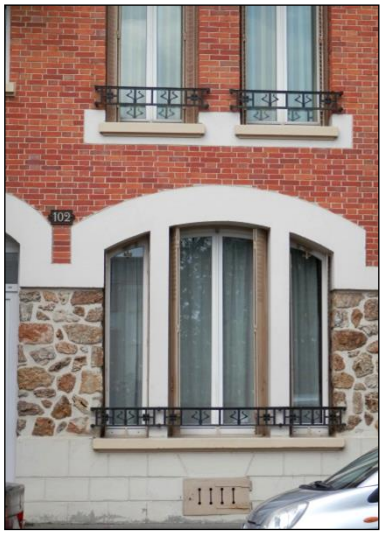
Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière

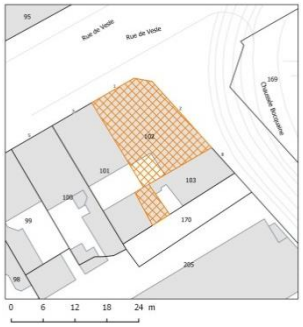







1, rue du Colonel Fabien-2 chaussée Bocquaine

Porte de Paris



Références Cadastrales : HZ 102

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ TABERLET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice de caractère avec un dôme d'angle à pans cintrés :

- Composition à 7 travées assise sur soubassement enduit avec un rez-de-chaussée aménagé en boutique (devanture en feuillure avec une enseigne formant un long bandeau), deux étages en brique couronnés par un petit attique en pierre et un étage de combles à lucarnes ;
- Elégante toiture sur rue à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (et à 1 seul versant côté cour en tuile mécanique) ; brisis ponctué de majestueuses lucarnes en pierre en arc surbaissé avec un fin débord de toit en charpente bois ;
- Edifice structuré par 3 travées principales (dont l'une en angle coiffé par le dôme), caractérisées de baies plus larges (dont une baie à 2 meneaux, rue du Col. Fabien : 3 baies réunies) agrémentées de larges balcons aux consoles décorées sur les 3 étages ;
- Harmonie des proportions et des formes de baies simples ou à 2 meneaux, plus hautes que larges de dimensions légèrement variées : rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Diversité des décors en pierre et en brique : corniche entablement, console (support en S sous saillie), archivolte (arc), encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), seuil de fenêtre, clé de voûte, bandeau, moulure, décor de toit en zinc (épi…)…
- Légèreté des motifs de ferronnerie sobres ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (rez-de-ch.) ;
- Portes d'entrée bois moulurées à 2 parties vitrées, ornées de grille, et une imposte rectangulaire vitrée ; grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

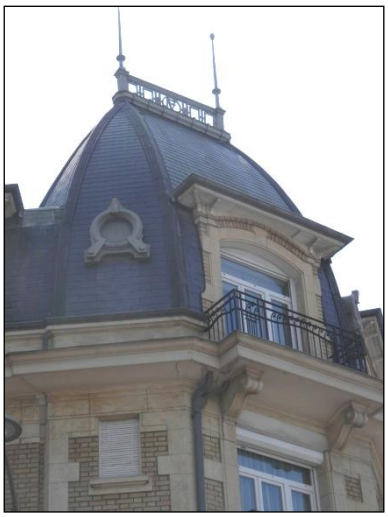
<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

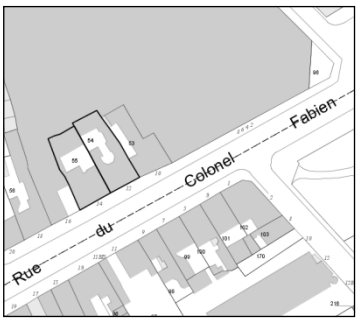
Matériaux de façade :
Pierre et brique






12 et 14, rue du Colonel Fabien

Faubourg Porte de Paris



Références Cadastrales : IN 54 et 55

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BOUCHETTE pour le n°12 et BAUVE pour le n°14

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique pour les 2 immeubles de rapport :
Composition classique à 4 travées pour le n°12 :

- Façade assise sur un rez-de-chaussée aménagé en 2 boutiques avec 2 grandes vitrines hétérogènes posées en applique, 3 étages en brique et un étage de combles à 4 lucarnes bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), et en zinc sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Axe de symétrie marqué par la porte en bois à imposte vitrée rectangulaire avec les deux travées centrales plus rapprochées ;

Façade à 3 travées avec 2 pignons galbés sur les côtés (n°14) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique avec une vitrine bois en feuillure, 2 étages en brique et en pierre (oriel) et un étage de combles à lucarnes pignons ;
- Toiture à pans brisés en ardoise (sur le brisis) et en tuile mécanique, caractérisée par une lucarne bois et deux en pierre ;
- Elégance des 2 oriels latéraux en pierre, dominant 3 étages au-dessus des baies cintrées d'entrée, ponctués par les lucarnes pignons ; Axe de symétrie souligné par deux arcs en pierre ;

- Harmonie des proportions et des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées : en anse de panier (½ ellipse surbaissée), en plein cintre, rectangulaire…
- Finesse des décors en pierre : corniche, bas-relief floral, clé de voûte, médaillon, demi-vasque, corbeau et console (supports en S sous saillie), seuil de balcon, encadrement de baie…
- Finesse des motifs de ferronneries ; Quelques menuiseries bois ;
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte ;
- Porte et porche d'entrée en bois avec imposte vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+3+C (n°12) et R+2+C (n°14)

Matériaux de façade :

Pierre et brique

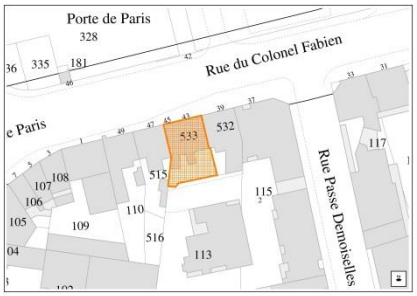







43-45, rue du Colonel Fabien

Faubourg Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 533

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport à huit travées, élevé sur trois niveaux, caractérisé par une composition asymétrique

- Façade ordonnancée, baies alignées horizontalement et verticalement, bandeaux horizontaux soulignant les niveaux à hauteur de plancher.
- Assise sur un soubassement en pierre à joints creux, l'étage en pierre à joints pleins.
- Appareil à assises régulières
- Encadrement des baies soigné, faisant apparaître le harpage des pierres d'encadrement
- Toiture en ardoise sur le brisis (visible depuis la rue) et en tuile mécanique.
- Portail inscrit dans une travée majeure en avant corps avec une modénature soignée, surplombé d'un balcon ; ce dernier est couronné par un fronton échancré dans sa partie centrale. Deux demi-frontons reliés par une guirlande de fleurs finement sculptée. Consoles du balcon sculptées, ornées de guirlandes de fleurs.
- Baies dans l'alignement du portail plus importantes par leur dimensionnement.
- Délicatesse des décors en pierre de la travée majeure : bas-relief à motif de tête de bélier, couronnes de laurier, guirlandes de fleurs.
- Frise au-dessus des baies du premier étage aux motifs géométriques, soulignant la composition architecturale
- Portail en bois pour l'accès à la cour
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée, couronnée par un médaillon sculpté.









TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIXème siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeune homme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre



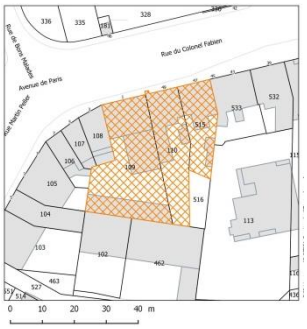






47-49, rue du Colonel Fabien - 1 avenue de Paris

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 109, 110, 115

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BEAUMET et MENET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Trois immeubles de rapport de même écriture architecturale avec l'un des 2 piliers de la Porte de Paris adossé en façade (2 piliers en pierre de part et d'autre de la rue protégés aussi) :

- Compositions très cohérentes à 9 travées, assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée, 2 étages en brique, coiffé par un entablement enduit en légère saillie et 1 étage en attique en brique (petit étage) ; Traitement d'origine du rez-de-chaussée n°1 avenue de Paris ;
- Toiture à 2 longs versants en ardoise, ponctuée de larges souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre et rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, entablement, clé de voûte, encadrement de baie (en cavet : forme concave en ¼ de cercle…), bandeau, table moulurée (au-dessus du linteau), encadrement de baie d'entrée en harpage (alternance de taille de pierre)…
- Richesse des motifs de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques (sur quelques baies) ;
- Portes d'entrée en bois moulurées avec une imposte vitrée en anse de panier ; vitrine en bois posée en feuillure ;
- 2 piliers, encadrant à l'origine la porte de Paris déplacée (classée), en pierre de taille striée (à joints creux horizontaux), et couronnés par une corniche et un acrotère ponctué par une boule en pierre.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit





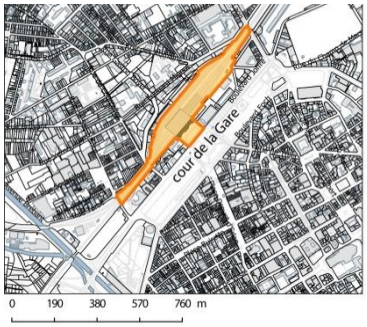






Gare centrale de Reims : Cour de la Gare

Centre-Ville



Références Cadastrales : AT 463, IL 556

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1858-61
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Gare centrale de Reims à l'architecture néo-classique (arrivée de la ligne de chemin de fer en 1854) avec des façades aux baies en plein cintre rappelant la gare de l'Est de Paris :

- Composition d'un corps central à 5 travées, prolongée par 2 ailes de 6 travées plus basses et en retrait, et ponctuées par un pavillon d'angle plus élevé à 3 travées en avancée ;
- Composition ordonnancée de grande noblesse en pierre de taille, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée de grande hauteur (ailes basses), un étage et un étage en attique pour les 3 pavillons ;
- Toiture en ardoise à longs pans peu inclinés et à croupe selon une forme de U, créant un toit terrasse à l'arrière pour le pavillon central, ou formant un patio intérieur pour les pavillons d'angle ;
- Elégance des travées régulières avec une succession de grandes arcades en plein cintre en rez-de-chaussée ;
- Pavillon central magnifié par un fronton décoré de forme complexe, portant le blason de la ville et une horloge ;
- Harmonie des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : en plein cintre et en rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage, rectangulaire en longueur à l'attique, oculus ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : pilastre, fronton varié, corniche avec denticules, frise, architrave, encadrement de baie, colonne cannelée et jumelée (par 2), chapiteau corinthien, panneau de trumeau (entre baie), corbeau (support en S sous saillie), chaine d'angle en pierre à joints creux horizontaux, feuille d'acanthe, volute, table…







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre

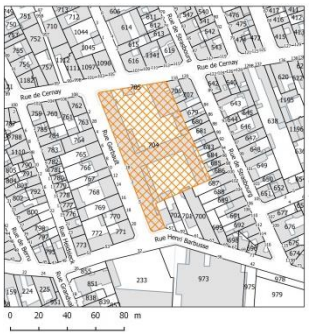






Ecole Gerbault : 5, rue Gerbault

Centre-Ville



Références Cadastrales : CV 704

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1888-89
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole maternelle et élémentaire Gerbault avec des décors en carreaux de ciment colorés aux motifs variés, bâtie à la fin du XIXème siècle sur toute la longueur de l'îlot :

- Ensemble composé par un corps principal à 11 travées (3 niveaux), couronné en son centre par un large fronton encadré de 4 lucarnes, prolongé par 2 longues ailes hautes à 7 larges travées (2 niveaux) et ponctuées chacune par 2 petits pavillons d'angle à 2 travées plus bas (1 niveau) ;
- Composition ordonnancée établie sur un haut soubassement en meulière, percé de soupiraux ou décoré de panneaux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre (partie centrale) ;
- Toiture à pans brisés (partie centrale) ou à 2 longs versants et à croupe en ardoise, ponctuée d'épi de toit en zinc ;
- Axe de symétrie marqué par la travée d'entrée, ornée d'un fronton triangulaire, très décoré portant le blason de la ville de Reims, qui réunit les 3 travées centrales ;
- Grande régularité des travées avec des formes de baie hiérarchisées, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et des proportions harmonieuses : en arc surbaissé en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage ;
- Diversité des décors en pierre, brique et carreau de ciment : corbelet, fronton, pilastre, clé de voûte, frise, corniche, goutte, encadrement de baie, bandeau, chaine d'angle…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ; grattoirs ;
- Portes d'entrées aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée en arc surbaissé.
- Clôture en pierre et brique, rythmée de pilastres de travée en brique rouge et surmontée par un entablement en pierre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, brique, et carreau de ciment





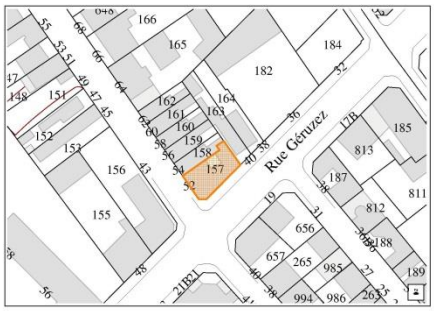






42-44, rue Géruzez / 52 rue Maldan

Faubourg Clairmarais



Références Cadastrales : AR 157

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNEHEN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ensemble de 2 maisons bâti pour l'entrepreneur Normand :

Maison d'angle n°44

- Couverture en ardoise à pans brisés (1 lucarne), associée à un toit terrasse à l'angle avec une importante souche de cheminée décorative (commune aux 2 édifices) ;
- Angle bâti marqué par une sculpture intéressante représentant un diable soutenant le balcon de l'étage ;
- Dernier étage en brique marqué par des baies tripartites (par 3) et 3 légers oriels en pierre sur consoles ;
- Equilibre des formes rectangulaires ou légèrement cintrées des baies simples et à 2 meneaux (3 parties) plus hautes que larges, avec des largeurs différentes ;
- Sobriété des décors en façade (clé, console, corniche…) avec des éléments décoratifs de la vitrine protégés par un auvent : console avec volute, petit fronton, rainure…
- Simplicité des ferronneries, menuiseries bois épousant la forme des baies associées à des persiennes métalliques.

Maison n°42

- Composition symétrique à 2 travées en pierre meulière et béton, caractérisée par un balcon filant au 1er étage ;
- Toit en tuiles mécaniques à 2 pentes peu inclinées offrant un pignon sur rue avec un fronton cintré ;
- Régularité des formes de baies simples et à meneau (2 baies, dont 1 plus petite avec 1 remplissage béton), plus hautes que larges : rectangulaires, plein cintre, oculus ;
- Sobriété des ferronneries et des décors en béton : corniche, bandeau, fronton, console (sous balcon), clé, chaîne d'angle, encadrement de baie, linteau en brique…





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

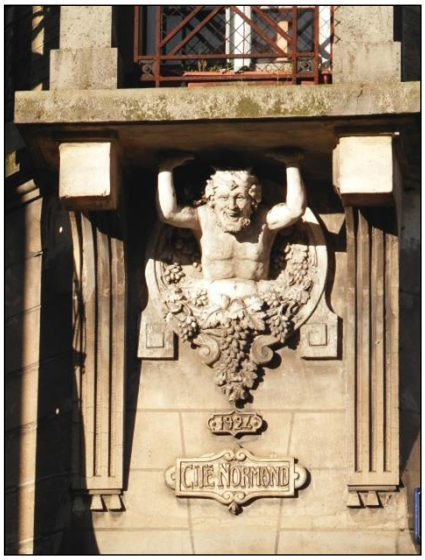
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2 (n°42), R+2+C (n°44)

Matériaux de façade :
Brique, pierre meulière et béton (n°42) / Pierre, brique (n°44)

+C

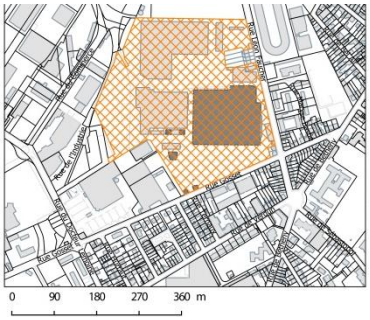






Forbo Sarlino : 63, rue Gosset

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BC 382

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1900, 1924-27
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

■ CATIN, Louis ROUBERT, René PATROUILLARD-DEMORIANE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La société La Schappe fait construire vers 1900 une filature de soie. Rachetée vers 1923 par la Société rémoise de linoleum, des édifices supplémentaires sont édifiés : chaufferie, atelier, centrale électrique, l'ancienne soierie est affectée au tissage de jute et au stockage. Actuellement **Forbo Sarlino**, cet ensemble industriel est protégé avec cheminée en brique et logements :

- Ancienne soierie en brique de 1 niveau avec des décors soignés abondants en brique (frise, encadrement de baie, pilastre de travée, corniche…), au toit en tuile mécanique à longs pans et à shed ; Façade des bureaux coiffée par un attique ; Harmonie des formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaires (linteau métal) plus hautes que larges ;
- Logements de contremaîtres en brique avec un rez-de-chaussée surélevé au perron à 2 volées et un attique décoré ;
- Logement patronal (le château) d'inspiration Art Déco, assis sur soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée en brique et un étage de combles à lucarnes pendantes, au toit en ardoise à pans brisés à débord, avec ses hautes baies rectangulaires, parfois à meneaux et ses décors épurés ;
- Une conciergerie et un corps de garde : assis sur un rez-de-chaussée enduit, avec 2 angles courbes marquant l'entrée du site (angle en pan oblique côté cour), et un étage de combles à lucarnes aux décors de qualité (frise en brique et céramique rouge), au toit en ardoise à pans brisés et à débord (chevrons bois apparents et épi de toit en zinc) ; Formes harmonieuses de baie rectangulaires aux menuiseries bois, persiennes métalliques et portes d'entrée bois à imposte vitrée ;
- Clôture composée par un muret bas en meulière et des piliers en brique décorés cadrant une grille métallique sobre.









TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, meulière, enduit, ciment, céramique



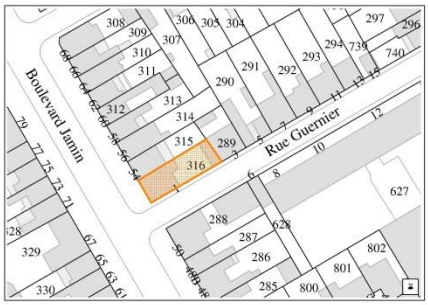




© Région Champagne-Ardenne - Inventaire général

1, rue Guernier

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BI 316

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert JACTAT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique avec une fenêtre d'escalier tripartite, couverte d'un toit cintré, marquant ainsi la travée d'entrée, rue Guernier :

- Hôtel particulier situé en angle de rue, élevé sur un soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en enduit, puis un étage de combles (avec deux lucarnes rampantes en bois) ;
- Véranda vitrée en bois sur jardin (avec vitraux) de plan carré, couverte par un balcon au garde-corps en bois ;
- Toit à longs pans brisés en ardoise (en zinc sur le terrasson : pan peu incliné), ponctué par une souche de cheminée en brique : le débord de toit est porté par des aisseliers en bois sculptés (fine pièce de soutien) ;
- Variété des formes de baies simples ou tripartites (regroupées par 3) plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, avec une traverse horizontale (baie d'escalier), légèrement cintrée, soupirail cintré…
- Sobriété des décors en pierre : clé de voûte, corbelet et console (support en S sous saillie), encadrement de baie, dés de balcon, archivolte cintrée (baie d'entrée), feuille d'acanthe, aisselier bois, linteau et frise en brique…
- Simplicité des ferronneries aux lignes géométriques ;
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte décorée ;
- Porte d'entrée bois avec des parties vitrées et grattoir ;
- Clôture en maçonnerie réhaussée par une fine grille.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspirations distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

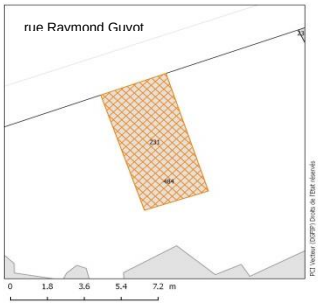
Matériaux de façade :
Enduit, pierre meulière et brique






Transformateur Demay : rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 231

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » fondée en 1900. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé au chevet de l'église Saint-André, ce transformateur interrompt la clôture sur rue, formée par un muret bas épais surmonté d'une fine grille en ferronnerie :

- Edicule à une seule travée, de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique avec une partie principale décorée sur rue, et une partie secondaire plus basse peu ornementée à l'arrière ; Composition symétrique en béton armé assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, dont la partie haute ponctuée par une excroissance cubique, est ceinturée par une balustrade et un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à une baie d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large, avec un petit auvent en façade principale sur rue, couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves, petit auvent.



TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

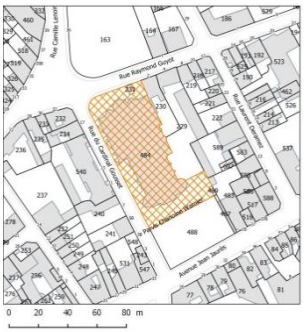






Eglise Saint-André : 2 rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 484

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1865
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

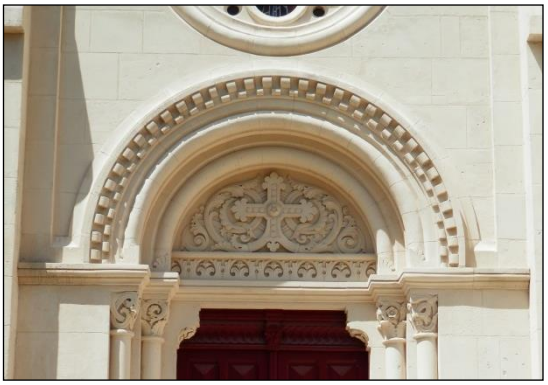
- ■ Narcisse BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-André bâtie entre 1859 et 1865 sous l'apostolat de monseigneur Thomas Gousset dans un style mêlant le roman et le gothique (clocher reconstruit différemment suite à la 1ère guerre mondiale) :

- Edifice en pierre de taille qui suit un plan en croix latine, avec une longue nef à voûte d'ogives, encadrée de bas-côtés avec 2 chapelles latérales (depuis le narthex), et un transept (à une chapelle orientée) ouvert sur le chevet ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord trilobé ;
- Façade symétrique avec une travée majeure en avant, composée par le portail à voussures au tympan en plein cintre décoré de bas-reliefs, la baie à 2 meneaux surmontée de la grande rose, couronnée par la balustrade ;
- Clocher, de plan carré, aux baies à 1 meneau portant une horloge, qui forme une flèche élancée en ardoise culminant à 85 mètres ; 2 portails latéraux, surmontés par 2 oculus lobés avec un pan incliné suivant l'arc-boutant ;
- Pourtour percé de 2 hautes baies en plein cintre, aux proportions harmonieuses, encadrées par des arcs-boutants ponctués de pinacle ;
- Diversité des décors en pierre en façade : chapiteau, colonne, pinacle, archivolte, arc à voussure, corniche, avec denticule, croix, bandeau, corbelet, gargouille, bas-relief varié, frise d'arceau (petit arc aveugle), lobe, encadrement de baie, palmette, rosette, balustrade, grille de clôture…
- Fines menuiseries en plomb avec vitraux colorés ;
- Baies d'entrée à coussinets (angle) avec portes en bois moulurées depuis un perron (au tympan avec bas-reliefs).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

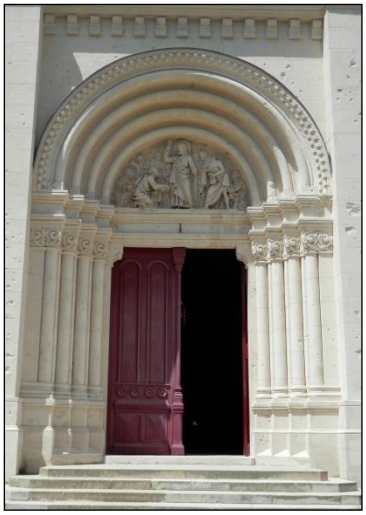
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

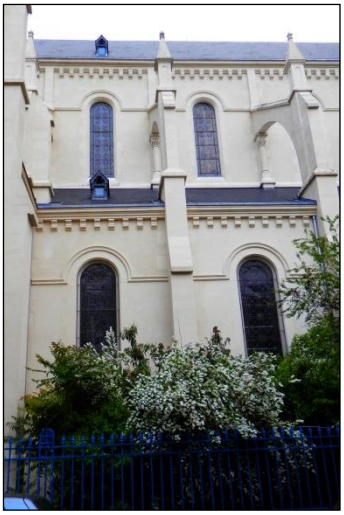
PRECISIONS :

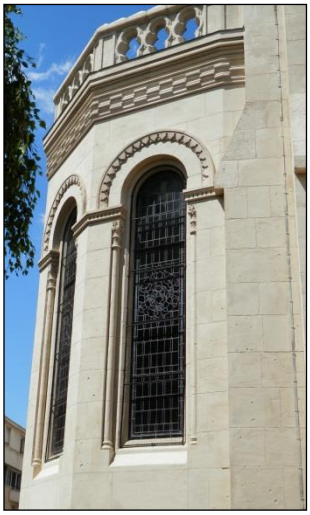
Gabarit :
R+2 (équivalent à 84 mètres)

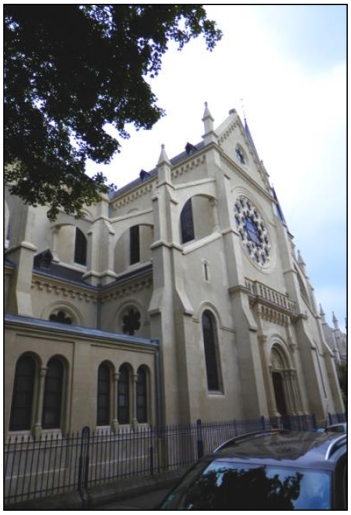
Matériaux de façade :
Pierre de taille





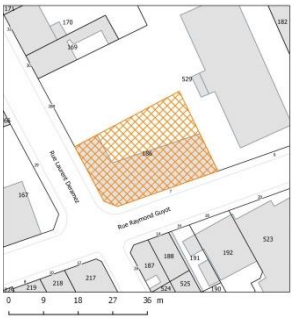






7, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès



Références Cadastrales : BH 186

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Emile DUFAY-LAMY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble en brique avec un angle valorisé par un léger encorbellement aux décors épurés d'inspiration Art Déco, et coiffé par une lucarne pignon à baies jumelées :

- Composition d'angle ordonnancée à 8 travées, dont une en angle, établie sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée, 2 étages en brique et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs versants et à croupe en tuile mécanique avec des lucarnes majeures en pierre et brique au fronton triangulaire qui coiffent les travées latérales, et des lucarnes jacobines en bois au toit en zinc ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 meneau (lucarne d'ange), plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé très cintré en rez-de-chaussée, rectangulaire au 1er étage et en arc surbaissé au 2ème étage, en plein cintre (entrée) ;
- Simplicité des décors en pierre et en brique : encadrement de baie varié suivant les niveaux, corniche, linteau plat, bandeau, archivolte (arc), chaine d'angle, clé de voûte, console, cannelure, fronton triangulaire, entablement enduit, table d'allège (sous baie), harpage (alternance de taille de pierre), frise, médaillon…
- Rationalité des motifs de ferronneries ;
- Lambrequins décorés et persiennes métalliques ;
- Monumentalité de la baie d'entrée en plein cintre, encadrée de 2 médaillons circulaires en relief avec une porte en bois moulurée à imposte en plein cintre vitrée ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.



PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit

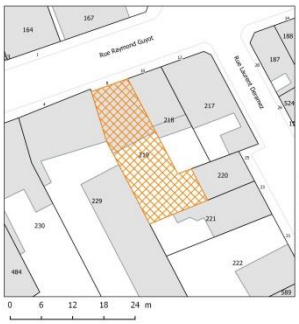






8, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès



Références Cadastrales : BH 219

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise à 3 travées aux décors délicats en pierre et en brique, formant un ensemble homogène avec les 2 autres maisons accolées (n°10 & 12), réunies par un même toit :

- Noblesse de la composition architecturale établie sur un soubassement en pierre percé par des soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en pierre et brique ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire et à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) au 1er étage ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corniche avec modillons, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant ou à glyphe (…), panneau d'allège aux motifs géométriques en brique, goutte (élément tronconique pendant), corbelet distinct à chaque niveau (petit support en S sous saillie)…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers, identiques aux maisons n°10 & 12 ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (sur la partie haute vitrée des fenêtres) ;
- Grattoir orné d'une petite tête sculptée ;
- Porte d'entrée bois moulurée, ornée d'une grille décorée avec une imposte rectangulaire vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

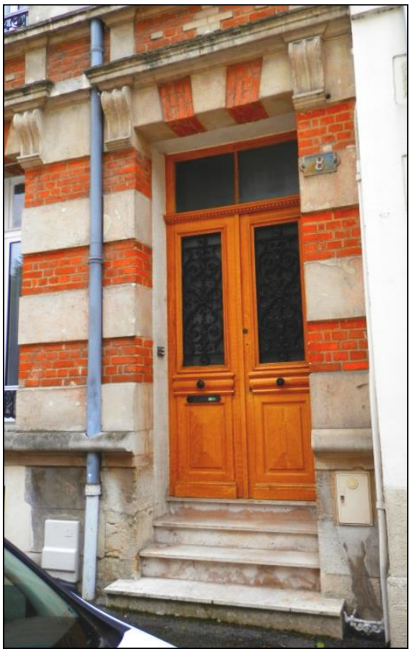
PRECISIONS :

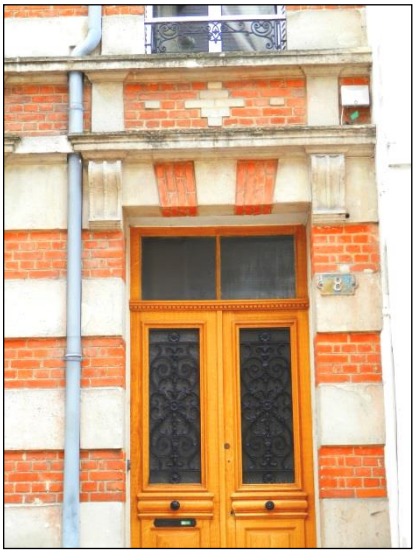
Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, pierre



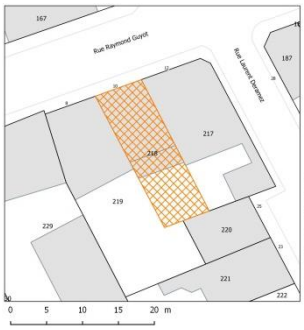






10, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès



Références Cadastrales : BH 218

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise aux décors délicats en pierre, formant un ensemble homogène aux lignes de composition horizontales, avec les 2 maisons mitoyennes accolées, réunies par un même toit :

- Composition régulière à 3 travées en pierre établie sur un soubassement en pierre percé par des soupiraux rectangulaires, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en continuité des maisons voisines ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité de la forme des baies rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre répétitifs : corniche avec denticule, bandeau, clé décoré, encadrement de baie, chaine d'angle, corbelet (petit support en S sous saillie), panneau d'allège simple…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers (identiques aux maisons mitoyennes n° 12 et 8) ;
- Persiennes métalliques ;
- Simplicité du grattoir ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée et deux parties vitrées, ornées d'une grille décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+2	Pierre






12, rue Raymond Guyot

Cérès – Cernay – Jaurès



Références Cadastrales : BH 217

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise d'angle aux décors délicats en pierre et en brique, formant un ensemble homogène avec les 2 autres maisons accolées, réunies par un même toit :

- Maison d'angle traitée par un pan cintré avec une façade majeure à 4 travées sur la rue Guyot, alternant la pierre et la brique, et une façade enduite à 1 seule travée aux décors différents se prolongeant par un mur de clôture côté jardin sur la rue L. Déramez ;
- Noblesse de la composition avec un soubassement en pierre percé par des soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages en pierre et brique ; traitement de l'angle dans la continuité de la façade principale ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé en rez-de-chaussée, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) au 1er étage et rectangulaire au 2ème étage ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corniche avec modillons, bandeau, clé de voûte, clé, pointe de diamant, frise, encadrement de baie, pierre vermiculée ou en pointe de diamant ou à glyphe, chaine d'angle, panneau d'allège aux motifs géométriques…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs légers ; grattoir ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois (rue Déramez) ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte rectangulaire vitrée dont une moulurée ornée d'une grille décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille et enduit









Collège Saint-André : 33, rue Guyot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 867, 868

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880, 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest GASTON (1935)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le **collège Charles Rogelet** (aujourd'hui **Saint-André**), du nom du fondateur, un industriel ardennais exerçant dans le textile à Reims, est bâti à l'emplacement d'une usine. Le 2ème étage est réalisé lors de la Reconstruction de la ville :

- Ensemble bâti sur un plan en forme de peigne avec une longue aile en retrait à 27 travées, ponctuée par 4 ailes perpendiculaires à 8 travées (2 ailes basses et 2 ailes hautes dont la chapelle), en alignement sur la rue, et prolongées par des ailes basses ou des murs de clôture ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée enduit à arcades en brique (partie centrale) avec 2 étages enduits (chapelle en pierre) ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants et à croupe, ponctuée de quelques lucarnes jacobines ou rampantes en bois ; toit des ailes basses en zinc à 2 versants peu pentus ;
- Régularité des travées avec des formes de baie simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, à 4 lobes (pignon sur rue), à coussinets (angles renforcés) ;
- Sobriété des décors en pierre ou brique : corniche, fronton triangulaire, encadrement de baie diversifié (en harpage…), chaine d'angle, arcature (série d'arcades), corbelet (support en S sous corniche), bandeau, croix (pignon), bas-relief…
- Porche d'entrée alternant la pierre et la brique au fronton triangulaire marquant la symétrie de composition ;
- Porte bois moulurée du porche avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Haute clôture en maçonnerie enduite au chaperon de tuile.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

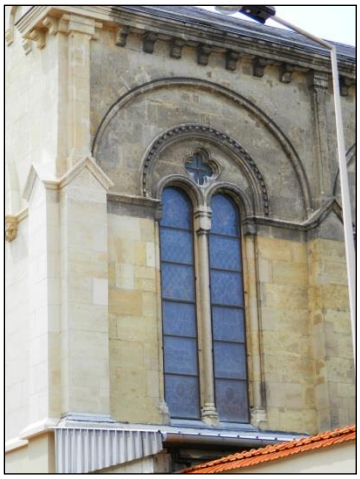
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit et brique

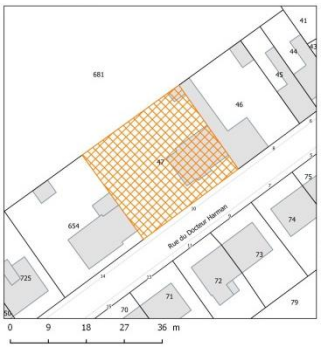




10, rue du Docteur Harman

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DV 47

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise aux matériaux diversifiés et colorés avec un toit en ardoise très pentu, et façade latérale sur jardin protégée :

- Composition ordonnancée à 3 travées, avec un rez-de-chaussée surélevé (soupiraux sous baie), un étage alternant la brique ocre et la brique rouge, ou en meulière, et un étage de combles en meulière avec une lucarne en pierre ;
- Ensemble constitué par un avant-corps à une travée en pierre meulière, coiffé par un pignon au toit à demi-croupe ; entrée sous un auvent, au toit à entrait retroussé, donnant sur un élégant perron en béton à 5 marches ;
- Toiture très qualitative à 2 longs versants pentus en ardoise et avec une demi-croupe et un débord aux chevrons et aux aisseliers de bois apparents ; toit ponctué par de hautes souches de cheminée décorées et un épi de toit en zinc ;
- Diversité des formes de baies hiérarchisées par niveau, plus hautes que larges, avec des dimensions variées et des proportions équilibrées : en anse de panier en rez-de-chaussée (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé au 1er étage et rectangulaire avec 1 meneau (2 baies réunies aux combles) ;
- Richesse des décors en pierre et brique : chaine d'angle, ancre (métal), bandeau, frise (en pointe de diamant…), encadrement de baie, aisselier sculpté (bois), entablement enduit…
- Persiennes métalliques et grilles d'imposte en rez-de-chaussée ; Garde-corps en bois de la lucarne pignon ;
- Sobriété des motifs de ferronnerie ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée cintrée ; grattoir ;
- Clôture très qualitative avec un muret bas en meulière, rythmée de piliers décorés en brique, encadrant une fine grille et deux portails métalliques aux motifs Art Nouveau sobres.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

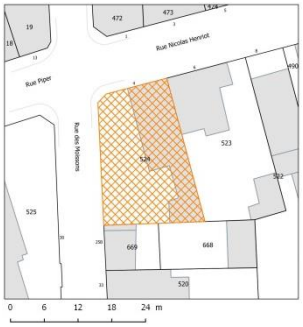
Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, meulière, enduit, béton






2-4, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 524

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1926 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à l'architecture singulière avec une grande richesse de matériaux, dont le jardin clos marque l'angle de rue :

- Volume principal accolé à une aile de 3 niveaux encadrant un avant-corps à pan vitré au toit terrasse (entrée jardin) ;
- Composition prestigieuse sur rue à 2 travées en pierre de taille, assise sur un soubassement, un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux avec 2 étages (avec une légère saillie de la baie sous la lucarne) et un étage de comble en faux pans de bois et enduit à lucarne ;
- Façade sur jardin (côté rue des Moissons) traitée par un rez-de-chaussée enduit avec 2 étages en moellons et un étage de combles en faux pans de bois ou moellons ;
- Elégante toiture complexe à longs versants en ardoise à léger débord avec des chevrons bois apparents, ponctuée de souches de cheminées en brique, d'une grande lucarne à demi-croupe rue Henriot et d'une verrière ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées : en arc surbaissé, en plein cintre et rectangulaire :
- Richesse des décors en pierre ou brique : corniche, clé, clé de voûte bandeau, architrave, corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, pointe de diamant, chaine et décor d'angle (brique), seuil de fenêtre… ;
- Elégance des motifs de ferronnerie (2 types) ;
- Porte d'entrée bois aux boiseries moulurées à une partie vitrée ornée de grilles, avec une imposte vitrée en arc surbaissé ; Grattoir ; Plaque de la Reconstruction ;
- Clôture avec des bandeaux en pierre et un chaperon de tuile avec les mêmes matériaux qualitatifs ; Portail métal.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

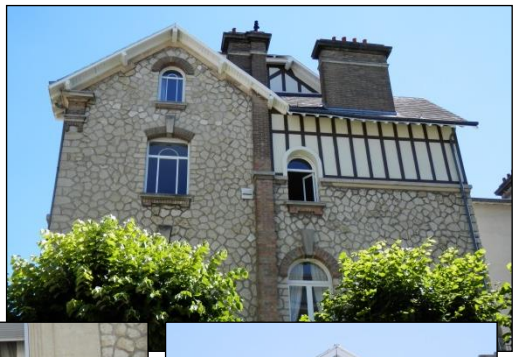
PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

Matériaux de façade :

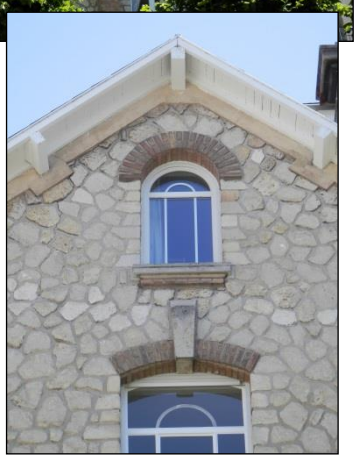
Pierre de taille, moellon, faux pans de bois et brique





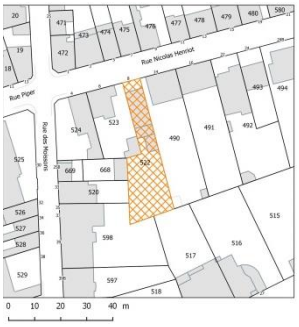






8, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaures



Références Cadastrales : CW 522

Rappel :

Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1924

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. JOSSIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice de caractère traité en façade comme une maison de ville, avec une baie de garage intégrée dans la composition aux lignes verticales, rehaussées de fines décorations :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement intégrant la baie d'accès du garage, un rez-de-chaussée surélevé, deux étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés, en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson, côté rue (côté cour : un seul versant du corps principal et de l'aile en L en tuile mécanique) ; Toit ponctué de 2 lucarnes au fronton triangulaire imposant, coiffant chaque travée ;
- Travée d'entrée caractérisée par une baie en plein cintre à l'encadrement important, surmontée par un oculus décoré ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : circulaire, rectangulaire, en plein cintre et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Baie munie d'un balcon de forme cintrée au 1er étage ou d'un balconnet au 2ème étage au décor singulier par niveau ;
- Richesse des décors en pierre : corniche avec denticules, architrave, médaillon, guirlande, corbeau et console (supports en S), cul-de-lampe galbé, encadrement de baie, clé de voûte, fronton triangulaire…
- Finesse des motifs variés et hiérarchisés de ferronnerie ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée en plein cintre et porte de garage bois avec 4 oculus vitrés ;
- Clôture composée par un muret bas arrondi en pierre, surmonté d'une grille décorée intégrant les portails d'accès.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille





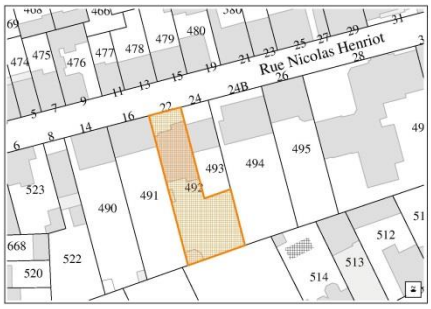






20-22, rue Nicolas Henriot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 492

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon à 2 travées asymétriques situé en retrait :

- Hôtel bâti à partir d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage et d'un étage de combles, coiffé par une élégante toiture en ardoise à 2 pentes très inclinées avec débord ;
- Pignon caractérisé par un entrait retroussé (combles) ;
- Hiérarchisation de la composition par l'utilisation de matériaux variés : soubassement en meulière, façade en pierre et brique, couronnée par l'étage de combles en faux pans de bois avec un remplissage de brique ;
- Entrée en retrait précédée par un espace protégé (sous l'étage supérieur) ouvert en angle par 2 arcades, et valorisée par une élégante traverse cintrée (horizontale) en pierre ;
- Harmonie des formes de baies de dimensions variées, plus hautes que larges (1 exception): rectangulaire, en anse de panier (arc en ½ ellipse), légèrement cintrée…
- Richesse des décors avec une association de matériaux différents : encadrement de baie, conduit de cheminée en façade (chaine d'angle), traverse horizontale et colonne de l'arcade d'entrée, épi de faîtage (zinc) ;
- Ferronnerie d'inspiration Art nouveau et grattoir décoré ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets roulants bois à fines lamelles horizontales ;
- Porte d'entrée et portails extérieurs en bois travaillés ;
- Elégance de la clôture en pierre meulière, ornée de grilles à claire-voie et structurée par 3 portiques d'entrée distincts (chasse-roues pour l'entrée véhicule).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

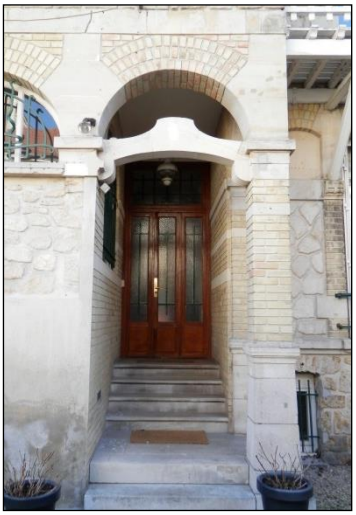
Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Faux pans de bois, pierre, brique et clôture en pierre meulière





38, rue Nicolas Henriot

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 500

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition élaborée, historiciste pseudo Louis XII :

- Composition avec 1 volume en légère avancée, caractérisée par un savant mariage de matériaux ;
- Elancement de la toiture en ardoise caractérisée par un léger débord et un toit en pavillon (plan carré) côté rue ;
- Composition asymétrique à 3 travées ponctuée par un pignon en pierre élancée (travée gauche) et par une lucarne pendante au fronton monumental (travée droite);
- Baie d'entrée centrale soulignée par un perron (escalier) protégé par une marquise circulaire avec une fine structure en métal reposant sur la balustrade en pierre ;
- Formes de baies de dimensions équilibrées et variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en plein cintre, légèrement cintrée…
- Richesse des décors combinant la pierre de taille, la brique et des carreaux de céramiques : encadrement de baie élaboré, corniche, frise d'arceaux (série d'arcs), ancre (souche de cheminée), clé de voûte, bandeau, balustre, décor en angle, fronton complexe, ornement de toit en zinc, rosette en métal (marquise)…
- Délicatesse des ferronneries aux dessins élaborés d'inspiration Art Nouveau (grille et balcon) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques (exception des lucarnes) ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée ;
- Raffinement de la clôture composée par un soubassement en meulière et une haute grille décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre et céramique

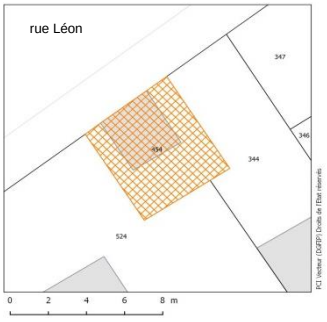






Transformateur Demay : 14, rue Léon Hourlier

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 454

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue, ce transformateur, dégagé de toute construction, interrompt la clôture sur rue, formée par un haut mur en pierre meulière au chaperon de tuile mécanique avec des piliers en pierre de taille :

- Edicule en béton armé de plan carré, avec une écriture architecturale classique ; Composition symétrique à 1 seule travée sur rue (4 façades traitées), assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton ponctué par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade et un débord de toit plat (corniche) ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée, de forme rectangulaire avec un auvent très étroit, plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales (façade sur rue), balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), blason de la ville apposé sur un panneau aux angles concaves et encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, inscription peinte, petit auvent.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé









21, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 356

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble symétrique de grande longueur, caractérisé par 3 lucarnes monumentales marquant l'axe de symétrie et les 2 travées latérales en léger encorbellement aux extrémités ;

- Composition à 13 travées assise sur un soubassement enduit, avec un rez-de-chaussée en meulière, 2 étages en moellons de pierre et un étage de combles à lucarnes en bois ou en pierre, coiffant chaque travée ;
- Toiture à pans brisés à débord (aux chevrons de bois apparents) en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 ou 2 meneaux pour les baies particulières (2 ou 3 baies réunies : lucarne latérale, baie d'entrée, boutique), plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, petite meurtrière, baie inscrite dans un arc en plein cintre (2 grandes lucarnes)…
- Axe de symétrie marqué par une lucarne pendante et des baies plus larges, situées en décalage, au-dessus de la baie d'entrée à 1 meneau ; Intégration de 2 boutiques de part et d'autre de celle-ci avec une grande baie à 2 meneaux de brique (3 baies réunies de 2 hauteurs) ;
- Sobriété des décors en pierre et brique : entablement enduit, bandeau, arc de décharge, encadrement de baie en plate-bande (linteau en 1 seule pierre plat ou cintré au 2ème étage) et en creux (baie d'entrée), aisselier bois (débord de toit), seuil de baie, corniche, corbelet…
- Légèreté des motifs de ferronnerie ; Grattoir ;
- Persiennes métalliques de certaines baies ;
- Porte d'entrée bois à 2 parties vitrées, ornées de grilles.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

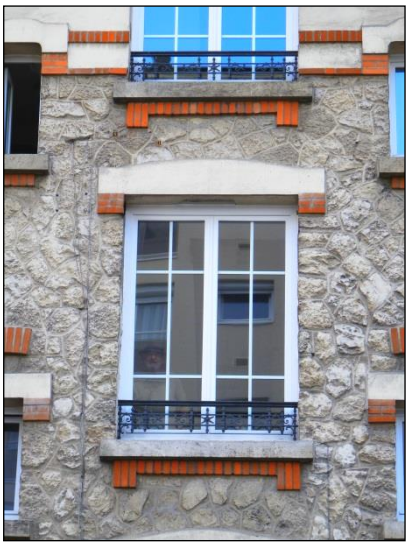
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, enduit et brique



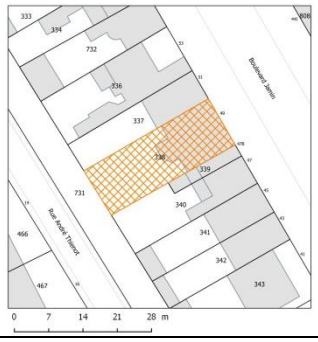






49, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 338

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Edmond HERBE, Maurice DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville caractérisée par une grande diversité de matériaux, qui joue sur la polychromie en façade :

- Composition à 3 travées distinctes, assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée, un étage en moellons couronné par un entablement en pans de bois et brique ; Travée latérale ponctuée par un pignon, traitée en pans de bois et brique sur l'étage au-dessus de la baie du garage ;
- Toiture à croupe en ardoise à deux longs versants et à débord avec des chevrons bois, caractérisée par une petite lucarne bois (au linteau à bord sculpté) et une très haute souche de cheminée en brique ;
- Grande diversité des formes de baies simples et à 1 meneau en brique (2 baies réunies), plus hautes que larges, aux dimensions très variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (½ ellipse) à 2 hauteurs variées…
- Simplicité des décors en pierre et en brique face à la variété des couleurs de matériaux : arc, encadrement de baie, clé de voûte, bandeau, seuil de baie, architrave (moulure sous entablement), seuil de fenêtre, aisselier bois (sous le débord de toit du pignon), chaine d'angle…
- Complexité des motifs de ferronnerie à volute ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ou bois (étage) ;
- Porte d'entrée bois moulurée à imposte en plein cintre vitrée ; Porte de garage métallique cintrée ; Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+

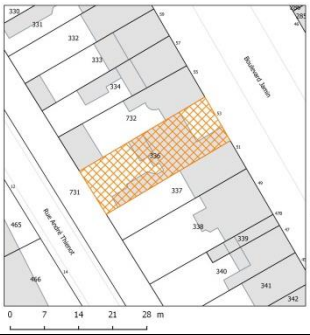
Matériaux de façade :
Faux pans de bois, pierre de taille, meulière et brique





53, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 336

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise ordonnancée en retrait, laissant un jardin avant clos le long de la dépendance de qualité sur rue :

- Composition symétrique à 3 travées, assise sur un rez-de-chaussée surélevé traité en pierre posée en opus romain (dallage d'éléments appareillés carrés et rectangulaires), un étage en brique, couronné par un entablement enduit puis un étage de combles à lucarnes rampantes en bois à débord (chevrons bois apparents) ; Dépendance au toit plat de un niveau en brique sur un soubassement en pierre ;
- Toiture très pentue avec un pan à coyau en ardoise, côté rue, et un pan à un seul versant en tuile mécanique, côté jardin ;
- Deux oriels latéraux symétriques dominant l'étage, caractérisés par un toit chantourné (cintré) formant un débord en anse de panier (charpente bois) très prononcé ;
- Axe de symétrie marqué par la baie d'entrée en plein cintre ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges (excepté les baies en longueur de la dépendance et des lucarnes à un meneau en bois) aux proportions variées et harmonieuses : en plein cintre en rez-de-chaussée, rectangulaire à l'étage ;
- Sobriété des décors en pierre aux formes imposantes : console, bandeau, encadrement de baie, clé, clé de voûte, seuil de fenêtre, frise (appareillage de brique), corniche…
- Régularité des motifs de ferronneries (grille, garde-corps…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte ;
- Portes d'entrée et de garage bois avec des parties vitrées ;
- Clôture élaborée composée par un muret bas en pierre avec un débord travaillé, ponctué de piliers de brique (chapeau en pierre décoré) encadrant une grille et un portillon ; Grattoir.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

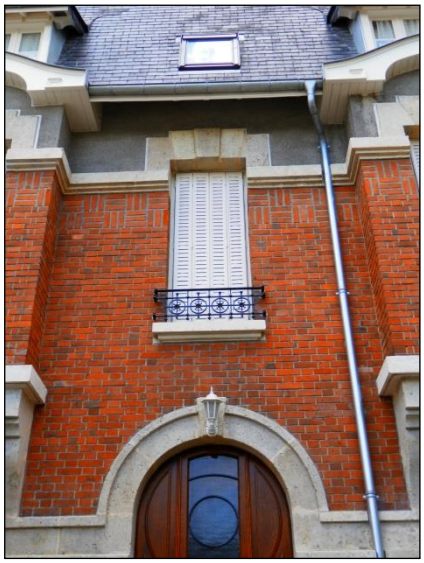
L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

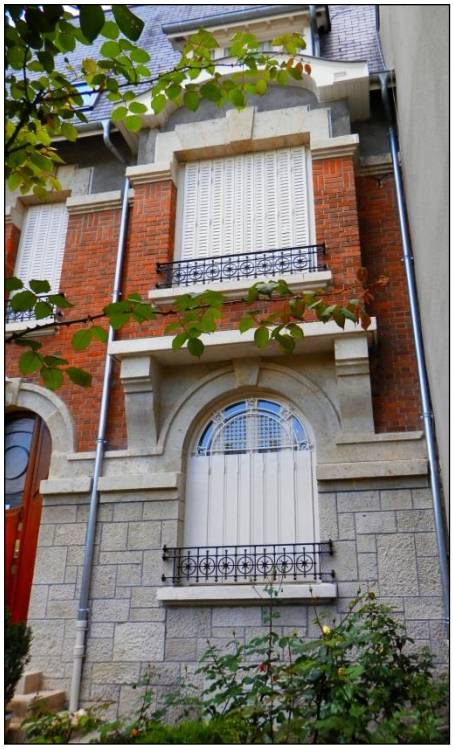
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit

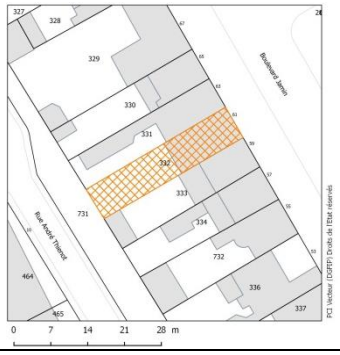






61, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 332

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille néo-classique, caractérisée par de fins ornements en pierre avec des bas-reliefs de grappes de raisins et de feuillage ornant toutes les baies :

- Composition à 2 travées distinctes établie sur un léger soubassement percé d'un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre à joints creux horizontaux, un étage à deux balconnets légèrement cintrés et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton prononcé délicatement cintré ;
- Toiture en ardoise à pans brisés côté rue, et à un seul versant pentu, côté jardin ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en anse de panier en rez-de-chaussée (½ ellipse) et rectangulaire aux étages ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche, corbeau (support en S sous saillie), architrave légèrement marquée (moulure sous frise), et table en creux (au-dessus du linteau des baies) encadrement de baie en cavet (profil concave en ¼ cercle), clé de voûte, clé…
- Elégance des motifs en volute des ferronneries ;
- Persiennes métalliques accompagnées de grille d'imposte en rez-de-chaussée aux motifs géométriques ;
- Porte d'entrée bois moulurée divisée en trois parties vitrées avec une imposte en anse de panier, ornées de grilles décorées ;
- Grattoir ; Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

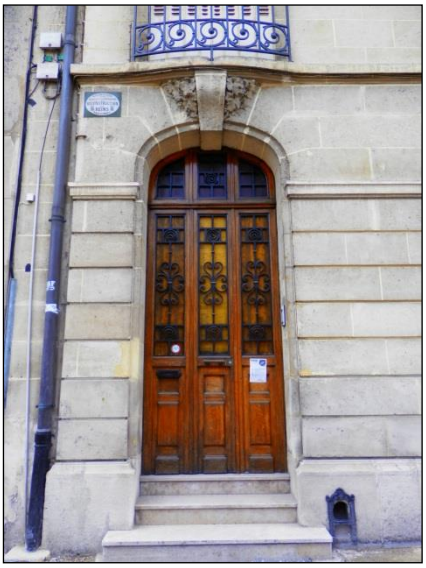
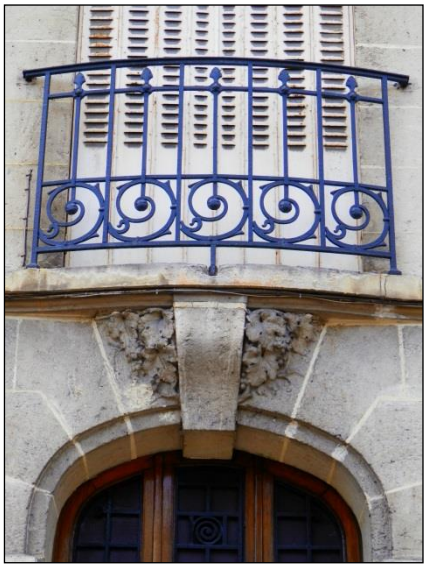
<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

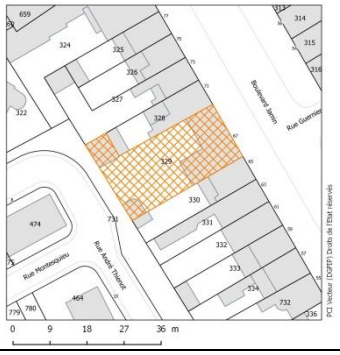
Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille


67, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 329

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

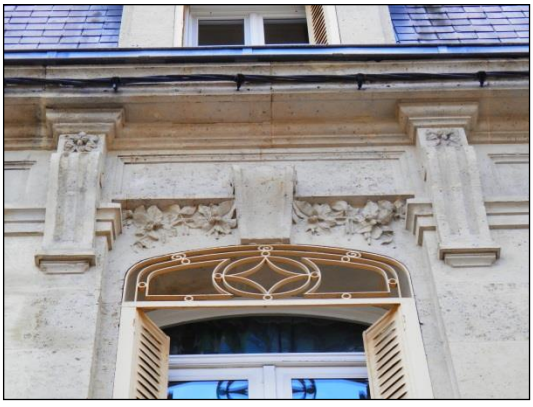
- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille caractérisée par une grande finesse d'ornements avec des bas-reliefs délicats de fruits et de feuillage, ornant les deux baies des étages et l'encorbellement du balcon au motif de feuille d'acanthe :

- Composition à 2 travées distinctes, établie sur un léger soubassement percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton cintré imposant ; longue annexe sur rue de 1 niveau en brique à 2 portes de garage métal et bois, et au toit à 2 pentes en tuile mécanique ;
- Toiture à pans brisés côté rue en ardoise sur le brisis (pan très incliné), en zinc sur le terrasson (pan peu incliné), avec un seul versant pentu en ardoise côté jardin ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée (et à l'étage de combles) et en anse de panier à l'étage (arc en ½ ellipse) ;
- Finesse des décors en pierre et brique : corbeau et console décorés (supports en S sous saillie), corniche, architrave (moulure sous frise), frise à panneau mouluré, encadrement de baie (en creux), médaillon, panneau d'allège (sous baie), cannelure, clé de voûte, clé, encorbellement sous balcon, bas-relief soulignant l'étage, linteau et rosette métal…
- Persiennes métalliques avec grilles d'imposte décorées à l'étage ;
- Elégance des motifs de ferronnerie ; grattoir ;
- Porte d'entrée bois avec une petite baie ovale vitrée et une imposte rectangulaire vitrée, ornées de grilles décorées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique











71, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 328

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Joseph GAUDET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre meulière, caractérisée par 4 panneaux de mosaïques colorées, aux motifs floraux stylisés, formant l'entablement et par un oriel en pierre de taille à pans galbés ;

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre de taille percé par un soupirail, avec un rez-de-chaussée, deux étages meulière et un étage de combles ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petits outeaux cintrés (ventilation) avec une haute souche de cheminée en brique et une lucarne rampante en bois à débord (à 1 meneau : 2 baies réunies) ;
- Elégant oriel dominant 1 étage, dont la forme suit le cintrage de la grande baie en arc surbaissé, coiffé par un balcon aux dès de pierre insérant de fines ferronneries ;
- Homogénéité des formes de baie rectangulaires (2ème étage) et en arc surbaissé, plus hautes que larges, avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre de taille : encadrement de baie et chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre), clé de voûte étirée, corniche avec denticules, bandeau, console (support en S sous saillie), cul-de-lampe galbé (sous oriel), dès de balcon, panneau de mosaïques…
- Hiérarchisation des motifs de ferronneries avec une abondance de riches motifs végétaux en partie basse et un quadrillage plus aéré en partie haute ;
- Persiennes métalliques associées à de sobres lambrequins ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec 3 parties vitrées et une imposte vitrée en arc surbaissé valorisé par un encadrement en cavet en pierre (profil concave en ¼ de cercle).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

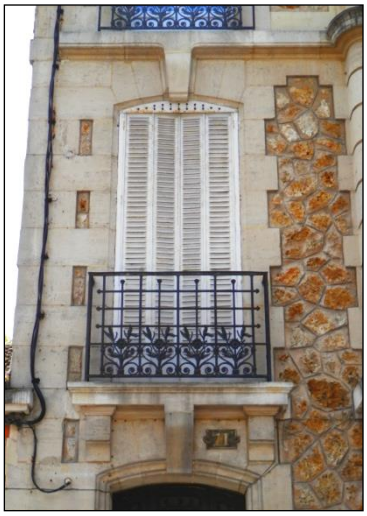
Reconstruction – Eclectisme

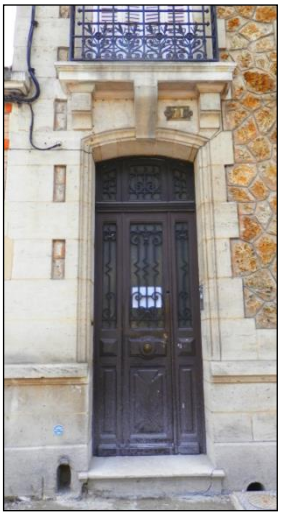
Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

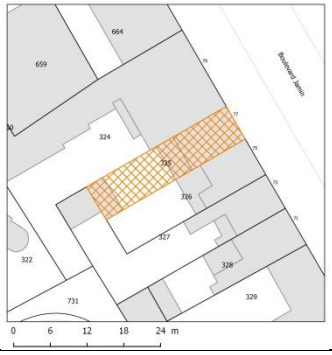
Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, mosaïque






77, boulevard Jamin

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 325

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BRUN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville aux ferronneries d'inspiration Art Nouveau avec deux panneaux de céramique ornés d'un bas-relief floral très raffiné :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre de teinte ocre rouge percé par un soupirail, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné non visible), ponctuée par deux lucarnes en pierre à fronton cintré coiffant chaque travée ;
- Equilibre des décors en pierre et brique : encadrement de baie avec clé, seuil de baie avec un débord en gradins, corniche, bandeau, tympan (fronton de lucarne), petit médaillon encadrant les baies de l'étage ;
- Linteau des baies en rez-de-chaussée formé par un panneau de céramique en arc surbaissé, de teinte foncée aux reflets bleus, avec des bas-reliefs très délicats finement sculptés, et encadré par deux sommiers en pierre ;
- Délicatesse des ferronneries aux motifs élaborés ;
- Finesse des menuiseries bois, accompagnées de persiennes métalliques et de lambrequins pour les lucarnes ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte rectangulaire vitrée ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille, céramique

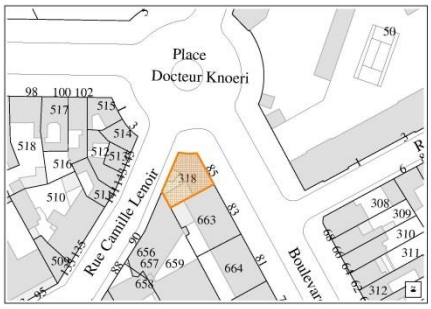






85, boulevard Jamin

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BI 318

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de sculpteur :

- Pavillon carré en angle de rue (adossé à un garage), situé sur un emplacement stratégique, avec la façade principale ouverte sur la place du Docteur Knoeri ;
- Couverture en pavillon (toit à croupe) en tuile mécanique peu pentue avec un léger débord de toit continu (chevron apparent) et une lucarne pignon à baies jumelées (par 2), orientée sur le jardin ;
- Composition de façades en pierre striée de 1 ou 2 travées, basée sur un soubassement en ciment ;
- Façade majeure (côté place) avec une travée centrale unique, caractérisée par un fronton chantourné (formé de courbe et de contre-courbe), une baie ornée d'un fin bas-relief bien intégré avec un long balcon étroit à pans coupés ;
- Simplicité des formes de baies rectangulaires, plus hautes que larges aux proportions équilibrées ;
- Harmonie et finesse des éléments de décor d'inspiration classique et Art déco : bas-relief aux motifs de drapé, de fleurs stylisées, encadrement de baie (et à ressaut pour la baie en rez-de-chaussée côté place), corniche, frise, fronton chantourné, médaillon ovale, guirlande…
- Singularité des ferronneries aux lignes géométriques recherchées Art Déco ;
- Porte d'entrée métal aux motifs singuliers avec une imposte vitrée.
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, ciment (soubassement), enduit





66-68, avenue Jean-Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 92

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. IMBERT (porte le nom)

SERVIAT, entrepreneur MEGE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport à l'architecture prestigieuse :

- Composition ordonnancée assise sur un rez-de-chaussée en pierre, dont une partie est aménagée en boutique avec une vitrine en applique peu intégrée, 3 étages en brique, le dernier étage en pierre et un étage de combles à lucarnes en pierre sobres ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson ; toit débordant en zinc des lucarnes avec des chevrons bois peints ;
- Elégance de la composition structurée par deux oriels latéraux à pans galbés en pierre avec des baies plus larges, dominant 3 étages et ponctués par un fronton cintré à médaillon ; le balcon filant au dernier étage relie les deux oriels ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie variées, plus hautes que larges : rectangulaire, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé…
- Richesse des décors en pierre très élaborés : corniche, bandeau, frise, bas-relief aux motifs de fleur et de feuillage, guirlande et chute de fleurs, encorbellement sous balcon, goutte, médaillon, frise, n° de rue gravé, table d'allège, encadrement varié de baie, encadrement en cavet (profil concave) de la baie d'entrée, clé de voûte, clé, console et corbeau (supports en S sous saillie)…
- Délicatesse des motifs de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques ; quelques menuiseries bois ;
- Porte d'entrée cintrée en verre et ferronnerie décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

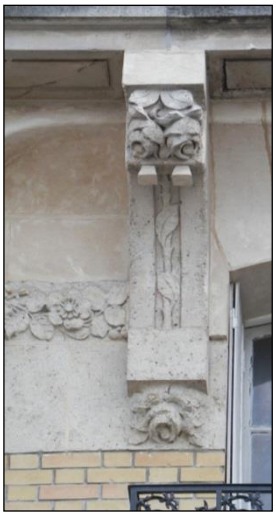
Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique











110-110bis, avenue Jean Jaurès

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 295 et 296

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jules Michel GAISLIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien cinéma Eden (n°110bis), inauguré le 7 novembre 1929, avec des détails Art Déco (octogones, mosaïques…) :

- Edifice en angle ordonnancé sans symétrie avec 2 façades principales réunies : maintien de la lisibilité de la limite parcellaire (long auvent créé vers 1990) ;
- Toit à 2 pentes en tuile mécanique pour les longs volumes (R+2 et R+1) ;
- Toiture (bâti d'angle n° 110) à pans brisés en tuile mécanique et zinc (terrasson) caractérisée par 2 lucarnes à 2 pans coupés (dont 1 pendante) ;
- Composition ornée d'un oriel aux angles arrondis, surmonté par un large fronton composite à 4 baies ;
- Grande diversité des formes de baies, plus hautes que larges: octogone allongé (sens vertical), série de fentes accolées sur l'oriel, rectangulaire avec ou sans pans coupés avec des largeurs variées…
- Géométrisation des décors stylisés mais simples : bandeau, corniche, encadrement de baie, fronton composite, clé en saillie, console de balcon…
- Mosaïques très qualitatives bleues et dorées en sous-face de l'auvent de l'oriel (Disparition des mosaïques et des peintures bleues et dorées en façade) ;
- Délicatesse des ferronneries aux formes recherchées d'inspiration Art Déco ou Art Nouveau tardif (volute…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies avec parfois des persiennes métalliques d'origine ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2/R+1+C

Matériaux de façade :
Béton armé et céramique







152, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CV 980

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ LOUPOT, GIRAUD

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Grand immeuble de rapport caractérisé par une flèche centrale à pans coupés en ardoise, ponctuant l'oriel en pierre de forme cintrée qui marque l'axe de symétrie :

- Edifice monumental à 7 travées établi sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique (2 devantures en applique hétérogènes) avec 2 étages en brique, dont le dernier traité en balconnet, et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise à débord avec des chevrons bois apparents côté avenue, et à un seul versant en tuile mécanique côté cour ; Toit de lucarne avec un léger débord porté par deux aisseliers bois sculptés ;
- Composition structurée par 2 travées latérales aux baies plus larges et par l'oriel central avec une baie à 2 meneaux (1 baie cintrée divisée en 3 avec des montants en pierre), dominant 3 étages avec une loggia couverte par la flèche élancée et sa lucarne panoramique à 2 meneaux de bois ;
- Imposantes consoles ornées de masques et de bas-reliefs feuillagés, se rejoignant au-dessus de la baie d'entrée ;
- Régularité des formes de baies plus hautes que larges de dimensions variées et de proportions harmonieuses : en plein cintre, en anse de panier (½ ellipse), rectangulaire…
- Diversité des décors en pierre : masque, bas-relief, dès de balcon, console étirée ou corbeau (support en S sous saillie), aisselier bois (support), encadrement de baie varié, corniche, denticule, entablement, clé, clé de voûte, frise…
- Finesse des menuiseries bois à petits bois et persiennes métalliques ; Sobriété des ferronneries au motif de volute ;
- Porte d'entrée en ferronnerie en arc surbaissé très vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

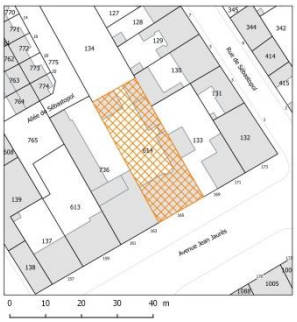
Matériaux de façade :
Pierre et brique






165, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 614

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Abel ROBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport en pierre de taille à 4 travées identiques aux étages avec des décors d'inspiration éclectique :

- Edifice assis sur un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, comprenant une grande devanture en bois en applique (vitrine symétrique et porte centrale), la porte cochère en position latérale, avec 2 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton triangulaire en pierre coiffant chaque travée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise ;
- Régularité des formes de baie rectangulaire et en anse de panier (½ ellipse) pour la baie d'accès, plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre équilibrés et recherchés : bas-relief de grappe de raisin ornant la clé du porche, clé, encadrement de baie, entablement à glyphe, corbeau avec une pointe de diamant, pilastre de travée avec un chapiteau orné d'un panneau vermiculé, corniche, bandeau, table vermiculée, corbeau (support en S sous saillie), frise aux motifs géométriques (carré), petit médaillon en pointe de diamant…
- Singularité des décors de la travée latérale d'accès avec 2 petits piliers situés dans le prolongement des 2 pilastres encadrant la lucarne ;
- Délicatesse des ferronneries aux motifs végétaux ;
- Porte cochère bois avec des boiseries sculptées et une imposte en anse de panier vitrée aux grilles décorées ;
- Portail métallique ; Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

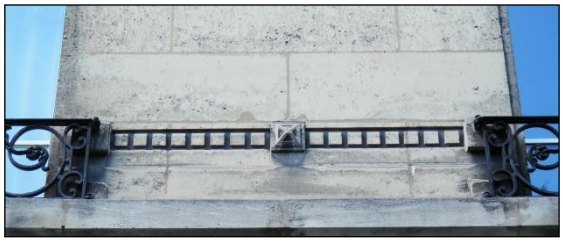
Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille



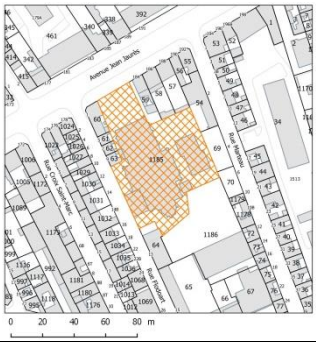






Eglise Saint-Jean Baptiste de la Salle : 182, avenue Jean Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CV 1181

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880 à 1905
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Construite dès 1880, mais achevée en 1905, **l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle** d'inspiration néo-gothique (XIIIe siècle) présente des vitraux du XIXe siècle, dont le vitrail bleu (copie du vitrail de Chartre d'époque romane) :

- Edifice en pierre sur un plan en croix avec une nef à voûte d'ogives, contrebalancée par les bas-côtés (salles basses couvertes), un transept et un chœur étiré, ponctué par une petite tourelle octogonale latérale à flèche en pierre ;
- Toiture à deux longs versants pentus en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord ;
- Sobriété de la façade principale composée par 2 avant-corps de hauteurs distinctes (dont l'imposant clocher) de plan carré, coiffés par un toit en pavillon en ardoise ; Ils cadrent un large porche à 3 arcades cintrées protégeant l'entrée ;
- Façade pignon aux percements ponctuels singuliers : baie en ogive simple, à 1 ou 2 meneaux en pierre (2 ou 3 baies réunies), une grande baie centrale en gradins à 5 meneaux au-dessus du porche, une baie d'entrée à coussinet (portes bois)…
- Pourtour percé de hautes baies en ogive trilobées aux proportions harmonieuses, séparées par des contreforts (piliers extérieurs), coiffés par une flèche en pierre décorée ;
- Façade de transept caractérisée par une baie en ogive à 2 meneaux, décorée de petites têtes sculptées ;
- Dépendance de qualité sur un soubassement en meulière avec des baies encadrées à 1 meneau et à coussinet ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche avec denticule, petite ancre (fer forgé), encadrement de baie, archivolte (arc), médaillon, bandeau, pinacle décoré, tympan trilobé, fleur de lys, voussure, colonne, chapiteau, frise (pointe de diamant)…





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

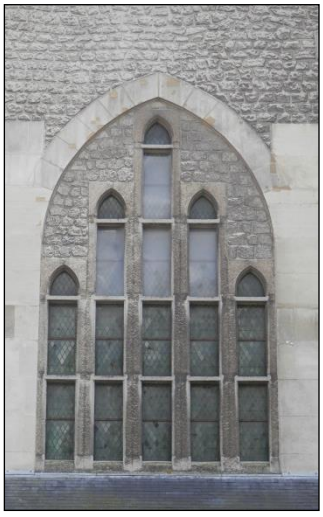
Gabarit : R+2
équivalent 30 mètres
R (annexe),

Matériaux de façade :

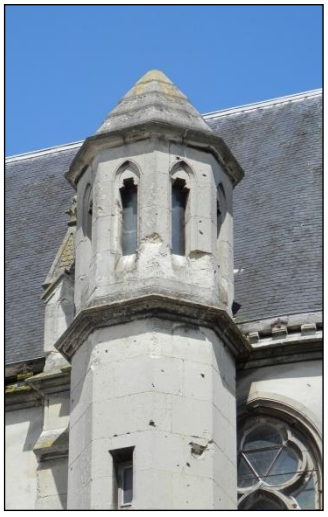
Pierre de taille, meulière, moellon







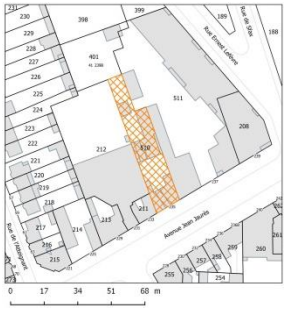






235, avenue Jean- Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BK 510

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ SUCHAUD, BOURGUIGNON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport symétrique à 3 travées bien composées aux décors et ferronneries finement sculptés :

- Edifice symétrique assis sur un soubassement marqué en pierre, avec un rez-de-chaussée traité en pierre à joints creux horizontaux, aménagé en 2 boutiques à l'origine en feuillure, 2 étages en brique et un étage de combles à lucarnes en bois et une centrale en pierre au fronton cintré ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (long pan peu incliné), ponctuée par une flèche élancée, ornée de décors de toit en zinc ;
- Oriel en pierre de forme galbée en continu qui marque la symétrie, en dominant 2 étages aux baies à 2 meneaux (1 grande baie encadrée de 2 petites), et coiffé par une lucarne plus majestueuse en pierre décorée ;
- Régularité des formes de baies simple ou à 2 meneaux plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé et en anse de panier (baie d'accès centrale en ½ ellipse)…
- Délicatesse des décors en pierre : bas-relief au motif floral et végétal, corniche, bandeau, chute de fleurs, clé de voûte, clé, encadrement de baie varié (en cavet, à coussinet), chaine d'angle en harpage, fronton, cul-de-lampe cintré orné de plumes de paon, frise aux motifs géométriques, volute…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Persiennes métalliques avec grille d'imposte décorée ;
- Disparition du porche d'entrée bois.

Transformation intempestive de la vitrine (côté gauche) en 3 baies rectangulaires, aux proportions réduites et incohérentes.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

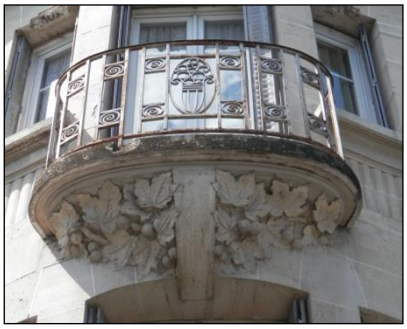
Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique



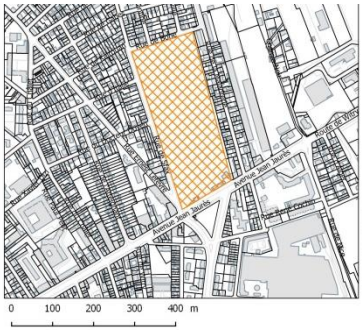






241, avenue Jean Jaurès

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BL 188

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1903 crématorium
- ■ Par estimation : Vers 1891
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

M.J. WARY Sculpteur crematorium

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillons d'entrée et crématorium achevé en 1903 du Cimetière de l'Est ouvert en 1891 ainsi que sa clôture décorée, ornée de ferronneries (ensemble protégé avec toutes les façades) :

- 2 Pavillons d'entrée (1 niveau) prolongés par un auvent de structure métallique cadrant l'entrée avec une clôture de forme cintrée, caractérisée par une grille et un portail décorés ; Crématorium composé par 2 ailes formant un T (1 niveau) ;
- Composition symétrique à 3 travées des pavillons, assise sur un soubassement en meulière, en brique avec un rez-de-chaussée surélevé en brique au toit à pans brisés en ardoise ;
- Composition symétrique du crématorium, assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée alternant les lignes de brique et de pierre ; Aile arrière en brique avec un bandeau marquant le soubassement ; Toit à 2 versants et à croupe en plomb, ponctué par 4 acrotères ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) aux proportions variées et harmonieuses, plus hautes que larges : plein cintre et à coussinet (crématorium) ;
- Abondance des décors en pierre, brique et en carreaux de ciment : corniche, bandeau, bas-relief, fronton triangulaire, frise et décor aux motifs variés (urne, feuillage, étoile, ruban, palmette, flamme…), encadrement de baie, linteau, pilastre, blason de Reims, ancre (métal), tête de lion, chaine d'angle…
- Richesse des motifs de ferronneries (grille, portail…) ;
- Finesse des menuiseries bois ; Portes d'entrée bois à imposte, vitrée ou non, en plein cintre ou rectangulaire ;
- Clôture sur un soubassement en meulière avec un haut mur enduit décoré par une corniche et des denticules, et rythmée par des piliers en pierre au chapeau décoré.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public (pavillons d'entrée et clôture)
- ■ Edifice religieux (crématorium)
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, carreaux de ciment, meulière, enduit













46-48, rue de la Justice

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BD 75

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ René. LHOMME

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien établissement de vins de champagne Charles Heidsieck, puis G.H. Mumm et Cie, aménagée aujourd'hui en école :

- Ensemble composé par un 1er corps bâti principal à 10 travées sur 2 niveaux, suivant un plan en U (anciens bureaux en brique), et prolongé sur rue par une aile à l'architecture distincte à 5 travées sur 2 niveaux (anciens magasins industriels en enduit), avec une cour intérieure ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en pierre de taille percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants peu pentus et à croupe (corps principal) ;
- Porte d'entrée monumentale en anse de panier (arc en ½ ellipse), coiffée par un imposant fronton rectangulaire à débord, sculpté de grappes de raisins étirant les consoles, et encadrant une petite baie à meneau (2 baies réunies) ;
- Travées latérales traitées par une très grande baie à escalier sur 2 niveaux ou une petite baie et en plein cintre ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre : frise, corniche avec corbelets (support en S), bandeau, chaine d'angle, bas-relief (grappe de raisin), inscription gravée, clé de voûte, encadrement de baie, ove (décor ovoïde), chaine d'angle en brique en harpage (pan d'un bâtiment détruit)…
- Elégance des motifs de forme complexe de ferronneries ;
- Porte d'entrée métal et verre aux motifs recherchés.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, calcaire, brique



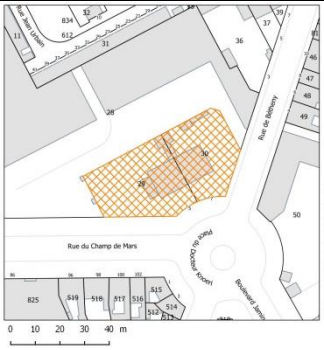






5, 7, place docteur Knoeri

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 29, 30

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1880-85, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET (XIXe)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logements de contremaître avec véranda (protégée aussi) de la **Maison de Champagne Heidsieck et Cie et Walbaum Goulden et Cie**. Restauré suite aux destructions de la 1ère guerre mondiale, l'établissement est racheté par E. Mignot en 1923, puis par Mumm en 1972. Les 2 pavillons jumelés situés au cœur d'un jardin sont aujourd'hui aménagés en logements collectifs avec 2 entrées distinctes :

- Composition d'ensemble symétrique à 6 travées ordonnancées, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ainsi qu'un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ;
- Toiture de qualité à pans brisés en ardoise (en zinc pour le petit terrasson, pan peu incliné), ponctuées de hautes souches de cheminées en brique avec un décor en pierre à leur naissance ;
- Grande véranda latérale en verre au toit cintré et à la structure métallique élaborée et finement décorée ;
- Régularité des travées aux formes de baies harmonieuses en arc surbaissé plus hautes que larges ;
- Richesse des décors en pierre et brique : frise (brique en épi…), corniche, clé de voûte en pointe de diamant, encadrement de baie, chaine d'angle (une marquant le mur mitoyen), volute, bandeau, entablement, architrave, fronton, corbelet (support en S), médaillon complexe…
- Finesse des motifs de ferronneries ;
- Portes d'entrée bois avec 2 parties vitrées ornées de grilles décorées et une imposte vitrée en arc surbaissé ;
- Clôture de qualité au tracé cintré, avec un muret en meulière et brique, surmonté par une fine grille décorée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ■ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

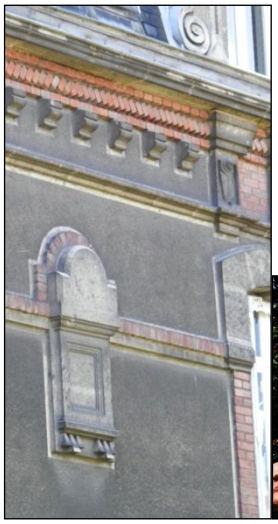
Pierre de taille, meulière, brique, enduit







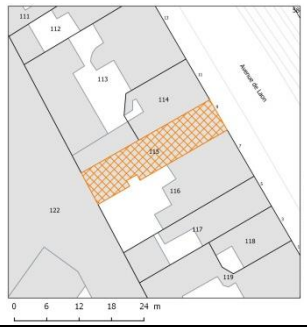






9, avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AT 115

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'habitation et de commerce à l'ossature en béton armé, réalisé par l'architecte propriétaire C. Ouvrière, avec le café « A la divine liqueur » en rez-de-chaussée et une salle de billard à l'étage :

- Composition symétrique à 1 seule large travée, établie sur un plan régulier (grand espace), avec un rez-de-chaussée aménagé en commerce (1 large baie rectangulaire), un étage (appui de baie en pierre de Savonnières), couronné par un élégant bas-relief (coloré aujourd'hui) de toute largeur ;
- Toit terrasse en béton et étanchéité (recouvert aujourd'hui par un second toit non d'origine), avec un acrotère en pierre de Méry formant un débord épais à strie verticale ;
- Régularité des formes de baie rectangulaire de la largeur de la façade, avec 2 hauteurs différentes et aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre en partie supérieure d'inspiration Art Déco : bas-relief aux motifs géométrisés et stylisés (corbeille tressée renversée, rose, feuillage, volute), console cannelée (support en S sous débord du toit), strie verticale sur débord, cannelure, encadrement de baie ;
- Finesse des menuiseries métal épousant la forme des baies ;
- Marquise, présente à l'origine, soulignant la longueur de la baie du rez-de-chaussée avec une fine structure en fer forgé aux consoles décorées reprenant les motifs du bas-relief ;

Remarques : Marquise et vitraux colorés Art Déco de la baie du rez-de-chaussée supprimés ; Mosaïques abstraites de couleur des poteaux latéraux modifiées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

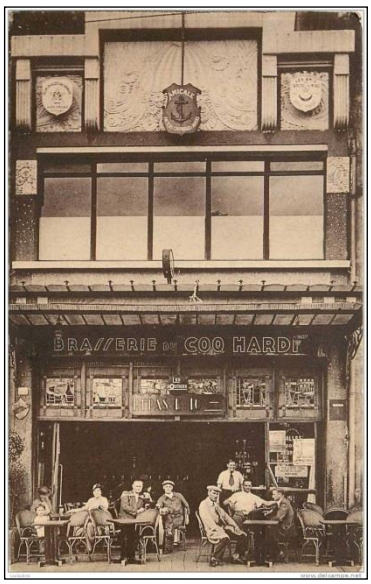
Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :	**Matériaux de façade :**
R+1	Pierre de taille, béton, mosaïque (à l'origine)

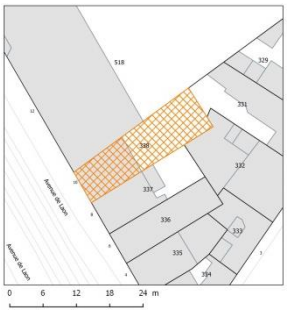






10 avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 338

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ E . HERBE, M. DEFFAUX

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille avec des striures en taille droite simulant un relief comme un léger bossage, et posée en opus romain (dallage d'éléments rectangulaires et carrés) :

- Composition asymétrique à 2 travées distinctes, l'une majeure sous pignon, et une travée mineure d'entrée, établie sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique (vitrine en feuillure et enseigne épousant le cintrage de la baie), un étage et un étage de combles à surcroît avec une lucarne pignon en pierre ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies de la travée majeure), plus hautes que larges ou allongées, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire aux étages (jeu de hauteur sur la baie du pignon), en arc surbaissé en rez-de-chaussée, meurtrière à la pointe du pignon (menuiserie bois d'origine) ;
- Forme élancée du pignon (pointe tronquée), soulignée par de larges baies à meneaux de hauteur irrégulière, contrebalancée par les étroites baies de la travée mineure (cage d'escalier) ornée d'un balcon cintré ; Ensemble créant un jeu de symétrie et de dissymétrie ;
- Sobriété des décors en pierre : encadrement de baie délardé (profil biais), à crossette et linteau cintré, corniche, console (support en S sous saillie), clé de voûte, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre), encadrement en cavet (profil concave en ¼ de cercle, baie d'entrée), dès de balcon ;
- Elégance des motifs géométriques et à volute des ferronneries d'écriture Art Déco (grille, porte) ;
- Porte d'entrée en fer forgé et verre épousant le cintrage de la baie.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

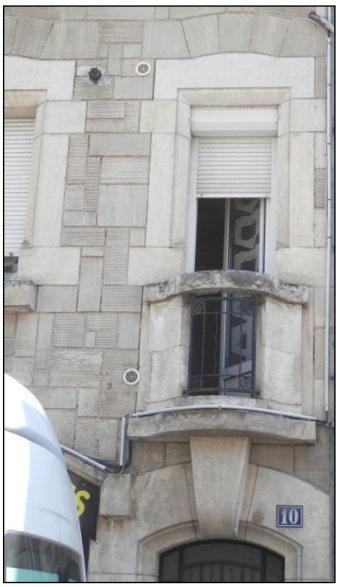
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille



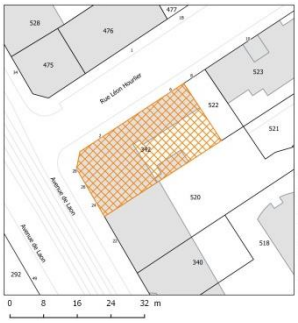






24-30, avenue de Laon 2-6, rue Léon Hourlier

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 342

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport haussmannien en pierre de taille (frise sous corniche haute, toit mansardé avec large lucarne,) avec des formes caractéristiques de l'Art Déco se référant aux rythmes ternaires, à la simplicité formelle et géométrique d'angle et de courbe (balcon, oriel) :

- Composition d'angle à 8 travées, assise sur un soubassement percé de soupiraux rectangulaires (grille métal), avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux (aménagé en boutique), 3 étages et un étage de combles à lucarnes au fronton cintré en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise disposée en pointe sur le brisis, et en zinc sur le terrasson (pan peu incliné) avec une verrière centrale ; Petite lucarne Œil-de-bœuf aux décors en zinc coiffant la travée mineure latérale ;
- Angle bâti valorisé par un léger encorbellement cintré ;
- Mise en valeur des 2 travées centrales majeures (dominant 3 étages aux baies à meneaux) par un oriel cintré (côté avenue) et un oriel de plan rectangulaire (côté rue), surmontés par un balcon et une lucarne imposante ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies) aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier (½ ellipse) ;
- Richesse des décors : corniche avec denticule, architrave, fronton, encorbellement (sous balcon), guirlande, clé, frise, chute, bas-relief (motifs de fleur, feuillage, vasque), dès de balcon, bandeau, chaine de travée, encadrement de baie à linteau délardé (en biais) ou en cavet (concave), console…
- Richesse des motifs complexes de ferronneries ; Grattoir ;
- Porte d'entrée décorée en verre et fer forgé à imposte vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille





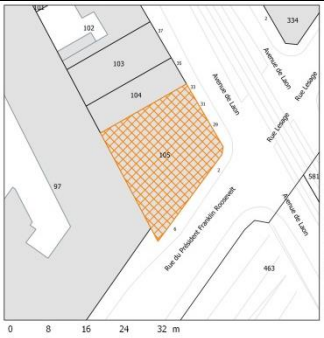






29-33, avenue de Laon- 2-6 rue Roosevelt

Laon Zola



Références Cadastrales : AT 105

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRÉCIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1880

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle ordonnancé aux masques sculptés, situé sur le pont de Laon en entrée de quartier :

- Composition à 13 travées, assise sur soubassement avec un rez-de-chaussée à boutique (remanié aux devantures hétérogènes) et 1 étage en pierre à joints creux, 2 étages, 1 étage en attique traités en enduit et un étage de combles à lucarnes en pierre (non d'origine) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (pan peu pentu) ;
- Travée d'angle magnifiée par un pan cintré orné de riches décors en pierre distinct à chaque niveau (dont une tête de femme sculptée, ponctuant la seule baie en plein cintre au 1er étage) ; Ensemble coiffé par un fronton portant la lettre P sur le cartouche :
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre et en arc surbaissé sur la travée d'angle ;
- Richesse des décors sculptés en pierre : tête de femme, bas-relief (motifs de fleur, feuillage, raisin), cartouche, cuir découpé fronton à volute en angle, table de trumeau décorée en angle (écaille, fleur, palmette, motif géométrique), chaine de travée et d'angle, corniche, bandeau, clé, corbeau (support en S sous saillie), date et décor gravés (sur l'angle), encadrement de baie varié suivant les niveaux, guirlande, décor gravé…
- Rationalité des motifs géométriques de ferronneries ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée en arc surbaissé ;

Remarques : Menuiseries et occultations des baies modifiées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4+C

Matériaux de façade :
Pierre, enduit



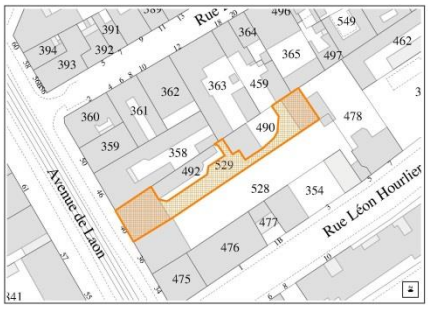






40, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 529

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble cossu de faubourg, formant un ensemble avec l'immeuble attenant à droite dont il reprend notamment le type de balcon haut et la disposition générale du toit et des lucarnes. Composition symétrique ordonnancée à trois travées en pierre de taille, d'esprit haussmannien avec des balcons soulignés en parties hautes (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée en bossage aménagé en boutique, avec deux étages et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique ;
- Composition structurée par deux oriels latéraux légèrement galbés, dominant deux étages, coiffés par un balcon aux mains courantes ondulées et une large lucarne en plein cintre à fronton circulaire ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, anse de panier, (grande baie centrale de l'oriel, flanquée de deux fentes)…
- Finesse des décors géométriques : bas-relief aux motifs floraux, console, cannelure, dès de balcon, corniche, bandeau, glyphe, clé de voûte, encorbellement, encadrement de baie varié (en cavet : profil concave)…
- Délicatesse des ferronneries aux motifs géométrisés caractéristiques de l'Art déco (spirale…) ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée.



TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Haussmannisme

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

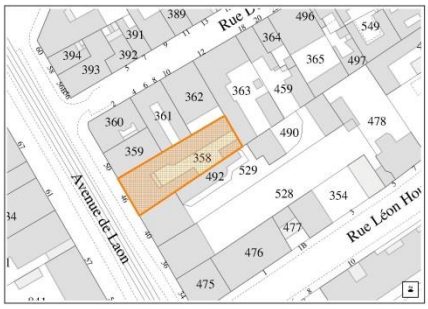
Matériaux de façade :
Pierre





46-48, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 358

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble cossu de faubourg, formant un ensemble avec l'immeuble attenant à gauche, dont il reprend notamment le type de balcon haut. Composition symétrique ordonnancée à 3 travées en pierre de taille, d'esprit haussmannien avec des balcons distincts, très prononcés en partie haute (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Composition assise sur un rez-de-chaussée aménagé en boutique de part et d'autre de la porte cochère centrale, avec 3 étages et 2 étages de combles ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise (sur le brisis, pan très incliné) et en tuile mécanique, caractérisée par trois grandes lucarnes en pierre à fronton circulaire, et surmontées de 2 petites lucarnes rampantes en bois ;
- Composition rationnelle définie par deux oriels latéraux avec un équilibre des proportions des baies (simples et à meneaux) de formes et de dimensions variées : rectangulaire, en plein-cintre, en anse de panier ;
- Diversité des décors en pierre : trophée, guirlande, chute, médaillon, motifs variés (fleurs, palmes et feuille), grande cannelure verticale des deux côtés de la travée centrale, balustre et dès de balcon, clé, corniche, bandeau, encadrement de baie, console et corbeau (support en S sous saillie), pilastre de travée…
- Finesse des ferronneries, parfois associées à un cadre sobre, plus massif en pierre ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée rectangulaire, encadrée de 2 chasse-roues sur les côtés.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ■ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Haussmannisme</u>

L'haussmannisme à Reims s'inspire de l'architecture parisienne, mise en œuvre par des règles d'architecture strictes de Haussmann lors de la requalification urbanistique et moderne de la capitale au XIX^{ème} siècle. La forme urbaine se déploie sur une trame homogène : les bâtiments doivent s'insérer dans les rues, afin de valoriser les perspectives, les liaisons entre les monuments et les angles de rue. Conçu en pierre de taille avec des ornements éclectiques sobres, l'immeuble bourgeois rémois s'élève sur 3 ou 5 niveaux. Il présente un rez-de-chaussée et un entresol, traités en soubassement par des refends. Les étages courants, percés de hautes fenêtres sur de plusieurs travées, sont soulignés par des balcons filants, finement décorés en fer forgé, sur toute la longueur de l'étage noble du deuxième. L'immeuble est coiffé d'une toiture à la mansarde, percée très régulièrement de lucarnes sculptées.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+2C

Matériaux de façade :
Pierre





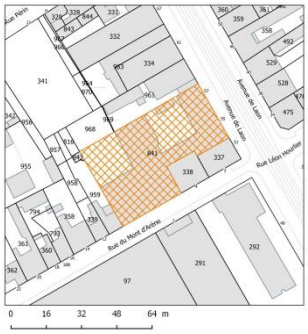






55, avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 841

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVRIERE

Entrepreneur : GILLET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ensemble d'industrie agro-alimentaire de la biscuiterie REM d'inspiration Art Déco avec un porche d'entrée central, aménagé aujourd'hui en résidence universitaire Georges Charbonneaux :

- Composition symétrique ordonnancée à 8 travées, assise sur un petit soubassement avec un rez-de-chaussée (baies de boutiques modifiées), 2 étages en pierre de taille, le 3ème étage en brique avec une partie haute en ciment armé et un étage de combles à lucarnes en ciment armé et pierre ;
- Toiture à pans brisés avec un débord en ciment armé aux angles arrondis ;
- Finesse du balcon filant au 4ème étage, reliant les 2 oriels latéraux cintrés avec un fronton, aux 2 travées majeures centrales réunies sous le grand fronton chantourné ;
- Porche coiffé par un élégant dispositif à 2 balcons décorés, le supérieur reposant sur une voûte à caissons en anse-de-panier, formant l'encorbellement ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges ou allongées (lucarne), aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en arc surbaissé, rectangulaire, en plein cintre, aux angles arrondis, complexe (forme inclinée) ;
- Richesse des décors en pierre, stuc ou en ciment armé : fronton complexe, console (support en S sous saillie) et dès de balcon cannelés, encorbellement, volute, bas-relief aux motifs de rose ou géométrique (quadrillage et grecques), de feuillage, cordage, bandeau, draperie cannelée, guirlande et chute de fleurs, caisson, clé, colonnette, quadrillage (…) ;
- Richesse des motifs végétaux (panier de fleurs) ou géométriques de ferronneries selon les niveaux.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, stuc, ciment armé





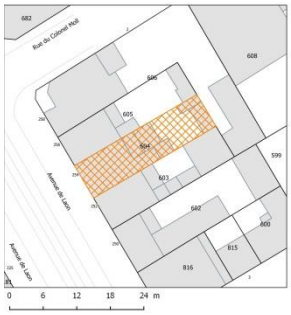






254, avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 604

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1895
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

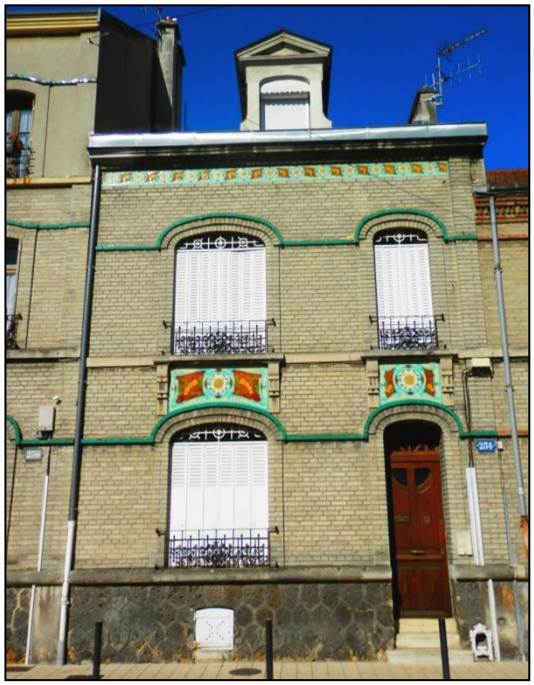
ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etroite maison de ville à 2 travées ordonnancées légèrement asymétriques avec un décor très original en brique émaillée et carreaux de céramique vernissée, aux motifs végétaux d'inspiration Art Nouveau :

- Composition assise sur un soubassement en pierre meulière, percé par un soupirail en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique, et un étage de combles caractérisé par une seule lucarne en pierre, située dans l'axe de la façade ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique avec une lucarne en pierre à fronton triangulaire ;
- Régularité des travées aux formes de baie en anse de panier (arc en ½ ellipse), plus hautes que larges et aux proportions harmonieuses ;
- Singularité du décor de céramique à fleurs jaunes sur fond blanc avec de grandes feuilles vertes sur un cartouche ocre et bleu ;
- Diversité des décors en pierre, en brique, en brique émaillée et en carreaux de céramique : frise, encadrement de baie, corniche, bandeau, corbeau (support en S sous saillie) à 2 glyphes (moulure creuse), goutte (élément tronconique pendant), archivolte (arc), chaine d'angle, fronton triangulaire, piédroit évasé de la lucarne ;
- Richesse des motifs de ferronneries (fleur, volute…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies, avec des persiennes métalliques et grilles d'imposte décorées ;
- Lambrequin métallique (lucarne) et grattoir en fonte décorés ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec 2 parties hautes vitrées cintrées et une imposte vitrée en anse de panier décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, meulière, céramique, brique émaillée, pierre

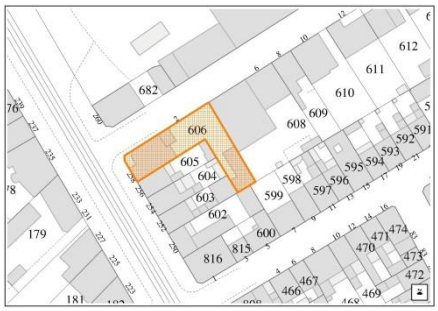






258, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 606

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1900
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier aux formes complexes très décorées de style haussmannien, doté d'un dôme d'angle (Selon Inventaire général du patrimoine culturel de Reims Métropole) :

- Maison assise sur un soubassement en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et pierre et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc, caractérisée par un dôme polygonal ponctué par une vasque, avec des lucarnes en pierre et des œils-de-bœuf ;
- Pavillon d'angle, en partie circulaire, coiffé d'un dôme polygonal nervuré qui est associé à l'entrée couverte en avancée par un balcon commun ;
- Equilibre des proportions des baies et diversité de leurs formes et de leurs dimensions avec la présence de vitraux : oculus, ellipse verticale, en anse de panier (arc surbaissé), en plein cintre et rectangulaire…
- Grande richesse des décors en pierre soulignant l'angle bâti : console et corbeau (supports en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, guirlande au motif végétal, corniche, frise, entablement souligné, bandeau, cartouche, linteau (au-dessus des baies), glyphe (moulure verticale), table avec goutte pendante, pilastre, chapiteau, chaine d'angle, décor de toit (zinc)…
- Complexité et abondance des motifs de ferronnerie : balcon, porte, grille protégeant une courette ménagée devant l'angle circulaire, en retrait de la rue ;





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

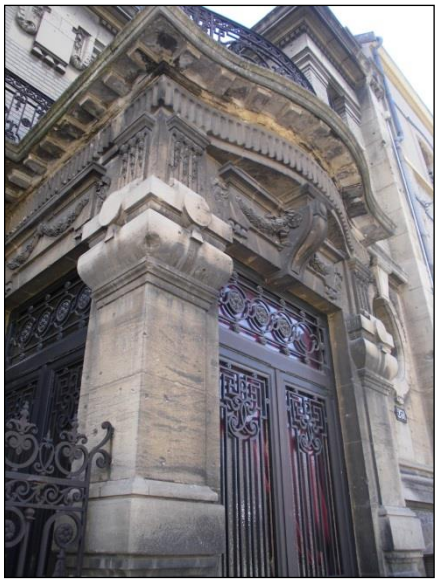
Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière





260, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 682

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1913
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Auguste CHRIST

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise en béton enduit située en angle de rue ;

- Façades assises sur un soubassement (en pierre rugueuse à l'origine), un rez-de-chaussée aménagé en commerce, deux étages et un étage de combles à lucarne capucine à baies jumelées (2 baies identiques) ;
- Toiture en pavillon en ardoise très pentue à débord ;
- Composition des façades rationnelles mais différentes, et structurée par un léger oriel à 2 travées sur 2 étages ;
- Mise en valeur des deux angles du bâti, aux traitements architecturaux distincts, par deux auvents en ardoise (l'un de forme courbe), avec une baie en pan coupé et un balcon circulaire, celui rue du Colonel Moll étant renforcé par un poteau détaché ;
- Régularité des formes de baies simples rectangulaires (en plein cintre pour une baie d'entrée en angle), plus hautes que larges, avec des proportions équilibrées ;
- Pureté des décors : petit auvent plat béton, bandeau en brique, allège en brique (sous baie), console à large rainure horizontale, corbeau (support en S sous saillie)…
- Légèreté des ferronneries aux motifs rationnels ;
- Porte charretière en bois en plein cintre insérée dans un portique en forme de pignon avec un chaperon de tuile ;
- Portes d'entrée en bois moulurées à imposte rectangulaire ;
- Clôture béton enduit couverte par un chaperon de tuile.



Photo état d'origine (avant restauration intempestive)



Remarque : Une restauration intempestive récente a supprimé les cabochons de céramique et la frise en carreaux de céramique.

TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Béton enduit







283, avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AN 135

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1895
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

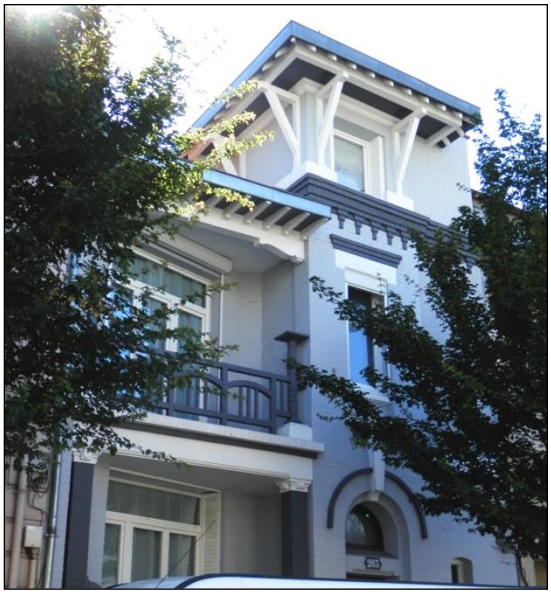
- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison d'enfance du célèbre écrivain Vaillant Roger, qui a été avec les « Sphères Simplistes » un des acteurs du « Grand Jeu », mouvement surréaliste fondé en 1924 :

- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique et un étage de combles avec une seule lucarne ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique à débord (chevrons de bois apparents), caractérisée par une lucarne au toit en pavillon à faible pente en tuile mécanique (une partie en zinc en prolongement), avec un débord aux chevrons de bois apparents, soutenu par des aisseliers ;
- Composition à 2 travées distinctes, une travée majeure aux plus larges baies donnant sur 2 loggias de plan triangulaire (façade biaise en retrait) et une travée d'entrée surmontée par la lucarne singulière de baie rectangulaire ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre, rectangulaire et en arc surbaissé ;
- Equilibre des décors en pierre, brique rouge et bois : frise (à redents…), corniche, encadrement de baie, clé de voûte étirée, bandeau, aisselier bois, console en bois (loggia : support en S), colonne avec chapiteau et socle sculptés ;
- Garde-corps en bois des balcons loggias avec petits piliers bois ; Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Baie d'entrée avec un montant horizontal en pierre créant une imposte en plein cintre vitrée ; Porte d'entrée bois (non d'origine) avec une imposte rectangulaire ;

Remarque: Ravalement récent avec des teintes d'origine modifiées (briques peintes…).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre



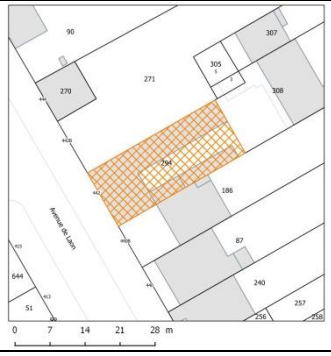






442, avenue de Laon

Laon Zola



Références Cadastrales : AE 294

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Entre 1920 et 1928
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon très qualitatif à l'architecture néo-classique harmonieuse, soulignée par une grande richesse de décors :

- Composition ordonnancée à 4 travées en pierre de taille (dont 3 identiques), assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux, un étage carré couronné par une balustrade en attique ;
- Toiture terrasse (accessible depuis une extension sur cour) ;
- Rez-de-chaussée aménagé en boutique avec 3 grandes baies de toute hauteur, divisées par 2 élégantes colonnes ; Vitrine avec menuiseries métalliques posée en feuillure ;
- Travée majeure latérale avec porche d'entrée, soulignée par un balcon léger aux consoles décorées, et valorisée par la seule baie en plein cintre encadrée de pilastres ;
- Equilibre des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions différentes suivant les niveaux et aux proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre ;
- Grande finesse et richesse des décors : bas-relief et chute aux motifs variés de roses, de feuillage (…), frise de frettes (forme géométrique grecque), de postes (vague), console et corbeau (supports en S sous saillie), balustre, dès de balcon, fronton triangulaire, pilastre de travée, corniche avec denticule, architrave (moulure sous frise), guirlande, tympan, colonne, chapiteau, rosette, entablement…
- Légèreté des motifs de ferronnerie (postes…) ;
- Porte du porche en métal (non d'origine) avec une imposte rectangulaire vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

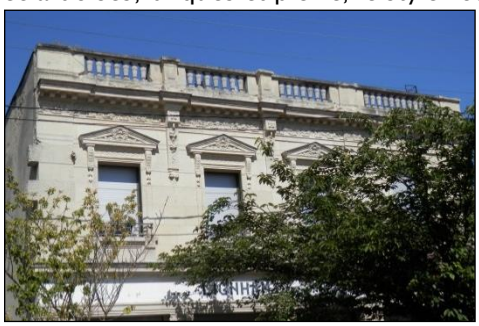
PRECISIONS :

Gabarit :

R+1

Matériaux de façade :

Pierre de taille







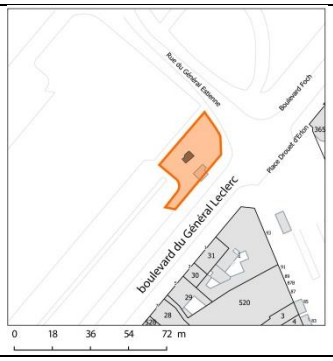






Transformateur Demay : boulevard du Général Leclerc

Centre-ville



Références Cadastrales :

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ Entrepreneur : DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères », (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé dans le prolongement de la place d'Erlon, ce transformateur marque l'entrée des Basses-promenades plantées de nombreux alignements d'arbres :

- Edicule en béton armé à 2 travées à l'écriture architecturale classique, de plan rectangulaire avec une partie en léger retrait, côté allée centrale ;
- Composition aux 4 façades traitées, assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton ponctué par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade et un débord de toit plat ;
- Régularité de la composition à 2 baies d'entrée de forme rectangulaire, plus haute que large, en façade principale côté place d'Erlon ; une est couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades traitées : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé







53-55, rue Lecointre

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AV 927

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1913

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ STIEMON

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées sur rue et petit dôme central :

- Edifice légèrement asymétrique élevé à partir d'un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée alternant de fines lignes de brique rouge et des pierres de taille, un étage en meulière de teinte claire et un étage de combles ;
- Elégante toiture à plusieurs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné et visible) et en zinc avec 2 débords, ponctuée de 2 lucarnes rampantes côté rue ;
- Dôme en ardoise orné par un œil-de-bœuf, coiffant l'oriel de la travée centrale en pierre de taille ;
- Composition ordonnancée avec 1 travée majeure de baies géminées (par 2), la travée centrale avec la baie d'entrée marquée par l'oriel, et une travée simple ;
- Régularité des formes de baies simples, géminées ou tripartites (par 3) avec 1 ou 2 meneaux, aux proportions équilibrées plus hautes que larges : rectangulaire et légèrement cintrée (baie de l'oriel) ;
- Décors en pierre plus riches marquant l'oriel : corniche, pilastre, console singulière, encorbellement cintré, clé, et épi de toit (en zinc, dôme)…
- Simplicité des décors jouant sur la variété des matériaux : corniche et entablement (enduit de teinte rouge), encadrement de baie, linteau de forme triangulaire (au-dessus des baies), bandeau…
- Simplicité ou motifs plus recherchés des ferronneries ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

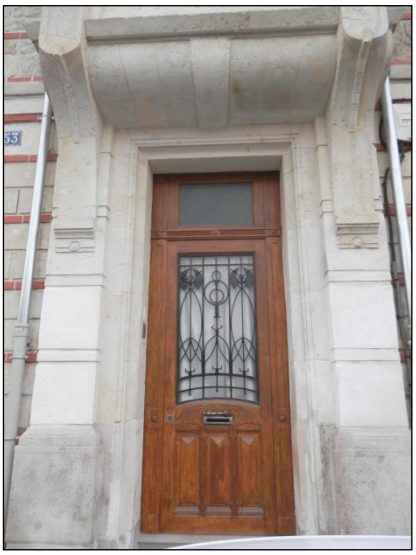
Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique, enduit (entablement)

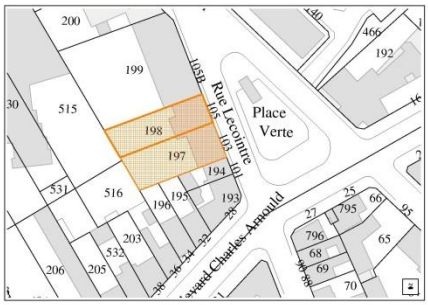






103 et 105, rue Lecointre

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AN 197 et 198

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville de vocabulaire Art Déco (n°103) :

- Composition dissymétrique en pierre et en enduit à 4 travées à partir d'un soubassement en pierre agencée ;
- Toit en tuile mécanique rouge à 2 pentes très inclinées ;
- Composition singulière avec un oriel à pans coupés régnant sur 2 étages souligné par un pignon, et un balcon original en pierre marquant l'autre travée latérale ;
- Complexité des formes de baies simples ou triparties (par 3) aux proportions équilibrées, plus hautes que larges de dimensions variables : serlienne (baie arquée divisée en 3), rectangulaire, plein cintre…
- Décors recherchés en pierre : console (sous balcon, oriel), encadrement de baie, fronton du pignon, balustrade…
- Porte d'entrée bois avec 3 parties vitrées, ornées d'une grille caractéristique et grattoir.

Maison de ville de vocabulaire Art Déco (n°105) :

- Composition asymétrique à 3 travées basée sur un soubassement de pierre avec une façade en brique ;
- Toit en tuile mécanique rouge à 2 pentes inclinées ;
- Composition hiérarchisée par un pignon latéral (décor en gradin) avec une travée d'entrée mineure et une travée latérale couronnée par une lucarne rampante en toiture ;
- Régularité des formes de baies rectangulaires avec des pans coupés (ou non) aux proportions équilibrées plus hautes que larges avec des largeurs différentes ;
- Simplicité des décors en pierre : encadrement de baie, décor en escalier (pignon…), corniche, linteau, meneau horizontal…
- Porte d'entrée (imposte vitrée) et de garage bois, et grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

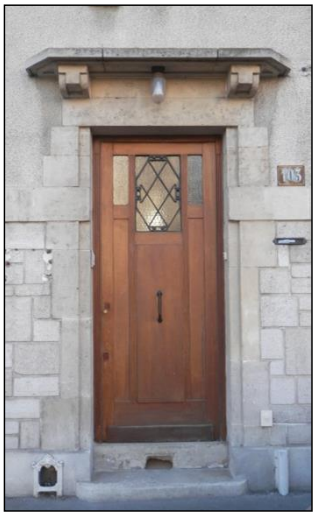
Reconstruction – Art Déco

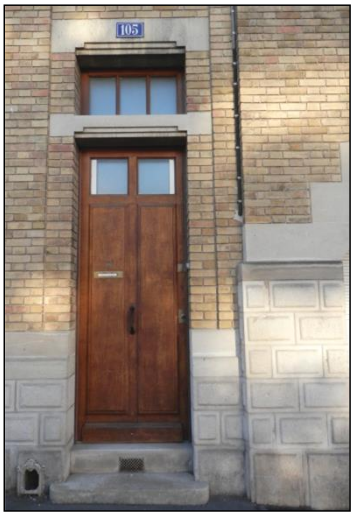
L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (n°103)-R+1+C (n°105)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit (n°103) – Pierre, brique (n°105)

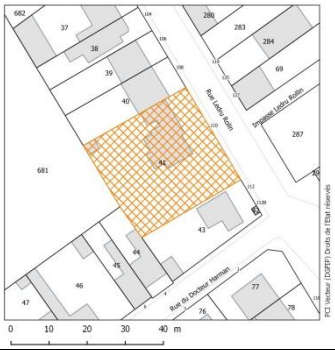







110, rue Ledru Rollin

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DV 41

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ CHARLOUTY et HANAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise avec une diversité de matériaux, ornée de 2 médaillons métalliques sculptés (dont 1 disparu) :

- Pavillon avec un avant-corps coiffé par un pignon au toit à demi-croupe, situé au cœur d'un grand jardin clôturé ;
- Composition à 3 travées distinctes, assise sur un soubassement, un rez-de-chaussée, un étage en meulière avec un entablement enduit et un étage de combles ;
- Toiture soignée en ardoise à longs pans, à croupe et demi-croupe, avec un léger débord rythmé par les chevrons bois sculptés, et ponctuée de petits outeaux triangulaires (ventilation), d'une lucarne en œil-de-bœuf en zinc et de 2 épis de toit élancés en zinc ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions agréables : en anse de panier (arc en ½ ellipse) et en plein cintre ;
- Equilibre des décors en pierre et brique, se prolongeant sur la façade latérale sur jardin (protégée aussi) : bandeau, corniche, clé de voûte, encadrement de baie, médaillon sculpté (métal), chaine d'angle en harpage, corbeau et console (supports en S sous saillie), triglyphe (3 canaux creusés), table d'allège (sous baie)…
- Finesse des menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies, associées à des persiennes métalliques et à de légères grilles d'imposte décorées ;
- Légèreté des motifs à volutes de ferronneries ; Clôture avec portail et grille métalliques encadrées de piliers enduits ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée en plein cintre et ornée d'une grille très décorée (grande partie vitrée), donnant sur un petit perron, protégé par une légère marquise.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

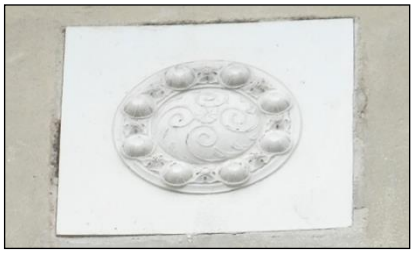
Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Meulière, brique, enduit et pierre





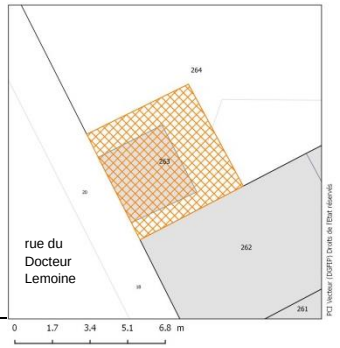






Transformateur Demay : 20, rue du Docteur Lemoine

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BC 263

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1931
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Atelier L. DEMANGE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui a participé à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville. 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur accolé à une maison de ville laissant un espace de transition, est encerclé par un jardin au muret de clôture en maçonnerie sur rue :

- Edicule symétrique à 1 seule travée de plan rectangulaire avec une écriture architecturale classique sur les 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué par une petite excroissance cubique de plan rectangulaire, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat (corniche saillante) ;
- Régularité de la composition à une seule baie d'entrée de forme rectangulaire plus haute que large, couronnée par le blason de la ville (disparition du petit auvent de la baie) ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur les 4 façades décorées : pilastre et chaine d'angle ornés parfois de 3 moulures creuses horizontales, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), balustre droite, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux moulurés formant une fente verticale, panneau aux angles concaves.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

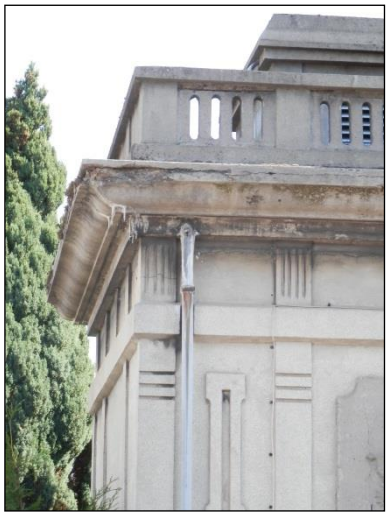
Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

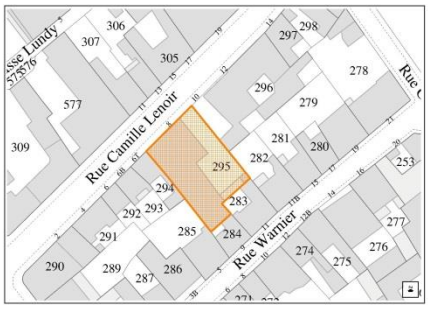
Matériaux de façade :
Béton armé





8, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 295

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique sur rue à 3 travées, assez fermée au rez-de-chaussée et plus ouverte à l'étage :

- Hôtel particulier en pierre de taille élevé sur un soubassement très marqué par un bandeau épais convexe percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé traité par des joints creux horizontaux, 2 étages et un étage de combles à lucarnes ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson (pan peu pentu), ponctuée de trois massives lucarnes à fronton circulaire et de petits châssis, de souches de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (3 baies regroupées) aux dimensions très variées avec des proportions équilibrées: rectangulaire, carrée…
- Délicatesse des ornements : encadrement de baie, corniche avec modillons et architrave, bandeau saillant (rectangulaire ou convexe), clé, cartouche, goutte (en suspension sous l'appui de fenêtre), chute, volute, fronton circulaire, motifs végétaux (palmette, feuille d'acanthe, cordage…)…
- Finesse du décor sculpté, valorisant une baie de petite dimension, équilibrant ainsi la composition ;

Remarques : des transformations récentes dans la forme des percements (entrée) et le remplacement des menuiseries bois par du PVC altèrent la qualité architecturale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre





19, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 532

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique à 5 travées, divisées par des pilastres, comportant chartil et fenêtre d'escalier :

- Hôtel particulier en pierre de taille à joints creux horizontaux, avec un soubassement percé de soupiraux et marqué par un épais bandeau, un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), et en zinc (sur le terrasson), ponctuée de 5 lucarnes en arc surbaissé couronnant chaque travée ;
- Diversité des formes de baies simples ou à meneaux (2 baies regroupées) plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : en anse de panier, légèrement cintrée, rectangulaire…
- Grandeur de la baie d'escalier aux vitraux colorés en forme d'anse de panier, ponctuée par un décor ;
- Délicatesse des décors en pierre : frise composée de postes (vaguelette), clé de voûte, clé, corniche avec modillons et architrave, pilastre de travée, encadrement de baie (à crossette : en angle, en cavet : forme concave de la baie d'entrée…), guirlande, bandeau, corbeau (support en S sous saillie), petit médaillon avec une rosette, petite chute de fleurs …
- Menuiseries en bois à traverse (découpage petit bois travaillé) épousant la forme des baies ;
- Simplicité et pureté des ferronneries ;
- Grandeur de la porte chartil en bois moulurée avec une imposte vitrée en anse de panier, munie d'une grille.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

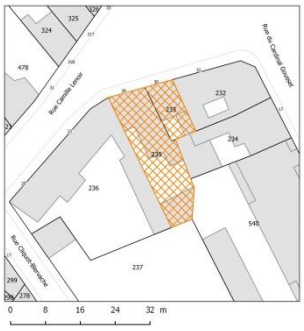
Matériaux de façade :
Pierre





28, 30, rue Camille Lenoir

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 233, 235

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice FOURNIER, CIZALETTI

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Deux maisons de ville accolées en pierre de taille de même écriture architecturale, l'une avec une porte d'entrée et l'autre avec un porche d'accès :

- Composition ordonnancée à 4 travées, dont les 2 centrales sont identiques, assise sur un soubassement traité par de larges pierres taillées, avec un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles à lucarnes bois ;
- Toiture à pans brisés en ardoise (petit terrasson en zinc) avec un brisis ponctué de 5 lucarnes ornées d'une corniche moulurée (une travée de façade à balcon à une baie coiffée par 2 lucarnes en toiture) ;
- Deux travées singularisées par un imposant et large balcon en pierre à balustrade, porté par 2 massives consoles (support en S sous saillie) à cannelure ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en anse de panier (demi-ellipse) au rez-de-chaussée et rectangulaire aux étages ;
- Richesse des décors équilibrés en pierre : corniche avec denticules, entablement marqué, encadrement de baie, clé, clé de voûte, balustre, console au motif de feuille d'acanthe pendante, cannelure, guirlande de nœuds et de fruits sculptés, corbeau (petit support carré), encadrement des baies d'entrée en cavet (profil en quart de cercle)…
- Fines menuiseries bois épousant la forme des baies avec des persiennes métalliques et une grille d'imposte ;
- Portes d'entrée et de porche aux boiseries moulurées avec une imposte vitrée cintrée ou rectangulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

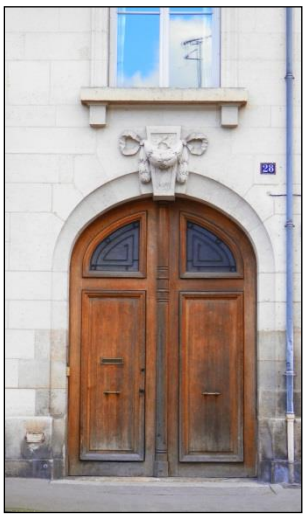
<u>Reconstruction – Historicisme</u>

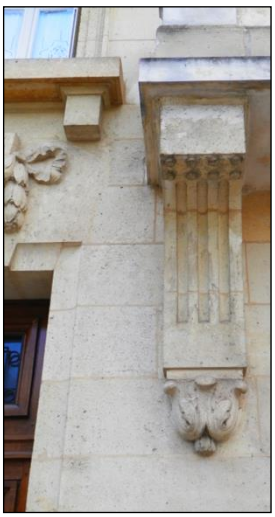
L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

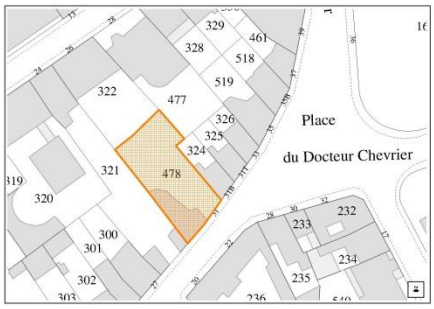
Matériaux de façade :
Pierre de taille






31, rue Camille Lenoir

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 478

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La préservation de cette architecture inclut la façade latérale sur cour qui présente un entrait retroussé et des serliennes (baie en plein cintre divisée en 3 parties par un montant) :

- Simplicité de la composition symétrique de la façade à 4 travées, assise sur un soubassement de pierre percé de soupiraux, un rez-de-chaussée surélevé et un étage traité avec une alternance de briques et de pierres et un étage de combles à lucarnes ;
- Elégance de la toiture complexe en ardoise et zinc ornée sur rue d'une lucarne centrale double et 2 petites lucarnes cintrées et de souche de cheminée en brique ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées en fonction des niveaux avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre, (serlienne sur cour)…
- Simplicité des décors en pierre : volute, corniche avec modillons, linteau en brique, encadrement de baie, chaîne d'angle, médaillon en tête sculptée (sur l'axe de symétrie centrale de façade), couronnement de pilier…
- Ferronneries aux motifs raffinés de teinte noire avec des pointes de couleur bleue (grille de baie, portail…) ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies associées à des persiennes bois ;
- Clôture composée par un mur en maçonnerie enduite, surélevé par une grille noire avec des éléments de décor peints en bleu, et cadrés par des piliers alternant des lignes de briques et de pierres.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre





1, rue Lesage – 2, avenue de Laon

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 334

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Fernand MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble d'angle remarquable dans l'esprit Art Déco avec une large utilisation de la brique et l'absence de décor sculpté (selon Fiche Mérimée) :

- Composition caractérisée par un oriel d'angle en pan coupé, régnant sur deux étages et couronné par un large balcon avec une baie à meneaux à pan coupé (3 parties) ;
- Oriel en pierre ponctué par toit très pentu (à coyau) avec une lucarne cintrée en bois, essentiellement décorative, qui permet à l'ensemble d'affirmer par une certaine monumentalité sa fonction de tête de pont et d'entrée du faubourg ;
- Toiture à longs pans brisés, singularisée par 4 hautes cheminées avec des lucarnes en bois ponctuant les travées régulières et la travée d'escalier ;
- Composition de 2 (côté av. de Laon) et 5 travées (rue Lesage), avec des baies rectangulaires en hauteur et une baie singulière d'escalier de toute hauteur ;
- Décor architectural de forme géométrisée soulignant les verticalités et les horizontalités: garde-corps du balcon en dés de pierre, corniche prononcée et entablement en pierre au profil courbé, encadrement de baie, clé de voûte, allège, frise avec un jeu de briques en creux (de forme carrée)…
- Ferronnerie des garde-corps en fer forgé aux lignes géométriques pures.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Néo Art nouveau ou Art Nouveau tardif</u>

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

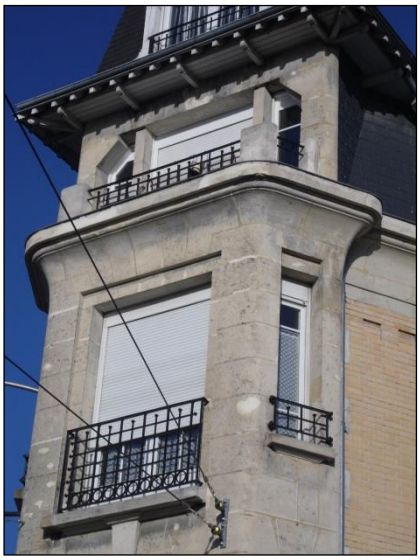
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique







3bis, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 332

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ M-A SCHOPFER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Edifice industriel en pierre et en métal, marqué par une vaste lucarne pignon en cintre surbaissé:

- Composition symétrique à 3 travées dont l'axe central est finalisé par la forme en cintre surbaissé de la lucarne ;
- Grande largeur des baies composant la travée centrale, ponctuée par un balconnet léger. Sous celui-ci, un linteau cintré en métal marque la continuité entre les 2 baies (retrait du linteau par rapport au nu de la pierre) ;
- Toiture en ardoise sur le brisis (pente visible depuis la rue), soulignée par une corniche très prononcée au décor d'inspiration classique, valorisant la forme cintrée de la lucarne ;
- Façade dont les 2 premiers niveaux sont entièrement ajourés, et singularisés par deux très fines colonnes en métal (rôle structurel). Elles sont décorées de chapiteaux à l'esthétique industrielle (boulons apparents, teinte…) ;
- Variété des formes de baies, plus larges que hautes (2 derniers niveaux) : en arc surbaissé et rectangulaire avec 2 angles arrondis (arc déprimé) ;
- Décors aux inspirations et matériaux variés : corniche, bandeau, chapiteau, linteau en brique et en métal…
- Finesse des ferronneries aux dessins très géométrisés de la baie centrale;

Remarques : Les menuiseries métalliques et les bois d'origine (photo 1) et remplacés, épous(ai)ent la forme cintrée des baies.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Métal et pierre





5, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 331

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BRIDAULT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble doté de fenêtres tripartites (en 3 parties):

- Verticalité de la composition asymétrique à 2 travées distinctes, en pierre (travée majeure) ou en brique ;
- Travée majeure en position latérale, marquée par un oriel en pierre sur 3 étages avec des fenêtres tripartites. L'oriel est coiffé par une flèche élancée ;
- Toiture en ardoise, visible depuis la voie avec une légère ondulation du toit de la lucarne principale en bois ;
- Variété des formes de baies plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : baie tripartite en cintre surbaissé ou rectangulaire, baie (simple) en cintre surbaissé, ou légèrement cintré ;
- Décors en pierre de forme épurée, soulignant les éléments architecturaux (bandeau, corbeau, corbelet, console, angle creusé de l'oriel, encadrement de baie, chaine d'angle…). L'entablement est orné par une frise de céramiques colorées au motif floral très qualitatives, souligné par une corniche prononcée ;
- Appuis de fenêtre avec une console de forme courbe, rappelant celui de l'oriel majeur ;
- Ferronneries en fer forgé, grilles de soupirail aux dessins épurés et persiennes métalliques d'origine ;
- Menuiseries en bois à petits carreaux en partie haute, qui épousent la forme des baies (cintrées ou non) ;
- Porte d'entrée en bois peinte avec une imposte cintrée vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+3+C

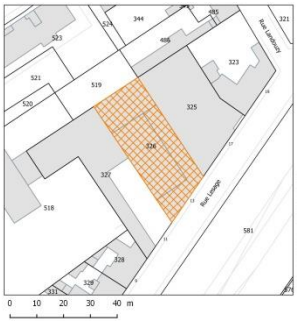
Matériaux de façade :
Pierre et brique





13, rue Lesage

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 326

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Limite XIXe-XXe
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Usine de matériel agricole Brunot en maçonnerie de brique enduite aux éléments de décors Art Déco, puis Veuve Turquin, Fontaine, Perrotte (enseigne disparue), aménagée en **garages** :

- Façade représentative de l'activité, à la recherche de noblesse avec une composition symétrique à 6 travées ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique, percée de 4 verrières, avec une partie avant (contre le fronton visible) en revêtement métallique aux deux pentes très faibles ;
- Composition assise sur un soubassement enduit clair avec un rez-de-chaussée percé de grandes baies et un étage enduits aux baies identiques de petites dimensions, coiffé par un entablement avec sa corniche plate débordante ;
- Axe de symétrie marqué par un large fronton cintré, réunissant les 2 travées centrales et recevant l'enseigne ;
- Sobriété des formes de baie rectangulaires aux proportions harmonieuses : plus hautes que larges à l'étage et en longueur avec des hauteurs différentes en rez-de-chaussée ;
- Sobriété des décors enduits peints de couleur ocre jaune : enseigne peinte (à l'origine), pilastre d'angle, fronton cintré, cannelure, entablement, bandeau, corniche (ou débord), linteau plat en métal (au-dessus des larges baies), encadrement de baie, panneau vertical ou horizontal peint ou enduit aux angles concaves ;
- Finesse des motifs floraux et simplicité des ferronneries ;
- Menuiseries métalliques et persiennes métalliques à l'étage ; chasse-roues en métal ;

Remarque : Portes d'accès modifiées non d'origine.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- [ ] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [x] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [ ] Fin du XIX^{ème} siècle
- [x] Début XX^{ème} siècle
- [ ] Reconstruction - Historicisme
- [ ] Reconstruction - Haussmannisme
- [ ] Reconstruction - Régionalisme
- [ ] Reconstruction - Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction - Art Déco
- [ ] Reconstruction - Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

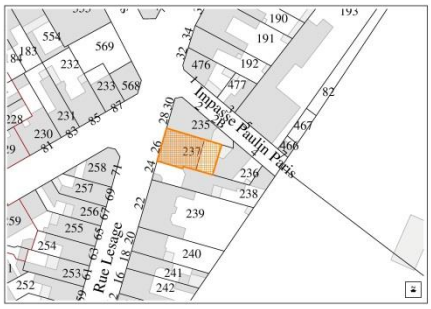
Matériaux de façade :
Maçonnerie brique, enduit





26, rue Lesage

Faubourg Laon/Zola



Références Cadastrales : AW 237

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison du sculpteur Haussaire :

- Maison bâtie à partir d'un soubassement en pierre meulière, d'un rez-de-chaussée, d'un étage mêlant pierre, brique et enduit et d'un étage de combles ;
- Toiture à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique sur le terrasson, ornée de hautes souches de cheminées ;
- Composition complexe à 2 travées avec des baies jumelées (2 baies regroupées) coiffée par 2 frontons brisés par une lucarne fronton ;
- Traitement du mur pignon par une arche en brique associée à des décors en pierre et brique : frise, corniche, bandeau, clé de voûte, piédroit, écusson…
- Simplicité des formes de baies simples et jumelées (à meneaux) plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaires en rez-de-chaussée et à coussinet à l'étage (angles renforcés) ;
- Richesse des décors en pierre et brique (rouge à l'origine) : corniche, frise, corbelet (petit support en S sous corniche), encadrement de baie, bandeau, fronton triangulaire et brisé, écusson sculpté, pilastre en brique avec chapiteau stylisé…
- Ferronnerie de qualité ;
- Persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois avec des parties vitrées (grille).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

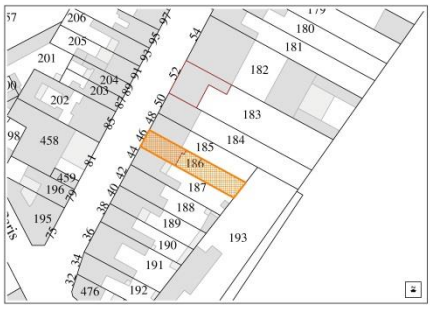
Matériaux de façade :
Brique, pierre, enduit






46, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AY 186

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Petite maison de ville classique :

- Composition asymétrique en brique rouge à 2 travées sur un rez-de-chaussée surélevé et un étage de comble, et basée sur un important soubassement en pierre ;
- Toit à plusieurs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible), en tuile mécanique et en zinc ;
- Composition recherchée marquée par un imposant entablement (corniche, frises…) avec la travée d'entrée coiffée par un œil-de-bœuf et la travée majeure composée par l'alignement vertical du soupirail, de la haute baie cintrée aux garde-corps recherchés et de la lucarne fronton ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé…
- Richesse des décors en pierre au motif floral : corniche avec modillon, frises de marguerites (cache-boulin) et de motifs géométriques, volute, clé de voûte, bandeau, encadrement de baie, fronton cintré ou brisé, garde-corps en entrelacs et ferronnerie…
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies ;
- Ferronneries aux lignes recherchées ;
- Persiennes métalliques accompagnées d'un lambrequin ;
- Mise en valeur de la porte d'entrée en bois par une ornementation soutenue et singulière ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre.






52, rue Lesage

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AY 183

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition symétrique à 3 travées :

- Maison basée sur un rez-de-chaussée légèrement surélevé, un étage et un étage de combles (juste sur 1 travée latérale) ;
- Toiture à deux versants en tuiles mécaniques (sur 2 travées) qui comprend une partie surélevée avec un brisis en ardoise (pan très incliné visible) ponctué par une lucarne décorée en pierre ;
- Composition architecturale en pierre de taille et enduit avec la travée d'entrée mineure soulignant l'axe de symétrie,
- Régularité des formes de baies simples, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier (arc surbaissé) et en plein cintre (lucarne) et soupirail en arc déprimé (angles formant quart de cercle);
- Sobriété des décors en pierre : moulure, encadrement de baie avec un harpage (alternance de petits et grands blocs de pierre), corniche, clé de voûte pendante, chaine d'angle, volute, aileron (au pied de la lucarne), corbelet (sous appui de fenêtre)…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés avec des grilles d'impostes ;
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

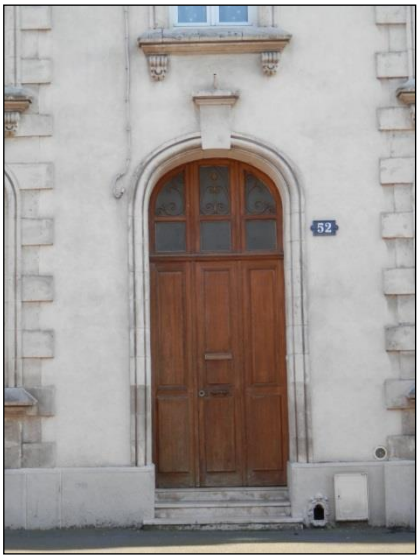
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre et enduit

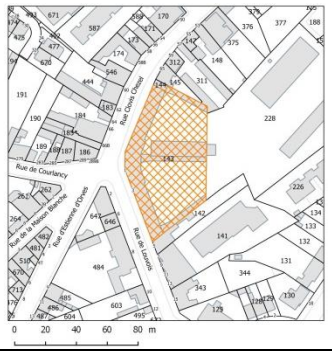






Ecole Clovis Chezel : 3, rue de Louvois – rue Clovis Chezel

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DL 143

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1889
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole Clovis Chezel composée de deux ailes en alignement sur la rue marquant l'angle (petit édicule à une baie cintrée, rue de Louvois et transformateur EDF décoré à l'opposé rue C. Chezel sur un niveau au toit plat) :

- Composition symétrique en longueur de 27 travées ordonnancées, assise sur un léger soubassement en pierre, avec le rez-de-chaussée et l'étage en enduit ;
- Toiture à deux longs versants à croupe en ardoise, ponctuée de fins châssis de toit métalliques, de petits outeaux cintrés (ventilation) et de hautes souches de cheminée en brique ; Toit en pavillon sur la partie centrale en ardoise (et zinc sur le terrasson non visible) ;
- Composition linéaire structurée par un pavillon central de 3 travées, encadré de 2 ailes de 3 travées néo-classiques, prolongées par 2 ailes de 9 travées aux plus larges baies au traitement architectural distinct : 2 bandeaux de brique rouge, linteau métallique, table d'allège en 3 parties…
- Axe de symétrique situé en angle de rue, souligné par un fronton triangulaire au bas-relief très fin au motif végétal portant l'écusson de la ville de Reims, une horloge et des pilastres de travée, une inscription gravée…
- Régularité des formes de baie rectangulaire et à coussinet (angles renforcés en pierre, longue aile) plus hautes que larges, à 2 largeurs avec des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre et brique : pilastre en brique et chapiteau en pierre, fronton, corniche, bandeau, encadrement de baie, linteau métallique, corbeau…
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies ;
- Portes d'entrée en bois avec une imposte vitrée rectangulaire.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique et enduit



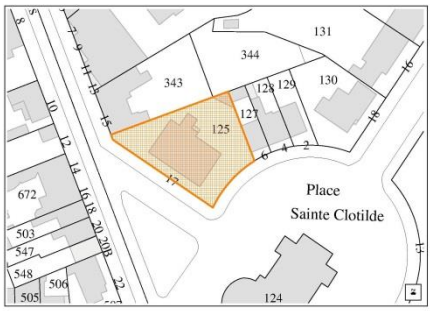






17, rue de Louvois

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DL 125

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : 1910
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien dispensaire de la Croix-Rouge :

- Composition symétrique avec un pavillon central plus élevés à 2 travées, cadré par 2 ailes latérales de 3 travées ;
- Elégance de la couverture soulignée par un débord avec un toit à la Mansart en ardoise sur le brisis (pan fort incliné) et en zinc sur le terrasson (partie non visible) et un toit à croupe sur le pavillon central ;
- Façade principale sur rue, ornée de 2 lucarnes en pierre et brique (piédroits), ponctuant la travée centrale de chaque aile : les travées des autres façades présentent chacune une lucarne décorée en bois ;
- Diversité des matériaux utilisés pour hiérarchiser la composition de façade : meulière en soubassement, moellon de pierre en façade et entablement en pierre de taille, avec des décors en brique ;
- Singularité des formes de baies simples et à meneau en brique (par 2) aux proportions harmonieuses : cintrée, rectangulaire avec des angles de forme géométrique ;
- Des décors en brique rouge et ocre utilisant parfois le symbole de la croix (faisant référence à sa fonction d'origine): arc de décharge, frise, croix, chaîne d'angle, médaillon et linteau en pierre…
- Sobriété des ferronneries, des lambrequins et persiennes métalliques.

Remarques : Changement inadapté des proportions des baies avec un remplissage en béton ou en PVC.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

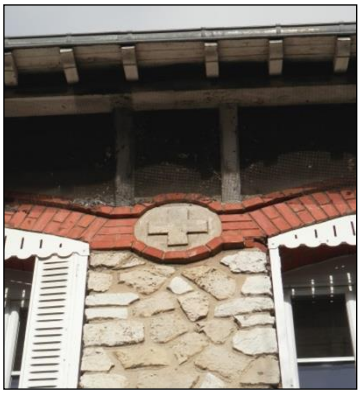
Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
Pavillon central en R+1/Ailes latérales en R+C

Matériaux de façade :
Brique et pierre meulière, pierre

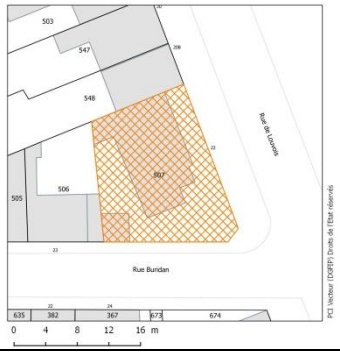






22, rue de Louvois

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DV 507

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située au cœur de la parcelle avec des décors d'inspirations Art Nouveau tardif et régionaliste :

- Maison à 2 ailes formant une équerre avec un porche d'entrée en angle (sur 2 niveaux), ajouré de 2 arcades en anse de panier (arc en ½ ellipse) sur un petit perron ;
- Composition assise sur un soubassement lisse avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage enduit et un étage de combles ;
- Elégante toiture à 2 longs versants et à demi-croupe en ardoise en forme de losange avec un débord soutenu par des aisseliers en bois sculptés ; toit ponctué par des épis de toit en zinc ; châssis métallique sur un versant ;
- Porche au toit plat, ponctué par une lucarne jacobine à faux pans de bois et au toit à coyau en ardoise ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : en anse de panier, en arc surbaissé, rectangulaire (baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre, brique et bois : bandeau, encadrement de baie, cabochon (céramique colorée en forme de fleur), médaillon (céramique), aisselier, console (support en S), angle bâti chanfreiné…
- Finesse des motifs de ferronneries ; garde-corps en bois peints des balcons ; grille de la clôture en maçonnerie ;
- Menuiseries en bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques avec des lambrequins métalliques décorés ;
- Portes en bois d'entrée, de portail et d'annexes, avec ou sans imposte vitrée rectangulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ■ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Le Néo Art nouveau ou l'Art Nouveau tardif

L'Art Nouveau, mouvement artistique international, se développe en réaction à l'architecture académique et historique de la fin du XIX^{ème} siècle. Né peu avant 1890, il est en plein essor en 1900 à la Belle époque et prend fin en 1914. Les constructions unifient tous les arts mineurs et majeurs, afin de tenter d'améliorer l'environnement de la vie des Hommes : l'Art devient utile, il a une fonction. L'Art nouveau se caractérise par une grande richesse de formes végétales et de lignes courbes et fluides au sein de composition asymétrique. Le Néo-Art Nouveau, marque la transition douce vers l'Art Déco, en utilisant alors des motifs de formes de plus en plus simplifiées et géométrisées à Reims.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

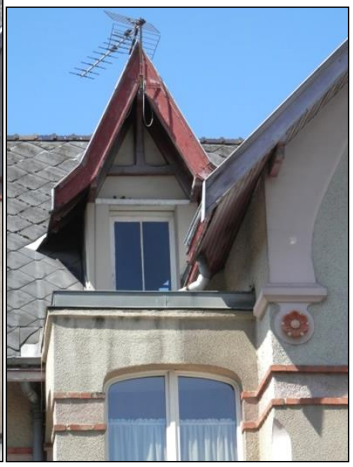
Matériaux de façade :
Enduit, brique, pierre de taille, céramique, faux pans de bois











62, rue de Louvois – 3, rue de Ludes

Faubourg Sainte-Anne



Références Cadastrales : DV 250

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Fernand MOINEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de faubourg colorée, unique à Reims avec un sgraffite (art visuel en décor architectural) en partie haute :

- Maison d'angle en retrait sur un rez-de-chaussée surélevé et un étage offrant un jardin avant et arrière ;
- Toiture en tuile mécanique rouge à 2 pentes, interrompue par la hauteur de la tourelle ;
- Simplicité de la composition ordonnancée à 3 travées distinctes, avec la baie d'escalier centrale de toute hauteur et la singularité de la baie d'entrée ;
- Jeu des couleurs hiérarchisant la façade : soubassement traité en béton gris, brique rouge en façade, pierre de la tourelle de couleur ocre jaune, enduit brun rosé des façades mineures…
- Singularité de la tourelle de la cage d'escalier monumentale (de plan carré), couronnée par une balustrade, et située en avant-corps sur le jardin ;
- Baie d'entrée vitrée en métal, de toute hauteur, dans un volume en saillie : encadrée de fines colonnes à volutes, elle est couronnée par une balustrade (balcon) avec une marquise circulaire en métal coiffant la volée d'escalier ;
- Baies rectangulaires aux proportions équilibrées, plus hautes que larges, avec des dimensions variées : la baie d'escalier en métal insère un grand vitrail coloré ;
- Equilibre des décors variés: bandeau, entablement en sgraffite, balustrade, guirlande florale (appui de fenêtre) ;
- Grille de clôture en béton moulé en continuité du soubassement et persiennes métalliques des baies.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, brique, béton et sgraffiti



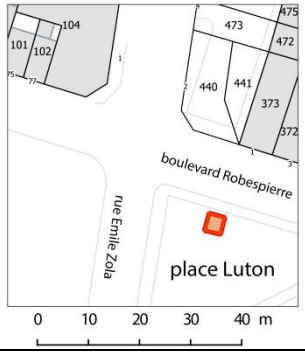






Transformateur Demay : place Luton

Laon Zola



Références Cadastrales : -

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur dégagé de toute construction est situé en limite du square de la place Luton, et orienté vers le boulevard Robespierre :

- Edicule symétrique à 1 travée de plan carré avec une écriture architecturale classique sur les 4 façades décorées ; composition colorée en béton armé, assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique en béton ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une corniche saillante formant un débord de toit plat et une balustrade continue ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée (avec petit auvent) en façade principale, de forme rectangulaire plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, petit auvent.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

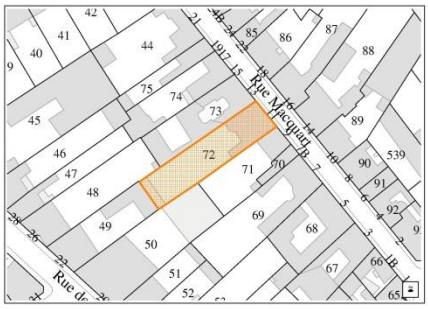






11, rue Macquart

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 72

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ROBERT et SALAIRE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville avec 2 garages d'origine présentant une composition symétrique au rez-de-chaussée et au 1er étage :

- Maison élevée à partir d'un soubassement en pierre de taille, d'un rez-de-chaussée en pierre meulière (garages aménagés), et de deux étages en brique et pierre ;
- Toiture à deux longs versants pentus en tuiles mécaniques ;
- Composition présentant un pignon sur la travée latérale, qui orne une baie plus haute au tympan cintré, décoré par un bas-relief représentant une vasque (2ème étage) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions équilibrées : en arc déprimé (angle en quart de cercle au rez-de-chaussée), en plein cintre (baie d'entrée), en arc surbaissé (1er étage), et rectangulaire (2ème étage)…
- Simplicité des décors en pierre : bas-relief aux motifs de vasque ou de grappe de raisin (baie d'entrée) ou d'entrelacs (ornant la pointe du pignon), clé de voûte, encadrement de baie, corniche, carreaux de ciment rouge et blanc, bandeau…
- Ferronnerie aux lignes épurées et aux motifs géométriques ;
- Persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée en plein cintre, associée à deux petites grilles de soupirail ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

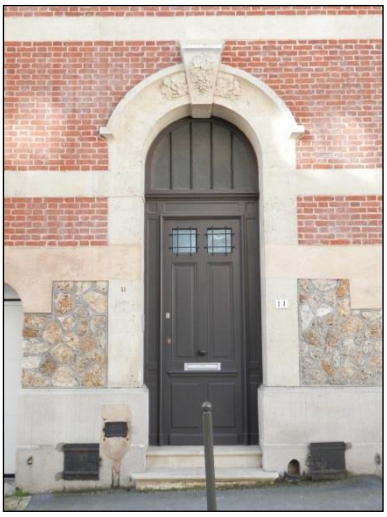
Reconstruction – Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Brique, pierre et carreau de ciment





Mairie de la Neuvillette : Place de la mairie

La Neuvillette

Références Cadastrales : KL 109

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1930
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean de la MORINERIE
  René VALENTIN (entrep.)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Mairie de La Neuvillette inaugurée le 13 juillet 1930 et établie sur le parvis aménagé en vaste espace vert planté :

- Corps principal composé par un rez-de-chaussée, avec 1 étage en moellon de pierre et un étage de combles marqué par un grand pignon, ponctué par l'horloge et l'auvent, et flanqué de 2 longues ailes basses (1 niveau), percées par 2 arcades en angle (angle ouvert traité par un poteau), l'ensemble est ouvert sur la place aménagée en jardin arboré.
- Toiture à croupe en ardoise à 2 longs versants très pentus avec un léger débord (chevrons de bois apparents), ponctuée de châssis de toit, de hautes souches de cheminée et d'outeaux cintrés (ventilation) ;
- Façade principale marquée par un portique formant un balcon cintré avec 3 baies en plein cintre, porté par 4 colonnes valorisant la baie d'entrée principale ;
- Façade arrière sur cour, assise sur un soubassement lisse, traité avec un bossage de pierre en relief, et ponctuée par une large lucarne pignon à baies jumelées (2 baies) ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) aux proportions harmonieuses, variées et plus hautes que larges : rectangulaire, plein cintre ;
- Sobriété des décors discrets en pierre ou en béton : médaillon, linteau (au-dessus de baie), encadrement de baie, colonne et chapiteau, dès de balcon…
- Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques ;
- Sobriété des ferronneries ; porte d'entrée en bois moulurée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C, R (aile)

Matériaux de façade :

Pierre, béton





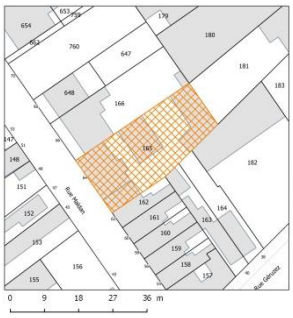






64, rue Maldan

Clairmarais



Références Cadastrales : AR 165

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eloi QUENNENHEN NORMAND (Entrepr.)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble ordonnancé avec un oriel en travée centrale, encadré de 8 balcons en béton cintrés ou rectangulaires :

- Composition à 5 travées assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée en meulière, 2 étages en pierre et un étage de combles à une seule grande lucarne ;
- Toiture à deux longs versants en tuiles mécaniques, caractérisée par une grande lucarne centrale en bois et béton décorée avec un toit à demi-croupe à long débord ;
- Axe central valorisé par un oriel (de plan rectangulaire) dominant 3 étages sur 1 travée, caractérisé par 2 baies rectangulaires aux allèges en saillie en béton (ornées de 5 rectangles creusés) et la baie en plein cintre de la lucarne, ornée de décors en béton (à volutes) et en bois ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en plein cintre en rez-de-chaussée et rectangulaire à l'étage, à coussinets (baie du porche) et à pans coupés (soupirail) ;
- Diversité des décors en béton et en pierre : clé de voûte, console et corbeau (supports en S sous saillie), allège en saillie, volute, encadrement varié de baie (de soupiraux, baie, baie d'entrée et porche), archivolte et frise en brique, bandeau, corniche, motif gravé stylisé, pointe de diamant, pomme de pin, cul-de-lampe galbé (balcon 2ème étage), fresque peinte (sous porche)…
- Décors en bois de la lucarne : pointe de diamant, aisselier (support de débord), médaillon, boule, pointe conique…
- Sobriété des motifs de ferronnerie d'inspiration Art Déco ;
- Portail d'entrée métal avec une grille décorée ; grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, béton et brique



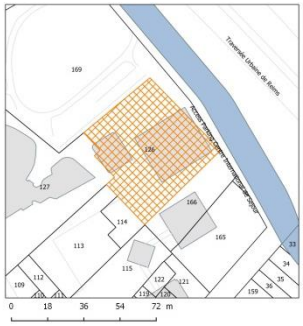






Centre Saint-Exupéry : Esplanade André Malraux

Porte de Paris



Références Cadastrales : HZ 126

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1971
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean LECOUTEUR, D. SLOAN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'équipement culturel **Centre Saint-Exupéry** orienté sur les arts numériques est bâti sur les bords de la Vesle à proximité de la Maison de la Culture André Malraux (La Comédie aujourd'hui) conçue en 1969 par le même architecte :

- Bâtiment constitué par 3 volumes bas rectangulaires formant une légère gradation de hauteur vers la Vesle, et séparés par 2 sheds traités en verrière continue, orientée sur l'esplanade ;
- Composition symétrique et rationnelle à grands pans vitrés, assise sur un petit soubassement en béton avec un rez-de-chaussée vitré et un étage vitré ou en remplissage en grand panneau de décor de brique losangée (volume côté Vesle) ;
- Toiture terrasse en béton avec 2 sheds de profil triangulaire ;
- Cheminée élancée de la chaufferie en béton, marquant la façade d'entrée, accessible depuis une passerelle béton ;
- Façade d'entrée divisée en 5 cadres intégrant un pan vitré en retrait ; façades latérales caractérisées par 3 cadres en béton en saillie sur les 2 niveaux avec des baies en continu de toute hauteur ; dernier volume rythmé par les gouttières en béton formant 5 travées, avec un pan en décor de brique cadré de 2 fentes vitrées en léger retrait ;
- Régularité des grandes baies rectangulaire de toute hauteur et longueur ; Quelques baies en hauteur rectangulaires encadrant les panneaux en terre cuite ;
- Rationalité des détails en béton sans ornement : angle bâti formant une équerre creuse, profil en U des gouttières, large cadre en saillie.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

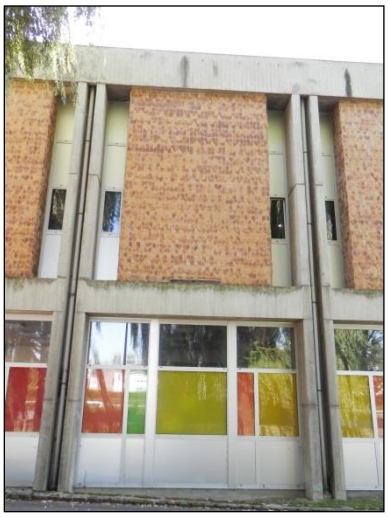
Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé, terre cuite



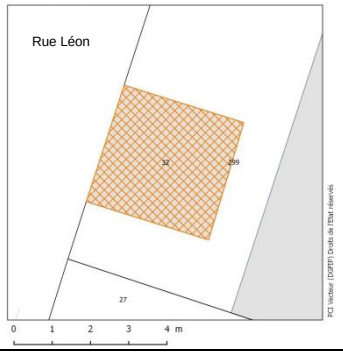






Transformateur Demay : rue Léon Mathieu

Porte de Paris



Références Cadastrales : HW 32

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

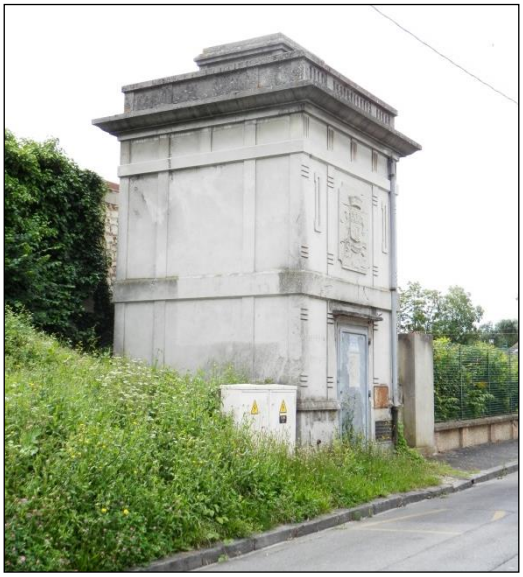
- ■ «les Compagnies réunies De gaz & électricité »

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur, non accolé, est implanté en alignement sur la rue à la jonction des 2 clôtures de l'institut Michel Fandre (au-devant d'un haut mur de clôture en maçonnerie mixte sur un petit talus) :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, avec une écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec une corniche saillante formant un petit débord de toit plat continu ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue avec un étroit auvent, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux formant une fente verticale, petit auvent.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé







51, rue Léon Mathieu

Quartier Croix-Rouge



Références Cadastrales : HW 299

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1933-39
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Louis SOLLIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'Ecole de Plein-Air urbaine (devenue Institut Michel Fandre en 1973) est composée à l'origine de 4 bâtiments : 2 bâtiments parallèles de salles de classe au sud, un grand bâtiment administratif au nord avec un réfectoire de 300 places et le logement isolé du concierge au sud-ouest.
Les bâtiments initiaux ne sont plus dans l'esprit Art Déco si souvent présent à Reims pendant la décennie précédente. Ils s'inspirent davantage des nouvelles théories du Modernisme (ou style international) qui privilégient la perception des volumes généraux en ne proposant que des surfaces extérieures sobres, régulières et sans ornementation, en utilisant pour se faire toutes les possibilités du béton (selon l'Inventaire général du patrimoine culturel de Reims) :

- Ensemble formant plusieurs compositions de volumes cubiques, combinant 2 hauteurs différentes, parfois 3 ;
- Série de bâtiments à toiture terrasse en béton avec un débord de toit homogène, continu et très fin ;
- Façades élevées depuis un soubassement de teinte claire, à bossage continu, avec des pans enduits de teinte rouge (de la hauteur des baies), réunis par un large bandeau continu et un même entablement (sous le débord de toit) lisse, homogène en béton apparent ;
- Régularité des grandes baies rectangulaires, soit plus hautes que larges, soit plus longues suivant les volumes, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1(rez-de-chaussée parfois surélevé)

Matériaux de façade :
Béton enduit, moellon, brique

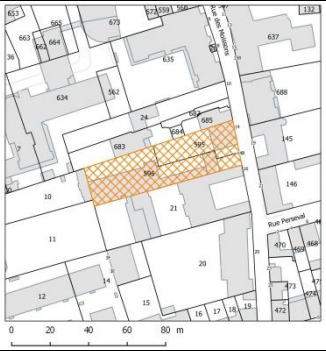




Photos de Bruno Decrock

Champagne Thiénot : 14, 14bis rue des Moissons

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 595, 596

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1935
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Logement patronal de **l'établissement vinicole Billiard**, fondé à l'origine vers 1935 par un ouvrier caviste d'Epernay Billiard, puis exploité par la famille **Thiénot** depuis 1985. Le logement reçoit les bureaux (façade d'entrée et annexe protégées) :

- Composition assise sur un soubassement enduit de teinte plus foncée, percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage enduits, un étage de combles à lucarnes en bois à fronton (sur rue) et lucarne en pierre sur cour très décorée (travée d'entrée) ;
- Pavillon néo-classique de composition ordonnancée et symétrique à 4 travées sur rue et à 3 travées sur cour en façade latérale ; annexe établie sur un soubassement en pierre de taille et un rez-de-chaussée enduit ;
- Toiture à pans brisés et à croupe en ardoise du pavillon, ponctuée de hautes souches de cheminée en brique ; toit à 2 versants et à croupe en ardoise de l'annexe ;
- Régularité des travées aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges et aux proportions harmonieuses ;
- Baie d'entrée sur cour protégée par une marquise cintrée avec une fine structure métallique, soulignée par un perron à 2 volées droites en pierre, intégrant un porche d'entrée de cave avec un escalier extérieur aux marches cintrées ;
- Equilibre des décors en pierre : bandeau, corniche, fronton, chaine d'angle, encadrement de baie, volute, ancre (métal) ;
- Menuiseries en bois et persiennes en bois épousant la forme cintrée des baies ; porte d'entrée en bois en arc surbaissé avec de grandes parties vitrées à petits bois en forme de croix ;
- Richesse des motifs de ferronneries (médaillon aux lettres enlacées A et T…) : garde-corps, portail ; mur de clôture.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit









19, rue des Moissons

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 145

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition classique sur cour et jardin :

- Volume principal flanqué de 2 ailes latérales, encadrant une cour sur rue, et s'ouvrant sur un vaste jardin à l'arrière ;
- Elancement de la toiture principale à pans brisés en ardoise sur le brisis et en zinc sur le terrasson, du toit en pavillon des 2 ailes et du toit conique de la tour côté jardin ;
- Toiture ponctuée de lucarnes en pierre à gâble ou à 2 pans qui couronne chaque travée en façade ;
- Composition symétrique, simple et régulière avec un alignement des ouvertures rectangulaires, plus hautes que larges aux nobles proportions (baie simple ou à meneau), qui rythment verticalement les façades ;
- Simplicité des décors en pierre de taille associés à une alternance de lignes horizontales de briques rouges et blanches : encadrement de baie harpée (en alternance), bandeau, corniche, clé, chaîne de travée, simple médaillon …
- Menuiseries en bois, parfois à petits carreaux (lucarnes), vitraux colorés ornant des baies et persiennes en bois ;
- Finesse du traitement des portes d'entrée en bois ;
- Ferronneries aux lignes épurées à losanges ;
- Porte d'entrée en bois moulurée avec une imposte décorée ;
- Clôture en pierre caractérisée par 2 hauts piliers sobrement décoré avec une grille en partie haute.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims permet le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

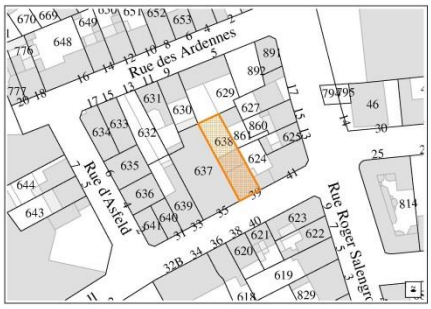
Matériaux de façade :
Brique et pierre





39, rue du Colonel Moll

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 638

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition asymétrique à deux travées avec les prémices du style Art-Déco à travers les ferronneries et céramiques :

- Maison édifiée sur un soubassement en ciment avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en brique, puis un étage de combles avec une lucarne pendante ;
- Toit à deux longs versants en tuile mécanique avec un débord laissant apparaître les chevrons en bois, et ponctué de petites lucarnes rampantes (au toit en zinc débordant) ;
- Travée majeure soulignée par les baies principales et coiffée par la lucarne rampante décorée de céramiques ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier ;
- Singularité des décors en brique et céramique : frise très travaillée avec des carreaux de céramique au motif de fleur, de fruit et de feuillage, frise en brique, archivolte cintrée, linteau métal avec des rosettes, encadrement de baie (baie d'entrée…), clé de voûte, chaîne d'angle en brique, console et corbeau (support en S sous saillie)…
- Raffinement des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries en bois avec un découpage cintré, accompagnées de persiennes métalliques ;
- Mise en valeur de la porte d'entrée en bois avec des parties vitrées (grille), protégée par un auvent en béton et surmontée d'une imposte en plein cintre très décorée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, enduit, ciment et céramique

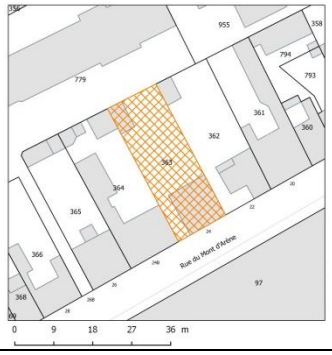






24, rue du Mont D'Arène

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 363

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. BAUTIER

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Pavillon en brique et pierre aligné sur la rue, à l'architecture de caractère avec des motifs de ferronneries très élaborés :

- Composition verticale, ordonnancée à 3 travées, assise sur un soubassement en pierre de taille percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage en brique couronné par une balustrade en attique et un étage de combles à lucarne ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson, ponctuée d'œil de-bœuf, de lucarnes en pierre au fronton cintré orné d'un coquillage et de hautes souches de cheminée en brique ;
- Travée majeure latérale caractérisée par de larges baies avec un balcon aux ferronneries de forme galbée ;
- Homogénéité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre pour la baie d'entrée, en arc surbaissé pour la lucarne en pierre et ovale (œil-de-bœuf) ;
- Richesse des décors en pierre : balustrade, corniche avec denticules (petit cube), coquillage, bandeau, clé de voûte décorée, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre), chaine d'angle en harpage, archivolte (moulure sous entablement), seuil de fenêtre, goutte (élément tronconique), décor de toit (zinc), piédroit de lucarne à cannelure, volute, corbeau (support en S)…
- Richesse des motifs de ferronnerie recherchés ;
- Persiennes métalliques avec quelques menuiseries bois ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée en plein cintre ; Grattoir ;
- Portail métal orné de grilles, encadré de piliers en pierre.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

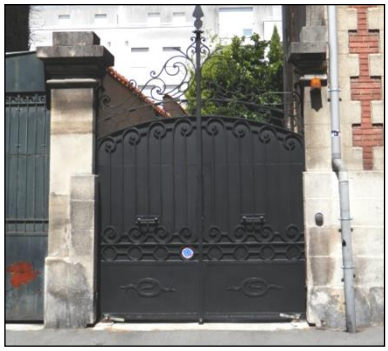
FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...



PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique



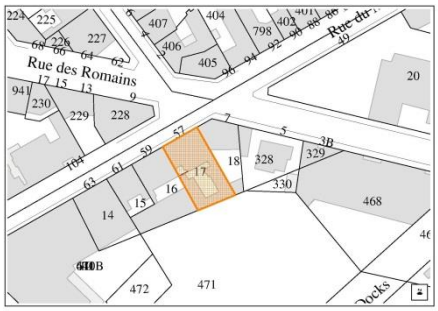






57, rue du Mont d'Arène

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AT 17

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1880
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Architecture néoclassique avec des encadrements de baies, pilastres et frontons cumulés :

- Composition symétrique à 3 travées sur un rez-de-chaussée traité en pierre striée ;
- Toiture peu visible à 2 pentes en tuiles mécaniques ;
- Axe de symétrie souligné par un large fronton triangulaire, qui s'appuie sur 2 pilastres cannelés (telle la disposition d'un portique antique) ;
- Régularité des formes de baies aux proportions harmonieuses, plus hautes que larges : grandes baies en plein cintre en rez-de-chaussée, et rectangulaires à l'étage ;
- Traitement singulier des 2 grandes baies latérales (en plein cintre) du rez-de-chaussée avec l'intégration d'une porte d'accès : baie simple et baie à meneaux avec une colonnette en partie centrale ;
- Richesse des décors finement sculptés d'inspiration classique et antique: pilastre d'angle et de travée au chapiteau corinthien (cannelés ou non), clé de voûte, corniche, entablement (sous corniche), bandeau, fronton triangulaire, encadrement de baie, fine colonne…
- Délicatesse des ferronneries ;
- 2 portes d'entrée bois moulurées, dont une avec une imposte vitrée en quart de cercle ;
- Plaque de commémoration.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectique
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre





111, rue du Mont D'arène

Clairmarais



Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1899-1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole élémentaire Clairmarais caractérisée par un long corps bâti sur rue, et de part et d'autre du clocheton central l'école des garçons, l'école des filles, et un pavillon central détaché sur cour recevant à l'origine l'habitation des instituteurs :

- Ensemble monumental symétrique composé par un pavillon central à 7 travées, marqué par un corps central à 1 travée en légère avancée, coiffé par le clocheton très décoré en pierre ; Pavillon prolongé par 2 longues ailes basses de 2 niveaux à 7 travées, et ponctué par 2 pavillons d'angle en légère avancée sur la rue avec 4 travées en façade latérale ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement marqué en pierre et en meulière, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique et un étage en attique (pavillon central) caractérisé par des lucarnes pendantes en pierre à fronton ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants et à croupe ;
- Pavillon d'angle rompant la régularité des travées par de très grandes baies décorées à 2 meneaux en pierre (3 baies réunies) en plein cintre à l'étage et en arc surbaissé ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé, en plein cintre et avec un montant horizontal en pierre (partie centrale) ;
- Richesse des décors en pierre et en brique (ocre, rouge et vernissée verte) : encadrement de baie, linteau cintré avec coussinets en pierre, trumeau orné de bas-relief ou de table moulurée, bandeau, écusson de la ville, horloge, corniche avec corbeau, console, seuil de fenêtre, ancre (fer forgé), chaine d'angle et encadrement en harpage, inscription gravée, clé, fronton singulier…





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

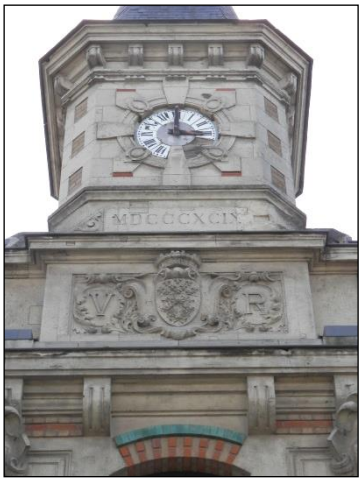
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, brique





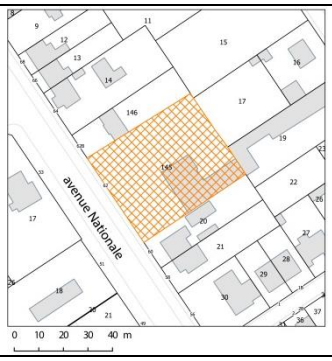






Villa Blanche : 62, avenue Nationale de la Neuvillette

La Neuvillette



Références Cadastrales : KB 145

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

« Villa blanche » bâtie en 1920 à la Neuvillette par Léon d'Anglemont de Tassigny (propriétaire de la verrerie ouverte en 1861, détruite en 1918) et maire de la Neuvillette de 1904 à 1929) à l'emplacement du château de la Neuvillette disparu lors de la 1ère guerre mondiale :

- Elégant hôtel particulier néo-classique en pierre de taille compris au cœur d'un vaste jardin arboré (divisé après) ;
- Pavillon carré assis sur un soubassement en meulière avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage en pierre, couronné par un attique avec une balustrade en pierre, (avec 1 longue aile latérale, récente, plus basse et plate) ;
- Toiture en ardoise en pavillon de très faible pente ;
- Composition sur jardin à 2 travées, magnifiée par un avant-corps aux angles arrondis avec balcon à l'étage et une terrasse surélevée en pierre, surmontés de larges baies cintrées à balconnet, ornées de ferronnerie ;
- Elégance des formes de baies simples ou à meneaux (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses et variées : rectangulaire, en plein cintre, anse de panier (½ ellipse surbaissée)…
- Finesse des décors d'inspiration classique : balustre, corniche, architrave, bandeau, clé, dès et seuil de balcon corbeau (petit support), encadrement de baie varié : en cavet (profil concave en ¼ de cercle), à crossette…
- Délicatesse des ferronneries et de la structure de la marquise (au-dessus du perron de la baie d'entrée) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Porte d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;
- Persiennes métalliques et volets roulants bois à lamelles.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit : R+1

Matériaux de façade : Pierre de taille, meulière





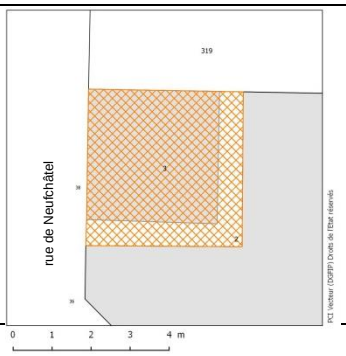






Transformateur Demay : 38 rue de Neufchâtel

Laon Zola



Références Cadastrales : AL 3

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1937
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ G. WAIBEL et D. L'ECRIVAIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900 par René Demay), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue et en prolongement du mur de clôture haut, ce transformateur détaché de tout bâtiment est encastré dans l'angle droit d'une maison formant un L en plan :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec un débord de toit plat formé par la corniche saillante ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue (avec un étroit auvent), de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche, auvent, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, auvent.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- [ ] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [x] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [ ] Fin du XIX^{ème} siècle
- [ ] Début XX^{ème} siècle
- [x] Reconstruction – Historicisme
- [ ] Reconstruction – Haussmannisme
- [ ] Reconstruction – Régionalisme
- [ ] Reconstruction – Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction – Art Déco
- [ ] Reconstruction – Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

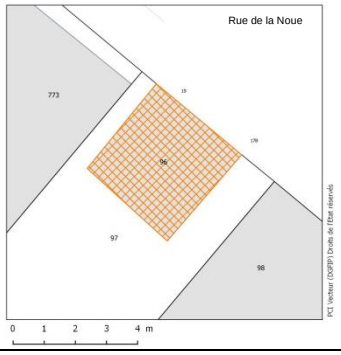
Matériaux de façade :
Béton armé





Transformateur Demay : 19 rue de la Noue Saint-Antoine

Laon Zola



Références Cadastrales : AR 96

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900), qui participe à la reconstruction de la ville. Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue, ce transformateur, détaché de tout bâtiment, est encerclé par une parcelle avec ses 2 bandes latérales, dont une accessible depuis un portail sur rue :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique (grille de ventilation et pavés de verre) et ceinturé par une balustrade avec une corniche débordante ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue (avec un auvent étroit), de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale, petit auvent, inscription peinte.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

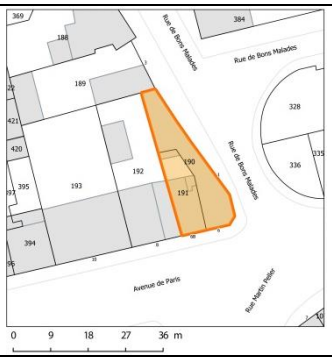






6-6bis, avenue de Paris

Centre-Ville



Références Cadastrales : IO 190, 191

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison bourgeoise située en angle de rue, coiffée par une toiture qualitative ornée de lucarnes aux frontons décorés :

- Composition à 7 travées dont une travée d'angle, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux jumelés, avec un rez-de-chaussée en pierre orné de 3 bandeaux de brique (une partie aménagée en boutique avec une devanture en angle posée en applique), un étage en brique couronné par un attique en brique et un étage de combles à lucarnes pendantes en pierre ;
- Elégante toiture en ardoise à pans brisés, ponctuée par un épi de toit en zinc avec de petits châssis de toit métalliques et une large souche de cheminée en brique orientée sur la rue des Bons Malades ;
- Angle bâti caractérisé par 2 pans coupés à 1 travée, celui plus étroit reposant sur la largeur de la baie ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Délicatesse des décors en pierre : corniche avec denticules, bandeau pierre ou brique, encadrement de baie avec un harpage (alternance de taille de pierre), piédroit (côté de la baie), entablement, volute, fronton avec un bas-relief sculpté sur le tympan…
- Finesse et singularité des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, accompagnées de persiennes métalliques à l'étage et de volets roulants bois à fines lamelles horizontales pour les lucarnes du toit ;

Remarques : Disparition de la porte d'entrée bois et des menuiseries bois (n° 6bis) ; Présence d'un bloc de climatisation.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille et brique



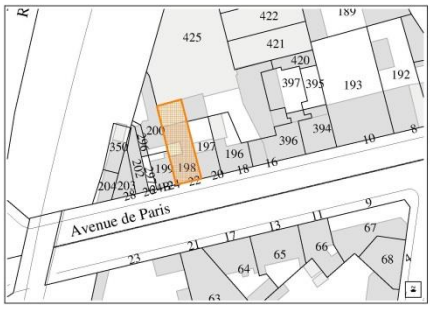






22, avenue de Paris

Faubourg Porte de Paris



Références Cadastrales : IO 198

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques RAPIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport caractérisé par un balcon couvert continu au 2ème étage :

- Edifice en pierre et brique à 3 travées reposant sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée en pierre de taille, deux étages en brique, et un étage de combles à 3 lucarnes à 2 pans (avec débord de toit) ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise avec un débord ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées et aux proportions équilibrées : en arc surbaissé et en plein cintre (en rez-de-chaussée), en anse de panier (baie d'entrée) ;
- Balcon au garde-corps mêlant des éléments verticaux et des croisillons de bois (tendance régionaliste) à dès de pierre, ornés de tores, supports de très fines colonnes, portant le débord de toit (sous-face en bois) ;
- Sobriété des décors en pierre : console à glyphe (canaux verticaux) et corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, clé de voûte, bandeau, moulure, aisselier (pièce en bois de soutien portant le débord de toit), dès de garde-corps, colonne…
- Frise de mosaïques de couleur bleue et or, en contraste avec la pierre et la brique ;
- Raffinement des ferronneries d'inspiration Art Déco aux motifs stylisés et géométrisés de corbeille de fruits ;
- Porte cochère en métal avec de grandes parties ajourées, et ornée d'une grille d'imposte décorée ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

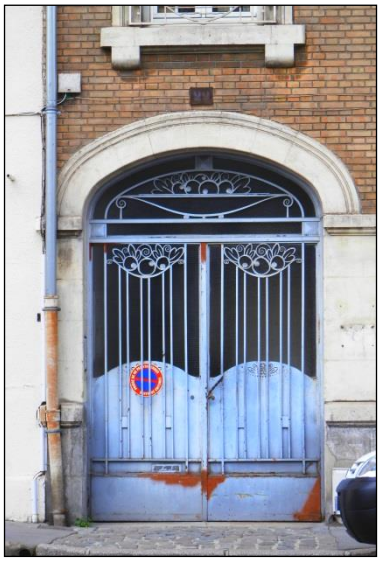
Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspirations distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre et brique, mosaïque, (bois peint)





62, avenue de Paris

Porte de Paris



Références Cadastrales : IO 61

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ L. PETIT

Entrepreneur : A. TERNANT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville symétrique d'inspiration éclectique avec des encadrements (de forme outrepassée surbaissée) de baie en brique émaillées et des décors portant les noms de l'architecte et de l'entrepreneur (plaque en mosaïque) :

- Composition ordonnancée à 5 travées assise sur un soubassement en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ;
- Toiture en tuile mécanique à 2 longs versants de faible pente ;
- Axe de symétrie marqué par la baie d'entrée centrale et valorisé par un médaillon sculpté avec un drapée qui porte le numéro de la rue inséré dans un losange en mosaïque ;
- Régularité des travées identiques latérales aux baies en arc surbaissé plus hautes que larges avec des proportions harmonieuses ;
- Harmonie des décors en pierre, et avec une alternance de brique rouge et de brique émaillée verte : corniche, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de brique), bandeau, cartouche avec drapée et/ou en mosaïque, chaine d'angle en harpage…
- Menuiseries bois épousant la forme cintrée des baies ;
- Persiennes métalliques accompagnées d'une fine grille d'imposte métallique ;
- Délicatesse des motifs de ferronnerie ;
- Imposte vitrée de la porte d'entrée ; Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

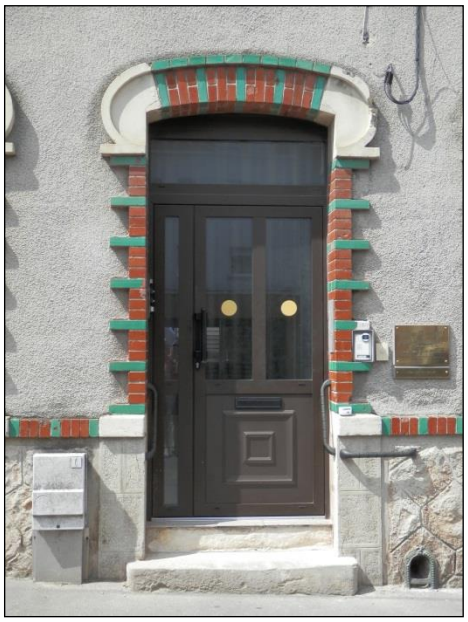
Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, meulière, enduit, mosaïque et brique



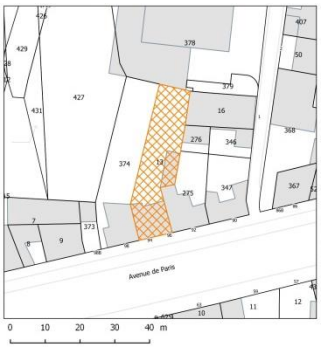






94-96, avenue de Paris

Porte de Paris



Références Cadastrales : IO 13

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ HILLION

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à tourelle en pans coupés, ornée d'un toit en ardoise élancé :

- Composition à 3 travées distinctes établie, sur un petit soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée et un étage en enduit et un étage de combles avec une lucarne jacobine en pierre et brique ;
- Toiture en tuile mécanique à deux longs versants et à léger débord, accolée à un toit en ardoise au faitage perpendiculaire, à 2 pans très inclinés, orné d'un œil-de-bœuf ponctuant la tourelle ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (3 baies réunies de la tourelle) aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en arc surbaissé, en plein cintre, rectangulaire (petite baie) ;
- Richesse des décors en pierre et en brique : cul-de-lampe singulier (sous tourelle) avec volute, console et corbelet (supports en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, bandeau, corniche, architrave (moulure inférieure de l'entablement)…
- Décors de toit en zinc : épi de toit, pomme de pin, acrotère…
- Sobriété des motifs de ferronnerie avec une rosette ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, accompagnées de persiennes métalliques et d'une grille d'imposte décorée pour la grande baie ;
- Porte d'entrée bois à l'imposte vitrée en plein cintre, séparée par un montant horizontal en pierre ; Grattoir ;

Remarque : Porte de garage très modifié.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

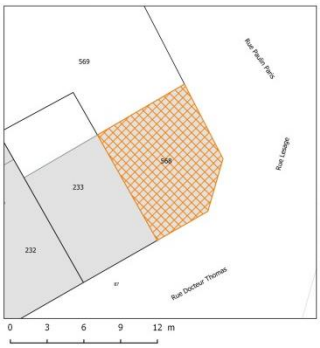
Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique, meulière






1, rue Paulin Paris

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 568

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1883

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de rapport dont l'angle est valorisé par une tête sculptée située entre les consoles du balcon. Continuité de la composition architecturale avec la maison voisine n°87 :

- Composition ordonnancée à 6 travées (dont une marquant l'angle) assise sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée et deux étages alternant la brique et la pierre et un étage de combles à une lucarne en pierre et une lucarne jacobine latérale en bois ;
- Toiture à 2 longs versants pentus en tuile mécanique ;
- Travée d'angle majeure caractérisée par un balcon de toute largeur au 1er étage orné de la tête sculptée, surmonté par un petit balcon avec des consoles très décorées, et ponctué par le fronton triangulaire de la lucarne à volute marquant l'axe de symétrie du pan ;
- Régularité de la composition et des travées avec des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux dimensions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre : corniche avec denticules, bandeau, chaine d'angle en harpage (alternance de taille de pierre) en saillie, console très sculptée et corbeau étiré (supports en S sous saillie), clé, encadrement de baie varié avec des motifs gravés de fleurs et de feuille d'acanthe, fronton cintré ou triangulaire, clé, rosace, tête (mascaron), lambrequin et cache-boulin en métal…
- Richesse des ferronneries aux motifs complexes ;
- Menuiseries bois, accompagnées parfois de volets bois ;
- Porte d'entrée bois avec une imposte rectangulaire aux boiseries moulurées ; Grattoir (entrée n°87).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

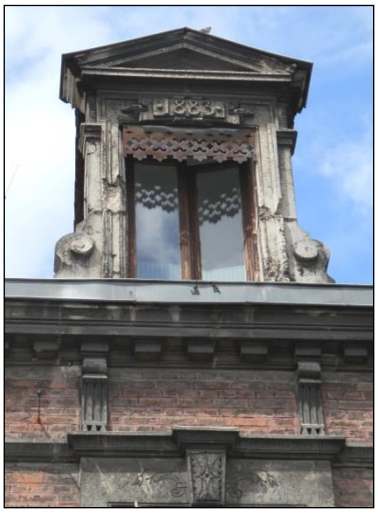
PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (immeuble)
R+2 (maison)

Matériaux de façade :
Pierre de taille,
brique











18, rue Martin Peller

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 72

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

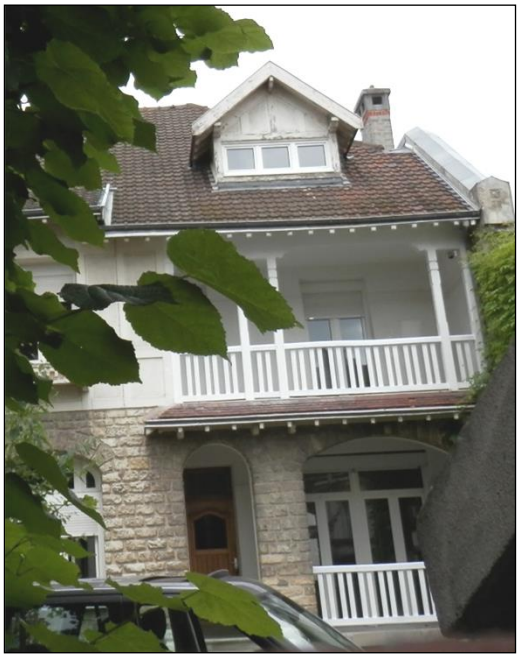
- ■ M. LAVAL

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 3 travées d'inspiration régionaliste, caractérisée par deux loggias, dont une à colonnes jumelées en bois sculptées :

- Composition assise sur un léger soubassement avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée et un étage en faux pans de bois apparents avec un remplissage en enduit et un étage de combles, ponctué par une lucarne en bois jacobine en faux pans de bois sur le pignon ;
- Toiture à croupe de forme complexe en tuile mécanique, à 2 longs versants pentus, avec un débord aux chevrons de bois apparents, animée par des souches de cheminée en brique et béton, les toits « soulevés » au-dessus des baies de l'étage, et un balcon inséré côté pignon latéral ; Toit cadré par 2 murs pignons en pierre, légèrement plus élevés ;
- Travée d'entrée et travée majeure, composées de baies en retrait donnant sur 2 loggias, protégées par un auvent en tuile plate en rez-de-chaussée et le débord du toit de l'étage soutenu par des colonnes en bois ;
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en plein cintre, en anse de panier, rectangulaire ;
- Sobriété des décors en pierre et bois : bas-relief aux motifs géométriques (arrête du pignon), corbeau bois (support en S), colonne bois sculptée, encadrement de baie, bandeau…
- Garde-corps et balconnet en bois ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une imposte vitrée rectangulaire et une grille aux motifs Art Déco ;
- Clôture sur un soubassement lisse, composée par un mur en moellons de pierre au chaperon de tuile plate, des piliers avec un léger grillage et un porche au toit en tuile plate.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

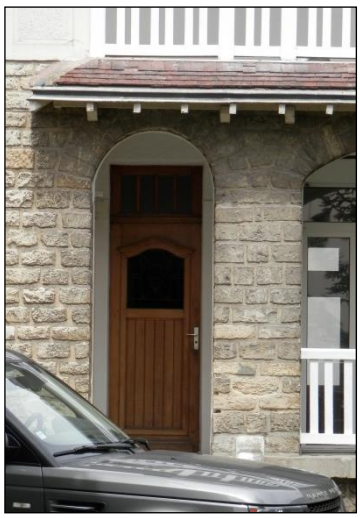
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, faux pan de bois, pierre de taille





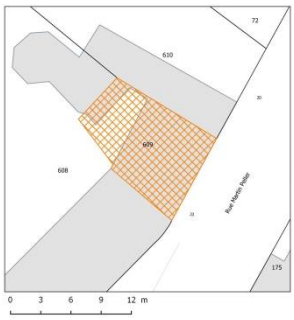






20-22, rue Martin Peller

Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 609

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1928
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Eugène DOURCY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à 3 travées avec une grande lucarne pignon aux vitraux colorés en faux pans de bois marquant l'axe de symétrie :

- Composition symétrique assise sur un soubassement lisse en pierre percé de 2 petits soupiraux avec un rez-de-chaussée en pierre bosselée, un étage en faux pans de bois apparents et un remplissage en enduit ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants pentus avec un léger débord aux chevrons de bois apparents, ponctuée par le haut pignon sur rue ;
- Travée centrale formant l'axe de symétrie valorisée par 2 baies en plein cintre (dont celle de l'étage avec des vitraux de couleur) et un pignon très pointu ;
- Diversité des formes de baie plus haute que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : en plein cintre (travée centrale), en anse de panier (arc en ½ ellipse) et arc surbaissé ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche, bandeau, encadrement de baie, bandeau débordant latéral (formant un support de soutien), frise en brique (clôture), clé de voûte, encadrement en cavet de la baie d'entrée (arc en ¼ cercle de forme concave)…
- Légèreté des motifs de ferronneries (modifiés lors de travaux) et de grilles de soupiraux ;
- Imposte vitrée en plein cintre de la baie d'entrée ;
- Clôture en pierre composée par un soubassement en pierre vue, un mur en moellons au chaperon en ardoise, intégrant un large porche en arc surbaissé (portail métal).





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, pan de bois, pierre de taille





16, rue Dom Pérignon

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CV 985

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison à travée unique, caractérisée par une serlienne au rez-de-chaussée (baie en 3 parties à partir d'un ½ arc de cercle) :

- Etroite maison en alignement sur la rue, située sur une parcelle de petite dimension, sans espace libre (emprise bâtie totale) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pente très inclinée visible) et en tuile mécanique, caractérisée par un léger débord et par une lucarne rampante avec un plus large débord ;
- Maison édifiée depuis un soubassement en pierre bosselée sur un rez-de-chaussée et un étage en brique, avec un large oriel en faux-pans de bois et en enduit sur un étage, et un étage de combles ;
- Composition symétrique relativement complexe avec les plus grandes baies soulignant l'axe de composition ;
- Singularité des formes de baies à 2 meneaux (dont une serlienne) aux proportions harmonieuses et plus hautes que larges : rectangulaire (2 petites baies cadrant la baie de l'étage) et plein cintre …
- Des décors en faux pans de bois, en briques rouges et blanches : encadrement de la serlienne et aisselier décoré (portant le débord de l'oriel) ;
- Menuiseries bois des petites baies ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Faux pans de bois, enduit, brique, soubassement en brossages de pierre

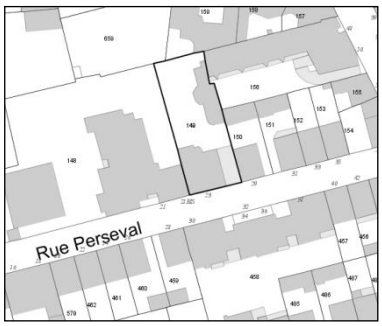






23, rue Perseval

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 149

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées avec porte charretière à droite :

- Edifice élevé sur 1 soubassement en pierre meulière avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre de taille (parfois striée) et enduit ainsi qu'un étage de combles ;
- Toiture à la Mansart en ardoise, ornée de 2 lucarnes en pierre et de 2 petits châssis ;
- Composition asymétrique : la travée majeure avec de larges baies et un balcon courbe, est soulignée par une corniche épousant une forme en plein cintre du décor ;
- Travée d'entrée latérale légèrement en saillie de forme cintrée caractérisée par un fronton en doucine (de courbe suivie de contrecourbe), interrompu par une lucarne en pierre ;
- Diversité des formes de baies aux dimensions harmonieuses et variées plus hautes que larges (2 soupiraux cintrés) : rectangulaire, en plein cintre, légèrement cintrée, oculus (œil-de-bœuf à l'horizontal) ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche prononcée, encadrement de baie, encadrement en cavet (profil concave avec une portion de cercle), volute, chaine de travée (soubassement)…
- Finesse des ferronneries aux dessins complexes ;
- Porte d'entrée en bois moulurée, surmontée d'un oculus insérant des vitraux ;
- Porte charretière en bois moulurée avec une grille décorée ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

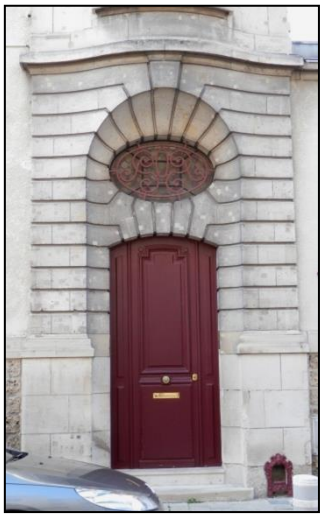
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

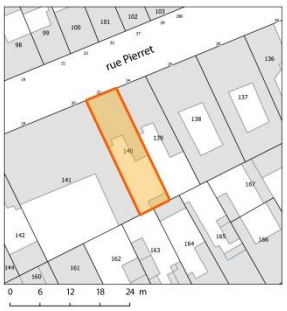
Matériaux de façade :
Pierre, meulière et enduit






22, rue Pierret

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 140

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre bâtie dans la continuité architecturale de la maison « jumelle » au n°24 (bandeau, corniche, forme de baie et composition) avec des ornements distincts :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux et 1 étage, couronnée par un attique en bois, réunissant les 2 maisons ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants ;
- Travée majeure aux plus larges baies, couronnée par un fronton triangulaire, orné d'un médaillon, intégré dans la continuité de la corniche en pierre et de l'attique ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : corniche, bandeau, clé, encadrement de baie, table de trumeau (espace entre baie), frise au motif géométrique, fronton triangulaire, médaillon, table d'allège (sous baie) au motif d'entrelacs, piédroit (côté vertical de la baie)…
- Finesse des motifs de ferronneries géométriques ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques en rez-de-chaussée ;
- Vitraux colorés sur les 2 vantaux de la large baie du rez-de-chaussée ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une haute imposte vitrée rectangulaire et des parties vitrées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, bois (attique)





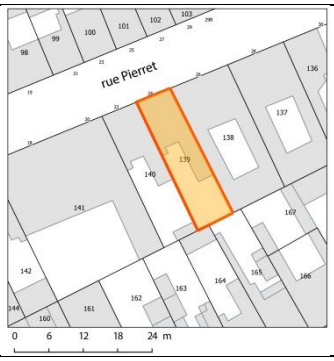






24, rue Pierret

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 139

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre bâtie dans la continuité architecturale de la maison « jumelle » n°22 (bandeau, corniche, forme de baie et composition) avec des ornements distincts dont un visage sculpté (mascaron) :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et 1 étage, couronnée par un attique en bois décoré, réunissant les 2 maisons ;
- Toiture en ardoise à 2 longs versants ;
- Travée majeure aux plus larges baies, couronnée par un fronton cintré brisé par un mascaron et intégré dans la continuité de la corniche en pierre et de l'attique ;
- Diversité des formes de baie rectangulaire plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses ;
- Richesse et finesse des décors en pierre : corniche, bandeau, clé, encadrement de baie complexe (étage), ou à crossette (rez-de-chaussée), frise au motif géométrique, fronton cintré, mascaron, table d'allège (sous baie), rosette, guirlande végétale et rosette en bois (décor de l'attique), corbelet (support en S sous saillie)…
- Pureté des motifs de ferronneries d'inspiration Art Déco ;
- Menuiseries bois à traverse d'imposte, épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Porte d'entrée bois moulurée avec une haute imposte vitrée rectangulaire et des parties vitrées ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

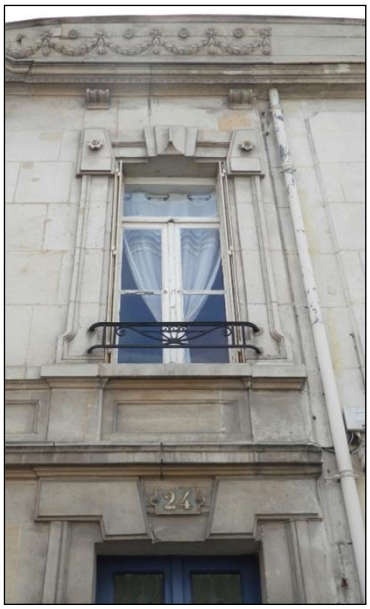
R+1

Matériaux de façade :

Pierre, bois (attique)





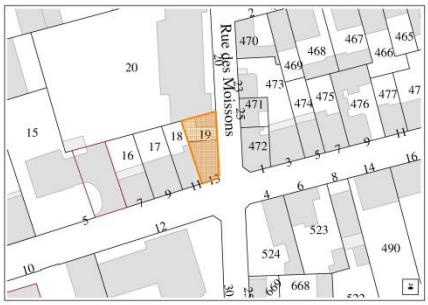






13, rue Piper

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CW 19

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition classique avec dôme d'angle en pierre de taille sur rue :

- Composition raffinée et ordonnancée à partir d'un soubassement, d'un rez-de-chaussée surélevé traité en bossage continu, d'un étage et d'un étage de combles ;
- Elégante toiture complexe en ardoise et en zinc (partie haute non visible), ponctuée par un dôme conique d'angle et des lucarnes frontons richement décorés ;
- Mise en valeur de l'angle par un pan cintré avec deux balcons en pierre coiffé par un dôme richement décoré ;
- Harmonie des formes et des proportions des baies plus hautes que larges : légèrement cintrées en rez-de-chaussée et rectangulaires à l'étage ;
- Très grande finesse et richesse des décors d'inspiration classique : corniche, moulure, console (sous balcon), balustrade, bas-relief, ornement végétal, médaillon avec visage sculpté, fronton brisé avec volute et triangulaire, vasque, pilastre, guirlande…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ;
- Porte et portail d'entrée bois de forme cintrée avec une partie haute ajourée et grattoir ;
- Clôture de qualité en brique basée sur un soubassement en pierre avec de sobres décors en pierre (corniche, bandeau, piédroit, clé de voûte…) situés dans le prolongement des bandeaux de la façade.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

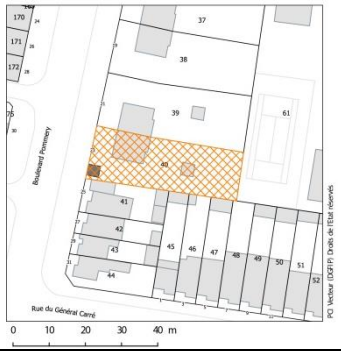
Matériaux de façade :
Pierre – Pierre et brique (clôture, façade sur cour)





Transformateur Demay : 23, boulevard Pommery

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CO 40

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Situé en alignement sur la rue dans le jardin d'une maison en retrait, ce transformateur, est inséré entre 2 types de clôture, l'une avec un muret bas surmonté d'une grille avec une haie vive et la 2ème en mur haut enduit :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique avec un traitement des 4 façades ;
- Composition en béton armé peint assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique et ceinturé par une balustrade avec une corniche débordante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres (4 façades traitées) : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville encadré de 2 panneaux formant une fente verticale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé





176, boulevard Pommery

Clémenceau



Références Cadastrales : CL 740

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Groupe scolaire de la cité-jardin du Chemin-Vert, créé par l'architecte Max Sainsaulieu, qui construit alors la bibliothèque Carnegie. L'école de plein air rue Lanson, prototype innovant en France du même architecte, ne voit pas le jour pour une raison de coût. Le groupe scolaire est alors doublé et accueille dès l'origine 650 enfants :

- Ensemble composé de plusieurs ailes implantées en forme de U, avec le corps principal jouant sur les gradations de hauteur en alignement sur le boulevard ;
- Aile majeure de très grande longueur, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé (aile basse), puis 1, et 2 étages enduits, formant 2 corps principaux symétriques le long du boulevard ;
- Toiture en tuile mécanique à deux versants et à demi-croupe, avec un débord aux chevrons de bois sculptés ;
- Composition dynamique en gradins avec 3 symétries dont les axes sont soulignés par les porches d'entrée et des baies en gradins marquant la pente ;
- Formes de baie rectangulaires à 1 ou 2 meneaux en pierre (2 ou 3 baies réunies) plus hautes que larges (et fine fente) ou allongées aux proportions harmonieuses ;
- Entrées valorisées par 1 ou 2 porches formant une arche, avec la baie d'entrée en plein cintre en retrait ;
- Sobriété des décors en pierre ou en brique : frise, appui de fenêtre en pente, arc, encadrement de baie, archivolte et voussure du porche, médaillon (pointe), corbeau…
- Délicatesse des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois et portes en bois en partie vitrée.
- Clôture avec muret bas en pierre et piliers enduits décorés.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – L'Art Déco

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit et brique







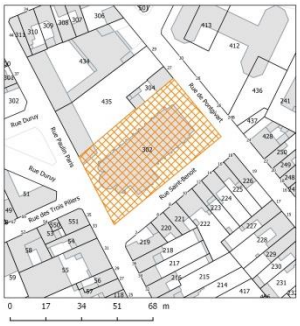






Eglise Saint-Benoît : 21-27, rue de Pongivart

Laon Zola



Références Cadastrales : AY 302

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1911
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Max SAINSAULIEU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Benoît érigée sur les vestiges d'un ancien gibet, avec une architecture basicale inspirée des églises romaines. L'aménagement intérieur d'inspiration Art déco est conçu par l'architecte, les vitraux par les ateliers Simon et De Troeyer :

- Edifice en petit moellon de pierre rectangulaire, à une nef rectangulaire sans transept, surmontée d'un plafond à caissons, à 2 rangées de colonnes avec une abside circulaire principale encadrée de 2 petites latérales ; Campanile de plan carré s'élevant à 30 mètres depuis un petit bâtiment bas à une pente accolé aux bas-côtés ;
- Toiture à longs versants en tuile mécanique ; Toit conique des absides orné d'un épi en terre cuite ;
- Façade principale caractérisée par un portique classique à 6 colonnes protégeant un long perron et 3 baies rectangulaires d'entrée ; Portique surmonté par 5 très fines baies en plein cintre, ponctuées par un large fronton triangulaire orné d'un grand bas-relief ;
- Pourtour percé de baies simples et de fenêtres hautes à un meneau (2 baies réunies) en plein cintre, de grande hauteur (avec des proportions harmonieuses), encadrées de contreforts extérieurs le long des bas-côtés ; Baies à meneaux rectangulaires et meurtrières du campanile ;
- Sobriété des décors en pierre : corniche avec corbelets (support cintré), colonne et chapiteau dorique, croix, horloge, bandeau, fronton triangulaire, inscription gravée, encadrement de baie, harpage (alternance de taille de pierre), clé, caisson (plafond), bas-relief, arc, tympan…
- Finesse des menuiseries métal insérant les vitraux colorés ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte vitrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

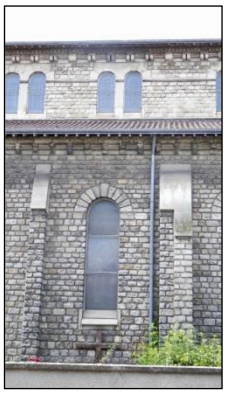
Le début XXème siècle

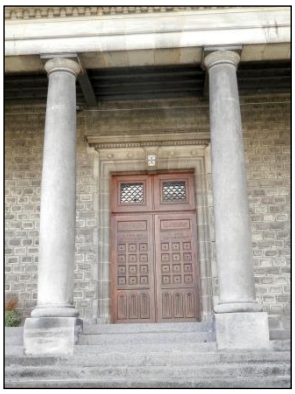
Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

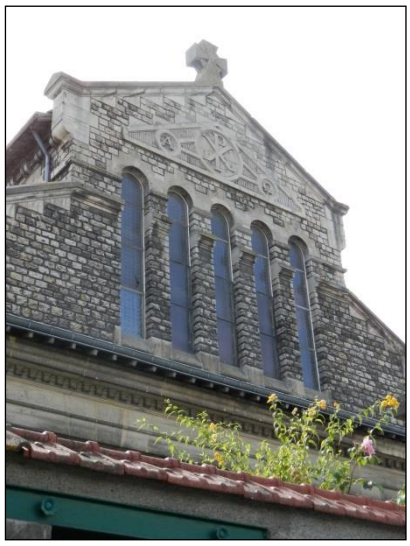
Gabarit :
Campanile : 30 mètres
Gabarit : R+2

Matériaux de façade :
Pierre





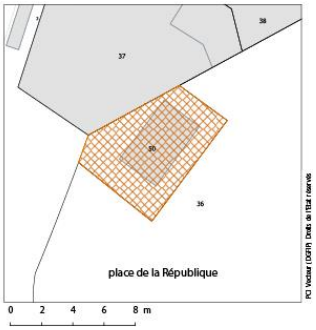






Transformateur Demay : place de la République

Centre-ville



Références Cadastrales : BD 50

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur, détaché de toute construction, est situé entre un hôtel brasserie à l'architecture classique et la plateforme en hauteur aménagée et plantée autour du monument aux Morts Art Déco de la place de République :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique (aux 4 façades traitées) ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, avec une corniche saillante formant le débord de toit et ponctué par une excroissance cubique qui est ceinturée par une balustrade sur un plan carré ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur la place de la République, de forme rectangulaire plus haute que large et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé



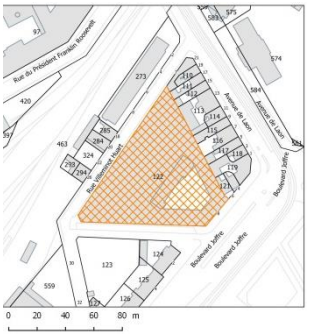






Champagne Ch. De Cazanove : 8, place de la République

Centre-ville



Références Cadastrales : AT 122

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (PC)
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Pierre BOUCHETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

La société des Ets Prat, Fontaine, Longuet Frères édifie une maison de champagne en 1923 sous la marque **Marie Stuart** déposée en 1927 (actuellement **Charles de Cazanove**) :

- Pavillon d'accueil et de bureaux à l'architecture noble et ordonnancée, orienté sur la place de la République avec un grand porche d'accès sur la cour centrale en plein cintre ; Grand volume étendu en gradins sur la rue arrière, regroupant le magasin industriel, le cuvage et les caves de vieillissement ;
- Pavillon central symétrique à 5 travées (3 niveaux), prolongé par 2 petits pavillons bas d'angle à 2 travées (toit terrasse) ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux, 1 ou 2 étages en brique couronnés par un attique décoré en pierre ;
- Composition de l'atelier à 25 travées rue V. Huart, assise sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée, 1, 2 ou 3 étages en moellons de calcaire (toit à 2 versants et à croupe) ;
- Régularité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées avec des proportions harmonieuses rectangulaires, (Plusieurs baies devenues aveugles) ; Singularité de de la baie d'entrée latérale des bureaux en plein cintre, à 2 meneaux (3 baies réunies), rue Chaix d'Est Ange : hauteurs variées, grille, vitraux, fronton…
- Singularité des décors en pierre, brique, béton : clé de voûte, encadrement de baie, guirlande de grappe de raisin, cartouche avec masque sculpté, inscription gravée, entablement enduit, dès de balcon, médaillon de lettres enlacées, corniche, bandeau, fronton, balustre, corbeau cannelé (support en S), linteau plat…
- Richesse des motifs de ferronnerie (garde-corps, porte, grille) ;
- Porte d'entrée bois « bureaux » avec des parties hautes vitrées.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+2 (bureaux), R+1 à R+3 (magasin industriel…)

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, brique, calcaire, béton armé, enduit





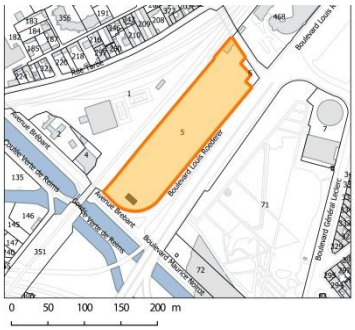






Le Trianon : Boulevard Roederer, rue de Saint-Brice

Centre-ville



Références Cadastrales : IN 5

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1935
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le Trianon, à l'architecture néo-classique, siège de la Société d'Horticulture de Reims, est situé devant un jardin à la française dans le parc d'Horticulture Pierre Schneiter aux arbres remarquables créé en 1877. Une partie du parc est aménagée en jardin à l'anglaise avec une cascade et une pièce d'eau de 1895, dues au paysagiste Edouard Redont :

- Petit pavillon mis en scène par une large terrasse accessible depuis un grand perron en pierre à 7 marches, dominant la perspective du jardin à la française ;
- Composition à 3 travées, assise sur un soubassement enduit (formant la terrasse), percé de petits soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée surélevé enduit couronné par un attique en pierre (acrotère) ; 2 façades latérales à 1 travée identique et façade arrière à 3 travées aveugles ;
- Toiture terrasse encadrée par l'acrotère, formé par un muret en pierre à claire-voie reprenant les caractéristiques et le rythme de la balustrade du perron ;
- Harmonie des façades avec une seule forme de baie en plein cintre, plus haute que large, de grandes dimensions, avec des proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors en pierre : balustre, encadrement de baie, entablement souligné, corniche débordante, chaine d'angle et de travée, bandeau…
- Sobriété des ferronneries (grille de soupirail) ;
- Finesse des menuiseries bois, à petits bois, épousant la forme cintrée des baies ;
- Finesse de la grille de clôture décorée et des portails d'accès intégrés (autour du parc).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Historicisme</u>

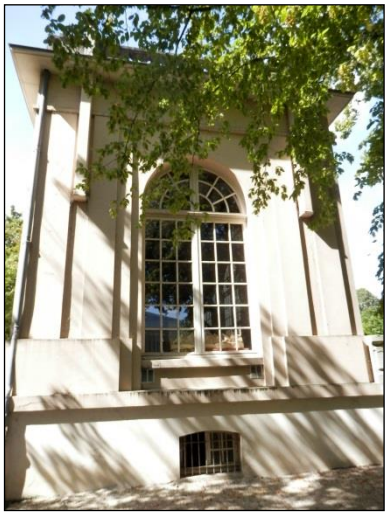
L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

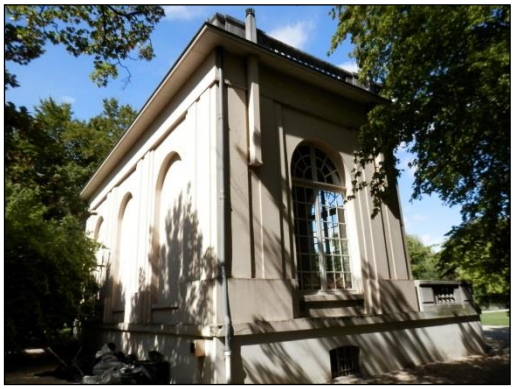
Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit



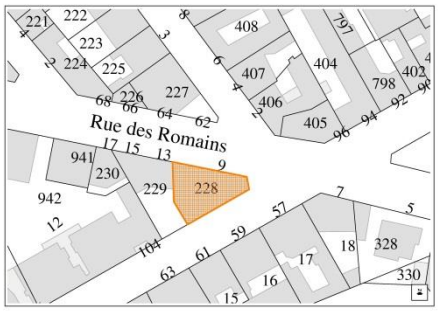






9, rue des Romains

Faubourg Clairmarais



Références Cadastrales : AR 228

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Immeuble de 2 étages en pierre de taille doté d'un dôme d'angle de style haussmannien :

- Composition symétrique et hiérarchisée, réunissant 7 travées (au total) avec un rez-de-chaussée en pierre striée : les 2 travées latérales sont traitées en enduit, souligné de décors en pierre plus sobres ;
- Elégance de la toiture à pans brisés en ardoise (partie plate en zinc non visible),
- Angle bâti incurvé, magnifié par un dôme circulaire en ardoise, (ponctué d'un épi de toit) avec un œil-de-bœuf décoré couronnant la travée ;
- Richesse des décors centrés sur la travée d'angle avec une baie d'entrée en plein cintre ;
- Formes et proportions harmonieuses des baies simples légèrement cintrées ou en plein cintre : les baies à meneaux (colonnette en pierre séparant 2 baies) caractérisent l'étage noble de l'immeuble ;
- Grande délicatesse des décors en pierre finement sculptés : allège (partie sous baie) avec bas-relief, encadrement de baie, colonnette avec chapiteau, bandeau, corniche, clé de voûte avec tête sculptée (mascaron), linteau cintré (au-dessus des larges baies), bas-relief aux motifs de feuillage et floraux, pilastre d'angle et de travée, guirlande…
- Finesse des ferronneries et persiennes métalliques.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois : place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

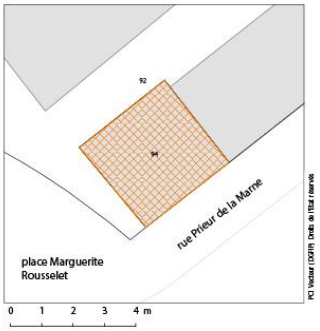
Matériaux de façade :
Pierre, enduit





Transformateur Demay : place Marguerite Rousselet

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BK 94

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Entre 1920-1939
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur est situé à la jonction de la place M. Rousselet et de la rue Prieur de la Marne sur laquelle s'oriente sa façade d'entrée. Il est accolé contre un local technique de plus faible hauteur et ceinturé par une clôture côté place :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique et ceinturé par une balustrade et une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur la place de la République, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé





Lycée Jean-Jaurès : 17, rue Ruinart de Brimont

Cérès -Cernay -Jaurès



Références Cadastrales : CW 192

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1878 et 1910
- ☐ Par estimation :
- ■ Porte la date : 1874

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Ernest BRUNETTE (1910)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole libre Saint-Joseph ouverte dès 1874, ce bâtiment est bâti en 1878 sous l'égide des Jésuites, expulsés par la suite en 1905. Rachetée par la ville en 1908, il devient lycée de jeunes filles après quelques transformations sous la direction de l'architecte Brunette. L'aile, côté avenue Jean-Jaurès, érigée en 1889, reçoit le lycée de garçon. Le **lycée Jean Jaurès** en restructuration est composé de 15 travées symétriques avec un corps central plus élevé en pierre à 5 travées, valorisé par un perron à 2 volets de marches (petite aile latérale en brique à 1 travée en retrait) :

- Composition assise sur un soubassement en meulière puis en brique (percé de soupiraux à 1 meneau en pierre) avec un rez-de-chaussée à baie à meneaux, deux étages enduits (ou 3 étages couronnés par une balustrade) et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture en ardoise à deux longs versants sur les 2 ailes latérales et toit en pavillon en ardoise (avec terrasse) sur le corps central, orné par un épi de toit en zinc, 5 œil-de-bœuf et un fronton cintré en pierre muni d'une horloge ;
- Diversité des formes de baies simples et à meneaux (2 baies réunies) aux proportions harmonieuses variées et plus hautes que larges : en arc surbaissé (soupiraux, rez-de-chaussée), plein cintre (lucarne), rectangulaire…
- Equilibre des décors en pierre : encadrements de baie, en cavet (profil concave de ¼ de cercle), architrave, corniche, bandeau, balustre, corbeau et corbelet (support en S sous saillie), niche pilastre et chaine d'angle, fronton cintré, clé de voûte, médaillon, bas-relief floral…
- Sobriété des ferronneries ; Portes bois et menuiseries bois.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C (R+3+3C pavillon central)

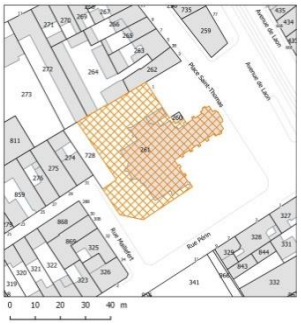
Matériaux de façade :
Pierre de taille, meulière, brique et enduit






Eglise Saint-Thomas : Place Saint-Thomas

Laon-Zola



Références Cadastrales : AV 261

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1853 et 1872
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE
  Auguste REIMBEAU

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Thomas bâtie par l'archevêque de Reims en 1853, le cardinal Thomas Gousset, à ses frais et après une souscription lancée de 1848 à 1853 (consécration en 1864). La barre du transept est ajoutée en 1872 :

- Edifice néo-gothique rayonnant en pierre de taille qui suit un plan en croix latine, avec une nef unique à voûte d'ogives et un long transept débordant ;
- Toiture à deux longs versants en ardoise, ponctuée de petites lucarnes jacobines en bois à débord ;
- Façade en style rayonnant avec un portail sous gâble et des voussures, encadré de deux arcades aveugles à gâble, et surmonté d'une grande rose ; l'ensemble est couronné par un balcon filant ponctué de deux tourelles octogonales latérales sommitales à flèche en pierre ;
- Pourtour percé de hautes baies en ogive à 1 ou 2 meneaux en pierre, au tympan trilobé avec des proportions harmonieuses ;
- Clocher en charpente bois, situé à la croisée, et qui porte une flèche en ardoise culminant à 45 mètres ;
- Diversité des décors en pierre en façade : gargouille de forme animale, génie ailé (aux retombées de l'archivolte de la rose), archivolte, voussure, corniche, bandeau, fronton triangulaire, colonne, cordon et chapiteau feuillagés, linteau sculpté, décor trilobé…
- Fines menuiseries en plomb intégrant les vitraux colorés ;
- Tympan de la baie d'entrée sculpté par Wendling : l'apparition du Christ à Saint-Thomas et à Saint-Pierre ;
- Baie d'entrée à coussinet avec une porte moulurée en bois.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

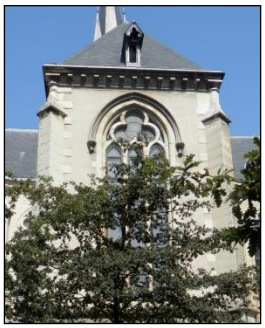
La fin du XIX^{ème} siècle

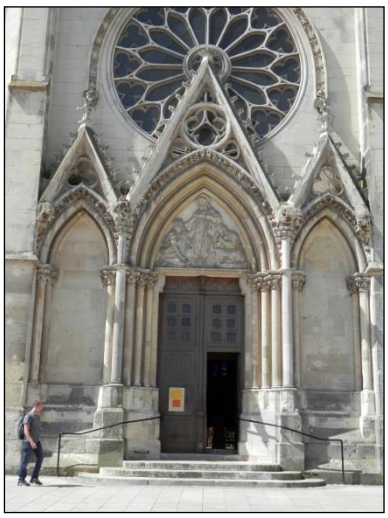
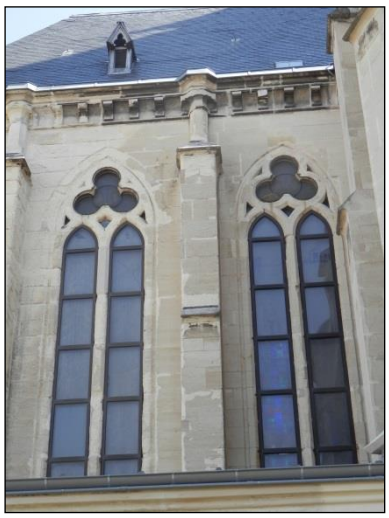
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

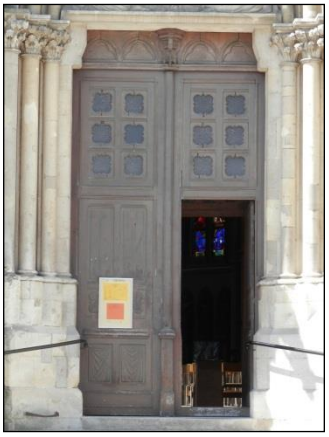
PRECISIONS :

Gabarit :
Clocher à 45 mètres

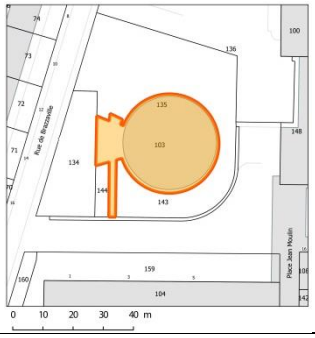
Matériaux de façade :
Pierre de taille





Eglise Saint-Vincent-de-Paul : Place Saint-Vincent-de-Paul, rue de Brazzaville | *Europe*



Références Cadastrales : CM 103

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1968
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean-Loup ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Saint-Vincent-de-Paul sans monumentalité en béton armé, avec un hôtel central afin que tous les paroissiens puissent bénéficier de la même vue. Elle est réalisée par J-L Roubert, 2ème grand prix de Rome, architecte du quartier Europe, et remplace l'église provisoire en tôle de 1963 :

- Edifice peu élevé de forme cylindrique sans décor, posé sur de petits pilotis, composé par un soubassement vitrée en retrait, et un seul niveau surélevé ;
- Toiture terrasse en béton armé ;
- Texture brut du béton apparent avec des traces de coffrage formant des formes géométriques verticales répétitives en léger décalage ;
- Singularité des formes de baie en longueur ou carrée (insérée dans un cadre en béton en saillie) aux proportions harmonieuses qui soulignent et allège le volume opaque ;
- Monumentalité des 2 gouttières aux formes géométriques pures (cylindre tronqué), traitées comme une chute d'eau le long de la façade ;
- Mise en scène de l'édifice par un aménagement paysager sobre avec une plate-forme enherbée et un mur courbe en brique rouge le ceinturant de l'autre côté, et par un grand emmarchement en béton, relié aux barres de logements par une passerelle en béton suspendue ;
- Finesse des menuiseries métalliques ; Croix en bois ;
- Longue porte d'entrée bois avec des grandes poignées bois à 6 vantaux, intégrée dans la façade en retrait.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

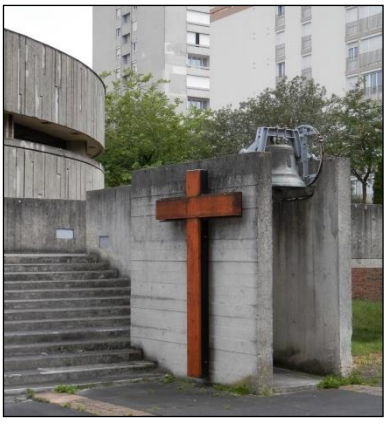
Gabarit :
R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé









4 – 4 bis, avenue Sainte-Clothilde

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DL 136, 137

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

2 maisons de ville jumelées, sans séparation mitoyenne, aux décors singuliers en brique émaillée de teinte verte :

- Composition d'ensemble à 3 travées symétrique, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée surélevé et 2 étages enduits ;
- Toiture à 2 versants à très faible pente en zinc (n°4) avec une rive de toit en bois et au toit plat (n°4b) ;
- Couronnement de la composition par une frise d'arceaux (succession de petites baies aveugles en plein cintre) alternant la brique ocre, la brique rouge et la brique émaillée, avec 2 baies dans la continuité de la travée ; Encadrement du toit par les 2 arrêtes décorées au fronton triangulaire en pierre de taille des murs pignons ;
- Régularité des travées avec des formes de baies simples ou à 1 meneau de brique (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses : en arc surbaissé et en plein cintre ;
- Richesse des décors alternant les briques rouge, ocre et émaillée : frise (en pointe de diamant…), corbelet, corniche, arceau, clé de voûte, fronton en pierre, chaine d'angle, encadrement de baie, cabochon conique et archivolte (arc)…
- Clôture de qualité sur un épais soubassement en pierre avec une grille (et portillon) aux motifs délicats de ferronneries.

Remarques : Nombreuses modifications des caractères d'origine (Ravalement récent avec teinte (n°4b) et lignes d'enduit créées (n°4), portes d'entrée modifiées avec le vitrage de l'imposte transformée en baie aveugle (n°4b), menuiseries bois et persiennes disparues).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

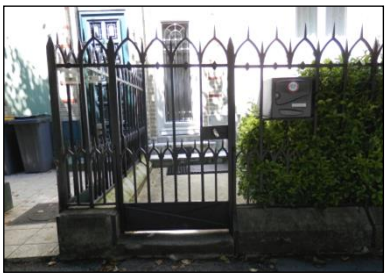
Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2

Matériaux de façade :
Pierre, brique, brique émaillée, enduit, céramique

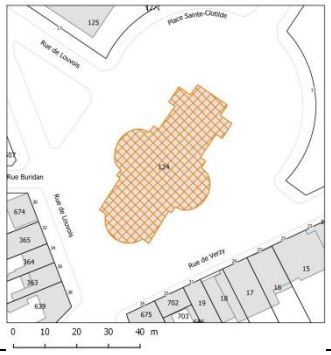






Basilique Sainte-Clothilde : Place Sainte-Clothilde

Sainte-Anne



Références Cadastrales : DL 124

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1898-1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Basilique Sainte-Clotilde de style néo-byzantin (inspirée par Sainte-Sophie de Constantinople), construite à l'instigation du cardinal Benoît-Marie Langénieux, alors archevêque de Reims, pour célébrer les 1400 ans du baptême du roi Clovis en 496 :

- Edifice en brique suivant un plan en croix grecque, surmonté de 4 demi-coupoles supportant une coupole principale, dominant à 50 mètres de haut le chœur ;
- Composition assise sur un soubassement en brique ocre, avec un rez-de-chaussée (allège des baies ou baie aveugle en meulière) et un étage en brique ocre alternant avec une ligne de brique rouge ;
- Grand dôme ardoise ponctué par un lanternon percé de petites lucarnes en zinc en ogive, et encadré de 4 demi-dômes, prolongé par un toit bombé en ardoise cadré de 2 tours avec un dôme à petit lanternon ; Décors de toit en zinc : lys, ange…
- Monumentalité du porche d'entrée sur un large perron, sous une haute demi-coupole au plafond décoré de mosaïques or, avec une série de 5 arcades en rez-de-chaussée surmontées d'un grand vitrail en plein cintre, qui forme une grande rose (dentelée de pierre) ; Porche encadré de 2 hautes flèches avec une baie oblongue en plein cintre, élancée d'une tour ajourée de plan circulaire à 8 pans, intégrant un clocher chacune ;
- Harmonie des formes de baies simples ou à meneaux en brique (baies divisées) en plein cintre très hautes et oculus ;
- Finesse des décors en pierre et brique : encadrement de baie, archivolte (arc), corniche, fresque en mosaïque, arc avec voussure, pinacle, gargouille, sculpture, acrotère ;
- Sobriété des motifs de ferronneries ; Vitraux colorés ;
- Portes en bois moulurées à imposte vitrée cintrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

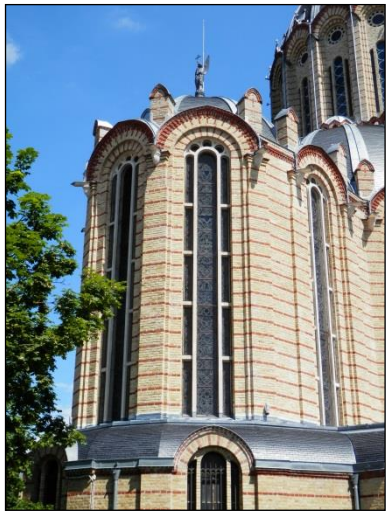
R+ (équivalent à 55 mètres)

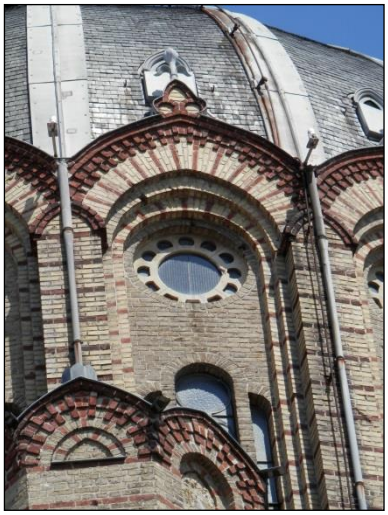
Matériaux de façade :

Pierre, meulière, brique, mosaïque





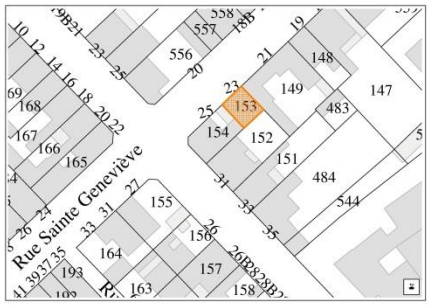






23, rue Sainte-Geneviève

Faubourg Porte de Paris



Références Cadastrales : HX 153

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jacques HERBE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville asymétrique à 2 travées :

- Composition élevée sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée en pierre de taille et en meulière, un étage en moellons de craie et un étage de combles à lucarne à deux versants (avec débord) ;
- Toit à deux longs versants, l'un en ardoise sur rue, le second en zinc donnant sur le jardin ;
- Travée majeure composée par un balcon en bois couvert au 1er étage situé sous une loggia (haute baie) ;
- Valorisation de la travée d'entrée avec une large baie d'accès à coussinet (angles renforcés), surmontée par un arc de décharge en brique ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges (exception de la lucarne), aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, légèrement cintrée, arc en ogive et arc brisé surbaissé…
- Simplicité des décors associée à une richesse de matériaux : encadrement de baie, arc de décharge en brique et pierre, bandeau, chaine d'angle, aisselier bois (pièce de soutien du toit et balcon) sur corbeau en pierre (pièce d'appui en saillie), garde-corps en bois…
- Grande simplicité des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets bois (loggia et baie de balcon) ;
- Porte d'entrée bois à 4 vantaux avec des parties vitrées, surmontée d'une fine imposte rectangulaire vitrée ;
- Grattoir.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre meulière, pierre brique et bois.

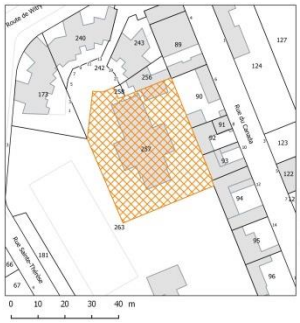






Eglise Sainte-Thérèse : Place Sainte-Thérèse

Epinettes



Références Cadastrales : CS 257

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1950
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Eglise Sainte-Thérèse, sainte patronne des missions, dont la souscription est lancée dès 1930, pour remplacer un baraquement en ruine route de Witry. L'écriture architecturale d'inspiration Art Déco est très épurée avec peu de décors :

- Edifice, sans clocher, sur un plan en forme de croix avec une nef, 2 bras de transept et un chœur de plan rectangulaire (sans chapelle) ; Pavillon bas, accolé au chœur de l'église ;
- Sobriété de la composition symétrique avec 2 entrées latérales le long de la nef, ouvertes sur les pelouses ;
- Composition assise sur un soubassement en pierre avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre meulière ; Pavillon bas établi sur un soubassement percé de soupiraux et un rez-de-chaussée surélevé, avec des baies rectangulaires ; Façades enduites de la nef et du chœur caractérisées par les Arcs-boutants extérieurs ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile plate, légèrement en forme d'écaille ; Toit à croupe du pavillon bas ;
- Forme pointue des façades pignons, accentuée par un étroit fronton en pierre d'inspiration Art Déco ;
- Régularité des formes de baies simples ou à 2 meneaux (1 baie centrale encadrée de 2 plus petites, ou baies identiques réunies), plus hautes que larges et aux proportions équilibrées : en plein cintre, à coussinets (angles renforcés de la baie d'entrée majeure) et rectangulaire (pavillon bas et autres baies d'entrée) ;
- Grande rationalité des éléments de décor en pierre et brique : corniche, archivolte, encadrement de baie, harpage, chaine d'angle, linteau béton, croix en relief, frise, fronton, corbeau…
- Portes d'entrée métal avec de longues poignées toute hauteur.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière

P

- ☐ Pré-Révolutionnaire

- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [ ] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [x] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [ ] Fin du XIX^{ème} siècle
- [ ] Début XX^{ème} siècle
- [ ] Reconstruction – Historicisme
- [ ] Reconstruction – Haussmannisme
- [ ] Reconstruction – Régionalisme
- [ ] Reconstruction – Néo Art nouveau
- [x] Reconstruction – Art Déco
- [ ] Reconstruction – Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

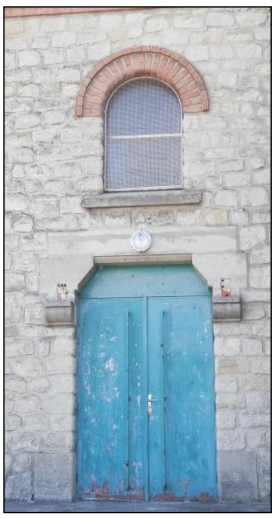
L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 (équivalent)

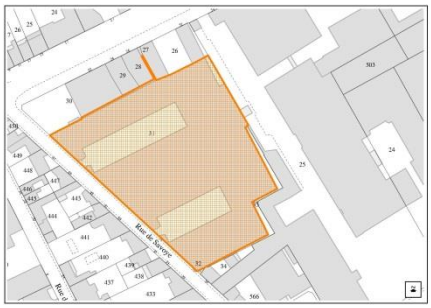
Matériaux de façade :
Pierre, brique, béton, enduit






74-78, rue Savoye

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 31

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul BOUCHETTE, Louis BOUCHEZ

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Il s'agit de l'une des rares maisons de Champagne à avoir reconstruit ses bâtiments (bureaux, ateliers de fabrication et magasin industriel) en s'inspirant du style Art Déco, toutes les autres ayant eu tendance à reconstituer leurs bâtiments anciens. La maison Louis Roederer a ici fait appel à Paul Bouchette (1869-1952), à la tête de la principale agence de la reconstruction, et à son associé et successeur, Louis Bouchez (1885-1954) (Selon Fiche Mérimée):

- Ensemble de 4 ailes créant 2 cours minérales avec 2 accès sur rue, et singularisé par 5 pignons successifs sur rue en béton armé (façades sur cour en maçonnerie de calcaire enduite et brique rouge) ;
- Toiture à longs pans en tuiles mécaniques ou toit terrasse ou cintré en béton ;
- Elévations ordonnancées des pignons sur rue à 3 travées symétriques, composées de baies à meneaux (par 2 ou 3) rectangulaires ou segmentaires (à 2 pans coupés) ;
- Façades latérales sur cour caractérisées par des baies simples ou à meneaux en arc surbaissé, plus hautes que larges et un oculus marquant la pointe du pignon ;
- Porche cintré sur cour en béton aux formes architecturales stylisées : fronton, baies à meneaux…
- Grande sobriété des décors en pierre et béton (chaîne de travée, encadrement de baie, lettres gravées L et R, corniche et rive de toit débordante, appui de fenêtre, balustrade et dé cannelure…) et en briques rouges (encadrement, pilastre, bandeau, corniche…);
- Clôtures décorées en béton et menuiseries bois ;





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier de 2ème ordre
- ☐ Hôtel particulier de 1er ordre
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport 1925
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIXème siècle
- ☐ Début XXème siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Art Déco</u>

L'architecture Art Déco, qui s'épanouit entre les années 1920 et 1930, atteint son apogée lors de de l'Exposition des Arts décoratifs de 1925. Elle mêle une riche ornementation stylisée à des formes architecturales simples d'inspiration classique, en pierre, en brique et en béton aux volumes massifs. Ces formes présentent à Reims une grande diversification d'interprétation grâce à la multiplicité des intervenants et des artistes. Ces caractères géométriques typiques s'affirment à travers les percements de forme octogonale, elliptique, en pan coupé, de plein-cintre et de cintre surbaissé, le pignon triangulaire sur rue, les dômes en angle, les pergolas aux étages, sur le toit et les balcons couverts filants. Les compositions de façades sont soulignées d'ornements spécifiques plans tels que les mosaïques, les céramiques de couleur, les ferronneries, les bas-reliefs gravés avec des motifs de roses, de corbeilles de fruit stylisées, de volutes ioniques et des pilastres cannelés, parfois épurés jusqu'à l'abstraction.

PRECISIONS :

Gabarit :

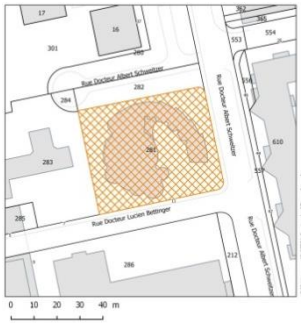
Matériaux de façade :
Béton, pierre, brique et enduit





Eglise Saint-Paul : 41, rue de Docteur Schweitzer

Orgeval



Références Cadastrales : AE 281

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1968
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Jean-Loup ROUBERT

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

L'**Eglise Saint-Paul** constitue un bel exemple de l'architecture religieuse issue du concile Vatican II (1962-65). Ses formes courbes de béton et de brique se déploient sur un plan en spirale (modularité possible avec une salle attenante à la grande de 150 places) au sein d'un environnement fait de barres de logements orthogonales :

- Edifice bas sans monumentalité : Pureté des formes souples se développant avec une salle principale circulaire sans pilier, accolée à de plus petites et une longue aile composée de plusieurs salles basses en trapèze aux angles arrondis, enveloppant ainsi l'entrée en légère hauteur (grande marche et perron) ;
- Toiture terrasse béton sous un plafond en structure bois apparente, ponctuée par 4 verrières zénithales circulaires éclairant les espaces dédiés à la prière ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie simple en hauteur (meurtrière) ou de baie à 6 meneaux fins en béton (en saillie) en longueur (7 baies réunies)…
- Absence de décors : la structure apparente et la texture des matériaux (brique et béton) jouent sous les effets de la lumière sur les formes douces architecturales ;
- Présence d'une croix épaisse en bois et d'une croix creusée sur un pan de mur en béton (baie d'entrée) ;
- Intégration minutieuse des 2 cloches dans 2 cadres rectangulaires en béton en saillie au sein d'un pan vitré ;
- Finesse des menuiseries bois ;
- Portes en bois avec une fente de lumière verticale, et surmontées d'imposte vitrée rectangulaire.









TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ■ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

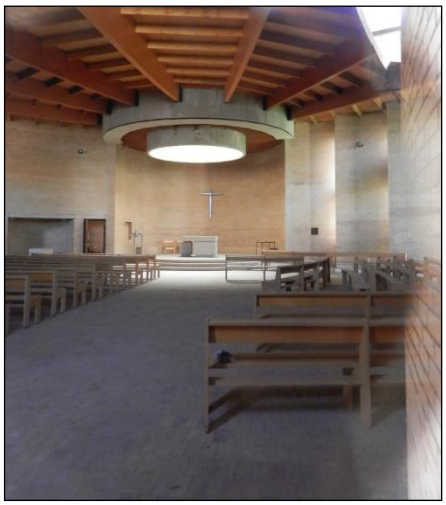
Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1 (équivalent)

Matériaux de façade :
Béton armé, brique









11, rue de Sébastopol

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BI 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul CHEVALIER et JB LUSSO

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville à 3 travées surmontée d'un arc surbaissé :

- Composition symétrique en enduit à la tyrolienne élevée sur un soubassement en ciment (imitant un appareillage de pierre) avec un rez-de-chaussée, un étage et un étage de combles ;
- Toiture en tuiles mécaniques à deux versants pentus avec un débord laissant apparaitre les chevrons en bois ;
- Axe de symétrie souligné par des baies singulières : la vaste lucarne en arc surbaissé et l'ellipse ;
- Singularité des formes de baies simples ou à meneaux (montant vertical réunissant 2 ou 4 baies) d'orientations variées (plus hautes ou plus larges) et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier, en ellipse horizontale, cintrée…
- Singularité des 2 fresques en sgraffiti situées sous la corniche et la baie, aux motifs de fleurs stylisées avec une vasque : elles couronnent la composition architecturale en épousant la forme cintrée de la grande lucarne ;
- Simplicité des décors valorisant ainsi la fresque colorée : corniche, moulure, encadrement de baie…
- Ferronneries aux lignes raffinées ;
- Volet roulant bois à lames horizontales (baie singulière) ;
- Porte d'entrée bois avec imposte et grattoir ;
- Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- [ ] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [x] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier de 2ème ordre
- [ ] Hôtel particulier de 1er ordre
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport 1925
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [ ] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [ ] Fin du XIXème siècle
- [ ] Début XXème siècle
- [ ] Reconstruction - Historicisme
- [ ] Reconstruction - Haussmannisme
- [ ] Reconstruction - Régionalisme
- [ ] Reconstruction - Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction - Art Déco
- [x] Reconstruction - Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 - Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction - Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

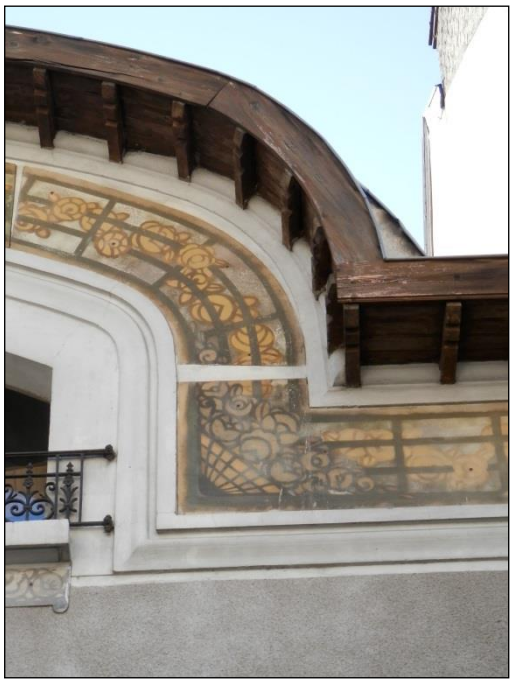
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, Enduit à la tyrolienne et sgraffiti

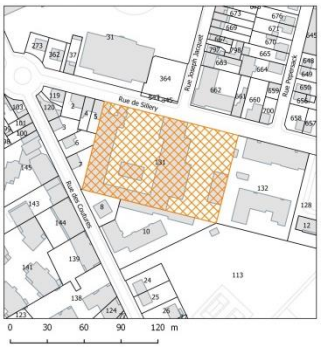






Champagne Henri Abelé : 50-52, rue de Sillery

Clémenceau



Références Cadastrales : CI 131

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Fin XIX^{ème}
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Etablissement vinicole de Saint-Marceaux, actuellement **Henri Abelé** (atelier de fabrication, magasin industriel, conciergerie, bureau, logement de contremaître protégés) :

- Composition à 2 ailes latérales principales parallèles formant une large cour, et ponctuées chacune par 2 pavillons au pignon sur rue, de plus grande hauteur, cadrant une courette ouverte sur la rue ;
- Composition assise sur un soubassement enduit percé parfois de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée enduit (aile) (surélevé pour les pavillons), et un étage enduit pour les pavillons ; Façades symétriques et ordonnancées des pavillons (conciergerie et bureaux) à 3 travées sur cour et à travée sur rue ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique à débord, avec une lucarne ponctuant les entrées des ailes ;
- Elégance des façades pignons sur rue, avec une grande arche en brique et un oculus marquant la pointe ;
- Diversité des formes de baie (travées régulières) plus hautes que larges, de dimensions variées et de proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé (allège ou non), en plein cintre, oculus ;
- Equilibre des décors en brique ou pierre : architrave, encadrement de baie, corniche, entablement, archivolte (arc), bandeau, frise, chaine d'angle, lambrequin bois ;
- Finesse des menuiseries bois ou métal épousant la forme des baies, associées à des volets bois ;
- Délicatesse des motifs de ferronneries (grille…) ; Finesse des galeries couvertes vitrées (structure métal) à l'entrée des pavillons (1 sur perron) ; Piliers de clôture en pierre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+C, R+1+C

Matériaux de façade :

Brique, pierre de taille, enduit,
Faux pans de bois (avant-corps sur courette)





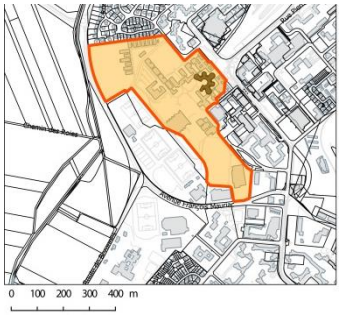






Amphithéâtres de la faculté Droit et Lettres : 57, rue Pierre Taittinger

Croix-Rouge



Références Cadastrales : HZ 127

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1972
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Robert CLAUZIER, André DUBARD DE GAILLARBOIS

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

6 Amphithéâtres dits « les Corolles » (toutes les façades protégées), architecture monumentale, symbolique et emblème de l'Université, marquant le parvis d'entrée surélevée de la faculté Droit et Lettres :

- 6 amphithéâtres en forme de corolle aux tailles variées, reliées par une circulation vitrée sur pilotis de type annulaire, (espace laissé libre en rez-de-chaussée), réservant un vide en son centre, et dégageant un axe et une vue vers la montagne de Reims (emplacement du 7ème amphithéâtre non bâti) ;
- 4 entrées avec un escalier à 2 volées situées à la jonction des 6 amphithéâtres, au sein d'un petit volume bas vitré, de structure métallique avec l'étage en encorbellement (palier d'escalier) ;
- Galerie de circulation de 1 niveau sur pilotis en béton, avec une structure bois, à pans vitrés en longueur, habillée par une vêture bois en partie basse ; Galerie coiffée par un toit métallique à une seule pente très faible et au débord continu en bois ;
- Forme élancée des amphithéâtres vers le ciel, en appui sur 4 piliers cintrés en béton brut formant une culée ; Corolle divisée par 16 nervures courbées en bois lamellé collé, avec un remplissage par 2 panneaux de bois en contreplaqué couvert par une vêture extérieure lisse, tendue et blanche ; Toit à une faible pente en bac-acier isolant, dissimulé par un acrotère ;
- Menuiseries métal des escaliers ; Menuiseries bois de la galerie circulaire en pans vitrés continus de toute hauteur ; Menuiseries bois et métal (bois à l'origine) des grandes baies vitrées latérales aux formes cintrées, et à 7 meneaux de bois des amphithéâtres ;
- Simplicité des motifs sobres de ferronneries (garde-corps…) ;

Remarques : Changement des matériaux d'origine avec un nouveau revêtement extérieur sur les corolles (disparition de l'hypalon).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1
(équivalent 20 mètres)

Matériaux de façade :
Béton armé, bois lamellé collé, vêture bois, hypalon (à l'origine, toile tendue blanche), habillage décoratif bois des nervures bois (non d'origine)

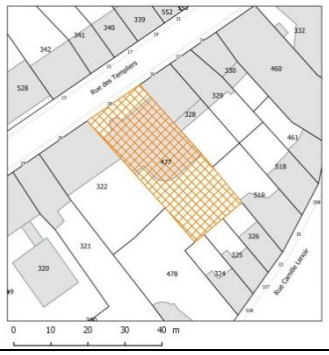






28 rue des Templiers

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 368

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1874-75
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Alphonse GOSSET

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Hôtel particulier Henri-Louis Wlabaum-Heidsieck du célèbre architecte rémois Alphonse Gosset du grand théâtre de Reims :

- Composition ordonnancée en pierre de taille à 5 travées accolée à un petit avant-corps en enduit sur le jardin (à 1 travée par façade sur 2 niveaux et à un porche latéral fermé enduit avec une grande verrière zénithale métallique ;
- Composition assise sur un soubassement percé de hauts soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture très qualitative à plusieurs pans brisés en ardoise, ponctuée de hautes souches de cheminées en brique, et coiffée par une grande verrière centrale carré, au toit en zinc ; 3 Lucarnes centrales réunies en pierre avec une baie rectangulaire aux tympans et frontons cintrés, surmontées par une très petite lucarne centrale en zinc décorée ;
- Elégance des travées régulières aux formes de baie en arc surbaissé, plus hautes que larges, de grandes dimensions et aux proportions harmonieuses ;
- Equilibre des décors en pierre : corniche, corbelet (support en S), encadrement de baie, fronton cintré, tympan, clé de voûte, pointe de diamant, bandeau, entablement…
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ;
- Richesse des motifs de ferronneries (grille, lampe…) ;
- Porte du porche en panneaux de bois moulurés à 2 parties hautes vitrées, avec une imposte en plein cintre vitrée ;
- Clôture très qualitative assise sur un épais soubassement en pierre, surmonté par une grille décorée encadrée de 2 piliers en pierre ponctués par un petit amortissement (boule).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

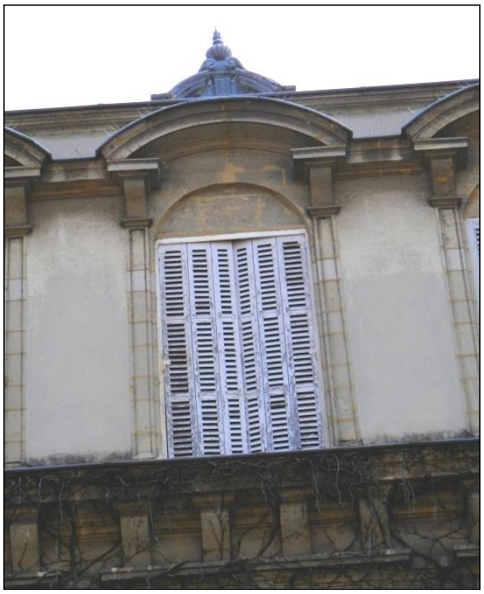
Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit



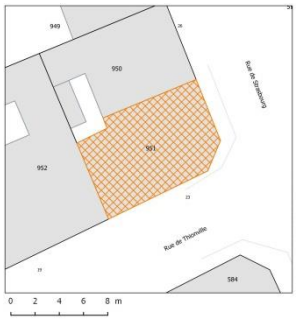






23, rue de Thionville

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CV 951

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

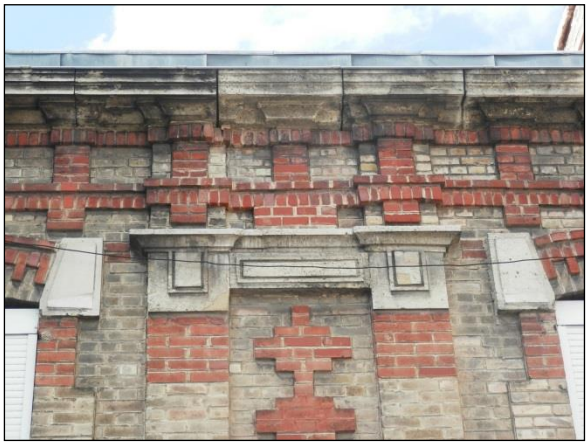
- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en angle de rue souligné par un traitement singulier avec un pan coupé formant un encorbellement aux formes chantournées (de courbes et de contre-courbes) :

- Composition ordonnancée à 5 travées (3 travées rue de Thionville, et 2 travées rue de Strasbourg), assise sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage jouant sur les alternances de brique ocre et de brique rouge ;
- Toiture à 2 versants et à croupe en tuile mécanique ;
- Travée d'entrée valorisée par un fronton cintré, surmonté d'un décor losangé en brique en relief associé à un encadrement en pierre distinct (corniche…) et un jambage droit alternant la brique ocre et la brique rouge, imitant les pilastres de travée ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée et en arc surbaissé à l'étage ;
- Abondance des décors en pierre avec une alternance de brique rouge et ocre : corniche, encadrement de baie selon la forme du percement, jambage à crossette (alternance de taille de brique), pilastre, chaine d'angle, bandeau, frise aux motifs géométriques, architrave, clé de voûte, fronton cintré, goutte (élément tronconique pendant), pointe de diamant, décor losangé…
- Porte d'entrée en bois avec une imposte vitrée rectangulaire (non d'origine).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire

- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Brique, pierre

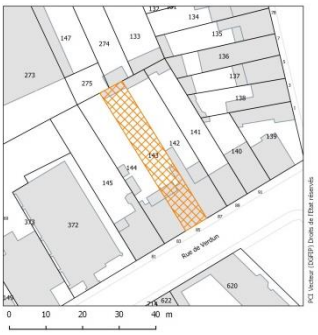






85, rue de Verdun

Cernay Cérès Jaurès



Références Cadastrales : BC 143

Rappel :
Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1925
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville en pierre de taille calcaire, ornée de 2 lucarnes à entrait retroussé, avec des décors en façade de grappe de raisin :

- Composition à 2 travées distinctes désaxées par rapport à la largeur de la façade, assise sur un soubassement en pierre percé par un petit soupirail rectangulaire, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en bois ;
- Toiture en ardoise à pans brisés, ornée d'un décor en ardoise formant un losange intégré sur le brisis (pan très incliné), avec 2 lucarnes jacobines en bois à débord (chevrons de bois apparents) ponctuant les travées ;
- Travée d'entrée en légère saillie, valorisée par un balcon étroit, coiffant la baie d'entrée ornée de riches décors : console, grappe de raisin, clé, médaillon…
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses : rectangulaire et en plein cintre (baie d'entrée) ;
- Equilibre des décors en pierre : bas-relief aux motifs de grappe de raisin, clé, clé de voûte, corbelet bois ou pierre (support en S sous petites saillie), encadrement de baie, bandeau, corniche, console (S sous balcon), goutte (élément tronconique pendant), guirlande de feuillage, médaillon oval vertical, pilastre de travée ;
- Elégance des motifs de ferronneries ; Persiennes métalliques en rez-de-chaussée ; Grattoir ;
- Porte d'entrée aux boiseries moulurées, ornée de grilles sur sa partie vitrée et d'une imposte vitrée en plein cintre.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

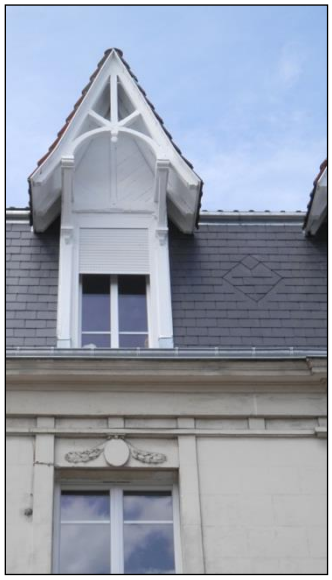
<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

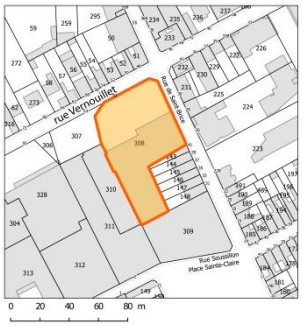
Matériaux de façade :
Pierre



51, rue Vernouillet : atelier Goulet Turpin

Clairmarais



Références Cadastrales : AS 308

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Vers 1900
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ancien atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, puis Goulet Turpin, bâti vers 1900, avec un mur pignon Est donnant sur la rue de Saint-Brice dans le prolongement de la séquence urbaine remarquable de 6 maisons de ville :

- Grand volume situé en angle de rue, en alignement sur la rue de Saint-Brice et en retrait sur la rue Vernouillet, laissant une large cour avant aménagée en parking simple ;
- Façade très qualitative rue de Saint-Brice, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé, et un étage ; Composition à 2 pignons majeurs, encadrés de 3 imposants pilastres décorés ;
- Façade principale rue Vernouillet traitée par un revêtement métallique non d'origine et percée de baies rectangulaires en hauteur ou en longueur d'inspiration moderne ;
- Toiture de chaque pignon à 2 versants en tuile mécanique, ponctué par une verrière au toit en pavillon de plan carré ;
- Formes de baie complexes à plusieurs meneaux en brique (montant verticaux) et à traverse horizontale en béton des pignons rue de Saint-Brice, plus hautes que larges ou en longueur, avec des proportions harmonieuses : rectangulaire ou en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Diversité des décors en brique, en béton ou en pierre : corniche, bandeau, arc de décharge, clé de voûte, linteau, encadrement de baie, motif géométrique, pilastre aux 2 médaillons carrés…
- Finesse des menuiseries métal (non d'origine) épousant la forme des baies.

Remarque : Aspect de la façade rue Vernouillet modifié.







TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

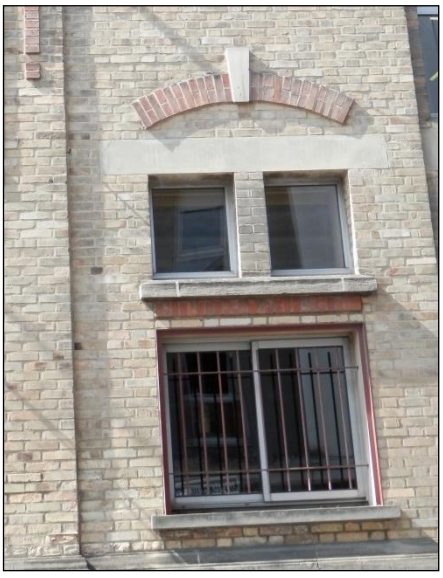
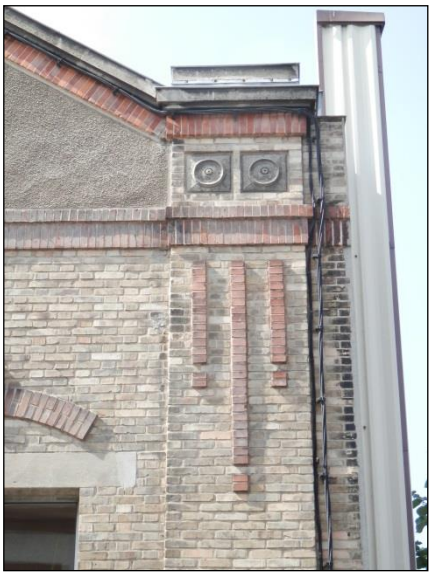
Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

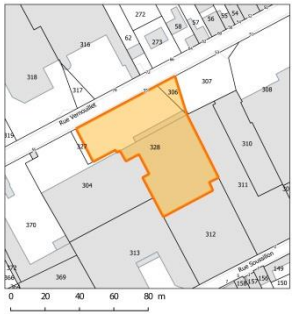
Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique, béton

53, rue Vernouillet

Clairmarais



Références Cadastrales : AS 306, 328

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : Limite XXe, vers 1920
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, puis annexe de l'usine de Goulet Turpin, et aujourd'hui centre Vernouillet avec plusieurs entreprises installées. Bâti vers 1900, il est reconstruit suite aux destructions de la 1ère guerre mondiale (3 façades traitées protégées) :

- Grand volume de structure béton avec un remplissage de brique, au toit terrasse plat (petit acrotère), percé par un patio couvert d'une verrière de structure métallique à 2 versants peu pentus ;
- Composition architecturale à 5 grandes travées, assise sur un soubassement en béton avec quais, un rez-de-chaussée surélevé, un entresol et 4 étages en brique, couronnés par une corniche débordante ;
- Régularité de la composition sur les 2 étages ordonnancés avec un rez-de-chaussée aux percements plus diversifiés, agrémenté de 2 auvents en verre, de fine structure métallique (à l'habillage non d'origine) ;
- Singularité et richesse des formes de baies simples ou à 1, 2 ou 3 meneaux (2, 3, 4 baies réunies), plus hautes que larges (rez-de-chaussée et 2ème étage), ou en longueur (façades latérales, entresol, 1er étage) aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre et complexe (forme de T au 1er étage) ;
- Rationalité des décors en béton ou en brique : corniche, bandeau, encadrement de baie et de baie d'entrée ;
- Finesse des menuiseries métalliques ;
- Porte d'entrée métal avec une imposte vitrée en plein cintre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ■ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>De 1920 à 1945/1980 – Mouvement moderne</u>

Fondée à partir des principes de l'école du Bauhaus en Allemagne avec Walter Gropius, Mies van der Rohe et de Le Corbusier dans les années 1920, l'architecture moderne constitue une rupture radicale avec le style des Beaux-Arts du XIX^{ème} siècle. Le mouvement moderne se caractérise par des formes d'une grande rationalité, grâce à la mise en œuvre de nouveaux modes structurels et de techniques permis par les matériaux nouveaux comme le fer, l'acier le béton, le verre. L'affranchissement des contraintes structurelles en façade permet la réalisation de nouvelles formes plastiques de percements très géométriques, de composition relativement stricte et de volumes, jouant avec la lumière. Cette architecture illustre les cinq points de l'architecture moderne de Le Corbusier : le plan libre, le toit terrasse, les pilotis, les façades libres, et les ouvertures en longueur. Le fonctionnalisme de l'édifice est mis en exergue par le décor minimaliste, parfois inexistant. Ce mouvement influence les conceptions architecturales au niveau international au cours du XX^{ème} siècle.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+4

Matériaux de façade :
Béton armé, brique, enduit





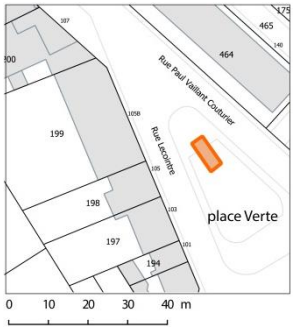






Transformateur Demay : place Verte

Laon Zola



Références Cadastrales : -

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1955
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ M. NICOLLET

  Entrepreneur DEMAY

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur est situé à la pointe du square de la place Verte de forme triangulaire, sa façade d'entrée est orientée sur la rue Lecointre :

- Edicule à 2 travées de plan rectangulaire, à l'écriture architecturale classique, composé par une partie haute centrale de plan carré, accolée à 2 petites ailes basses latérales (extension) ;
- Composition en béton armé (aux 4 façades traitées) symétrique assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un attique ;
- Toit terrasse en béton : partie haute ponctué en son centre par une excroissance cubique, ceinturée par une balustrade avec une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Composition à 2 baies d'entrée en façade, de forme rectangulaire plus haute que large, aux proportions harmonieuses ; Baie centrale couronnée par le blason de la ville et baie en longueur) en pavés de verre sur l'aile latérale, côté square, (situées en haut) ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :

R

Matériaux de façade :

Béton armé



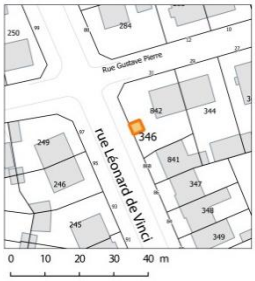






Transformateur Demay : rue Léonard de Vinci

Laon Zola



Références Cadastrales : AO 346

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1936
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ La société «les compagnies réunies de gaz & électricité»

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Transformateur Demay réalisé par l'entreprise « Ciment armé Demay Frères » (fondée en 1900). Bâtis entre 1920 et 1939, les transformateurs sont tous ornés du blason de la ville avec la devise « Dieu en soit garde ». 16 transformateurs de mêmes caractéristiques architecturales sont protégés (toutes les façades concernées) et ponctuent régulièrement les axes de la trame urbaine de la ville. Ce transformateur dégagé de toute construction est inclus dans le jardin d'une maison de la cité-jardin en alignement sur la rue. Il interrompt la clôture composée par des potelets en béton avec un grillage et une haie vive :

- Edicule symétrique à 1 travée, de plan carré, à l'écriture architecturale classique sur l'ensemble des 4 façades traitées ;
- Composition en béton armé assise sur un soubassement marqué et légèrement évasé, avec un rez-de-chaussée de grande hauteur couronné par un entablement et un attique ;
- Toit terrasse en béton, ponctué en son centre par une excroissance cubique, et ceinturé par une balustrade avec une corniche saillante formant le débord de toit ;
- Régularité de la composition à 1 baie d'entrée en façade sur rue, de forme rectangulaire plus haute que large, et couronnée par le blason de la ville ;
- Richesse des décors en béton d'inspiration classique aux lignes sobres sur toutes les façades : pilastre et chaine d'angle ornés sur rue de 3 moulures creuses horizontales, balustre droite, bandeau, corniche saillante, entablement et frise avec glyphe (moulures verticales creuses), panneau aux angles concaves, bas-relief du blason de la ville, panneau formant une fente verticale.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ■ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :
R

Matériaux de façade :
Béton armé

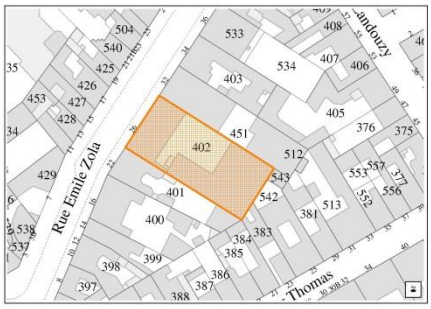






28, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AW 402

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

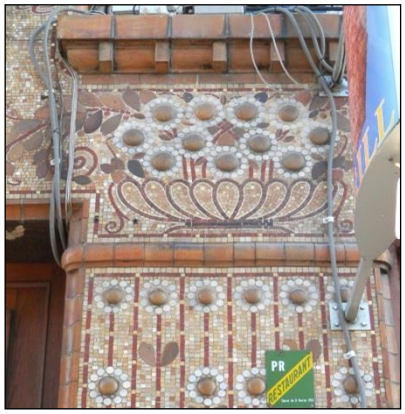
- ■ Hippolyte PORTEVIN

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Le rez-de-chaussée, composé de larges baies (vitrine) est en mosaïques d'inspiration Art Déco:

- Immeuble symétrique à 6 travées, composé par un rez-de-chaussée avec boutiques suivi de 2 étages et d'un étage de combles sous une toiture terrasse ;
- Toit caractérisé par un pan brisé très incliné en ardoise, avec 4 lucarnes en pierre à fronton triangulaire et 2 châssis doubles ponctuant chaque travée ;
- Simplicité de la composition architecturale avec les 2 travées latérales au traitement distinct (mineur);
- Sobriété des formes de baies rectangulaires, plus hautes que larges, avec de petites doubles fentes en latéral ;
- 3 baies d'accès dont une porte double en bois, ornée d'un fronton curviligne avec des mosaïques aux dessins élaborés. Le fronton central est souligné par un bandeau de brique rouge, qui marque ainsi l'axe de symétrie du bâtiment ;
- Sobriété des décors : corniche, corbeau, fronton, allège de fenêtre en pierre, bandeau en brique, pan strié…
- Grande singularité des mosaïques stylisées très qualitatives, aux motifs floraux uniques, qui constituent l'enseigne d'origine « E. Brié & Cie », réparties autour de deux grandes vitrines rectangulaires ;
- Menuiseries bois d'une vitrine et des baies du 1er étage ;
- Portes en bois moulurées avec une imposte vitrée ;
- Ferronnerie de qualité (avec des volutes pour les portes).





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Brique et mosaïque, pierre







Ecole Elémentaire Zola 101, rue Emile Zola

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 352

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ■ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1850-1858
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Narcisse BRUNETTE

  Ernest BRUNETTE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Ecole de faubourg de Laon, grand édifice caractérisé par un fronton central triangulaire décoré portant l'écusson de la ville :

- Ensemble monumental symétrique aligné sur la rue, composé par une longue aile à 13 travées, ponctuée par un corps central à 1 travée au fronton triangulaire en légère avancée ; Aile majeure prolongée par deux petits pavillons bas à 3 travées et un porche d'entrée aux deux extrémités ;
- Composition ordonnancée assise sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique (pavillon central) ou un étage de combles à lucarnes pendantes en pierre, ornées de fronton triangulaire ;
- Toiture en ardoise à deux versants et à croupe sur le corps principal ; Toit des pavillons bas à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en zinc sur le terrasson ;
- Axe de symétrie décoré, valorisé par le large fronton en pierre surmontant 2 très grandes baies (une en croix) avec le rez-de-chaussée traité par une alternance de pierre et de brique et l'étage encadré par 2 pilastres d'angle en pierre ;
- Régularité des formes de baie plus hautes que larges aux proportions harmonieuses et variées : en arc surbaissé, à coussinets (baie centrale à l'étage), rectangulaire (lucarne) ;
- Richesse des décors en pierre, en brique ocre et rouge : encadrement de baie, linteau cintré, pilastre décoré de travée, bandeau, écusson, corniche, table d'allège ou 3 petits pilastres (sous baie), pilastre d'angle et harpage, inscription gravée, clé de voûte, fronton triangulaire, bas-relief, piédroit, petit médaillon de céramique vert foncé…
- Menuiseries bois des pavillons bas; Persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois (porches) à imposte pleine moulurée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

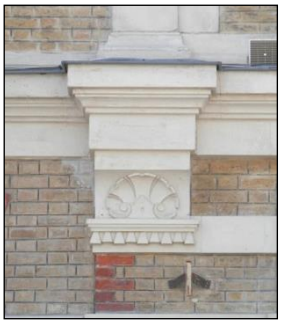
PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, meulière, brique, céramique











107, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 353

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1890
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maison de ville de style hispano mauresque :

- Maison à 2 travées élevée sur un rez-de-chaussée et un étage, couronné par une balustrade (en hauteur) ;
- Toit en tuiles mécaniques à 2 pentes inclinées ;
- Composition asymétrique dont la travée majeure est valorisée par 2 plus grandes baies identiques ;
- Singularité des formes de baies d'inspiration mauresque, plus hautes que larges, et marquées par de très fines grilles d'imposte vitrée : arc en plein cintre, arc brisé de différentes largeurs…
- Intégration des décors stylisés en façade soulignant les éléments architecturaux : encadrement avec un harpage (alternance de pierres en saillie) de baies, corniche, frise en brique (peinte) à redents, balustrade…
- Finesse des ferronneries aux dessins délicats de volutes ornés de fleurs (rosette) ;
- Persiennes métalliques du rez-de-chaussée ;
- Porte d'accès en bois moulurée avec une imposte vitrée épousant la forme de la baie ;
- Grattoir en fer forgé décoré.



TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

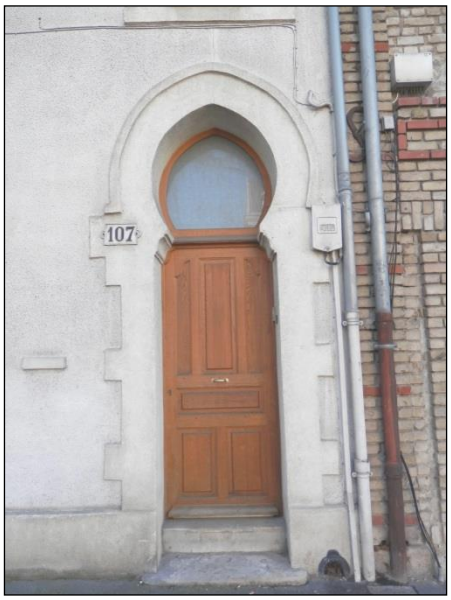
La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre et brique






111, rue Emile Zola

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 355

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1913
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Cet immeuble est l'un des rares bâtiments de style Art Nouveau restant à Reims. Composition symétrique à 3 travées:

- Composition avec 1 travée centrale décorée en légère saillie, couronnée par une lucarne monumentale avec une baie à meneaux de forme ovale (en 3 parties), plus large que haute. La baie d'accès avec le retrait de la porte d'entrée crée un effet de légèreté sur la travée ;
- Toiture mansardée en ardoise ponctuée par 2 oculus ;
- Variété des matériaux utilisés pour hiérarchiser la composition de façade : soubassement en meulière, pierre striée de refends en rez-de-chaussée, alternance de briques blanches et de lignes de briques rouges, et pierre en travée centrale au caractère noble ;
- Richesse des formes de baies simples, doubles et tripartites (en 3 parties), plus hautes que larges (exception de la lucarne) : rectangulaire, avec des angles arrondis, en cintre surbaissé, ovale…
- Elégance et finesse des décors de style Art Nouveau, centrés sur la travée majeure pour valoriser l'axe de symétrie : bas-relief avec des motifs de feuillage et de grappes de raisins, encadrement de baie, chaine d'angle en pierre harpée (en alternance), bandeau, corniche…
- Décors plus simples soulignant les 2 travées latérales : linteau en brique, clé de voûte, corniche et bas-relief…
- Délicatesse des ferronneries de style Art Nouveau ;
- Persiennes métalliques et plaque de la Reconstruction.

Les menuiseries d'origine épousaient la forme des baies.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ■ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que nombreux éléments aient aujourd'hui disparus. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture même si les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours donc une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

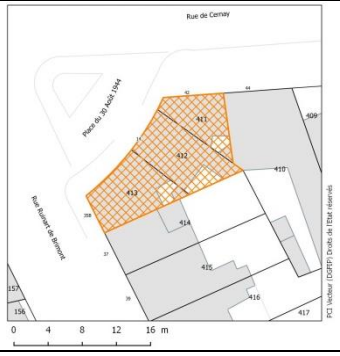
Matériaux de façade :
Pierre et brique





42, rue de Cernay_ 14 place du 30 aout 1944_ 35b rue Ruinart de Brimont

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 411 à 413

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1924 (n°42)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1892 (n°35b)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ MICHARD et JUIN (n°42)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 3 maisons de ville distinctes, formant une partie du front bâti de la place qui en suit la forme ovale avec des pans de façades légèrement cintrés :

- Composition urbaine marquant 2 angles de rue avec des hauteurs de façade et des lignes de composition horizontales alignées ; Animation des façades par des balcons décorés formant 3 saillies différentes en pierre ou en ferronnerie ;
- Compositions de façade diversifiées à 2 et 4 travées (maisons d'angle), assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (pierre striée n°14), un étage en brique et un étage de combles à lucarnes en bois ; Façade principale de la maison n°42 avec une travée majeure centrale en légère saillie, ponctuée par une flèche élancée en ardoise (travée mineure en angle sur la place) ;
- Régularité des toits à pans brisés en ardoise et en tuile mécanique sur les terrasson (pan peu incliné n°35b, 14) ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées : rectangulaire et en plein cintre (travée mineure n°42) ;
- Richesse des décors en pierre, brique et carreau de céramique (n° 35b) : tête de lion, bas-relief, inscription et motif gravés, encadrement de baie, fronton, console (sous balcon), corniche avec denticule, frise, bandeau, chaine d'angle, architrave, clé de voûte, allège, balustre…
- Richesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Persiennes métalliques ; 2 Plaques de la Reconstruction ;
- Portes d'entrée bois à panneaux moulurés à imposte vitrée.







TYPOLOGIES :

FA

- [ ] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [x] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [ ] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [x] Fin du XIX^{ème} siècle
- [ ] Début XX^{ème} siècle
- [ ] Reconstruction – Historicisme
- [ ] Reconstruction – Haussmannisme
- [ ] Reconstruction – Régionalisme
- [ ] Reconstruction – Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction – Art Déco
- [ ] Reconstruction – Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille, céramique









66-68, bd Charles Arnould et 1-9, rue Bourgoin

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AN 236 à 242

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Adolphe BAUVE

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de maisons de ville homogènes, altérée par les clôtures et les rez-de-chaussée modifiés :

- Maisons jumelées en alignement sur le boulevard (n°66, 68), et maisons en bande en retrait avec un jardin clos ;
- Maisons composées d'un soubassement en meulière percé de soupiraux, un rez-de-chaussée en pierre traité en bossage et en enduit, un étage enduit et un étage de combles à lucarnes rampantes et pendantes;
- Toiture à deux longs versants en tuiles mécaniques avec un léger débord de toit (et des petits châssis) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en plein cintre, meurtrière ;
- Sobriété des décors en pierre, brique et céramique, associée à une variété de matériaux : frise, aisselier bois sous saillie, clé, clé de voûte, arc, piédroit, allège…
- Simplicité des ferronneries et balustre en bois ;
- Bow-window (n°1,7) ou porche protégeant la baie d'entrée (piliers formant une arche n°3, 5, 9) avec un débord en tuiles, coiffé par un balcon à balustre bois ;
- Clôtures caractéristiques composées à l'origine (n°1, 7) par un muret bas en meulière orné d'une frise en brique, et un système à clairevoie en bois, similaire à la balustrade en bois du balcon et au portillon, encadré de piliers simples en maçonnerie ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées (imposte en plein cintre et grattoirs : n°66, 68), en retrait (n°1, 7) et mises en valeur par une arche.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Eclectisme

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distinctes, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.



PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Enduit, céramique, brique, pierre apparente en soubassement







65-71, rue Henri Barbusse

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CV 696 à 699

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1896 (n°67)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Maisons de ville à 2 travées avec un alignement des hauteurs, présentant une grande richesse architecturale :

- Maisons élevées depuis un léger soubassement, parfois distinct en meulière (n°65, 67) percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage en brique, et un étage de combles à lucarne fronton en pierre (maison n°71) ;
- Toitures à deux longs versants en tuile mécanique (n°69) ou en ardoise (n°67) ; Toits à longs pans brisés en ardoise (n°71) et en tuiles mécaniques et zinc (n°65) ;
- Ponctuation de la séquence par une tourelle en encorbellement, couronnée par une flèche (n°71) ;
- Division régulière de la séquence par le traitement de l'arrête de chaque pignon en légère saillie, coiffé par un petit fronton triangulaire ;
- Diversité des formes de baies simples, géminées (par 2) ou tripartites (3 baies à meneaux décorés de chapiteaux) aux dimensions variées, plus hautes que larges avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en anse de panier, en plein cintre, en arc surbaissé, oculus…
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement varié de baie, linteau, corniche décoré, frise, allège (sous baie), médaillon avec rosette, en losange, bandeau, clé de voûte, cartouche (date), pilastre, corbelet, console…
- Finesse des ferronneries ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte vitrée de forme différente (rectangulaire, cintrée…), grattoirs.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1 et R+1+C

Matériaux de façade :
Brique nature ou peinte,
Meulière, pierre











29-35, rue de Berru

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CV 800 à 803

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 4 maisons de ville, implantées sur des parcelles traversantes, à l'épannelage très homogène et aux écritures architecturales diversifiées de la fin du XIXe siècle :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades régulières et des lignes de composition horizontales (corniche, bandeau) variant légèrement ou discontinues, avec 2 balconnets formant une légère saillie en fin de séquence ;
- Compositions architecturales à 2 ou 3 travées sans symétrie, assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement en enduit ou en pierre de taille ou en brique ;
- Homogénéité des toitures à 2 longs versants en tuile mécanique (une seule lucarne rampante en bois (n°29) ;
- Régularité des travées, dont une singularisée par une large ouverture de garage désaxée (maison n°31 ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées : rectangulaire, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle) et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Richesse des décors en pierre et en carreau de céramique (n°29, 33) : corniche, frise, architrave, bandeau, clé de voûte, fronton, encadrement de baie, piédroit, volute, denticule, pilastre, panneau d'allège, pilastre, corbelet (en S), bas-relief…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes métalliques ou bois et lambrequins bois richement décorés (n°33) ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme variée : rectangulaire et à arc déprimé.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit, céramique











32-42, rue Boucher de Perthes

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CM 103

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération de lotissement avec 5 maisons ouvrières en bande aux mêmes caractéristiques architecturales modestes :

- Composition urbaine symétrique dont l'axe est souligné par une maison légèrement plus haute ;
- Composition assise sur un soubassement en meulière à l'origine, avec un rez-de-chaussée à 2 baies et un étage à 1 baie en position centrale en enduit ;
- Toiture à 2 pentes en tuile mécanique et en ardoise pour le toit plus élevé mais de même pente (maison n°36), avec un léger débord aux chevrons de bois apparents et 3 hautes souches de cheminée en brique ;
- Régularité de la composition d'ensemble marquant la continuité des lignes de composition horizontales (bandeau, corniche et soubassement), avec l'adjonction d'un étroit porche d'entrée de la largeur de la baie, faisant le lien avec la maison voisine pus haute (n°44) ;
- Homogénéité des formes de baie plus hautes que larges et de proportions harmonieuses : rectangulaire en rez-de-chaussée et en arc surbaissé à l'étage ;
- Sobriété des décors en brique : chaine d'angle (n°36), bandeau, corniche, encadrement de baie, linteau métal, arc de décharge, pierre sous linteau du piédroit (angle de baie), clé de voûte ; Simplicité des motifs de ferronneries ;
- Persiennes métalliques en rez-de-chaussée et volet bois épousant la forme cintrée ou persiennes métal à l'étage ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ;

Remarques : Modification de 3 soubassements en meulière, recouverts en enduit lors de travaux et des portes d'entrée.





TYPOLOGIES :

- [x] Maison ouvrière
- [ ] Maison d'employé
- [ ] Maison de ville
- [ ] Petite maison bourgeoise
- [ ] Hôtel particulier
- [ ] Immeuble de rapport haussmannien
- [ ] Immeuble de rapport 1900
- [ ] Immeuble de rapport Reconstruction
- [ ] Immeuble ordonnancé
- [ ] Immeuble classique
- [ ] Bâtiment industriel
- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Monument
- [ ] Grand magasin
- [ ] Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- [ ] Pré-Révolutionnaire
- [ ] De la Révolution au Second Empire
- [x] Fin du XIX^{ème} siècle
- [ ] Début XX^{ème} siècle
- [ ] Reconstruction – Historicisme
- [ ] Reconstruction – Haussmannisme
- [ ] Reconstruction – Régionalisme
- [ ] Reconstruction – Néo Art nouveau
- [ ] Reconstruction – Art Déco
- [ ] Reconstruction – Eclectisme
- [ ] 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

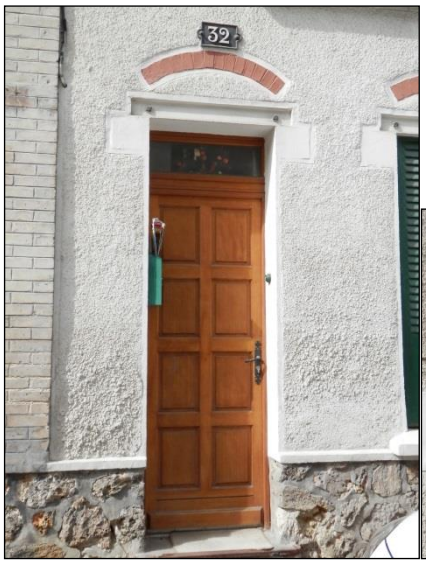
PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Enduit, meulière et brique



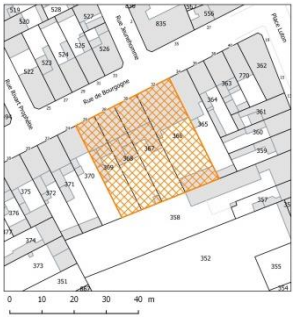






26-32, rue de Bourgogne

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 366, 367, 368, 369

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923 (n°28)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ C.MERIGUET et A.DU CHESNE (n°28)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 4 maisons de ville à l'architecture cohérente avec une grande finesse d'ornements classiques :

- Composition urbaine de même épannelage ave des lignes de compositions horizontales continues fortes (corniche…) ;
- Composition à 2 ou 3 travées en pierre de taille, assise sur un soubassement percé de soupiraux en arc surbaissé, avec un rez-de-chaussée à joints creux horizontaux (n°32, 26) ou 1 ligne sur 2 en saillie (n°28, 30), et un étage, ;
- Toiture homogène à 2 longs versants en tuile mécanique ;
- Etage rythmé par une ligne discontinue de balconnets très élaborés (baie sans balconnet coiffant la baie d'entrée) ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies simples ou à 1 meneau en pierre (2 baies réunies) plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre ;
- Délicatesse et richesse des décors en pierre : corniche avec denticule, frise aux motifs variés (géométriques n°32, postes n°30, grecques n°28, de fleurs n°26…), architrave, volute, entablement, pilastre, bas-relief, chaine d'angle, corbelet et corbeau (support en S sous saillie), clé de voûte, encadrement de baie, goutte (élément tronconique pendant), tête de lion, vasque (sous baie), panneau d'allège (sous baie)…
- Richesse des motifs complexes de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques et à des grilles d'imposte décorées (n°32) ;
- Portes d'entrée (porche) bois en panneaux moulurés décorés avec une imposte vitrée rectangulaire (n°10) ou cintrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

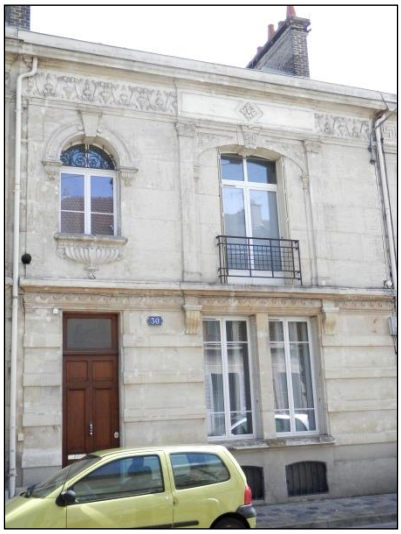
La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

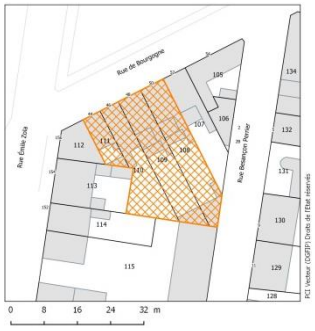
Matériaux de façade :
Pierre de taille



44-50, rue de Bourgogne

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : AX 108 à 111

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1925 (n°46)
- ■ Par estimation : Début XXe
- ■ Porte la date : 1902 (n°48)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ ESNAULT (n°46)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine qualitative de 5 maisons de ville à l'écriture architecturale diversifiée : Art Nouveau (n°50), balnéaire (n°46), éclectique (n°50) et historiciste (néo-gothique n°48) :

- Composition urbaine équilibrée avec des hauteurs de façade, un épannelage légèrement variés et des lignes de composition renforçant les verticalités ; Animation des façades par de légères saillies : oriel, décor en relief, balconnet…
- Diversité des compositions de façades à 2 ou 3 travées parfois irrégulières (n°46, 44), assises sur un soubassement marqué (excepté le n°48), avec un rez-de-chaussée et un étage aux traitements différents en pierre de taille, moellons de pierre, enduit, faux pans de bois ou en brique, un étage de combles à lucarnes frontons ou pignons en pierre ou bois et à œils-de-bœuf en zinc ;
- Diversité des toitures à pans brisés en ardoise (tuile mécanique sur le terrasson n°50) et toits à 2 longs versants en tuile plate (n°46) ou en tuile mécanique (n°44), avec un débord aux chevrons ou aisseliers bois apparents ;
- Equilibre des proportions et des formes de baie plus hautes que larges (1 baie en longueur), de dimensions variées : rectangulaire, en anse de panier, en arc surbaissé, à coussinet ;
- Richesse des décors en pierre, en brique ou en bois : corniche, frise, modillon, entablement, encadrement de baie, console et corbelet, fronton, clé de voûte, fronton, bandeau, frise d'arceau, harpage… ; Plaque de la reconstruction(n°46) ;
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes (et lambrequins) métalliques et volets roulants bois à lamelles horizontales ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée de forme variée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, faux pans de bois, enduit







144-148, rue de Cernay & 105-119, 86 à 90 rue Croix-Saint-Marc

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CV 243 à 252, 626 à 628

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922-23 (n°144)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1889, 1892
  1885, 1882, 1883, 1884

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A.CUVILLIER et AMANN
  CHEVALLIER et LUSSO (n°144)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de maisons de ville très homogènes issues d'une opération d'ensemble à la fin du XIXème siècle et caractérisées par une grande richesse de décors recherchés :

- Composition urbaine très régulière en pierre de taille, réparties en 2 séquences de part et d'autre de la rue, avec l'angle de rue magnifié par un pan coupé singulier orné d'un balconnet (le seul) et d'un fronton triangulaire ;
- Composition architecturale à 2 travées, assise sur un soubassement marqué avec un rez-de-chaussée et un étage en pierre (1 étage de combles non d'origine n°121, 123) ;
- Toits à 2 versants et à croupe en angle de rue en tuile mécanique, ou en ardoise (toit à pans brisés non d'origine des maisons n°121 en ardoise, et n° 123 en zinc) ;
- Régularité des travées soulignant la verticalité, équilibrée par les lignes de composition horizontales relativement continues des corniches, des bandeaux et des soubassements ;
- Grande homogénéité des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Richesse et délicatesse des décors en pierre : frise aux motifs très variés (grecques, géométrique…), corniche, entablement, architrave, panneau mouluré d'allège et de trumeau (espace entre baie), clé, cartouche portant la date, corbelet et corbeau (support en S sous saillie), rosette, fronton triangulaire, bas-relief, inscription gravée ou peinte, piédroit de baie décoré…
- Diversité et finesse des motifs de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ; Plaque de la Reconstruction ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec une petite imposte vitrée rectangulaire.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1(+C non d'origine)

Matériaux de façade :

Pierre de taille





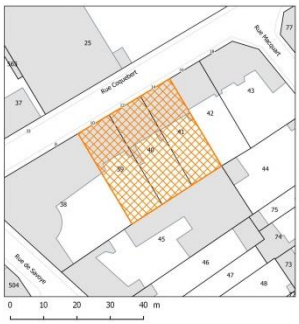






10-14, rue Coquebert

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 39, 40, 41

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 3 maisons de ville de même épannelage et aux caractéristiques architecturales homogènes sur des parcelles identiques :

- Composition régulière à 3 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée et un étage enduits ainsi qu'un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton triangulaire (n°12) ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson, ponctué de souches de cheminée en brique ou enduites ;
- Grande régularité des travées alignées marquant la verticalité, contrebalancée par les lignes de composition horizontales continues des corniches et des bandeaux ;
- Proportions harmonieuses des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire ou en arc surbaissé suivant les niveaux ;
- Equilibre des décors en pierre de taille ; corniche, architrave, chaine d'angle, corbelet (petit support sous saillie), encadrement de baie à crossette, volute, clé de voûte en pointe de diamant, fronton triangulaire, panneau d'allège (sous baie) et de frise…
- Délicatesse des motifs de ferronneries ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des volets bois persiennés ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec une imposte vitrée en arc surbaissé ou rectangulaire (n°10) ;

Remarque : Modification importante des proportions de la baie de garage (plus large que haute) de la maison n°14.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

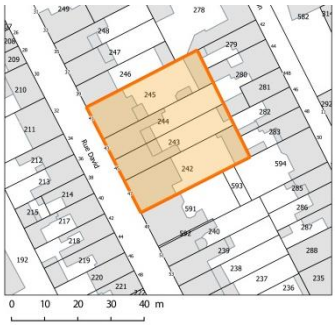
Matériaux de façade :
Pierre de taille et enduit






41-47, rue David

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 242 à 245

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'architecture diversifiée très qualitative, composée de maisons de ville de caractère et d'hôtels particuliers en alignement sur la rue :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façades variant d'un niveau, un épannelage légèrement irrégulier, et des lignes de composition horizontales discontinues (corniche, bandeau…) ;
- Diversité des compositions de façade à 2 ou 3 travées, sans symétrie, assises sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé (striée n°45), 1 ou 2 étage(s) de même traitement en pierre de taille, ou en brique ou en alternance de brique et de pierre (n°47), et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre décorées ;
- Homogénéité des formes de toits à pans brisés en ardoise ;
- Hiérarchisation des travées avec des baies d'entrée valorisées, très décorées et de plus grande largeur de baie pour les travées majeures ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en anse de panier, en arc surbaissé et en plein cintre ;
- Abondance de décors fins en pierre et brique : bas-relief, corniche, frise, architrave, encadrement de baie, clé, clé de voûte, harpage (alternance de taille de pierre), chaine d'angle, bandeau, mascaron (masque), balustre, pilastre, denticule…
- Richesse des motifs de ferronnerie ; Chasse-roue et grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes avec lambrequins ou grilles d'imposte métalliques et persiennes bois ;
- Portes d'entrée et de porche en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée rectangulaire ou en plein cintre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille





1-12, Place Amélie Doublié- 28, 29-43, rue Victor Rogelet et 84, 86, 90, 92 rue Docteur Thomas

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 168 à 171, 173 à 176, 186 à 191, 223, 224, 226 à 229, 259, 260, 262, 265 à 267

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1883

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine très qualitative d'une grande homogénéité architecturale, formant le cadre bâti de la place Amélie Doublié de plan rectangulaire, qui est desservie par 6 rues. Opération de lotissement à l'initiative de Joseph Doublié pour aider les constructeurs et les ouvriers à bâtir leur propre maison :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façade identiques et des lignes de composition horizontales continues (corniche, bandeau…) créant un épannelage très homogène ;
- Homogénéité des compositions de façade à plusieurs (2 à 6) travées régulières, assises sur un soubassement en pierre percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée souvent traité par des joints creux horizontaux et 2 étages en pierre de taille ; Traitement singulier des 4 angles de rue avec un pan coupé à 1 travée, soulignée par des bas-reliefs et 2 balcons aux consoles décorées (Façades latérales enduites) ;
- Régularité des toits à 2 longs versants en tuile mécanique ou en ardoise ; Flèche élancée coiffant une travée latérale de la maison d'angle à l'architecture et aux décors plus fournis (balcon en pierre en saillie) avec un toit à pans brisés ;
- Régularité des formes de baie rectangulaires (arc surbaissé n°35), plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Richesse et équilibre des décors en pierre : corniche, frise, architrave, encadrement de baie, inscription gravée, fronton triangulaire ou cintré, corbelet et console (support en S), bas-relief, chaine d'angle, goutte, motif varié, allège, pilastre…
- Menuiseries bois, persiennes métalliques ou bois ; Grattoirs ;
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Portes d'entrée en bois à imposte vitrée rectangulaire (avec une traverse n°35).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ■ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit : R+2, R+1+C

Matériaux de façade : Pierre de taille, brique, enduit









1-11, rue Antoine Goussiez

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : AM 344 à 349

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935 (n°3)
- ■ Par estimation : 1913-14
- ■ Porte la date : 1913 (n°7)
  1914 (n°5)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER (n°3)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 2 types de maisons jumelées de 1913-14, associées à une maison (n°3) et un immeuble d'angle en moellons sur l'avenue de Laon (n°1) avec un épannelage homogène :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façade régulières et des lignes de composition horizontales continues ;
- Homogénéité des compositions de façade ordonnancées à 2 travées : Maisons (n°7, 9) établies sur un soubassement avec un rez-de-chaussée et l'étage en pierre de taille ; Maisons n° 5, 11 assises sur un soubassement en meulière, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux et l'étage alternant la brique et la pierre ; 2 Immeubles élevés sur un soubassement en béton ou pierre, avec un rez-de-chaussée, un étage en moellons de pierre et un étage de combles (immeuble n°1) à 4 lucarnes bois ;
- Composition symétrique de la maison n°3 de style rationnel avec une baie d'entrée centrale à l'encadrement en pierre imposant ;
- Homogénéité des toits à 2 versants en tuile mécanique, et à toit à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité des travées avec à travée majeure aux formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaire, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et de proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors variés en pierre, brique : balustre, date gravée, panneau d'allège en brique émaillée (n°3), corniche, frise, architrave, clé de voûte, bandeau, encadrement de baie…
- Complexité ou sobriété (n°1) des motifs de ferronneries ;
- Menuiseries bois, volets roulants bois à lamelle horizontales et persiennes métalliques avec lambrequins ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée cintré.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ■ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, moellon de pierre, meulière, béton, brique émaillée









19-41 et 20-30, rue Hannequin

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 169 à 173, 177 à 180, 184 à 186, 203 à 235

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1932-33
- ☐ Par estimation :
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ BERTHAUD (n°29, 31, 35, 39)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération d'ensemble de 18 maisons de ville accolées, implantées sur un parcellaire régulier (exception parcelle AX 230), et utilisant plusieurs typologies architecturales avec des matériaux variés au sein d'un épannelage homogène :

- Composition urbaine régulière très colorée avec une continuité des hauteurs de façades aux toitures homogènes (2 typologies);
- Composition architecturale diversifiée à 2 travées, assise sur un soubassement enduit ou en pierre meulière, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre meulière ou en brique ou enduit, et un étage en brique ou enduit, ainsi qu'un étage de combles à lucarnes bois ;
- Toiture relativement homogène à 2 longs versants en tuile mécanique, avec un léger débord de toit aux chevrons de bois apparents, et ponctuée par une lucarne rampante de baie allongée ; 5 maisons coiffées par un toit à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) rythmé par des lucarnes jacobines en bois (1 par travée), et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Alignement des travées aux formes de baie diversifiées, plus hautes que larges avec des dimensions variées et des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, fente, en arc surbaissé, à coussinets (angles de baie renforcés)…
- Diversité des décors en pierre et brique : encadrement de baie très varié (en cavet : profil en ¼ de cercle, délardé : en biais vers l'extérieur,…) bandeau, corniche, clé de voûte, panneau d'allège (sous baie), entablement, architrave, linteau, motif pendant ou carré, bandeau en pointe de diamant…
- Diversité des motifs de ferronnerie simples ou recherchés ;
- Persiennes métalliques (la plupart ont disparue) ; Grattoirs :
- Portes d'entrée bois avec une imposte rectangulaire vitrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – le Régionalisme

L'architecture régionaliste à Reims se déploie essentiellement au sein des cités-jardins dont les maisons s'apparentent à des modèles ruraux de province alsacienne, basque, normande, bretonne et picarde. Jusque dans les années 1950, cette architecture, sous la configuration de pavillons, de maisons groupées et de petits équipements publics, puise son inspiration dans ces formes d'architecture vernaculaire des régions françaises, qui sont ainsi réinterprétées avec liberté. Un vocabulaire architectural très caractéristique de ces styles locaux s'épanouit au sein des compositions de façade avec la présence de pierre meulière en rez-de-chaussée et de colombage au 1er étage ainsi que des formes de toiture dissymétrique, complexe parfois très pentue, avec des débords prononcés, des murs pignons à redents et l'association de la couleur.

PRECISIONS :

Gabarit : R+1, R+1+C

Matériaux de façade : Meulière, pierre de taille, enduit, brique









1-7, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 472 à 475

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1883 (n°3)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. CEHRES (n°1)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'architecture très qualitative en pierre de taille, composée d'hôtels particuliers et d'un immeuble classique d'angle à l'épannelage globalement homogène :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades variant d'un niveau, des lignes de composition horizontales discontinues et des balcons en saillie (n°1, 7) ;
- Compositions régulières de façade ordonnancées à 3, 5 et 7 travées (immeuble d'angle), assises sur un soubassement à soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre striée (sauf n°7), 1 ou 2 étage(s) et un étage de combles à lucarnes frontons décorées en pierre, ou bien à 2 étages (n°7) ;
- Toitures à pans brisés avec un brisis (pan très incliné) en ardoise et un terrasson en tuile mécanique ou en zinc ; Toit à 2 longs versants en tuile mécanique pour la maison à 2 étages ;
- Angle de rue valorisé par une travée décorée à 2 balcons, coiffée par une lucarne au fronton triangulaire plus élevé, avec une baie à 1 meneau (2 baies réunies) ;
- Grande régularité des travées aux décors variés, avec des formes de baie rectangulaires, plus hautes que larges, aux proportions harmonieuses ;
- Abondance et finesse des décors d'inspiration classique : corniche, frise, architrave, bandeau, pilastre cannelé, chapiteau, fronton triangulaire ou cintré, corbelet, volute, clé de voûte, console (support en S), glyphe (moulure), piédroit, arcade, goutte, encadrement de baie varié, panneau mouluré…
- Très grande richesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois, persiennes métal (et lambrequins) ou bois ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme variée, rectangulaire ou cintrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille





19-25, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 480, 482, 483 et 580

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 2 types de maisons jumelées à l'architecture qualitative très distincte, avec un épannelage homogène (façades latérales côté portail protégées n° 19, 21) :

- Composition urbaine au front bâti interrompu par un portail et un porche accolés marquant l'axe de symétrie des maisons jumelées n°19, 21 ; Composition d'ensemble avec des hauteurs de façades similaires et des lignes de composition horizontales relativement continues ;
- Compositions architecturales ordonnancées suivant 2 écritures, à 2 travées (1 travée supplémentaire latérale de la maison n°25), assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage de même traitement en brique (alternance de brique rouge et rose) ou en pierre de taille, et un étage de combles à lucarnes en pierre au fronton triangulaire (n°23, 25), ou en bois (n°19, 21) ;
- Toitures homogènes à pans brisés en ardoise ;
- Régularité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé et plein cintre (façade latérale) ;
- Diversité des décors d'inspiration classique en pierre : pilastre cannelé, corniche, frise, architrave, bandeau, clé de voûte, corbelet (support en S sous saillie), encadrement de baie, fronton, piédroit de lucarne, chaine d'angle, harpage (alternance taille de pierre), panneau mouluré…
- Menuiseries bois, persiennes métal (et lambrequin) ou bois ;
- Richesse et singularité (n°19, 21) des motifs de ferronnerie ;
- Portes d'entrée et de portail en panneaux de bois moulurés ou métal (à imposte vitrée rectangulaire n°23, 25).

Remarque : Enduit non d'origine de la façade n°45.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

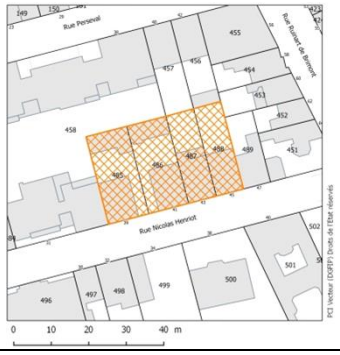
Matériaux de façade :
Brique, enduit (non d'origine), pierre de taille






39-45, rue Nicolas Henriot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 485 à 489

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par 2 maisons jumelées et 2 autres maisons de ville accolées à l'épannelage homogène :

- Composition urbaine harmonieuse au front bâti interrompu par 2 porches d'entrée accolés en pierre (façades latérales n°39, 41 protégées) ; Ensemble caractérisé par une architecture variée mais équilibrée, avec des hauteurs de façade régulières et des lignes de compositions horizontales continues (corniche, bandeau) ;
- Une travée soulignée par une saillie (n°45), formée par un balcon cintré aux garde-corps en ferronnerie, et ponctuée par une lucarne en pierre à baies jumelées en plein cintre ;
- Compositions architecturales homogènes et ordonnancées à 2 travées, assises sur un soubassement en pierre, un rez-de-chaussée, un étage en pierre de taille ou en enduit et un étage de combles à lucarnes frontons en bois ou en pierre ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise (un terrasson en tuile mécanique n°43) ;
- Régularité des travées avec des formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé suivant les maisons ;
- Equilibre des décors en pierre ou en brique : corniche, architrave, encadrement de baie (en harpage n°43), chaine d'angle, bandeau, fronton triangulaire, corbelet (support en S), goutte (élément pendant), clé décorée…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois et persiennes bois ou métalliques ;
- Portes d'entrée ou portail bois ou métal, à imposte vitrée.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

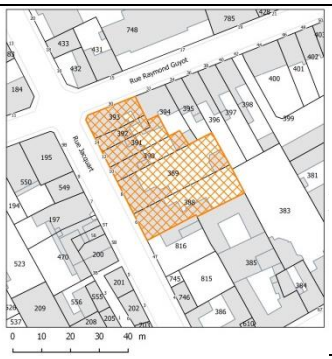
Matériaux de façade :
Pierre de taille, enduit, brique






6-14, rue Jacquart-30, rue Raymond Guyot

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 388 à 393

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine de 5 maisons de ville et d'un immeuble classique en brique à architecture cohérente et aux décors légèrement variés :

- Composition urbaine à l'épannelage très régulier pour les maisons, avec une verticalité des travées alignées équilibrée par les lignes de composition horizontales relativement continues (corniche, bandeau, soubassement) ;
- Compositions architecturales à 2, 4 ou 5 travées (6 pour l'immeuble d'angle dont 1 travée majeure et 1 en angle), assises sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (et une devanture en applique aux grandes baies rectangulaires à l'angle de l'immeuble) et un étage en enduit (en brique immeuble), ainsi qu'un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (n°8 à 14) ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis de même hauteur (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson (pan peu incliné) ou en ardoise (maison n°6) ; Toit à 1 seul versant en tuile mécanique, n°30 rue R. Guyot ;
- Proportions harmonieuses des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies) rectangulaires ou en arc surbaissé (n°6), plus hautes que larges et aux dimensions peu variées ;
- Equilibre des décors en pierre de taille : corniche, architrave, panneau d'allège mouluré sous baie, encadrement de baie (avec un harpage au n°30), bandeau, corbelet (support en S), clé de voûte, volute, chaine d'angle qui se prolonge sur le brisis (maison n°10), frise en brique avec éléments pendants et petits cabochons en pierre n°30, fronton triangulaire des lucarnes…
- Sobriété des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée et de porche en bois à imposte vitrée rectangulaire (n°8 à 14, n°30) ou en arc surbaissé (porche n°6).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2 (n°30)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, enduit









46-64, boulevard Jamin – 1, rue Guernier

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BI 285, 286, 287, 288, 310 à 316

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1927 (n°1)
  1924 (n°50)
  1922-23 (n°52,64)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ R. JACTAT (n°1, 52)
  BERTHAUD (n°50)
  HERBE et DEFFAUX (n°64)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de maisons de ville, à l'épannelage régulier, d'un hôtel particulier plus singulier de 1923 en angle avec la rue Guerrier et d'un immeuble d'angle de la Reconstruction (n°50) :

- Composition urbaine homogène de la fin du XIXe de même typologie architecturale mais d'écriture variée (n°64 à 54) à l'exception de l'hôtel particulier d'angle avec un jardin clos ; 2ème partie de la séquence plus hétérogène en terme d'épannelage avec une homogénéité architecturale (2 à 3 travées par alternance) ;
- Compositions de façade ordonnancées à 2 travées distinctes, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement (excepté n°46, 50 en enduit) en brique, pierre, un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ou bois (n°50, 1) ;
- Toitures à pans brisés en ardoise sur les brisis homogènes (pan très incliné) et en tuile mécanique ou en zinc sur le terrasson (débord de toit n°1 et toit à coyau en ardoise n° 50) ; Toits à 2 longs versants en tuile mécanique pour les maisons à 2 étages ;
- Formes de baies simples ou à meneaux (plusieurs baies réunies), plus hautes que larges, (de dimensions variées pour l'hôtel n°1) avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en anse de panier (arc en ½ ellipse), fente ;
- Diversité et équilibre des décors en pierre, brique, carreau de céramique (n°48, 62), et brique émaillée (n°62) : frise, clé, décor pendant, corniche, encadrement de baie, linteau métal, bandeau, corbeau (support en S), architrave, pilastre, chaine d'angle…
- Finesse des menuiseries bois et persiennes métalliques d'origine ;
- Portes d'entrée en panneaux de bois moulurés à imposte vitrée de forme rectangulaire ou cintrée ;
- Plaques de la Reconstruction (n°60, 64, 56) ; Grattoirs.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2+C, R+3

Matériaux de façade :
Enduit, Pierre de taille, meulière, brique émaillée, céramique, stuc (n°54)





6-30 et 7-29, rue Jeunehomme

Faubourg Laon-Zola



Références Cadastrales : AX 529 à 540, 542 à 553, 897

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐ Inconnus

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Série très homogène de maisons de ville à 2 travées, avec un alignement des hauteurs et du toit, édifiées par le promoteur-entrepreneur Parmentier :

- Maisons en pierre de taille et enduites ou brique, élevées sur un soubassement percé d'un soupirail, avec un rez-de-chaussée surélevé, parfois traité en bossage, et 1 étage de combles à une lucarne en pierre ou 1 étage ;
- Toitures homogènes à deux versants en tuile mécanique (maison à 1 étage) ou toits à la mansarde en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique ;
- Traitement singulier des deux angles de rue (Danton) en pan coupé, marqués par un balcon caractéristique avec des décors plus nobles : fronton triangulaire de la lucarne, baie aveugle en plein cintre, console, pilastre…
- Grande régularité du rythme des travées aux formes de baies harmonieuses, plus hautes que larges : cintrée, rectangulaire, à coussinet (angles renforcés), oculus…
- Richesse des décors en pierre et parfois en brique : corniche, bandeau, encadrement de baie (parfois en harpage), frise, clé de voûte, motif gravé ou sculpté (palmette, fleur, pointe de diamant…), pilastre de travée, volute, rosette (boulin), corbelet sous saillie, linteau et archivolte (moulure sur le front de l'arc), cartouche…
- Finesse des ferronneries aux motifs recherchés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois de couleur différente, par maison ;
- Variété des portes d'entrée bois avec une imposte vitrée (à traverse…) ; Plaques de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1945 – Mouvement moderne
- ☐ 2ème Reconstruction – Après 1945
- ☐ Architecture industrielle

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

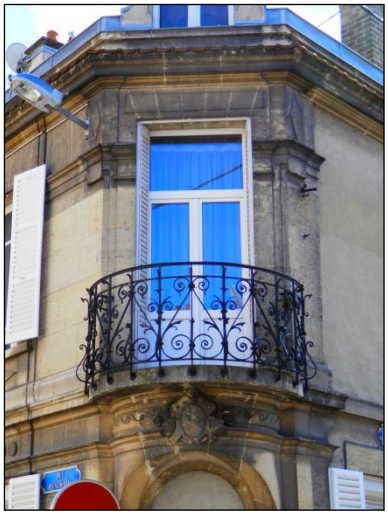
PRECISIONS :

Gabarit :
R+C ou R+1

Matériaux de façade :
Pierre, brique et enduits, meulière









12-36, rue Gustave Laurent

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : CL 66, 69 à 73, 75, 76, 81, 82, 751, 899, 953

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Alignement de maisons de ville de hauteurs homogènes à l'architecture diversifiée avec 2 ou 3 travées, implantées en retrait de la voie publique derrière une clôture et un jardin :

- Composition basée sur un soubassement distinct, un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes variées (et une maison en R+2) ;
- Toitures à 2 versants en tuile mécanique ou toits à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan visible pentu) ;
- Diversité des formes de baies plus hautes que larges, aux dimensions variées avec des proportions équilibrées : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier, en plein cintre, en arc déprimé (angle en ¼ de cercle), à coussinet (angles renforcés)…
- Sobriété des décors devant la richesse des matériaux : corniche, bandeau, encadrement varié de baie, clé de voûte, linteau métal, rosette, console sous balcon (oriel au n°14), frise (brique, carreau de ciment…), aisselier et chevron (auvent), céramique, archivolte chantournée…
- Diversité et finesse des ferronneries (grille d'imposte…) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies ;
- Diversité des volets bois, des volets roulant bois à lames horizontales, des persiennes bois ou métalliques ;
- Singularité des portes d'entrée bois moulurées avec des parties vitrées et une imposte vitrée de forme distincte…
- Grattoirs et plaques de la Reconstruction ;
- Variété des clôtures de même hauteur avec un muret bas, surélevé par une grille en métal (ou bois) décorée et son portillon analogue, cadrés de piliers de caractère.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

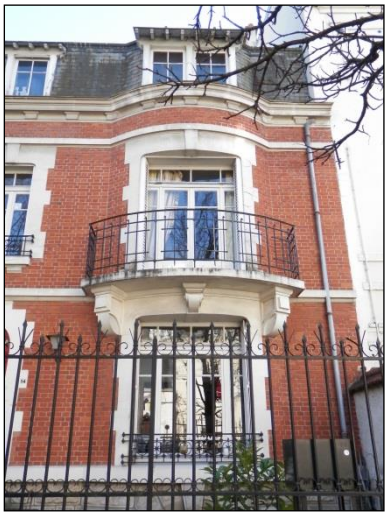
Le début du XX^{ème} siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C ou R+2

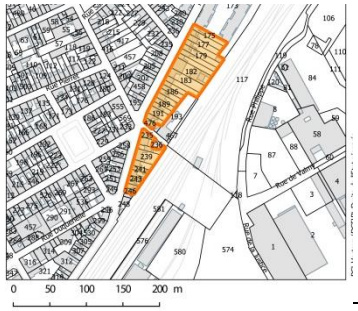
Matériaux de façade :
Pierre, meulière, enduit, brique, carreau de ciment et céramique



6-68, rue Lesage

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 235, AW 237 à 246, AY 175 à 192, AY 476

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922 (n°8, 24) 1930 n°10 1929 (n°20)
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ■ Porte la date : 1891 (n°36)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Constant OUVIERE (n°6)

BOUCHETTE n°18, QUILLARD n°24, GAUDET n°10

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de maisons de ville et d'immeubles classiques principalement fin XIXe et de la Reconstruction à l'écriture architecturale et aux matériaux très diversifiés :

- Composition urbaine cohérente avec des hauteurs de façade plus ou moins variées et un épannelage parfois irrégulier, et des lignes de composition horizontales discontinues (bandeau, corniche…) avec quelques saillies en façade (balcons n°50, 54) ;
- Ordonnancement des compositions architecturales variées à 2, 3 ou 4 travées, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière, avec un rez-de-chaussée (parfois en pierre striée) parfois traité différemment des autres niveaux, 1ou 2 étages en enduit, en pierre, en meulière ou en brique et un étage de combles (le plus souvent) à lucarnes en pierre ou en bois (jacobine ou à fronton) ;
- Diversité des formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies n°26), plus hautes que larges de dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en anse de panier (arc en ½ ellipse), en plein cintre ;
- Grande diversité des décors en pierre, brique, stuc et en carreau de céramique : frise, motifs variés (géométrique, entrelacs…), corniche, architrave, encadrement de baie, rosette, chaine d'angle, clé, clé de voûte, corbelet, console, fronton varié, bas-relief, cartouche, médaillon, pointe de diamant, panneau, glyphe, goutte, harpage (alternance de taille de pierre), volute…
- Diversité et richesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois, persiennes bois ou métalliques et volets bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée.







TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ■ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1, R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, enduit, brique, meulière, stuc

Céramique







21-71, rue Lesage

Laon Zola



Références Cadastrales : AW 249 à 258, 296, 298, 299, 305 à 308, 312, 317 à 321, 530, 562

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1929 (n°21)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1878 (n°49)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Paul HERBE (n°21)

Roger JARDELLE (n°29)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Composition urbaine de grande cohérence de maisons de ville de même typologie architecturale et avec une grande finesse de décor diversifié d'inspiration classique :

- Composition urbaine très homogène avec des hauteurs de façades variant légèrement mais et une continuité relativement régulière de lignes de composition horizontales (présence de niveaux différents) ; Séquence traitée par un jardin clos en angle de rue n°21, encerclé par une clôture haute en maçonnerie (intégrant un portail aux piliers de pierre) et caractérisé par des maisons en d'angle traité en pan coupé à une seule travée ;
- Régularité des compositions architecturales ordonnancées à 2, 3 ou 4 travées en pierre de taille et parfois enduites, assises sur un soubassement percé de petits soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage (parfois à joints creux horizontaux) et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre, ou bien 2 étages ;
- Toitures plus ou moins régulières à pans brisés avec un brisis en ardoise (terrasson en ardoise ou en tuile mécanique) et une croupe en angle de rue ; Toit à 2 longs versants en tuile mécanique ou en ardoise pour les maisons à 2 étages ;
- Homogénéité des travées (exception n °43) avec des formes de baie rectangulaires plus hautes que larges (plein cintre n°47), de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses ;
- Grande richesse des décors en pierre : corniche, denticule, tête sculptée, frise aux motifs variés, bandeau, architrave, fronton cintré ou triangulaire, panneau mouluré, décor gravé, date gravée, clé, pilastre, chaine d'angle, cartouche, corbelet, glyphe…
- Diversité et finesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire ou cintré.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille,
Enduit (n°43)






85-89, rue Lesage

Laon Zola



Références Cadastrales : AY 202, 203, 204

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1895 (n°85)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ A. CUVILLIER (n°85)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine très homogène d'une maison de ville (n°85) associée à 2 maisons jumelées (n°87, 89) en pierre de taille, à l'écriture architecturale d'inspiration classique :

- Composition urbaine très cohérente, inscrite dans la pente, à l'épannelage régulier avec une continuité des hauteurs de façade et des corniches ;
- Composition architecturale ordonnancée à 3 et 2 travées, assise sur un soubassement, avec un rez-de-chaussée en pierre à joints creux horizontaux, un étage et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre ;
- Grande régularité des toitures à pans brisés, en ardoise sur les brisis alignés (pans très inclinés) et en ardoise (n°85) ou tuile mécanique sur les terrassons (peu pentus) ;
- Axe de symétrie de la maison n°85 souligné par un fronton central brisé par une lucarne au fronton cintré, et renforcé par un encadrement de baie au fronton triangulaire ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions légèrement variées : rectangulaire et en arc surbaissé (rez-de-chaussée au n°85) ;
- Finesse des décors en pierre : corniche, architrave, clé, frise avec grecques (motif), glyphe (moulure creuse verticale), goutte, fronton varié (cintré, triangulaire, brisé, chantourné n°87, 89), volute, clé de voûte, bandeau, pilastre d'angle et de travée, corbelet (support en S), pointe de diamant, décor de palmette, inscription gravée…
- Finesse des motifs de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Persiennes et lambrequins métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées à 1 ou 2 parties vitrées et à imposte vitrée en arc surbaissé (n°85) ou rectangulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+

Matériaux de façade :
Pierre de taille






53-81, place Luton

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 92 à102

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1935 (n°81)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ Maurice CLAUZIER (n°81)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine caractérisée par un édifice central monumental en pierre de taille avec une partie plus élevée, encadré de part et d'autres par 2 types de maisons de ville jumelées :

- Composition urbaine ordonnancée, cohérente avec la partie centrale plus haute coiffée par un toit noble à pans brisés en ardoise qui marque l'axe de symétrie urbain ;
- Continuité relativement régulière des hauteurs de façade avec les corniches et bandeaux séparant les niveaux ; Animation des façades par des balcons légers en saillie, à l'étage sur une baie, aux garde-corps en ferronnerie ;
- Régularité des compositions architecturales à 2 travées aux écritures variées, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée et un étage de même traitement en enduit, en pierre de taille ou en stuc et un étage de combles (lucarnes en bois d'origine n°53 et œil-de-bœuf) (2 étage n°63) ; Maisons jumelées (n°53, 55, 75, 77) caractérisées par un avec un rez-de-chaussée en meulière à 2 baies et un étage en pans de bois au remplissage en brique à 1 seule baie centrale ;
- Formes de baies simples ou à 1 meneau (2 baies réunies n° 65), rectangulaires ou en arc surbaissé, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées aux proportions harmonieuses ;
- Richesse des décors en pierre, en brique et en carreau de céramique : corniche, frise aux motifs variés, architrave, bandeau, encadrement de baie, clé, clé de voûte, corbelet et console (en S), chaine d'angle, panneau mouluré, harpage (alternance de taille de pierre), bas-relief, rosette, cabochon…
- Diversité des motifs de ferronnerie (quelques modifications) ;
- Finesse des menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C, R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, céramique, stuc, meulière, pan de bois







50-54, avenue de Paris

Porte de paris



Références Cadastrales : IO 70, 71, 72

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 3 maisons de ville qualitatives à l'architecture homogène avec des matériaux très colorés :

- Composition urbaine inscrite dans la pente de la rue, créant ainsi une légère discontinuité des corniches avec un épannelage homogène, avec des décors en léger relief ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière (n°54) percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage de même traitement en brique (alternance de bandes horizontales de brique n°50, 54), et un étage de combles à lucarnes en pierre aux frontons variés (1 lucarne jacobine en bois n°54) ;
- Homogénéité des toits à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné) et en tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité de travées aux formes de baie diversifiées, plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre et en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Grande diversité des décors en brique, pierre et en carreau de céramique coloré : corniche avec denticule, frise, architrave, clé de voûte, pointe de diamant, encadrement de baie en harpage (alternance de taille de pierre) et en cavet (profil concave en ¼ de cercle, n°50), chaine d'angle, bandeau, fronton cintré ou triangulaire, glyphe (moulure creuse)…
- Finesse des motifs variés de ferronneries ;
- Persiennes bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée, avec 1 ou 2 parties ajourées aux grilles décorées.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Brique, pierre de taille, céramique











2bis-28, rue Périn

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 306 à 308, 311 à 313, 316 à 323

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1923-24
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1894 (n°24)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel

ARCHITECTES :

■ ANNO (n°24), Ch. PAYEN et LAHOUSSAYE (n°14), Paul BOUCHETTE (n°6), LABROUSSE (n°8), JOSSIER (n°10)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 14 maisons de ville toutes distinctes, à l'architecture et aux matériaux colorés très diversifiés, au sein d'un épannelage relativement homogène :

- Composition urbaine avec des hauteurs de façade et de toit légèrement variées et des saillies ponctuelles en façade au traitement distinct (balcons à balustre en pierre (n°24) ou en ferronnerie (n°2), décors en relief très prononcés…) ;
- Composition architecturale ordonnancée par maison, à 2 ou 3 travées (n°2), assise sur un soubassement en pierre de taille ou en meulière, avec un rez-de-chaussée surélevé et 1 ou 2 étage(s) de même traitement en pierre, ou en brique ou enduits, ainsi qu'un étage de combles à lucarne en pierre ou en brique de forme très variée (fronton…) et d'œils-de-bœuf ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très pentu) de même inclinaison et en zinc, en tuile mécanique ou en ardoise sur le terrasson (peu pentu) ;
- Grande diversité des formes de baie plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé, à arc déprimé (angle en ¼ de cercle), en anse de panier (arc en ½ ellipse) ;
- Abondance de décors variés en pierre, brique : corniche, bandeau, encadrement de baie, frise, architrave, arc, clé de voûte, cabochon de céramique, harpage de pierre, corbelet et console, glyphe, goutte, chaine d'angle, bas-relief, cartouche…
- Richesse des motifs de ferronnerie ;
- Menuiseries bois avec persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée ; Grattoirs ; Plaques de la Reconstruction (n°12, 16, 18).





TYPOLOGIES :

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

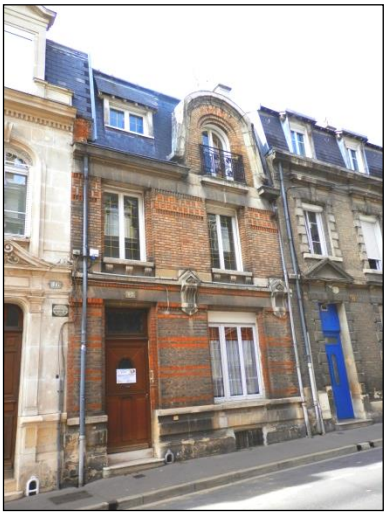
R+1+C, R+2, R+2+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, stuc, Enduit, céramique











17-35, rue Périn

Laon Zola



Références Cadastrales : AV 342 à 346, 348 à 350, 882

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème} vers 1920
- ■ Porte la date : 1895 (n°23)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTES :

■ E. DUFAY (n°31) Ch. PAYEN (n°23)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par 8 maisons de ville et un immeuble classique (n°29, 31) à l'écriture architecturale et aux matériaux distincts suivant les bâtiments, avec un épannelage homogène, sans saillie en façade :

- Composition urbaine harmonieuse avec des hauteurs de façades et de toits relativement homogènes suivant une gradation douce (lignes de compositions horizontales plus ou moins continues) ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2, 3 et 5 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé en pierre, souvent à joints creux horizontaux, 1 ou 2 étage(s) en pierre ou en brique (n°33) (maison en stuc en R+2 n°35), et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre (triangulaire ou cintré, brisé) ;
- Cohérence des toitures plus ou moins homogènes à pans brisés en ardoise sur les brisis inclinés (pan très incliné) et en tuile mécanique ou en ardoise sur le terrasson (n°17) et à croupe pour l'immeuble) ; Toits à 2 longs versants en tuile mécanique pour les 2 maisons à 2 étages ;
- Diversité des travées aux formes de baie plus hautes que larges, de dimensions variées aux proportions harmonieuses : rectangulaire, en plein cintre, en arc surbaissé, en mitre (pointe) ;
- Grande richesse de décors en pierre, brique et céramique (n°35) : frise, corniche et denticule, architrave, encadrement de baie varié, bas-relief, clé de voûte décorée, archivolte (arc), corbelet (support en S), décor pendant, guirlande de fleur, cartouche…
- Finesse et variété des motifs de ferronnerie ; Finesse des menuiseries bois et persiennes avec lambrequins métalliques ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée de formes variées ;
- Grattoirs ; Plaque de la Reconstruction (n°35).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ■ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R+2

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, stuc enduit et céramique









4-26, rue Perseval

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 460 à 469, 579

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine qualitative, composée par 7 maisons de ville et 4 maisons jumelées (n°26, 28, 6, 8) sur un parcellaire régulier, à l'architecture diversifiée et à l'épannelage homogène, sans saillie en façade (façades latérales protégées, le long des accès des portails) :

- Composition urbaine homogène à travées régulières, mais aux matériaux variés, rythmée par l'intégration de 4 portails bois et d'une extension récente plus basse ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées, assise sur un soubassement en pierre (ou en meulière n°18), percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée surélevé, un étage de même traitement en pierre et/ou en brique (parfois en alternance ou en strie horizontale) et un étage de combles à lucarnes régulières en bois ou en pierre décorées (fronton…) ;
- Homogénéité des toitures à pans brisés en ardoise sur le brisis de même inclinaison (pan très incliné) avec une croupe (côté portail) et en zinc, ardoise ou tuile mécanique sur le terrasson ;
- Régularité des alignements de travée aux décors diversifiés ;
- Harmonie des proportions et des formes de baie simple et des serliennes à 2 meneaux (3 baies cintrées réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre, ovale ;
- Diversité des décors en pierre ou brique : clé de voûte, corniche, encadrement de baie, fronton, corbelet, piédroit, chaine d'angle, bandeau, fronton, frise, allège… Grattoirs et lambrequins métal ;
- Richesse des motifs de ferronneries ; Plaques Reconstruction ;
- Menuiseries bois avec persiennes (et impostes) bois ou métal ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée de forme variée ; Hauts portails en bois encadrés de piliers en pierre.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, R

Matériaux de façade :
Pierre, brique, meulière









23-35, rue Perseval

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CW 149 à 153

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine à l'épannelage homogène composée de maisons de ville parfois jumelées (n° 29,31), séparées par 1 porche et 2 portails sur rue, à l'architecture et aux matériaux parfois variés :

- Composition urbaine plus ou moins régulière caractérisée par une plus vaste maison de ville à l'architecture recherchée (n°23) avec un léger oriel, un balcon cintré et des baies en plein cintre ;
- Composition architecturale à 2 et 3 travées (n°23), assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée, un étage de même matériau en pierre (parfois striée n°23), associés à de l'enduit (n°23) et à de la brique (n°33, 35), et un étage de combles à lucarnes en pierre aux formes et décors variés (baie en plein cintre et à meneau parfois n°35, n°23) ;
- Homogénéité des toits en ardoise à pans brisés et à croupe (en façades latérales traitées (protégées) le long des porches) avec un brisis de même pente (pan très incliné) en ardoise et un terrasson en ardoise ou en tuile mécanique (n°35) ;
- Travées plus ou moins régulières, dont une marquée par un oriel (n°23) ou un balcon cintré (n°35) avec des décors distincts (harpage en brique (n°33, 35) ou sobres en pierre (n° 29, 31) ;
- Proportions harmonieuses des formes de baie rectangulaires ou en plein cintre, plus hautes que larges et de dimensions variées ; Formes singulières des baies d'entrée et de porche: en anse de panier (arc en ½ ellipse), en arc surbaissé…
- Diversité des décors en pierre et en brique : clé, corniche, frise, architrave, bandeau, encadrement de baie, volute, fronton cintré et triangulaire, harpage (alternance de brique), pilier de portail…
- Diversité des motifs recherchés de ferronnerie ;
- Menuiseries bois avec des volets bois à persiennes ;
- Portes d'entrée à imposte vitrée ou de porche en bois ou métal.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.



PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre, brique, enduit

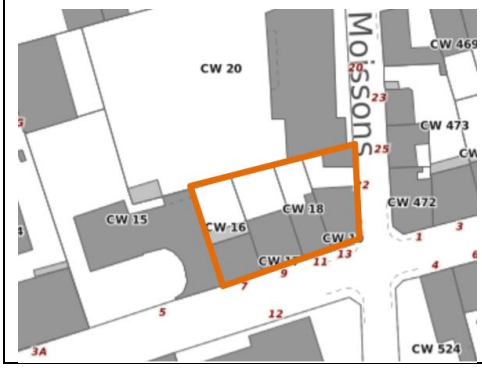






7 - 13, rue Piper

Cérès, Cernay, Jaurès



Références Cadastrales : CW 16 à 19

Rappel :

Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée par un hôtel particulier (n°13) situé en début de séquence et par 3 maisons de ville à l'épannelage homogène et aux décors architecturaux variés très qualitatifs :

- Composition urbaine régulière ponctuée par une tour d'angle circulaire avec une flèche élancée en ardoise aux décors exceptionnels en pierre (bas-relief, tête sculptée…) ;
- Composition architecturale de 2 à 3 travées sur rue, assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée (en pierre striée n°9, 13) et un étage en pierre (pierre et brique pour l'hôtel particulier)
- Homogénéité des toitures à pans brisés avec un brisis en ardoise de même inclinaison (pan très incliné) et un terrasson en ardoise ou en zinc non visible ;
- Régularité des alignements de travées avec des formes de baie homogènes, rectangulaires ou en arc surbaissé ou ovale, plus hautes que larges aux proportions harmonieuses ;
- Finesse des décors en pierre d'inspiration classique : bandeau, clé, frise, architrave, corniche, encadrement de baie, bas-relief, pilastre, fronton, corbeau et corbelet (en S), panneau mouluré…
- Richesse des motifs variés de ferronnerie ;
- Clôture avec un mur ou muret bas en pierre et brique, orné d'une grille (ou non n°13) insérés entre 2 piliers ;
- Menuiseries bois et persiennes métalliques ou bois ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée ; Grattoirs.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C, (aile : R+entresol +C)

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique







31-41, rue de Saint-Brice

Clairmarais



Références Cadastrales : AS 143 à 148

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Début XXe
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de 6 maisons de ville, située dans le prolongement du pignon Est de l'ancien atelier de fabrication des usines de produits alimentaires E. Mignot, devenues Goulet Turpin :

- Composition urbaine à l'épannelage très homogène pour les maisons, avec un toit de forme différente pour la maison n°31, et des lignes de composition horizontales relativement continues (corniche, bandeau…) ;
- Compositions architecturales régulières à 2 travées, assises sur un soubassement en pierre percé de soupiraux rectangulaires, avec un rez-de-chaussée surélevé et un étage de même traitement en brique (à strie maison n°37) ou enduits ;
- Homogénéité des toits à 2 versants en tuile mécanique ou ardoise ; Toit à pans brisés ardoise de la maison n°31, ponctué par une lucarne au fronton majeur en pierre à l'étage de combles ;
- Travées régulières de maisons aux formes de baie en arc surbaissé ou rectangulaires (n°31), plus hautes que larges, avec des proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre, en brique et en carreau de céramique : fronton, corniche, denticule, architrave, bandeau, archivolte, clé de voûte, corbelet (support en S sous saillie), frise aux motifs variés (carreau de céramique n°37), motif géométrique, encadrement de baie (à crossette n°31, 33)…
- Régularité des motifs élaborés de ferronnerie ; Grattoirs ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ;
- Portes d'entrée bois avec une haute imposte vitrée cintrée ou rectangulaire (n°31) ; Plaque de la Reconstruction (n°31).







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ■ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Le début XXème siècle

Cette époque a beaucoup construit à Reims bien que de nombreux éléments aient aujourd'hui disparu. Les quartiers les plus spécifiques de ce type d'architecture se trouvent dans le faubourg de Laon, notamment à la hauteur du boulevard Charles Arnould, rue Emile Zola et place Luton. Il y a également un certain nombre d'édifices publics ainsi que de bâtiments industriels (sièges et entrepôts des magasins à succursales multiples). A partir du règlement de 1907, époque pendant laquelle le règlement parisien de 1902 est appliqué à Reims, les façades ne sont plus plates, des saillies peuvent se développer sur un tiers de la façade ce qui entraine une certaine diversité de l'architecture. Toutefois, les édifices demeurent à quelques exceptions près assez bas : R+1, quelquefois R+2 (rue du Docteur Thomas) mais avec des rues étroites et de petites cours, caractérisés par une densité importante qui ne se retrouve pas dans la reconstruction d'après la première guerre.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1, R+1+C (n°31)

Matériaux de façade :
Pierre, enduit, brique, carreau de céramique



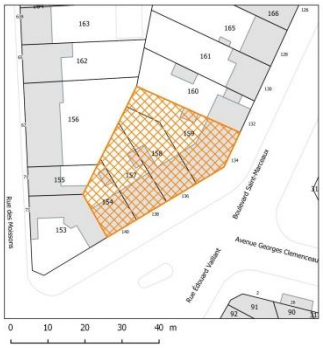






134-140, boulevard Saint-Marceaux

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : CK 154, 157, 158, 159

Rappel :

Conformément à l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Opération d'ensemble de 4 immeubles de rapport, accolée à l'hôtel particulier en angle protégé au PLU, de même épannelage et de composition ordonnancée similaire avec des détails architecturaux distincts par immeuble :

- Composition à 2 travées assise sur un soubassement en pierre, avec un rez-de-chaussée en pierre, parfois aménagé en boutique (grande baie rectangulaire avec une vitrine en feuillure), traité par des joints creux horizontaux, 2 étages en brique de teinte rouge ou ocre rouge, et un étage de combles à lucarnes rampantes en bois (baie simple ou jumelée suivant la largeur des travées) ;
- Toiture à 2 longs versants en tuile mécanique, divisée par le prolongement des arêtes des pignons (chaine d'angle) ;
- Grande régularité des travées, équilibrée par les lignes de composition horizontales continues des corniches et bandeaux et des pierres striées en rez-de-chaussée…
- Diversité des formes de baie plus hautes que larges aux dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses : en plein cintre (n°136), en arc surbaissé aux étages (n°138), et rectangulaire ;
- Equilibre des décors en pierre et brique : encadrement de baie, corniche, bandeau, chaine d'angle, clé, clé de voûte, allège marquée, corbelet (support en S sous bandeau)…
- Complexité et richesse des motifs de ferronneries ;
- Finesse des menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes métalliques ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois en panneaux moulurés avec (2 ou 3) ou sans parties vitrées et à imposte rectangulaire vitrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ■ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Etablissement bancaire
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ■ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

<u>Reconstruction – Eclectisme</u>

Le mouvement architectural éclectique consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste fortement au cours de la période de reconstruction de la ville, lorsque celle-ci est entièrement détruite. Cette association de références multiples au sein d'un même édifice génère une complexité architecturale inédite de grande liberté, qui confère une identité singulière à chaque édifice. Elle permet ainsi de juxtaposer des formes de percement avec des matériaux différents, nouveaux, des ornements et des motifs d'inspiration distincte, qui permettent de s'affranchir des modèles, de renouveler les formes traditionnelles et de favoriser la créativité.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+2+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique









13-27, rue des Templiers

Faubourg Cérès-Cernay-Jaurès



Références Cadastrales : BH 333, 337, 339 à 342, 551, 552

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence très homogène de 8 maisons de ville de même hauteur, dont 2 qui arborent 1 ou 2 balcons au 1er étage :

- Maisons en pierre de taille et enduites de 2 ou 3 travées régulières, élevées sur un soubassement (percé de soupiraux), un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre ;
- Toiture à longs pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné visible) et en tuile mécanique ou zinc ;
- Simplicité du traitement de l'angle de rue par un pan coupé sans percement ;
- Singularité des 2 balcons circulaires en structure métal ;
- Grande régularité des travées, ponctuées de lucarnes en pierre décorée sobrement : archivolte ou fronton…
- Harmonie des formes de baies similaires, plus hautes que larges avec des proportions équilibrées : rectangulaire, légèrement cintrée, arc en plein cintre et en anse de panier (maison d'angle n°27)…
- Sobriété des décors d'inspiration classique : corniche, bandeau, encadrement de baie en pierre ou brique, clé de voûte, archivolte cintrée, bas-relief au motif floral (n°13), console, chaine d'angle, fronton cintré, pilastre…
- Raffinement des ferronneries aux motifs parfois simples (n°13) ou recherchées (n°27 dont les grilles d'imposte) ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, associées à des persiennes bois ou métal ;
- Portes d'entrée bois moulurées avec une imposte rectangulaire ou en anse de panier vitrée et grattoirs.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ☐ Maison de ville
- ■ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre





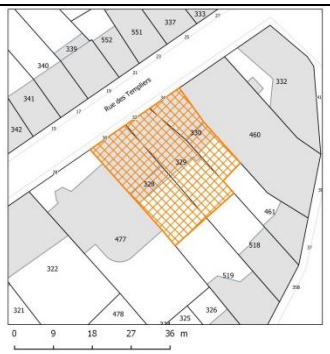






30-34 rue des Templiers

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 328 à 330

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1881 (n°30)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de maisons de ville qualitative de hauteur homogène, datant de la fin du XIXème siècle, en pierre de taille avec une fine ornementation d'inspiration classique :

- Composition régulière à 2, 3 et 4 travées, assise sur soubassement percé de soupiraux rectangulaires avec un rez-de-chaussée traité par des joints creux horizontaux (n°34) ou une alternance d'1 ligne sur 2 de pierre en saillie (n°30), un étage et un étage de combles à lucarnes en pierre aux frontons cintrés ou triangulaires ; Composition symétrique de la maison n°30, marquée par une lucarne à baies jumelées au fronton triangulaire brisé par une petite lucarne cintrée ;
- Toiture à pans brisés en ardoise sur le brisis (pan très incliné), en zinc (n°30, 32) et en tuile mécanique (n°34) sur le terrasson (pan peu incliné) ;
- Régularité des travées marquant les lignes de composition verticales contrebalancées par les bandeaux et les corniches continus à l'horizontal ;
- Harmonie des formes de baies rectangulaires ou en arc surbaissé (n°34), plus hautes que larges aux dimensions variées ;
- Grande finesse des décors en pierre de taille : corniche et architrave, volute, bandeau, panneau mouluré de trumeau (espace entre baie), encadrement de baie, clé de voûte décorée, clé, denticule, fronton, tympan, bas-relief, corbelet (petit support en S)…
- Richesse des motifs de ferronnerie recherchés ;
- Menuiseries bois épousant la forme des baies, accompagnés de persiennes bois ;
- Portes d'entrée bois avec une imposte vitrée cintrée ou rectangulaire ; Plaque de la Reconstruction.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1+C

Matériaux de façade :
Pierre de taille







2-42, rue de Trianon

Clairmarais



Références Cadastrales : AT 140 à 154, 337, 336, 136 à 138

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1921 (n°32)
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
  Vers 1920
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ DUFFAY et HERBE (n°32)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine située en vis-vis du mur en pierre de la voie ferrée dans une rue formant un angle brisé, souligné par le front bâti. Riche en diversité architecturale, elle présente un épannelage d'ensemble légèrement variable :

- Composition urbaine de plusieurs maisons de ville à 2 ou 3 travées et de 2 immeubles classiques bien intégrés à 4 travées, accolés en alignement sur la rue ; 2 maisons qui rompent la continuité bâtie par leur implantation en biais (courette avant) ;
- Composition architecturale ordonnancée, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée (parfois en strie) et un étage de mêmes matériaux en pierre, brique ou enduit, et un étage de combles à lucarnes frontons en pierre et en brique (n°6) (+ œil-de-bœuf) pour les édifices au toit à pans brisés ;
- Composition linéaire, rompue par la présence d'un seul balcon qui souligne l'angle brisé de la rue (maison n°30) ;
- Homogénéité des hauteurs de façade, avec des toitures parfois irrégulières : toit à 2 versants ou à pans brisés en tuile mécanique, en ardoise et en zinc (uniquement sur certains terrassons (pan peu incliné)) ;
- Formes diversifiées de baies simples, parfois à 1 meneau (2 baies réunies), plus hautes que larges aux dimensions variées avec des proportions harmonieuses : rectangulaire, en arc surbaissé, en plein cintre ;
- Grande richesse des décors en pierre et en brique : corniche, architrave, encadrement de baie, bandeau, corbelet et corbeau, clé, harpage de baie, clé de voûte, fronton, frise, panneau…
- Menuiseries bois avec persiennes métalliques ou bois ; Grattoirs ;
- Motifs de ferronneries ; portes d'entrée bois à imposte vitrée.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ■ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit











11-21, rue Warnier

Cérès Cernay Jaurès



Références Cadastrales : BH 278 à 283

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ☐ Séquence urbaine remarquable
- ■ Immeuble Remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ■ Par source : 1922
- ■ Par estimation : Vers 1920-30
- ☐ Porte la date :

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ■ E. DUFAY-LAMY (1922)

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence de 5 maisons de ville et d'un hôtel particulier (situé en angle de rue (n°21)), à l'architecture diversifiée très qualitative et à l'épannelage plus ou moins homogène :

- Composition de maison et d'hôtel à 3 et 4 travées, assise sur un soubassement en pierre percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique (n°11,15) ou en pierre de taille (n°17 à 21) avec une corniche débordante et un étage de combles à lucarnes en bois ou en pierre ; Maison n°11b singularisée par un rez-de-chaussée en pierre striée et l'étage enduit coiffé par un débord de toit aux chevrons de bois ;
- Composition d'ensemble finalisée par une aile plus basse de 1 niveau en pierre de l'hôtel particulier, coiffée par un toit en pavillon avec une lucarne fronton pendante en pierre (n°21) ;
- Ensemble de toit homogène à pans brisés en ardoise sur le brisis continu (pan très incliné) et en zinc ou tuile mécanique, ou ardoise sur le terrasson ; Epannelage interrompu par une toiture à 2 versants peu pentus en tuile mécanique (n°15) au centre ;
- Harmonie des travées distinctes aux formes de baie rectangulaire ou en anse de panier (n°11), plus hautes que larges, aux dimensions variées et aux proportions équilibrées ;
- Equilibre des décors en pierre et brique, différenciés suivant les maisons : corniche, frise, architrave, entablement, bandeau, encadrement de baie, clé de voûte, clé, encadrement en cavet (profil concave en ¼ de cercle) ou à crossette (alternance de taille de pierre), bas-relief, pilastre, panneau d'allège, fronton varié…
- Richesse des motifs de ferronneries ; Plaques Reconstruction ;
- Finesse des Menuiseries bois associées à des persiennes métalliques avec une grille d'imposte décorée (n°11) ; Grattoirs ;
- Portes d'entrée bois moulurées à imposte vitrée rectangulaire.







TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ■ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ☐ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ■ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

Reconstruction – Historicisme

L'Architecture historiciste est animée par une tendance à emprunter un style architectural antérieur, reconnu à une époque historique des siècles passés. Cette tendance s'intensifie lors de la période de Reconstruction de la Ville de Reims, détruite à 82% après la guerre. Le choix du style dépend alors de la vocation de l'édifice, de son rayonnement sur la ville et des inspirations des architectes. Les édifices religieux s'inspirent de l'architecture gothique. L'architecture civile emprunte le style Tudor anglais du XV^{ème} siècle, le style Louis XVI répandu, le style Louis XII, le style Louis XIII fréquent, avec ardoises, briques et pierre, le style Louis XV assez limité cependant...

PRECISIONS :

Gabarit :

R+1+C

Matériaux de façade :

Pierre de taille, brique, enduit











138-144, rue Emile Zola

Laon Zola



Références Cadastrales : AX 117 à 120

Rappel :
Conformément à l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

APPRECIATION :

- ☐ Quartier remarquable
- ■ Séquence urbaine remarquable
- ☐ Immeuble remarquable
- ☐ Espace public remarquable
- ☐ Monument remarquable

DATATION :

- ☐ Par source :
- ■ Par estimation : Fin XIX^{ème}
- ■ Porte la date : 1897 (n°142)

MOTIF DE LA PROTECTION

- ■ Historique
- ■ Culturel
- ☐ Ecologique

ARCHITECTE :

- ☐

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU A METTRE EN VALEUR

Séquence urbaine composée de 4 maisons de ville de même typologie architecturale aux décors diversifiés avec un épannelage relativement homogène :

- Séquence urbaine cohérente, inscrite dans la pente avec des hauteurs de façade légèrement variées, créant des discontinuités dans les lignes de composition horizontale ;
- Composition architecturale ordonnancée à 2 travées régulières, désaxées par rapport à la largeur de la façade, assise sur un soubassement en pierre ou en meulière percé de soupiraux, avec un rez-de-chaussée et un étage en brique (n°142,144) ou enduits (n°140, 138) ;
- Homogénéité des toitures à 2 longs versants en tuile mécanique de même inclinaison, avec un petit terrasson en zinc (pan peu pentu n° 138, 140) ;
- Régularité des travées avec la baie d'entrée située en extrémité de la façade, aux formes de baie rectangulaires plus hautes que larges, de dimensions légèrement variées et aux proportions harmonieuses ;
- Diversité des décors en pierre, en stuc et en carreau de céramique (frise n°142, 140) : corniche, frise, architrave, bandeau, encadrement de baie, clé en pointe de diamant, chaine d'angle, corbelet (support en S sous saillie), glyphe (moulure creuse verticale), fronton cintré, panneau mouluré, balustre, piédroit, pilastre de travée, médaillon, cartouche, inscription gravée…
- Richesse des motifs variés et raffinés de ferronnerie ;
- Persiennes métalliques et menuiseries bois ;
- Portes d'entrée bois à imposte vitrée rectangulaire.





TYPOLOGIES :

- ☐ Maison ouvrière
- ☐ Maison d'employé
- ■ Maison de ville
- ☐ Petite maison bourgeoise
- ☐ Hôtel particulier
- ☐ Immeuble de rapport haussmannien
- ☐ Immeuble de rapport 1900
- ☐ Immeuble de rapport Reconstruction
- ☐ Immeuble ordonnancé
- ☐ Immeuble classique
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Monument
- ☐ Grand magasin
- ☐ Place ou square

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- ☐ Pré-Révolutionnaire
- ☐ De la Révolution au Second Empire
- ■ Fin du XIX^{ème} siècle
- ☐ Début XX^{ème} siècle
- ☐ Reconstruction – Historicisme
- ☐ Reconstruction – Haussmannisme
- ☐ Reconstruction – Régionalisme
- ☐ Reconstruction – Néo Art nouveau
- ☐ Reconstruction – Art Déco
- ☐ Reconstruction – Eclectisme
- ☐ 1920 à 1940 – Mouvement moderne

Description de la famille d'architecture :

La fin du XIX^{ème} siècle

Cette époque de grande expansion à Reims se caractérise par le développement des deux faubourgs Nord et Est qui existaient préalablement. Des programmes d'une grande unité y voient le jour tout à la fois: place Amélie Doublié, rue Lesage, côté nord de la place Luton, rue Jeunehomme et une partie de la rue de Bourgogne. Les rues voisines peuvent présenter moins d'unité, déformées par la reconstruction d'après 1914 ou même (côté est de la place Luton) par la reconstruction d'après 1945. L'architecture y reste très plate : pas de saillies en façade, à l'exception des balcons.

PRECISIONS :

Gabarit :
R+1

Matériaux de façade :
Pierre de taille, brique, céramique, stuc, meulière









Fiches Immeubles réalisées avec la collaboration de l'agence d'Urbanisme et de l'Architecte des bâtiments de France.